



Rapport économique sur l'Afrique 2010

**Promouvoir une croissance forte et durable
pour réduire le chômage en Afrique**



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

Rapport économique sur l'Afrique 2010

**Promouvoir une croissance forte et durable
pour réduire le chômage en Afrique**

Commandes

Pour commander des exemplaires du rapport *Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique*, de la Commission économique pour l'Afrique, veuillez contacter:

Publications
Commission économique pour l'Afrique
P.O. Box 3001
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900
Télécopie: +251-11-551-4416
Adresse électronique: ecainfo@uneca.org
Web: www.uneca.org

© Commission économique pour l'Afrique, 2010
Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés
Premier tirage: mars 2010

ISBN: 978-92-1-225057-1
Numéro de vente: F.10.II.K.1

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Production, création et publication par la Section des publications et de la gestion des conférences de la CEA.

Photographies de la page de couverture: Stock.xchng/G & A Scholiers, Asif Akbar, UN Photo/Eskinder Debebe.

Table des matières

| | |
|---|------|
| Liste des acronymes | ix |
| Remerciements | xiii |
| Préface | xv |
| Vue d'ensemble | 1 |
| | |
| 1. L'évolution de l'économie mondiale et ses répercussions pour l'Afrique | 23 |
| 1.1 Il y a eu une importante contraction économique mondiale en 2009 et la reprise sera lente | 24 |
| 1.2 La dépréciation continue du dollar des É.-U. jette une ombre sur les marchés de change internationaux | 27 |
| 1.3 Les déséquilibres macroéconomiques se sont accentués en 2009 | 29 |
| 1.4 Les cours mondiaux des produits de base ont rebondi, mais restent inférieurs aux sommets atteints au milieu de 2008 | 34 |
| 1.5 Baisse importante de l'inflation mondiale | 39 |
| 1.6 Les envois de fonds dans le monde ont baissé mais pas de façon uniforme | 41 |
| 1.7 La crise fait planer des menaces sur les entrées d'IED et d'APD | 43 |
| 1.8 Crise mondiale de l'emploi et pauvreté plus grande des travailleurs | 49 |
| 1.9 Conclusions | 51 |
| Bibliographies | 53 |
| | |
| 2. Conditions économiques et sociales en Afrique en 2009 et perspectives pour 2010 | 55 |
| 2.1 Performance économique en Afrique en 2009 | 56 |
| 2.2 Tendances récentes du développement social en Afrique | 70 |
| 2.3 Perspectives pour 2010 et risques de détérioration | 78 |
| 2.4 Conclusions et recommandations | 81 |
| Bibliographie | 83 |

| | | |
|------|--|-----|
| 3. | Certaines questions de développement actuelles et nouvelles qui se posent à l'Afrique en 2009 | 85 |
| 3.1 | Évolution du commerce international en 2009 | 86 |
| 3.2 | Financement du développement dans le cadre des crises financière et économique mondiales | 102 |
| 3.3 | Le changement climatique en Afrique: Les résultats et les implications de Copenhague | 112 |
| 3.4 | Conclusions et recommandations | 121 |
| | Bibliographie | 126 |
| 4. | Les principaux moteurs et promoteurs de niveaux élevés de croissance économique | 129 |
| 4.1. | Moteurs de la croissance économique | 132 |
| 4.2 | Moteurs de la croissance économique depuis 1990 | 138 |
| 4.3 | L'impact de la crise sur les moteurs de la récente croissance économique en Afrique | 147 |
| 4.4 | Conditions d'une croissance à long terme, forte et durable en Afrique | 155 |
| 4.5 | Conclusions | 167 |
| | Bibliographie | 169 |
| | Appendice | |
| 5. | Liens entre la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté: cadre d'action pour promouvoir la reprise et des progrès accélérés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement | 173 |
| 5.1 | Tendance et nature du chômage en Afrique | 174 |
| 5.2 | Comment expliquer les cas de croissance non génératrice d'emplois en Afrique | 181 |
| 5.3 | Emploi rémunéré et travail décent en Afrique | 188 |
| 5.4 | Effets de la crise économique et financière sur l'emploi | 191 |
| 5.5 | Stratégies permettant de réduire le chômage et d'accélérer la réalisation des OMD en s'appuyant sur un nouveau cadre de croissance | 195 |
| | Bibliographie | 205 |
| | Annexe | 208 |

| | | |
|-----|--|-----|
| 6. | Certaines expériences de pays d'Afrique | 211 |
| 6.1 | Ghana : La performance de croissance a eu un impact positif sur l'emploi et la pauvreté | 214 |
| 6.2 | République du Congo : Croissance fragile et chômage élevé | 218 |
| 6.3 | Rwanda : La performance de croissance s'est accélérée mais le chômage et la pauvreté demeurent préoccupants | 222 |
| 6.4 | Tunisie : Performances impressionnantes en matière de croissance et d'emploi mais baisse de l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance | 225 |
| 6.5 | Conclusions et recommandations | 231 |
| | Bibliographie | 239 |

Encadrés

| | | |
|-----|---|-----|
| 1.1 | La consolidation de la prééminence économique de la Chine | 45 |
| 2.1 | La crise a eu de graves effets sur la performance et l'emploi sectoriels | 61 |
| 3.1 | Consultations et préparation des négociateurs africains en prélude à la Conférence de Copenhague | 120 |
| 4.1 | Poursuivre la bonne gouvernance, est un principe énoncé dans un plan de développement national: le cas du Ghana | 147 |
| 5.1 | Façons de percevoir le chômage en Afrique subsaharienne | 180 |
| 5.2 | Déclarations sur le Pacte mondial pour l'emploi et l'Agenda du travail décent | 188 |
| 5.3 | Création d'emplois grâce à un programme de travaux d'utilité collective (EPWP) en Afrique du Sud | 197 |

Figures

| | | |
|-----|--|----|
| 1.1 | Taux de croissance du PIB des principales régions 2003-2010 | 25 |
| 1.2 | Les tendances sur les marchés de change internationaux | 28 |
| 1.3 | Taux de croissance moyenne annuelle des exportations par région (en pourcentage) | 30 |
| 1.4 | Solde du compte courant pour certains pays et régions, 2004-2010 (en pourcentage du PIB) | 31 |
| 1.5 | Soldes budgétaires des gouvernements centraux pour certaines régions et économies, 2000-2010 (en pourcentage du PIB) | 33 |
| 1.6 | Indices des cours des produits de base, 2007-2009 (2005=100, dollars des É.-U.) | 38 |
| 1.7 | Taux d'inflation dans les principales régions et économies, 2001-2010 | 41 |

| | |
|---|-----|
| 1.8 Flux d'envois de fonds par principale région bénéficiaire, 2001-2008 (milliards de dollars É.-U.) | 42 |
| 1.9 Entrées d'IED par région et pour certaines économies (milliards de dollars É.-U.), 2007-2010 | 47 |
| 1.10 Aide publique au développement (en millions de dollars É.-U courants) 2002-2008 | 48 |
| 2.1 Croissance en Afrique, économies exportatrices de pétrole et économies importatrices de pétrole, 2007-2009 | 57 |
| 2.2 La performance de croissance régionale 2007-2009, en pourcentage | 58 |
| 2.3 Solde du compte courant en Afrique par catégorie, 2007-2009 (en pourcentage du PIB) | 69 |
| 2.4 Prévisions de l'intervalle du PIB, 2010 | 79 |
| 3.1 La part de l'Afrique dans le commerce mondial de marchandises (en pourcentage) | 87 |
| 3.2 Taux de croissance du commerce de marchandises de l'Afrique d'une année à l'autre | 88 |
| 3.3 La performance de l'Afrique dans le commerce mondial de services* | 90 |
| 3.4 Allocation par grandes catégories des engagements en matière d'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique (en pourcentage) | 101 |
| 3.5 Flux des envois de fonds de travailleurs à l'Afrique, 2000-2009 (milliards de dollars É.-U.) | 105 |
| 3.6 Fonds disponibles et projetés (en dollars des E.U) | 118 |
| 4.1 Moyenne mobile annuelle et quinquennale de la croissance du PIB (pourcentage) | 129 |
| 4.2 Exportations de biens et services (millions de dollars É.-U.) | 141 |
| 5.1 Chômage des jeunes en Afrique | 178 |
| 5.2 Taux de croissance de la population économiquement active en Afrique (%) | 183 |
| 6.1 Principaux indicateurs économiques du Congo | 219 |
| 6.2 Élasticité de l'emploi en Tunisie par rapport à la croissance | 229 |
| 6.3 Évolution tendancielle de la valeur ajoutée et de l'emploi (activités marchandes hors agriculture et pêche) | 230 |

Tableaux

| | |
|---|----|
| 1.1 Réserves de change dans certains pays et régions, total et mois d'importation 2002-2010 | 32 |
| 1.2 Indices de certains cours de produits de base, 2003-2010 (2000=100) | 39 |
| 1.3 Crise mondiale de l'emploi et pauvreté des travailleurs | 50 |
| 2.1 Répartition de la performance de croissance en Afrique, 2007-2009 | 56 |

| | | |
|-------|--|-----|
| 3.1 | Total des flux nets d'APD à l'Afrique, 2000-2008 (en milliards de dollars É.-U. courants) | 107 |
| 3.2 | Les pays africains pauvres très endettés et les allègements de dettes annoncés à la fin de juillet 2009 (en millions de dollars des E.U) | 109 |
| 3.3 | Dettes extérieures et service de la dette de l'Afrique, 2000-2010 | 110 |
| 3.4 | Total des coûts annuels d'adaptation pour tous les secteurs, par région en termes absolus et en tant que part du PIB, 2010-2050 | 115 |
| 4.1 | Comptabilité de la croissance pour l'Afrique subsaharienne, 1960-2002 | 134 |
| 4.2 | Régression conditionnelle combinée (croissance du PIB réel par habitant) | 135 |
| 4.3 | Le diagnostic de la croissance en Afrique | 136 |
| 4.4 | Envois de fonds par les travailleurs (millions de dollars É.-U.) | 141 |
| 4.5 | Quelques indicateurs concernant l'Afrique (1990-2007) | 142 |
| 4.6 | Moyennes décennales de certains agrégats importants | 143 |
| 4.7 | Croissance du PIB réel (pourcentage) | 148 |
| 4.8 | Projections de croissance du PIB | 149 |
| 4.9 | Exportations de biens et de services (en pourcentage du PIB) | 150 |
| 4.10 | Envois de fonds des travailleurs (taux de croissance en pourcentage) | 152 |
| 4.11 | Dépenses publiques (en pourcentage du PIB) | 157 |
| 4.12 | Recettes publiques hors dons (en pourcentage du PIB) | 158 |
| 4.13 | Taux d'intérêt locaux en Afrique (moyennes annuelles en pourcentage) | 160 |
| 5.1 | Répartition de l'emploi par secteur, dans le monde et en Afrique (%) | 175 |
| 5.2 | Taux de chômage en Afrique, 1998-2008 (%) | 177 |
| 5.3 | Répartition de l'emploi par sexe en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne (%), 1998-2008 | 179 |
| 5.4 | Part de l'emploi vulnérable dans l'emploi total en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne (en pourcentage) | 180 |
| 5.5 | Indicateurs du marché du travail, aux niveaux mondial et régional. | 184 |
| 5.6 | Indicateurs relatifs aux travailleurs pauvres, Afrique du Nord vs. Afrique subsaharienne | 193 |
| 5.7 | Un programme d'action permettant aux gouvernements africains d'atténuer l'impact des chocs externes sur l'emploi | 204 |
| A.5.1 | Ratio emploi/population en Afrique, hommes et femmes 2005-2007 (en pourcentage) | 208 |

| | | |
|-----|--|-----|
| 6.1 | Récapitulation de la performance en matière de croissance et d'emploi des pays choisis | 213 |
| 6.2 | Principaux indicateurs économiques et sociaux du Ghana | 216 |
| 6.3 | Emploi et PIB par secteur | 217 |
| 6.4 | Ventilation sectorielle de l'investissement public au Congo (en pourcentage) | 221 |

Liste des acronymes

| | |
|---------|---|
| ACPC | Centre africain pour la politique en matière de climat |
| ADB | Banque africaine de développement |
| ADF | Forum pour le partenariat avec l'Afrique |
| AGOA | Africa Growth Opportunity Act |
| AMF | Accord multifibres |
| AMNA | Accès aux marchés pour les produits non agricoles |
| APC | Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique |
| APD | Aide publique au développement |
| APE | Accord de partenariat économique |
| AR4 | Quatrième rapport du GIEC |
| ASS | Afrique subsaharienne |
| BCE | Banque centrale européenne |
| BIT | Bureau international du Travail |
| CAD | Comité d'aide au développement |
| CAE | Communauté de l'Afrique de l'Est |
| CAHOSCC | Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement africains sur le changement climatique |
| CCNUCC | Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques |
| CEA | Commission économique pour l'Afrique |
| CEDEAO | Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest |
| CEEAC | Communauté économique des États de l'Afrique centrale |
| CEMAC | Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale |
| CFA | Commission économique pour l'Afrique |
| CGC | Conseil de coopération du Golfe |
| CIPD | Conférence internationale sur la population et le développement |
| CMAE | Conférence ministérielle africaine sur l'environnement |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement |
| COMESA | Marché commun de l'Afrique orientale et australe |
| COP-15 | Quinzième Conférence des Parties |
| CUA | Commission de l'Union africaine |

| | |
|----------|--|
| DG | Diagnostic de la croissance |
| EIA | Administration de l'information sur l'énergie |
| EIU | Economist Intelligence Unit |
| FAO | Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FED | Réserve fédérale des États-Unis |
| FMI | Fonds monétaire international |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la population |
| G-20 | Groupe de 20 ministres des finances et gouverneurs de banques centrales |
| GATT | Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce |
| GIEC | Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique |
| IADM | Initiative pour l'allègement de la dette multilatérale |
| IDISA | Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique |
| IED | Investissement étranger direct |
| IFPRI | International Food Policy and Research Initiative |
| IGAD | Autorité intergouvernementale pour le développement |
| IISD | International Institute for Sustainable Development |
| IPPC | Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique |
| LABORSTA | Base de données de l'OIT sur les statistiques du travail |
| MAEP | Mécanisme africain d'examen par le pairs |
| MDP | Mécanisme de développement propre |
| NCAR | National Centre for Atmospheric Research |
| NEPAD | Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique |
| NPF | Nation la plus favorisée |
| NYMEX | New York Mercantile Exchange |
| OEV | Orphelins et enfants vulnérables |
| OHADA | Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires |
| OIT | Organisation internationale du Travail |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le développement |
| OMS | Organisation mondiale de la santé |

| | |
|-------------|--|
| ONU-DESA | Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU |
| ONUDI | Organisation des nations unies pour le développement industriel |
| ONU-Habitat | Programme des Nations Unies pour les établissements humains |
| OPEP | Organisation des pays exportateurs de pétrole |
| PACJA | Alliance panafricaine pour la justice climatique |
| PAMSCAD | Programme of Action to mitigate the social Costs of adjustment |
| PANA | Programme d'action national d'adaptation |
| PGF | Productivité globale des facteurs |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PMA | Pays les moins avancés |
| PMI | Programme minimum d'intégration |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PPTE | Pays pauvres très endettés |
| R-D | Recherche-développement |
| RNB | Revenu national brut |
| SACU | Southern African Customs Union |
| SADC | Communauté de développement des pays de l'Afrique australe |
| SGP | Système généralisé de préférences |
| SIDA | Syndrôme d'immunodéficience acquise |
| TIC | Technologies de l'information et de la communication |
| UA | Union africaine |
| UE | Union européenne |
| UEMAC | Union économique et monétaire de l'Afrique centrale |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest-africaine |
| UMA | Uganda Manufacturers' Association |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| USAID | United States Agency for International Development |
| VIH | Virus d'immunodéficience humaine |
| WDI | World Development Indicators |
| WTI | West Texas Intermediate |

Remerciements

Le *Rapport économique sur l'Afrique 2010*, publication conjointe de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine (UA), a été établi sous la supervision générale du Secrétaire exécutif de la CEA, Abdoulie Janneh, et du Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), Jean Ping. Le Rapport a bénéficié des orientations et de la supervision de Emmanuel Nnadozie, Directeur de la Division de la CEA chargée du développement économique et du NEPAD et de Maxwell Mkwezalamba, Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine. Lalla Ben Barka, Vice-Secrétaire exécutive et Mahamat Abdalla ont guidé la discussion sur le thème ainsi que sur la formation de l'équipe chargée de rédiger le Rapport

L'équipe de la CEA se composait de Adam B. Elhiraika (Coordonnateur), Stephen Karingi, Isatou Gaye, Rose Aderolili, Mohamed Chemingui, Oumar Diallo, Jane Karonga, Gladys Mutangadura, Charles Akol, Aissatou Gueye, Bakary Dosso, Semia Guermas De Tapia, Baricako Joseph, Mamadou Bal, Souleymane Abdallah, Derrese Degefa, Ben Idrissa Ouedraogo et Kaleb Demeksa. L'équipe de l'Union africaine était coordonnée par Rene N. Kouassi, Directeur des affaires économiques et comprenait Abdallah Msa et Mandekor Djimadoum.

La CEA exprime ses vifs remerciements au Professeur Kwabena Gyimah-Brempong de l'Université de South Florida de la contribution qu'il lui a apportée en acceptant de relire et de réécrire certaines parties du rapport. Le Rapport a également tiré parti de trois documents de base établis par : (1) Pedro M. G. Martins, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, Royaume-Uni, Terry McKinley, Centre for Development Policy and Research, School of Oriental and African Studies, Londres, Royaume-Uni, et John Serieux, Department of Economics, University of Manitoba, Winnipeg, Canada; (2) John Weeks, Professeur Émerite, School of Oriental and African Studies, University de Londres; et (3) le Professeur Mohamed Haddar, Université de Tunis, El-Manar.

La qualité du Rapport a été grandement améliorée grâce aux observations et recommandations formulées par des fonctionnaires de la CEA et des experts extérieurs. En particulier, les experts extérieurs nommés ci-après ont fait des commentaires écrits très pertinents sur le manuscrit : Diop Ibrahima Thione, Directeur du Centre de recherche économique appliquée (CREA), Sénégal ; Henri NGOA Tabi, Directeur

du Centre d'études et de recherches en économie et gestion (CEREG), Yaoundé, Cameroun ; Oluyele Akinkugbe, Department of Economics and Economic History, Université de Rhodes, Afrique du Sud ; Ndubisi Ifeanyi Nwokoma, Department of Economics, University of Lagos, Nigeria ; Alemayehu Geda, Department of Economics, Université d'Addis-Abeba, et Degnet Ababaw, Senior Fellow, Ethiopian Economic Policy Research Institute, Addis-Abeba, Éthiopie

L'équipe de rédaction exprime sa vive gratitude aux personnes suivantes : Joseph Atta-Mensah, Adrian Gauci, Mangué Nnandongo Guillermo, Andry Andriantseheno, Ambassadeur Olusegun Akinsanya et Beatrice Duncan de la Commission économique pour l'Afrique, Lawrence Egulu du BIT, Mohamed Diarra de l'UNESCO et Eugene Jernigan, Trade Policy Training Centre in Africa (TRAPCA), Kenya, pour leur soutien et leurs précieux commentaires.

L'équipe de rédaction rend également hommage à la compétence des membres de la Section des publications et de la gestion des conférences (PCMS) de la CEA, qui ont travaillé sous la direction de Doreen Bongoy-Mawalla, Directrice de la Division de l'Administration et sous la coordination de Marcel Ngoma Mouaya. L'équipe du Groupe anglais d'édition était composée de Lorna Davidson, Colin Allen et Ebenezer First-Quao ; l'équipe du Groupe français de traduction était composée de : Etienne Kabou, Amadou Fall, Abou Lawan, Isabel Chaves de Oliveira, Florence Helluy-Tignol, Aime Tossa, Jerome Belinga, Nasser Mostefai, Slimane Lazhar, Marc Cleraux et Edaly Gassama. Charles Ndungu, Teshome Yohannes et Ferdos Isa ont assuré l'édition, le contrôle de qualité, l'impression et la diffusion du Rapport. Le Service de l'information et de la communication a été d'une assistance précieuse pour la sensibilisation des médias et la diffusion du Rapport.

L'équipe de rédaction tient aussi à remercier les fonctionnaires et stagiaires suivants de la Division du développement économique chargée du NEPAD : Thérèse Ouedraogo, Agare Kassahun, Tsedale Demissie, Rahel Desta, Mamo Girma, Berhanu Haile-Michael, Gerawork Getachew, Ousman Aboubakar Mahamat, Shewaye Woldeyes, Solomon Wedere et Bekele Demissie pour le précieux concours qu'ils lui ont apporté.

Préface

La récente crise financière et économique mondiale a eu de graves répercussions sur l'activité économique en Afrique, faisant reculer les progrès accomplis pour atteindre les objectifs de développement du continent. La baisse de la croissance économique a entraîné l'augmentation du chômage et de la pauvreté, en particulier au sein des groupes vulnérables. Dans de nombreux pays, la crise a compromis les avancées vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ainsi que vers les objectifs de l'Union africaine et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

La crise offre cependant aux pays africains l'occasion de réorienter leur croissance à long terme et leur politique de développement de telle manière que la reprise économique attendue se caractérise par des taux de croissance élevés et soutenus et par une forte intensité d'emplois permettant de réduire la pauvreté.

C'est dans ce contexte que nous avons le plaisir de présenter le *Rapport économique sur l'Afrique, 2010*, conjointement établi par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union africaine (CUA). Le Rapport évalue globalement l'évolution récente de la situation économique mondiale, ainsi que les conditions économiques et sociales et les questions nouvelles en Afrique, notamment les négociations commerciales, le financement du développement et le changement climatique. Il aborde un thème de la plus haute importance pour le développement économique et social à long terme du continent : promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique.

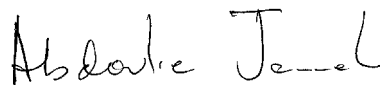
Le choix du thème est motivé par le fait que beaucoup de pays africains ont enregistré, avant le début de la crise économique et financière, une croissance non créatrice d'emplois. Le rapport montre qu'en dépit des résultats économiques impressionnants de ces dernières années, la croissance n'a pas atteint le niveau qui aurait permis à l'Afrique de réaliser les OMD, même avant la crise. De façon générale, la croissance de l'emploi a été décevante dans la plupart des pays. Cette croissance non créatrice d'emplois explique en partie la faiblesse des avancées en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration d'autres conditions sociales.

Réduire le chômage de façon durable suppose une diversification économique et une redistribution équitable des fruits de la croissance, si l'on veut faire reculer la

pauvreté et atteindre d'autres grands objectifs de développement social. Les pays africains ont donc deux grands défis à relever : premièrement, soutenir une croissance économique forte à long terme au lendemain du ralentissement économique de ces temps derniers et, deuxièmement, traduire cette croissance économique par une véritable création d'emplois décents, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et aux zones rurales.

Rappelant les engagements pris en septembre 2004 à Ouagadougou par le Sommet extraordinaire de l'Union africaine consacrée à l'emploi et à la réduction de la pauvreté, le Rapport souligne qu'il est impératif de cibler l'emploi dans les plans de développement à long terme formulés, appliqués et suivis par les pays africains. De tels plans sont indispensables pour ouvrir la voie à une croissance forte, soutenue et créatrice d'emplois. Il est nécessaire de les appuyer par des stratégies et des politiques sectorielles, notamment industrielles et du marché du travail, visant à remédier au manque d'infrastructures, investir dans le capital humain et améliorer la gouvernance. Il est tout aussi important de créer un environnement propice à une forte productivité du travail et à une transformation économique accordant une attention particulière aux moteurs et aux facteurs d'une croissance forte et créatrice d'emplois. Il faut également veiller à ce que ces plans à long terme comportent des mesures anticycliques à court terme pour atténuer les effets négatifs des chocs exogènes sur les groupes les plus vulnérables de la société africaine.

Nous formons l'espoir que cette édition du *Rapport économique sur l'Afrique* stimule davantage le dialogue entre les principales parties prenantes sur la meilleure manière d'intégrer la création d'emplois dans la planification du développement national afin que la croissance future sur le continent serve plus efficacement à réduire la pauvreté grâce à la création d'emplois décents.



Abdoulie Jannah
Le Secrétaire général adjoint de l'ONU
et Secrétaire exécutif de la CEA



Jean Ping
Le Président de la Commission
de l'Union africaine

Vue d'ensemble



Durant la première décennie du XXI^e siècle l'Afrique a enregistré des taux de croissance relativement élevés, la moyenne continentale culminant à 6,1% en 2007. Les taux ont varié d'un pays à l'autre, mais cette croissance assez rapide a été générale, plusieurs pays enregistrant même des taux supérieurs à ceux de la croissance démographique, qui ont entraîné une augmentation du revenu par habitant. Cette croissance s'explique généralement par l'accroissement de l'investissement financé par les cours élevés des produits de base, l'extraction des ressources naturelles, l'investissement étranger direct (IED) et les afflux d'autres ressources étrangères, parallèlement à la stabilité macroéconomique et à une meilleure gestion économique. Cependant, elle ne s'est pas accompagnée d'une croissance du marché du travail, puisque le chômage et le sous-emploi ont augmenté un peu partout. Les taux de chômage étaient toujours à deux chiffres dans beaucoup de pays. Les crises financière et économique mondiales de 2008 ont exacerbé le problème du chômage en raison de leurs effets sur la croissance, les recettes d'exportation, les recettes publiques et les afflux de capitaux étrangers en Afrique.

“ L'Afrique n'a pas été en mesure de créer assez d'emplois pour réduire notablement le chômage, malgré la croissance impressionnante d'avant la crise ”

Tout comme la Déclaration et le Plan d'action sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique (2004) ainsi que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le *Rapport économique sur l'Afrique 2010* se focalise sur la façon dont les pays africains peuvent mettre à profit les enseignements tirés de la récente crise économique mondiale pour appliquer des politiques qui leur permettent non seulement de surmonter la crise mais également de jeter les bases d'une croissance forte et durable, qui crée des emplois bien rémunérés et contribue à réduire la pauvreté¹. Le problème est de savoir comment créer rapidement des emplois stables et bien rémunérés pour absorber le chômage croissant au sein des groupes vulnérables - jeunes, femmes et personnes handicapées. Le *Rapport économique sur l'Afrique 2010* soutient que la crise économique mondiale actuelle offre aux pays africains une possibilité de formuler des politiques permettant de remédier aux problèmes créés par la crise tout en jetant les bases d'économies à taux de croissance élevés et à forte intensité de l'emploi, structurellement diversifiées pour remplacer les structures économiques actuelles reposant presque exclusivement sur l'extraction des ressources naturelles pour assurer la croissance économique.

1 Voir CUA, 2009, pour la suite donnée à la Déclaration et au Plan d'action de Ouagadougou.

“ Les stratégies de développement de l’Afrique doivent être axées sur la création d’emplois ”

Le Rapport économique sur l’Afrique 2005 préconisait de développer l’agro-industrie pour réduire le chômage et la pauvreté en Afrique, en particulier au sein des populations rurales et des femmes (CEA, 2005). Cinq ans plus tard, on constate la progression du chômage déjà élevé malgré les niveaux record de croissance du produit intérieur brut (PIB). Le *Rapport économique sur l’Afrique 2010* renforce donc le message du Rapport de 2005 selon lequel les pays africains devraient accorder plus d’attention à la réduction du chômage dans leurs politiques de développement. Les deux éditions du Rapport abordent la même question, mais les priorités et les contextes diffèrent. Premièrement, ils ont été rédigés dans des contextes différents : le Rapport de 2005 a été établi en période de croissance économique forte et de grand optimisme en Afrique alors que celui de 2010 l’a été en période de sévère crise économique mondiale aux répercussions graves pour l’avenir économique de l’Afrique. Deuxièmement, le *Rapport économique sur l’Afrique 2005* faisait de l’agro-industrie un moyen de réaliser le plein emploi, alors que celui de 2010 insiste sur la transformation structurelle par le biais de politiques macroéconomiques appropriées pour parvenir à une croissance assurant le plein emploi. Enfin, le Rapport de 2010 met l’accent aussi bien sur les politiques anticycliques à court terme que sur les stratégies à long terme.

Le Rapport économique sur l’Afrique 2010 comprend deux parties. La première, allant du chapitre premier au chapitre 3, examine les tendances de l’économie mondiale et des économies africaines. La deuxième, allant du chapitre 4 au chapitres 6, est la partie thématique ; elle examine comment exploiter les défis créés par la crise économique mondiale pour concevoir et appliquer des politiques de nature à entraîner la transformation structurelle des économies africaines et une croissance forte et durable s’accompagnant d’une forte création d’emplois. Le chapitre premier présente l’évolution de la situation économique mondiale et ses répercussions pour l’Afrique. Il est suivi, au chapitre 2, d’une analyse des conditions économiques et sociales en Afrique en 2009 et des perspectives pour 2010. Le chapitre 3 examine des questions actuelles et nouvelles de développement pour le continent en 2009.

La deuxième partie et partie thématique du rapport traite de la réduction du chômage élevé grâce à la promotion d’une croissance forte et durable. Une attention particulière est accordée à la réduction du chômage au sein des groupes vulnérables. Le chapitre 4 analyse les principaux facteurs de la croissance économique en Afrique depuis 1990, pour faire comprendre les sources de la croissance non créatrice d’emplois observée au cours de la décennie écoulée, et l’impact de la crise mondiale sur les facteurs en question. Le chapitre 5 examine les politiques anticycliques et à long terme que les pays africains peuvent mener pour remédier aux effets de la crise et jeter les bases d’une croissance économique à long terme présentant une forte élasticité de l’emploi, qui s’accompagne d’une transformation structurelle. Le chapitre 6 analyse quatre études de cas de pays combinant croissance économique

récente et création d'emplois ; il en tire, pour les pays africains, des enseignements concernant des politiques de croissance axées sur une forte création d'emplois. Ce chapitre conclut le Rapport.

L'évolution économique mondiale et ses répercussions pour l'Afrique

En 2009, la crise financière mondiale a continué d'avoir des effets négatifs sur l'économie mondiale, mais celle-ci montre un début de stabilisation. L'économie mondiale s'est contractée de 2,2%, le volume des échanges a baissé de 12,4% et les flux d'IED vers l'Afrique ont régressé rapidement. La contraction a été davantage concentrée dans les pays développés - où le PIB a reculé de 3,5% - que dans les pays en développement, où le PIB a progressé de 1,9%. Le ralentissement économique a entraîné une forte progression du chômage, dont le taux a dépassé 10% dans la plupart des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'activité économique devrait reprendre en 2010, mais le redressement sera probablement lent (FMI, 2009a, ONU-DESA, 2010).

La croissance du PIB en Afrique a chuté, passant de 4,5% en 2008 à 1,6% en 2009 et devrait remonter à 4,3% en 2010. On s'attend à ce que le taux de croissance des exportations se redresse pour passer de - 4,9% en 2009 à 4,2% en 2010 ; le compte courant et le solde budgétaire ainsi que les taux d'épargne et d'investissement ont tous baissé. Les taux du chômage sont restés à deux chiffres en 2009 comme les années précédentes et devraient rester élevés en 2010.

La récession mondiale actuelle aura des effets prononcés sur la balance des comptes courants et sur les soldes budgétaires en 2010. Les régions qui affichent des excédents de leurs comptes courants - Japon, Chine, Inde et pays du Conseil de coopération du Golfe - ont enregistré une diminution de ces excédents en 2009 et probablement en 2010. L'Afrique est l'une des régions où le solde du compte courant a été négatif en 2009. Le solde budgétaire s'est détérioré en 2009 dans l'ensemble des pays industrialisés et dans tous les grands pays et régions. Cette détérioration a été essentiellement causée par la baisse des recettes due au ralentissement de la croissance et à l'augmentation des dépenses publiques à mesure que les pays poursuivaient des politiques budgétaires anticycliques d'expansion. Les pays en développement en tant que groupe ont enregistré un solde budgétaire négatif représentant 3 à 5% du PIB. Les soldes budgétaires des pays industrialisés devraient s'améliorer en 2010, mais on s'attend à ce qu'ils restent négatifs, quoique de moindre ampleur.

Les cours des produits de base ont chuté au début de 2009, mais ont rebondi depuis lors et devraient se stabiliser en 2010 puis enregistrer une augmentation modeste

“ Il y a des signes d'un début de stabilisation de l'économie ”

“
Les cours des
produits de
base mondiaux
et l'inflation ont
considérablement
diminué en 2009
”

en 2011. Le rebond de 2009 a été essentiellement causé par la hausse des prix du pétrole, découlant en partie de la demande accrue de la Chine, consécutive à ses mesures de relance et, en partie, de la révision à la hausse de la demande mondiale. Cependant, en raison de la dépréciation du dollar des États-Unis, les cours des produits de base ont été, en 2009, inférieurs en termes réels à ceux de 2008. Outre les prix du pétrole brut, les cours des autres produits (denrées alimentaires et boissons tropicales, produits agricoles et minerais) ont chuté brutalement en 2009.

Du fait de la crise économique mondiale, les taux d'inflation ont baissé partout dans le monde en 2009. Au niveau mondial, le taux est tombé à 1,3% en 2009 et devrait remonter à 2,2% en 2006. Ce sont les pays développés qui ont enregistré les taux les plus faibles en 2009 (0,1% en moyenne) alors que les économies émergentes et les pays en développement ont affiché un taux modéré de 4,3%. En 2010, les taux devraient être de 1,3 et 4,7% respectivement pour les pays développés et les pays en développement.

Le commerce mondial, l'IED, l'aide publique au développement (APD) et les envois de fonds ont été touchés par la récession en 2009 et continueront sans doute à subir les effets de la crise économique en 2010. Le commerce mondial s'est contracté en 2009, comme en témoigne la croissance négative des exportations dans toutes les régions du monde. La croissance des échanges mondiaux devrait reprendre en 2010 au fur et à mesure du redressement de l'économie mondiale. La baisse du commerce mondial s'est accompagnée en 2009 de la diminution des réserves de change un peu partout dans le monde, à l'exception notable de la Chine.

En 2009, les flux d'IED ont reculé de 43%, la baisse ayant concerné pour l'essentiel les flux destinés aux pays en développement, même si l'IED à l'Asie de l'Est et à l'Asie du Sud-Est a enregistré une importante baisse. On s'attend à une augmentation des flux d'IED en 2010, mais il est peu probable qu'elle soit répartie équitablement entre toutes les régions du monde. Les flux d'IED à l'Afrique ont atteint leur niveau maximal de 4,5 milliards de dollars en 2007. En raison de la crise économique mondiale, ils ont diminué de 11% en 2009 et devraient diminuer encore, les pays développés devant continuer à faire face à des difficultés budgétaires et à des préoccupations d'ordre interne. Si l'Afrique attire une proportion relativement minime des flux d'IED dans le monde, ceux-ci s'avèrent cependant plus indispensables à sa croissance économique qu'ils ne le sont ailleurs.

Les envois de fonds constituent une source importante et croissante de flux de ressources étrangères en direction des pays en développement. Après avoir atteint 420,1 milliards de dollars en 2008, ces envois ont baissé de 5,3% en 2009. En 2010, la baisse devrait être lente. La crise économique mondiale a eu partout des effets négatifs sur les taux du chômage et les travailleurs pauvres. Selon l'Organisation internationale du Travail, le chômage mondial est passé de 5,9% en 2008 à environ 6,9%

en 2009 dans le meilleur des cas ou à 7,4% dans le pire des cas. Dans ce dernier cas, les taux de pauvreté des travailleurs passent à 28,2% en 2009 et la proportion des personnes ayant des emplois précaires passe de 49,8% à 52,8% en 2009.

En Afrique, la récession mondiale a sérieusement nui à plusieurs aspects de l'activité économique. Au taux de croissance très faible, s'ajoute la baisse du volume des échanges, des recettes d'exportation, du taux d'investissement, du taux d'épargne, de l'IED et des réserves internationales sans parler du solde négatif du compte courant et des finances publiques dans la plupart des pays africains. En outre, le taux de chômage officiel a augmenté, ainsi que la proportion des travailleurs pauvres et des personnes occupant des emplois précaires.

“ La crise financière mondiale a eu des effets négatifs sur la croissance et l'emploi en Afrique ”

Performances économiques et sociales récentes Afrique

La croissance se ralentit, mais de façon très variable en 2009

En raison de la récession économique mondiale, la croissance économique en Afrique s'est ralentie passant de 4,5% en 2008 à 1,6% en 2009². Malgré la chute des cours mondiaux des produits de base, les exportations de produits primaires vont demeurer le principal moteur de la croissance en Afrique. Les prix du pétrole et d'autres produits de base ont en général chuté au début de 2009, mais ils ont rebondi au second semestre de l'année et sont restés élevés. Les pays exportateurs de pétrole ont ainsi enregistré en 2009 une croissance de 2,5%, contre une moyenne de 0,5% pour les pays non exportateurs de pétrole.

En 2009, la croissance a varié considérablement d'une région ou d'un pays à l'autre. C'est l'Afrique de l'Est qui a enregistré le taux le plus élevé (3,9%), suivie de l'Afrique du Nord (3,5%), de l'Afrique de l'Ouest (2,4%) et de l'Afrique centrale (0,9%), l'Afrique australe ayant un taux de croissance négatif de 1,6%. Sur les 53 pays du continent, seuls sept ont affiché un taux de croissance égal ou supérieur à 5%, tandis que 29 autres ont enregistré un taux inférieur à 3%. Les chiffres correspondants en 2008 étaient respectivement de 25 et 16 pays.

La baisse des prix de l'énergie et des produits énergétiques, partout dans le monde, la faible demande intérieure causée par la récession mondiale et les prix favorables des denrées alimentaires ont contribué, ensemble, à réduire l'inflation en Afrique en

² Toutes les données concernant la croissance et l'inflation proviennent du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, novembre 2009.

“ De nombreux pays africains ont appliqué des politiques budgétaires et monétaires expansionnistes en 2009 ”

2009. Là encore, les situations ont été très variables, les pays exportateurs de pétrole affichant les taux d'inflation les plus faibles et les pays dont la monnaie s'est dépréciée (Ouganda et Zambie, par exemple) affichant des taux plus élevés. Devant l'augmentation des besoins de dépenses et la diminution des recettes causée par le ralentissement de l'activité économique, de nombreux pays africains ont enregistré des déficits budgétaires en 2009 ; cependant, en raison des politiques budgétaires prudentes menées par le passé, beaucoup d'entre eux ont eu assez de marge de manœuvre pour appliquer des politiques anticycliques. S'écartant des pratiques de l'époque où la politique monétaire servait exclusivement à contenir l'inflation, les autorités monétaires des pays africains ont appuyé en 2009 des politiques budgétaires d'expansion menées avec prudence. Les mouvements des taux de change réels ont été mixtes : quelques pays (appliquant un taux de change fixe comme ceux de la Communauté financière africaine (CFA), et ceux dont les taux d'inflation sont élevés) ont connu une appréciation réelle de leur monnaie, alors que les autres pays ont vu leur monnaie se déprécier.

En moyenne, le solde du compte courant a reculé de 3,5% en 2009, même si l'on observe de très grandes variations sur l'ensemble du continent. En tant que groupe, les pays exportateurs de pétrole n'ont enregistré qu'une baisse de 0,7% de leur solde extérieur alors que les pays importateurs de pétrole en tant que groupe ont enregistré une chute de 6,2%. Dans certains pays importateurs de pétrole, l'augmentation de la demande d'exportations de minerais (comme l'or au Ghana, au Mali et Tanzanie) a permis d'améliorer le solde extérieur en 2009. La crise mondiale présente aux pays africains la perspective de soldes extérieurs défavorables à l'avenir, à mesure que la croissance des exportations se ralentira.

Le chômage et les emplois précaires sont restés très élevés en 2009

Comme indiqué plus haut, la crise économique mondiale a exacerbé les taux de chômage déjà élevés et les emplois précaires en Afrique. L'Afrique du Nord est la région la plus touchée pour ce qui est de l'emploi concurrentiel, le taux du chômage y dépassant 10% en 2009. En Afrique subsaharienne, le principal problème est celui de la forte augmentation du chômage dans le secteur informel et des autres formes d'emplois précaires.

Perspectives pour 2010: un redressement lent et variable ainsi qu'une vulnérabilité accrue

On s'attend à un redressement de l'activité économique en Afrique en 2010, la croissance prévue du PIB étant de 4,3% en moyenne. Au niveau régional, les taux de

croissance devraient être de 4,2% pour l'Afrique du Nord, 5,1% pour les pays subsahariens exportateurs de pétrole et 4,9% pour les pays non exportateurs de pétrole. De toute évidence, si les cours des produits de base poursuivent leur redressement et restent élevés en 2010, les pays exportateurs de pétrole enregistreront sans doute une croissance plus rapide que celle des pays non exportateurs de pétrole. Toutefois, la croissance économique attendue n'atteint pas le taux de 7% nécessaire pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle ne devrait pas non plus s'accompagner d'une forte création d'emplois si l'on fonde les prévisions sur les tendances passées. Cela signifie une augmentation probable en 2010 du chômage, de l'emploi précaire et de la pauvreté des travailleurs.

“
La main-d'œuvre
en Afrique est de
plus en plus formée,
jeune et novatrice
”

L'augmentation attendue de la croissance économique sera favorisée par des facteurs aussi bien internes qu'externes, notamment la hausse de la demande et des prix des exportations africaines, l'accroissement des afflux de capitaux privés, l'augmentation des flux d'APD et des envois de fonds, ainsi que la poursuite des mesures de relance budgétaire et monétaire dans beaucoup de pays africains. On s'attend également à ce que les pays africains maintiennent un environnement macroéconomique stable, améliorent la gestion économique et assurent la stabilité politique. Il s'agit-là des mêmes facteurs de croissance qui, par le passé, ont rendu l'activité économique en Afrique vulnérable à l'instabilité des marchés mondiaux des produits de base.

Sur le plan positif, l'Afrique dispose d'une main-d'œuvre importante et croissante, de plus en plus formée, jeune et novatrice et de capacités sous-utilisées qui peuvent contribuer à augmenter la production. Ce sous-emploi des ressources intérieures signifie que les gouvernements africains peuvent poursuivre, en prenant les précautions nécessaires, des politiques de nature à mettre les ressources en question au travail sans déclencher l'inflation. Ces politiques peuvent également jeter les bases d'une transformation structurelle et d'une croissance économique à long terme et durable, contribuant fortement à créer des emplois et à réduire la pauvreté. Les perspectives de croissance à long terme de l'Afrique ainsi que son aptitude à maintenir la création d'emplois à un niveau élevé et à assurer un développement social généralisé dépendront de la réussite de sa transformation économique (CA et CUA, 2007). Les politiques et les réformes institutionnelles à formuler et à appliquer devront tenir compte de cet objectif.

Tendances du développement social en Afrique

“ L’Afrique a enregistré des progrès remarquables sur le plan de la scolarisation primaire ”

Accroissement rapide de la population accompagnée d’une pauvreté accrue

De 2008 à 2009, l’Afrique a vu sa population s’accroître de 2,3% et atteindre environ 1 milliard d’habitants, dont 70% n’ont pas plus de 30 ans, ce qui en fait l’un des continents les plus jeunes au monde. Cette population lui fournit un important réservoir de main-d’œuvre pouvant contribuer à une croissance économique rapide. L’accroissement rapide de la population et l’exode rural accéléré sont à l’origine de nombreux problèmes comme l’insuffisance des services d’assainissement, des services sociaux, du logement et de l’emploi (voir ci-dessous).

Il est difficile d’obtenir des données précises sur la pauvreté en Afrique, mais il est avéré que les taux de pauvreté sont élevés et en hausse. L’Organisation des Nations Unies (ONU, 2009), estime que la proportion des personnes vivant dans la pauvreté extrême (avec moins de 1,25 dollar par jour) en Afrique subsaharienne a augmenté, passant de 51% en 1990 à 58% en 2005. Pour l’Afrique du Nord, la proportion est passée de 3 à 4% au cours de la même période. Les données ne sont pas ventilées par sexe, mais il est généralement admis que les femmes et les enfants sont plus souvent pauvres que les hommes. La crise économique actuelle devrait exacerber l’incidence et la sévérité de la pauvreté en Afrique et, encore une fois, les femmes et les enfants en seront probablement les principales victimes.

La formation du capital humain est, au mieux, mitigée

Il est généralement admis qu’une main-d’œuvre formée et en bonne santé est indispensable pour assurer une croissance économique rapide. L’Afrique fait des progrès considérables dans ce sens. Le taux net de scolarisation dans le primaire est passé de 71 à 74% entre 2006 et 2007 en Afrique subsaharienne et de 91 à 96% en Afrique du Nord. Au rythme actuel, l’Afrique pourrait atteindre un taux de scolarisation de 100% d’ici à 2015. Cependant, la qualité de l’éducation primaire et les taux d’achèvement de ce cycle, en particulier chez les femmes, laissent beaucoup à désirer. En outre, les taux bruts de scolarisation dans l’enseignement secondaire et tertiaire sont très faibles par rapport à ceux d’autres régions du monde et les diplômés sont moins bien formés dans les compétences requises. Même si les taux d’alphabétisation se sont améliorés, les systèmes éducatifs africains doivent cependant relever le défi de former des diplômés ayant les compétences nécessaires pour développer les économies africaines.

L'espérance de vie en Afrique était d'environ 55 ans pour les hommes et 57 ans pour les femmes en 2009, même si elle varie considérablement d'un pays à l'autre. Elle est de plus de 70 ans dans des pays comme Maurice, le Maroc et la Tunisie, mais d'environ 46 ans dans des pays comme le Lesotho, la Zambie et le Zimbabwe, en raison essentiellement de la pandémie de VIH/sida. À la suite d'interventions ciblées, les taux de prévalence du VIH se sont stabilisés et les personnes vivant avec le sida ont une plus grande longévité. Cependant, la prévalence d'autres maladies comme la tuberculose et le paludisme montre une tendance à la hausse. Mais on peut se féliciter de la quasi disparition du paludisme et du fait que la prévalence de la tuberculose a baissé, passant de 65 pour 100 000 en 1990 à 44 pour 100 000 en 2007 en Afrique du Nord.

“
Malgré l'attention
croissante dont
elle fait l'objet, la
violence contre les
femmes demeure
élevée
”

En Afrique subsaharienne, le taux de mortalité des moins de cinq ans a baissé, passant de 160 pour 1 000 en 2006 à 145 pour 1 000 en 2007. Cependant, ce taux demeure inacceptable. En Afrique du Nord, il a chuté, passant de 83 pour 1 000 en 1990 à 35 pour 1 000 en 2007. La mortalité maternelle en revanche est extrêmement élevée : elle est passée de 920 pour 10 000 en 1990 à 900 pour 10 000 en 2005. Environ 80% de ces décès sont évitables. Sur un plan positif, la proportion des personnes ayant accès à l'eau potable est passée à 60% en 2006. L'essentiel de cette amélioration concerne les zones urbaines, alors que la majorité de la population vit dans les zones rurales. Le défi à relever consiste donc à fournir aux populations des zones rurales un accès à l'eau potable. La mise en valeur des ressources humaines est indispensable pour améliorer la productivité du travail, l'emploi et la croissance économique.

L'égalité entre les sexes s'améliore, mais très lentement

En 2009, le nombre des femmes siégeant au parlement s'est amélioré dans 12 pays africains: la parité a été réalisée au Rwanda (56,3%) alors qu'en Afrique du Sud, en Angola, au Burundi, au Mozambique, en Ouganda et en Tanzanie, le taux de représentation des femmes est passé à 30%. La même année, le nombre de femmes ministres dans les pays africains était faible. Par ailleurs, la violence à l'égard des femmes reste importante, même si elle semble retenir de plus en plus d'attention. Les taux de scolarisation des filles dans l'enseignement primaire et secondaire ont augmenté en 2009, mais l'égalité entre les sexes n'a pas été réalisée.

Le chômage et l'emploi précaire sont trop élevés et en hausse

Les taux du chômage ont été élevés même pendant les périodes de croissance économique rapide. La crise économique actuelle exacerbe le problème du chômage.

“ *Le commerce global de l’Afrique reste concentré sur un petit nombre de produits de base et de destinations* ”

En 2008, le taux de chômage officiel était de 7,6% en Afrique subsaharienne et de 10,1% en Afrique du Nord. Il est relativement faible en Afrique subsaharienne, mais environ 77% de la main-d’œuvre totale occupent des emplois précaires et le pourcentage devrait augmenter avec la récession, un nombre croissant de personnes ne pouvant trouver d’emploi dans le secteur formel. Les personnes occupant des emplois précaires risquent également de tomber dans la catégorie des travailleurs pauvres. Pour réduire la pauvreté, les pays africains devront donc redoubler d’efforts afin de créer des emplois en faveur des personnes occupant des emplois précaires.

Les effets du chômage résultant de la crise économique et financière mondiale sont ressentis par tous les groupes, mais en Afrique les pauvres en sont les principales victimes, en l’absence de filets de protection sociale. Il faudrait, en conséquence, dans les stratégies de croissance et d’emploi à long terme, accorder une attention particulière aux groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les pauvres des zones rurales. À court terme, les pays devraient poursuivre des politiques anticycliques permettant de créer des emplois en faveur des groupes vulnérables. Bien entendu, les interventions nécessaires seront adaptées à la situation de chaque pays, au niveau des revenus mais également à la structure du chômage. À long terme cependant, les pays africains devront poursuivre des stratégies de croissance qui présentent une forte élasticité de l’emploi.

Quelques défis de développement actuels et nouveaux pour l’Afrique en 2009

En 2009, l’Afrique s’est heurtée à plusieurs questions et défis de développement, les grandes préoccupations étant : sa marginalisation constante des affaires internationales et mondiales, son aptitude à mobiliser des ressources (intérieures et extérieures) pour financer le développement, les questions liées au changement climatique mondial et son aptitude à créer des emplois bien rémunérés pour une main-d’œuvre croissante.

Évolution du commerce international en 2009

L’Afrique a joué un rôle marginal dans le commerce mondial en 2009, sa part du commerce mondial de marchandises étant d’environ 3,4% et sa part du commerce des services étant négligeable. Les produits de base constituent ses principales exportations, destinées essentiellement aux pays industrialisés, même si l’Asie du Sud-Est et le Brésil commencent à devenir également des destinations importantes. La dépendance à l’égard d’une gamme restreinte de produits de base ainsi que la faible diversité des marchés d’exportation rendent les recettes d’exportation africaines

extrêmement vulnérables à l'instabilité de ces marchés. Le commerce intra-africain reste minime et représente moins de 10% de l'ensemble des échanges enregistrés en 2009.

Il n'y a pas eu de progrès importants dans les négociations commerciales mondiales en 2009, mais les pays africains ont marqué leur intérêt pour les dispositions concernant l'accès aux marchés des produits agricoles et non agricoles dans le cadre du Cycle de négociations de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il n'y a pas eu de négociations en 2009, mais il semble que l'année a été mise à profit pour mobiliser la volonté politique et préparer le terrain pour que les négociations reprennent en 2010. La mise au point d'une nouvelle architecture internationale de la gouvernance, représentée par le forum du G-20 ainsi que la restructuration du processus des négociations en 2009, ont été les principales dynamiques d'économie politique susceptibles d'avoir des conséquences pour l'Afrique.

Il n'y a pas eu, en 2009, de changements majeurs dans les négociations sur les accords de partenariat économique (APE). Cependant, les ministres africains du commerce ont approuvé un modèle d'APE établi par la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Les pays qui ont signé les accords intérimaires se sont essentiellement concentrés sur l'accès aux marchés de l'Union européenne. Dans certains des groupements, on avait prévu la conclusion et la signature d'APE complets avant la fin de 2008. Mais en raison de plusieurs questions en suspens telles que les processus de l'intégration régionale africaine et d'autres questions liées au commerce préoccupant les pays africains, il a été difficile de conclure les négociations. Une question particulièrement préoccupante est de savoir ce qu'un APE complet apporterait aux groupements régionaux existants, à leurs relations ainsi qu'au commerce intra-africain de manière générale. Dans le *Rapport économique sur l'Afrique 2010*, il est par conséquent demandé aux pays africains de continuer à négocier des APE régionaux complets dans le cadre d'une stratégie plus coordonnée au niveau continental, en privilégiant la dimension globale du développement et en liant les négociations sur les APE aux négociations commerciales mondiales.

Selon le deuxième examen mondial de l'Initiative « Aide pour le commerce », des progrès ont été accomplis. En 2007, les engagements pris en faveur de l'Afrique ont augmenté de 62% et sont passés à 8,3 milliards de dollars. L'essentiel de ses engagements est allé à l'infrastructure économique (60%) et à la capacité de production (36%). L'examen a montré les domaines où mettre l'accent à l'avenir, notamment le respect des engagements, l'appropriation accrue par les Africains des projets menés au titre de l'initiative et une exécution améliorée et plus efficace des projets.

“ Les sources intérieures et extérieures de financement du développement se sont réduites en 2009 en raison de la crise ”

Le financement du développement dans le contexte de la crise économique mondiale

“
Le développement à long terme de l’Afrique passe par une plus forte dépendance à l’égard de sources intérieures de financement”

L’Afrique continue de se heurter aux problèmes de financement du développement, la crise économique mondiale ayant réduit en 2009 les ressources tant internes qu’externes. En termes de mobilisation des ressources intérieures, le ratio de l’épargne intérieure brute au PIB a chuté, passant de 25% en 2008 à 19,3% en 2009, tandis que le ratio des recettes fiscales au PIB a reculé de 21% en Afrique subsaharienne et de 10% en Afrique du Nord. Les pays africains ont tenté d’accroître les recettes publiques en améliorant l’administration fiscale et douanière. Ils devraient poursuivre et renforcer ces efforts. Les recettes commerciales, qui ont constitué la principale source de financement du développement, ont reculé en 2009. Dans certains pays, les recettes d’exportation et les importations ont chuté d’environ 25%. On peut attribuer le recul des recettes d’exportation à la crise économique mondiale qui a diminué la demande de produits de base, entraînant ainsi l’effondrement des prix de ces produits.

Les flux de capitaux privés ont atteint 87 milliards de dollars en 2008, mais la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime qu’ils ont baissé de 67% en 2009, en raison de la réduction de l’IED dans le secteur de l’extraction minière, causée par l’effondrement des cours mondiaux des produits de base. Les données disponibles montrent que les envois de fonds à destination de l’Afrique ont baissé de 7% en 2009 (9,2% en Afrique du Nord et 3,3% en Afrique subsaharienne) en raison du ralentissement de l’activité économique et de l’augmentation du chômage dans les pays à revenu élevé. Les flux d’APD ont été une importante source de financement du développement, en particulier dans les domaines de l’infrastructure, de l’éducation et de la santé. En 2008, les flux ont augmenté de 12,5% par rapport à 2007. Même si les données sur l’APD à destination de l’Afrique ne sont pas encore disponibles, les estimations montrent que les pays membres du Comité d’aide au développement de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) réduiront l’APD à l’ensemble des pays en développement de 22 milliards de dollars en 2009, ce qui laisse entendre que l’aide à l’Afrique diminuera également. On espérait cependant voir l’aide à l’Afrique des pays non membres du Comité augmenter en 2009.

Plusieurs pays africains ont continué de bénéficier en 2009 de l’annulation de la dette dans le cadre de l’Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Cependant, la crise économique a entraîné l’accroissement de la dette des pays africains, le rapport moyen dette-PIB passant de 22,4% en 2008 à 25,4% en 2009. Le ratio service de la dette/exportations a également augmenté, passant de 15,9% en 2008 à 16,2% en 2009. Si l’augmentation du ratio de la dette devient une tendance, l’Afrique risque de retrouver les niveaux d’endettement insoutenable qu’elle connaissait

avant le lancement de l'Initiative. La crise financière mondiale a accentué la faiblesse de l'Afrique par rapport à l'architecture financière mondiale, où elle n'est pas partie à la plupart des prises de décisions concernant les règles régissant les flux financiers au niveau mondial.

Les crises financière et économique mondiales montrent également que les pays africains doivent poursuivre des politiques consistant à utiliser les ressources intérieures comme principale source de financement du développement, car la politique actuelle de recours aux financements extérieurs rend le développement tributaire de forces incontrôlables. Les pays africains devraient par conséquent accorder beaucoup d'attention au renforcement de la mobilisation des ressources intérieures en menant des réformes novatrices et appropriées du marché financier et du marché des capitaux, en particulier des politiques visant à étendre le système bancaire aux personnes qui en étaient exclues jusque-là.

L'atténuation du changement climatique est nécessaire mais coûteuse

Les données scientifiques montrent amplement que le changement climatique est une réalité qui aura sur l'Afrique d'importantes répercussions sociales, écologiques et économiques négatives. On s'attend à ce que la production agricole baisse de 50%, entraînant une sous-alimentation sévère. Les problèmes de santé et les conflits se multiplieront à mesure que les populations se disputeront des ressources en diminution. On ne saurait donc trop souligner la nécessité pour l'Afrique d'élaborer des stratégies d'adaptation et d'atténuation. Mais les coûts de l'adaptation et de l'atténuation sont extrêmement élevés et hors de portée des pays africains. On estime que pour l'adaptation, ils pourraient se situer entre 5 et 10% du PIB du continent. Il est donc important que la communauté internationale contribue à financer le coût d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets de ces changements en Afrique.

L'Afrique sera le continent le plus touché par le changement climatique (alors que c'est elle qui y contribue le moins) et qui aura le moins de moyens à consacrer aux mesures d'atténuation et d'adaptation. La communauté internationale, dans son ensemble, et l'Afrique, en particulier, disposent de ressources limitées à cette fin. En effet, jusqu'ici moins de 15% des ressources promises pour atténuer les effets du changement climatique, ont été déboursés. L'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation des effets de ces changements sont coûteuses, mais, loin d'avoir des conséquences négatives sur le développement, les mesures nécessaires pourraient créer des emplois - des emplois verts - en faveur de la main-d'œuvre croissante du continent. En fait, dans la perspective du changement climatique mondial, il faudrait transformer radicalement les économies actuelles utilisant le carbone pour en

“ La Conférence de Copenhague de 2009 a permis aux pays africains d'élaborer un cadre et des procédures pour faire face au changement climatique ”

faire des économies vertes. Compte tenu de son faible niveau de développement dans l'économie actuelle, l'Afrique aura un avantage dans la création d'une économie verte, puisque les changements seront moins coûteux que dans d'autres secteurs ancrés dans l'économie utilisant le carbone.

“ Le chômage élevé en Afrique s'explique par les sources de l'offre et de la demande ”

L'Afrique a participé activement à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques organisée à Copenhague en 2009. Des accords n'ont pas été adoptés à cette occasion, mais les préparatifs de la Conférence ont permis à l'Afrique d'élaborer un cadre et des procédures pour faire face aux changements climatiques. À titre d'exemple, le Programme d'information climatique pour le développement en Afrique, (Clim-Dev Afrique) conjointement organisé par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique, montre l'importance que l'Afrique accorde à la question du changement climatique. En plus de ce projet, un programme africain sur le changement climatique est en cours d'élaboration sous les auspices de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement.

Le chômage élevé empêche la réduction de la pauvreté

Pour la plupart des gens, un emploi rémunéré est la seule façon de sortir de la pauvreté. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes et autres groupes défavorisés. Malheureusement, les taux de chômage et de sous-emploi en Afrique sont élevés et continuent de croître, même en période de croissance économique rapide, bouchant ainsi cette voie de sortie de la pauvreté. Les taux de chômage restent à deux chiffres en Afrique du Nord. En Afrique subsaharienne, le taux officiel était d'un seul chiffre ; cependant, plus de 75% de la main-d'œuvre occupaient des emplois précaires dans le secteur informel à faible productivité. Plusieurs raisons expliquent ces taux élevés, mais il est évident que les économies africaines n'ont pas été en mesure de créer suffisamment d'emplois pour leur main-d'œuvre croissante, parce que la croissance économique a essentiellement reposé sur des secteurs capitalistiques.

La progression du chômage déjà élevé empêche de réduire les taux de pauvreté et diminue le rythme de la croissance économique puisque d'importantes ressources ne sont pas exploitées. En outre, cette situation décourage l'investissement dans le capital humain et entraîne des pertes de compétences. La stabilité sociale est une autre raison importante pour laquelle l'Afrique doit s'inquiéter des taux de chômage élevés, en particulier chez les jeunes, qui, frustrés par le chômage persistant et l'absence de débouchés peuvent être attirés par un révolutionnaire social charismatique et opportuniste qui accuse la structure de la société de tous les maux. C'est une raison de plus pour que les pays africains accordent une attention particulière aux problèmes du chômage.

Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage

En dépit d'une croissance relativement forte du PIB au cours de la décennie écoulée, le chômage reste élevé et continue de progresser. Le problème est général : dans trois des quatre pays considérés, la croissance économique s'est accompagnée d'une montée du chômage, alors que dans le quatrième pays il y a eu une augmentation spectaculaire de l'emploi dans le secteur informel. La progression du chômage déjà élevé empêche une réduction rapide de la pauvreté. Le chômage élevé non seulement empêche de progresser vers la réduction de la pauvreté mais également tend à diminuer la formation du capital humain, à accentuer les inégalités de revenus et à provoquer des troubles sociaux graves dans les sociétés africaines. Il est donc urgent de créer des emplois pour la population active de plus en plus nombreuse, en particulier chez les jeunes et les groupes vulnérables. La bonne nouvelle, c'est que la main-d'œuvre africaine est de plus en plus formée et en bonne santé et devrait donc être plus productive.

La montée du taux de chômage déjà élevé sur le continent s'explique aussi bien par l'offre que par la demande. En ce qui concerne l'offre, la main-d'œuvre augmente rapidement en raison de la forte croissance démographique et d'une plus grande participation, des femmes en particulier, au monde du travail. La demande de main-d'œuvre, en revanche, n'a pas augmenté assez vite pour deux raisons. Premièrement, la croissance économique n'a pas été assez forte. Même si elle a été rapide par rapport aux chiffres de la décennie écoulée, le taux de 6,1% enregistré en 2007 reste inférieur au taux de 7% nécessaire pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Deuxièmement, l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance de la production a été très faible, essentiellement parce que les secteurs moteurs de la croissance au cours de la décennie écoulée ont été les enclaves capitalistiques. Le problème du niveau élevé du chômage et du sous-emploi a été exacerbé par la crise économique actuelle.

Le *Rapport économique sur l'Afrique 2010* affirme que la crise économique mondiale offre aux pays africains une occasion unique de poursuivre des politiques qui permettront non seulement de remédier aux effets de la récession mais également de jeter les bases d'une transformation structurelle et d'une croissance rapide et durable fondées sur des économies diversifiées et, chose plus importante, de développer des secteurs importants à forte intensité de main-d'œuvre afin de créer des emplois en faveur d'une population active en augmentation rapide. Ces objectifs peuvent être atteints grâce à un investissement approprié dans l'infrastructure et le capital humain, à des efforts accrus et novateurs pour mobiliser les ressources intérieures, à des réformes du marché des facteurs, à des incitations en faveur de l'emploi dans le

“ La transformation économique est essentielle pour une croissance forte et durable à forte intensité d'emplois en Afrique ”

secteur privé et à des efforts visant à accroître la productivité et les revenus dans le secteur informel.

“
Des réformes
du marché des
facteurs et une plus
grande productivité
sont essentielles
à une croissance
génératrice
d'emplois
”

Les principaux moteurs de la croissance économique africaine au cours des deux dernières décennies ont été une accumulation accrue, en particulier dans l'infrastructure, le capital humain et dans une certaine mesure la stabilité des environnements macroéconomiques et politiques, ainsi qu'une meilleure gestion économique. Cette accumulation a été essentiellement financée par l'accroissement des recettes d'exportation résultant de la hausse des prix des produits de base, l'accroissement des flux d'IED en faveur de l'exploitation des ressources naturelles et l'augmentation de l'APD et des envois de fonds. Les moteurs de la croissance économique ont généralement été les secteurs des petites industries extractives, qui sont soumis à une instabilité extrême causée par les fluctuations du marché mondial des produits de base et qui présentent une faible élasticité de l'emploi. En raison de la crise économique mondiale, ces flux ont reculé, entraînant un ralentissement de la croissance économique et une montée du chômage.

Pour une croissance rapide de l'emploi, il faudrait des taux de croissance économique rapides, supérieurs à ceux qui ont été enregistrés au cours de la décennie écoulée, ainsi qu'une réorientation structurelle des moteurs de la croissance, abandonnant les secteurs qui ne sont pas à forte intensité de main-d'œuvre au profit de secteurs importants et croissants à forte intensité de main-d'œuvre. À cet égard, l'industrie, la manufacture et les services à forte intensité de main-d'œuvre, en particulier les exportations de services, sont des secteurs à explorer et à développer. Cette transformation structurelle permettra non seulement de réduire les périodes d'alternance de forte expansion et de récession liées à l'instabilité des cours internationaux des produits de base qui ont marqué les résultats économiques de l'Afrique, mais permettra également aux pays africains de poursuivre des politiques économiques efficaces que ne soient pas dictées par ce qui se passe ailleurs. En outre, la politique d'emploi devrait accorder une attention particulière à l'accroissement de la productivité et du revenu dans le secteur informel en raison de son importance et de sa contribution à l'emploi.

Les pays africains peuvent poursuivre plusieurs politiques à court et moyen terme pour parvenir à la transformation structurelle nécessaire pour assurer une croissance forte et une plus grande création d'emplois. Ces politiques devraient être fondées sur un cadre global de planification du développement qui donne corps à des stratégies macroéconomiques et sectorielles bien conçues et bien appliquées. À court terme, les pays africains peuvent mener des politiques monétaires et budgétaires anticycliques expansionnistes mettant l'accent sur l'accroissement de l'investissement dans les domaines de l'infrastructure et de la formation du capital humain. Cependant, cet investissement devrait se concentrer sur des activités à forte intensité de main-d'œuvre et l'emploi, quant à lui, devrait viser les groupes vulnérables. Compte tenu

du sous-emploi des ressources et des politiques budgétaires prudentes menées par le passé, plusieurs pays africains disposent de la marge de manœuvre permettant d'engager des politiques d'expansion sans entraîner une déstabilisation de l'environnement économique. En plus des dépenses budgétaires effectuées dans ces domaines, les pays africains pourraient utiliser la prestation de services sociaux tels que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, pour créer des emplois à court terme.

Les politiques à long terme porteront sur la transformation structurelle, qui peut être réalisée de plusieurs manières. L'une d'elles consiste à investir les rentes des exportations de produits de base dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et pauvres en ressources, afin d'accroître la production et d'augmenter la productivité dans ces secteurs ; une autre consiste à mettre des ressources (financières par exemple) à la disposition de secteurs prioritaires, à des taux raisonnables ou de manière accélérée ; une autre encore est de mener une action vigoureuse pour attirer l'IED dans les secteurs d'extraction pauvres en ressources, en particulier dans les domaines des exportations de services, de l'agro-industrie et des industries « vertes », comme l'énergie renouvelable, où l'Afrique pourrait disposer d'un avantage comparatif ; une autre encore consiste à créer un environnement permettant au secteur privé d'investir et de créer des emplois. En outre, la création d'emplois en Afrique pourrait dépendre de la taille des marchés. Compte tenu de l'étroitesse des économies africaines prises individuellement, la rapidité de la croissance et de la création d'emplois dépendront du degré d'accès des pays aux marchés internationaux. Sans attendre la conclusion du Cycle de Doha sur les négociations commerciales mondiales, le commerce intra-africain offre des débouchés permettant aux pays pris individuellement, d'élargir leur marché et de tirer profit des économies d'échelle et de gamme.

Les politiques à long terme visant à créer des emplois concernent également les réformes du marché du travail dans les pays africains. La transformation structurelle implique la destruction d'emplois anciens et la création d'emplois nouveaux. Cela n'est possible que si le marché du travail est suffisamment souple pour permettre aux employeurs de se séparer de travailleurs dont les compétences ne sont plus nécessaires et de recruter ceux dont les compétences leur sont indispensables, et pour que les salaires puissent refléter la rareté des compétences au lieu d'être fixés sans en tenir compte. En fait, les réformes du marché des facteurs généraux visant à supprimer les distorsions qui favorisent les techniques de production capitalistes aux dépens des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre sont nécessaires dans les pays africains pour encourager l'utilisation de technologies à forte intensité de main-d'œuvre. L'une des raisons avancées pour expliquer le ralentissement de la croissance économique en Afrique est l'absence de main-d'œuvre qualifiée ; pourtant, de plus en plus de diplômés universitaires sont au chômage, ce qui semble indiquer une inadéquation des compétences produites par les systèmes éducatifs africains et des besoins des entreprises. La politique d'emploi à long terme devrait résoudre ce

“
L'argument selon lequel l'Afrique est trop pauvre pour financer son propre développement devient lassant
”

problème en instituant les réformes pédagogiques et des programmes d'enseignement nécessaires.

“
Afin de réduire
la pauvreté, la
croissance axée
sur l'emploi devrait
cibler les groupes
vulnérables
”

Compte tenu du chômage trop important et persistant que connaissent les groupes vulnérables, il faudrait des politiques spéciales axées sur ces groupes pour y réduire leur chômage. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer le niveau élevé du chômage au sein de ces groupes, entre autres, l'absence de compétences et d'expérience professionnelles, le déséquilibre géographique et la discrimination sur le marché du travail. Des programmes de formation professionnelle et d'emplois ciblant ces groupes, ainsi que des efforts de décentralisation tendant à rapprocher l'emploi grâce à l'industrialisation rurale, pourraient s'avérer nécessaires. Enfin, le cas échéant, des programmes d'action avantageant ces groupes en matière d'emploi, pourraient être mis en place.

L'un des facteurs qui expliquent le ralentissement de la croissance en Afrique est la lenteur ou l'absence de croissance de la productivité globale des facteurs. Pour accélérer les taux de croissance des revenus, il faudra s'efforcer d'accroître la croissance de la productivité globale des facteurs en Afrique. Les pays africains peuvent y parvenir en adoptant un certain nombre de mesures comme le transfert de technologie par l'intermédiaire de l'IED non lié aux ressources, un engagement ferme et crédible en faveur de la recherche-développement en Afrique, la création d'infrastructures meilleures et plus efficaces et l'amélioration constante de la gestion économique combinée à la stabilité macro-économique et politique. Enfin, il ne saurait y avoir accroissement de l'emploi si les pays africains ne s'engagent pas à créer des emplois. La création d'emplois devrait donc être partie intégrante des programmes de développement du continent : il faudrait en partie évaluer les programmes, les projets et les politiques en fonction des possibilités de création d'emplois qu'ils offrent. L'élaboration et l'application effectives de stratégies de croissance créatrices d'emplois, supposent des données précises et actualisées sur l'emploi que les pays africains devront réunir et analyser régulièrement.

Les pays africains présentent des caractéristiques communes, mais également une certaine hétérogénéité. Cela signifie que les orientations préconisées ne s'appliqueront pas à tous les pays. À titre d'exemple, si le chômage déclaré est sans doute le principal problème dans les pays d'Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest, il s'agit plutôt du sous-emploi ou des emplois précaires. Cela signifie que les mesures nécessaires pourront varier selon les pays, les régions ou les niveaux de revenu.

La crise économique mondiale démontre que l'Afrique est vulnérable face aux vicissitudes de l'économie mondiale. Elle démontre également que l'Afrique ne peut pas durablement compter sur les sources extérieures pour financer son développement. Il est donc nécessaire que les pays africains redoublent d'efforts pour mobiliser des ressources intérieures à cet effet. En dernière analyse, le développement de l'Afrique

relève de la responsabilité des Africains, l'argument selon lequel l'Afrique est un continent pauvre qui ne peut financer son propre développement, devient lassant. Si l'Afrique peut augmenter son taux d'épargne jusqu'au niveau de ceux des pays d'Asie de l'Est, elle disposera de ressources suffisantes pour financer son développement. Des méthodes novatrices et efficaces permettant d'accroître le taux d'épargne, de renforcer l'efficacité du recouvrement des taxes et d'élargir l'assiette fiscale, devraient donc constituer une priorité.

Conclusion

La crise économique mondiale a eu, en 2009, des effets négatifs sur les économies africaines : la croissance a chuté à 1,6%, le volume et les recettes d'exportations ont baissé suite au recul des cours mondiaux des produits de base et les soldes budgétaires et extérieurs se sont dégradés. Cette évolution a réduit les capacités africaines de financement de l'accumulation et de prestation des services sociaux nécessaires. Les données concernant l'année 2009 ne sont pas encore disponibles, mais elles devraient montrer que la crise a accentué le chômage et le sous-emploi dans les pays africains, exacerbant un chômage déjà élevé.

Comme on s'attend à une stabilisation à moyen terme des marchés mondiaux des produits de base, les perspectives à cet horizon pour l'Afrique sont légèrement meilleures qu'en 2009, en supposant la stabilité macro-économique politique ainsi que l'amélioration constante de la gestion économique. Les économies africaines devraient enregistrer une croissance de 4,3% en 2010. Cependant, cela ne suffira pas pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et le chômage continuera certainement d'augmenter en 2010. Le défi à court et moyen terme que les pays africains doivent relever est de trouver les moyens de résoudre les trois problèmes que sont : une croissance lente, un chômage élevé et en progression et une pauvreté en augmentation dans un contexte de crise économique mondiale. Le *Rapport économique sur l'Afrique 2010* affirme que si la crise mondiale pose aux pays africains un grand défi de développement, elle leur offre également une occasion unique de poursuivre des politiques qui leur permettront non seulement de sortir de la récession mais également de jeter les bases d'une transformation économique porteuse de croissance viable à long terme, qui crée des emplois et réduit rapidement la pauvreté.

À court terme, les pays africains devraient poursuivre des politiques budgétaires et monétaires anticycliques expansionnistes pour financer l'investissement dans les domaines de l'infrastructure, de l'éducation et des soins de santé pour sortir de la crise économique. Une part importante des projets considérés dans ce contexte

devrait privilégier les activités à forte intensité de main-d'œuvre comme les projets de construction de routes ou relatifs à l'eau. Certes, ces politiques d'expansion peuvent entraîner des déficits budgétaires, mais beaucoup de pays africains disposent de la marge de manœuvre leur permettant de poursuivre ces politiques, en raison des politiques budgétaires prudentes qu'ils ont appliquées par le passé ; ils peuvent donc se permettre des déficits budgétaires modérés, sans pour autant faire renaître l'instabilité macroéconomique des décennies passées.

Les stratégies à long terme comportent sur un investissement de nature à transformer la structure des économies africaines pour leur faire abandonner l'exploitation des ressources naturelles à faible création d'emplois au profit de la manufacture, de la grande industrie et de la prestation de services à forte intensité de main-d'œuvre et hautement créatrice d'emplois. Outre le changement de structure de l'investissement et de la production, il faudra, non seulement une augmentation de la quantité du capital humain, mais également une modification du type de capital humain à mettre en valeur. Les marchés des facteurs devront être réformés pour encourager l'utilisation de techniques de production à forte intensité de main-d'œuvre, par opposition aux politiques actuelles favorisant les techniques capitalistiques. Il est nécessaire d'accorder une attention particulière aux groupes vulnérables, comme les femmes et les jeunes, en opérant des interventions spéciales axées sur l'emploi.

Par ailleurs, les pays africains devaient s'intéresser aux politiques qui augmentent la croissance de la productivité globale des facteurs. Ces politiques peuvent inclure l'amélioration de la gestion économique et politique ainsi que la stabilité politique, le transfert de technologie et l'investissement dans la recherche-développement. Enfin, l'Afrique ne peut continuer à compter sur la communauté internationale pour financer son programme de développement. Il est donc important que les pays africains redoublent d'efforts pour accroître la mobilisation des ressources intérieures pour financer leur développement en appliquant des programmes novateurs. Augmenter le taux d'épargne jusqu'au niveau atteint par les pays d'Asie de l'Est permettra de générer des recettes importantes pour financer le développement en Afrique. Financer le développement à partir des ressources intérieures permettra non seulement de réduire l'instabilité inhérente au développement de l'Afrique, mais rendra également les Africains « maîtres de leur destinée ».

Bibliographie

CEA et CUA, 2007. Rapport économique sur l'Afrique : Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification. Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba (Éthiopie).

CEA, 2005. Rapport économique sur l'Afrique 2005 : Relever le défi du chômage et de la pauvreté en Afrique, Addis-Abeba (Éthiopie).

Commission de l'Union africaine, 2009. *Rapport du Président de la Commission de l'Union africaine sur Ouagadougou +5 sur l'emploi et la réduction de la pauvreté (2004 - 2000)*, septième session ordinaire de la Commission du travail et des affaires sociales de l'UA, 28 septembre - 2 octobre 2009, Addis-Abeba (Éthiopie).

FMI, 2009. Perspectives économiques mondiales, octobre, Washington.

ONU, 2009. Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, 2009. Nations Unies, New York.

ONU-DESA, 2010. Situation et perspectives de l'économie mondiale : perspectives mondiales. New York.



L'évolution de l'économie mondiale et ses répercussions pour l'Afrique¹

Le fait le plus important qui a caractérisé l'économie mondiale en 2009, c'est qu'elle a commencé à sortir d'une récession d'une ampleur jamais connue durant la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale, les signes positifs d'une reprise mondiale se manifestant depuis la seconde moitié de l'année. Le consensus alarmant selon lequel le monde allait inévitablement s'engouffrer dans un abîme pareil à celui des années 30 n'est plus de mise. Les marchés de capitaux se sont redressés aussi bien dans les pays développés que dans ceux en développement, mais à des degrés divers. Le commerce international et la production industrielle mondiale ont amorcé un redressement remarquable, des pays de plus en plus nombreux enregistrant une croissance trimestrielle positive de leur produit intérieur brut (PIB). Cette reprise économique est due en grande partie aux effets des mesures de relance massive prises dans le monde depuis la fin de 2008.

“ L'économie mondiale a commencé à sortir de la récession mais la reprise est lente ”

Cependant, et malgré ces signes positifs, on prévoit que la reprise va être lente. Le redressement des prix de l'immobilier et des valeurs ainsi que le réajustement des déséquilibres mondiaux entre la consommation aux États-Unis et dans d'autres économies avancées et l'épargne en Chine et dans d'autres pays en développement, a été rapide et douloureux. Les gouvernements et les gouverneurs des banques centrales ont pris des mesures drastiques pour contrecarrer l'effondrement imminent. Ces mesures n'ont cependant eu qu'un effet limité dans les pays développés qui doivent achever un processus de désendettement portant sur des trillions de dollars.

Les pays en développement se trouvaient dans une situation légèrement meilleure. Alors que l'économie des pays développés s'est contractée de 3,5% en 2009, les pays en développement ont enregistré une croissance record de 1,9%. Pour le monde dans son ensemble, l'année 2009 s'est caractérisée par une croissance négative du PIB d'environ -2,2%. Le volume des exportations mondiales a baissé de 12,4%, ce qui était à nouveau un phénomène inouï dans l'économie d'après-guerre (Département des affaires économiques et sociales, ONU-2010). Les entrées d'investissement direct étranger (IED) et les envois de fonds aux pays en développement ont baissé de façon rapide. Les cours des produits de base se sont redressés bien avant la

¹ L'analyse faite dans le présent chapitre se fonde essentiellement sur des données provenant du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.

“
L'Afrique bénéficie de la croissance économique induite par le vigoureux programme de relance de la Chine
”

reprise mais la faiblesse de la demande intérieure dans un certain nombre de pays affichant un déficit de leur compte courant, notamment les États-Unis d'Amérique, est la principale contrainte sur les perspectives de croissance en 2010. Des politiques macroéconomiques et financières appropriées sont toujours nécessaires pour soutenir la forte demande dans les grands pays qui se trouvent essentiellement dans le monde développé.

Aucun de ces facteurs ne devrait freiner la progression du chômage. Les États-Unis d'Amérique et de nombreux pays européens ont dépassé le taux de 10% de chômage en 2010. Bien que le taux du chômage dans les pays en développement soit plus faible, la taille et la pauvreté relatives de la population dans des pays tels que la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Indonésie impliquent que les tensions sociales pourraient s'exacerber.

L'Afrique a été sérieusement touchée par le ralentissement économique mondial mais des signes de reprise se dessinent. La forte croissance économique de la Chine due au programme de relance, bénéficie aux exportations de produits de base du continent en termes d'exportations et d'investissement intérieur. En plus de la forte baisse de la demande mondiale et des cours de produits de base, l'Afrique a sérieusement pâti du durcissement des conditions de financement, de la faiblesse des dépenses des ménages et du faible niveau de confiance dans les affaires (EIU, 2009a). On s'attend toutefois à ce que la croissance reprenne en 2010, stimulée par la reprise mondiale modeste et l'augmentation des entrées d'investissements, en provenance notamment de la Chine.

1.1 Il y a eu une importante contraction économique mondiale en 2009 et la reprise sera lente

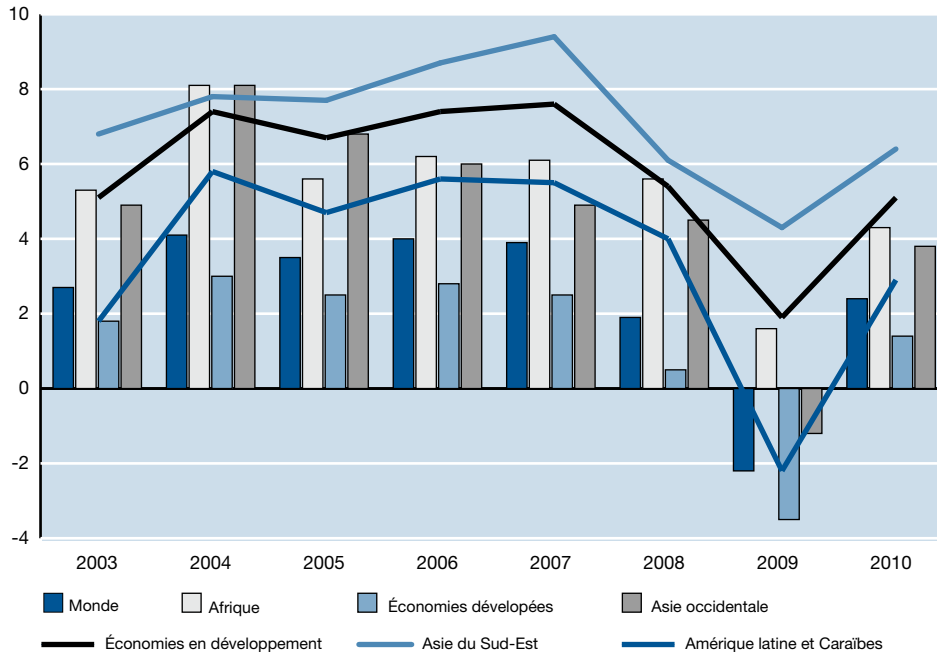
L'économie mondiale a commencé à se stabiliser en 2009, bénéficiant d'un soutien sans précédent des politiques macroéconomiques et financières. La récession n'a cependant pas encore pris fin dans quelques pays et la reprise va probablement être lente (FMI, 2009a). Suivant un premier trimestre décevant, durant lequel, l'économie mondiale s'est contractée au même rythme que durant le quatrième trimestre de 2008, le monde a retrouvé une croissance modeste durant le troisième trimestre. En conséquence, l'activité mondiale s'est contractée de 2,2% en 2009, alors qu'elle a été de 1,9% en 2008, les activités se ralentissant aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents (figure 1.1.).

Le ralentissement mondial a été moins prononcé que prévu. On prévoit cependant que pour le groupe des économies avancées, une reprise soutenue de l'économie ne se

produira que durant le second semestre de 2010 (FMI, 2009a DESA-ONU, 2010; et EIU, 2009a). Dans ces économies, la confiance dans les affaires et la confiance des consommateurs ont continué de baisser en 2009 tandis que la production industrielle fléchissait davantage. Il y a eu en 2009, cependant des signes d'amélioration de l'activité commerciale dans les économies émergentes.

Figure 1.1

Taux de croissance du PIB des principales régions 2003-2010



Source : ONU, 2009b.

Un dollar en chute libre ainsi qu'une politique budgétaire et monétaire expansionniste ont quelque peu amorti l'effet des crises qui se sont produites aux États-Unis durant le premier semestre de 2009. En dépit des mesures de soutien financier extraordinaires prises par le Trésor des États-Unis et la Réserve fédérale (FED), la croissance économique s'est contractée de 2,5% en 2009. Selon les nouvelles projections, l'économie des États-Unis enregistrera une croissance de 2,1% en 2010, du fait d'un début de reprise graduelle de la consommation favorisé par la baisse des prix du pétrole et des produits alimentaires et un assouplissement des conditions de crédit (DESA-ONU 2010).

La situation au Japon s'est détériorée de façon brutale, le PIB ayant, selon les estimations, chuté de 5,6% en 2009 contre 0,7% en 2008. La récession dans le pays était essentiellement due aux faibles résultats sur le plan des exportations et à l'importante baisse de la production industrielle, principale source de la croissance au Japon durant la première moitié de 2009.

“ Un Euro fort a eu des effets négatifs sur les exportations de l'UE vers le reste du monde ”

“
Malgré la crise, la croissance a, en 2002, été positive dans les économies en développement”

Dans la zone Euro, il y a eu une baisse de l'activité de 4,1% alors qu'il y avait eu un taux de croissance positif d'environ 0,9% en 2008 (DESA/ONU, 2010). Du fait de la récession mondiale, la confiance des consommateurs et des investisseurs est tombée à des niveaux très bas, ce qui a conduit à redéployer les capacités de production vers les pays en développement et à accroître les importations en provenance de sources meilleur marché, essentiellement la Chine et l'Inde. Un euro constamment fort, par rapport à d'autres monnaies internationales, a eu un effet préjudiciable sur les exportations européennes vers le reste du monde. On s'attend à ce que la croissance dans la zone euro reste faible en 2010 par rapport à d'autres pays développés en raison de la faiblesse anticipée, de la demande intérieure et des exportations.

Dans les économies en développement, la croissance est tombée à 1,9% en 2009 contre 5,4% en 2008. Pour les pays de l'Asie du Sud-Est, la croissance a moins pâti de la récession mondiale et les taux de croissance devraient atteindre 4,3% en 2009 contre 6,1% en 2008. Ce ralentissement relativement modeste était dû à une forte demande intérieure qui a en partie contrebalancé la faiblesse de la demande extérieure. En Chine, la croissance du PIB a légèrement fléchi, passant de 9% en 2008 à 8,4% en 2009 et elle devrait se redresser légèrement et atteindre 8,7% en 2010. Les exportations ont connu un ralentissement en raison de la faiblesse de la demande des pays industrialisés.

La dépréciation continue du Yuan par rapport à l'Euro et au Yen a toutefois dopé les exportations chinoises à destination essentiellement des marchés européens et japonais au cours de la deuxième moitié de 2009, malgré l'augmentation soutenue des coûts salariaux intérieurs. Ces résultats de croissance positifs peuvent également être imputés au plan de relance budgétaire de 586 milliards de dollars É.-U. (14% du PIB) mis en œuvre en 2008 et en 2009. Le Gouvernement visait par cette mesure à stimuler la demande intérieure, en réduisant les taxes et en investissant dans l'infrastructure, les soins de santé et l'éducation et en encourageant l'agriculture et la protection de l'environnement (voir Chapitre 2).

Pour l'Asie occidentale, la baisse des prix du pétrole, de la consommation intérieure et des dépenses d'investissement en 2009 est responsable de la contraction du PIB de 1,2% en 2009 contre une croissance de 4,5% en 2008. L'Asie occidentale devrait enregistrer une croissance de 3,8% en 2010 grâce à la tendance historique à la stabilisation de ces économies au cours de la dernière décennie (DESA-ONU-2010).

Les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes ont connu une contraction de 2,2% de leur économie en 2009 contre une croissance de 4% en 2008. Elle était essentiellement due à la baisse des exportations vers les États-Unis d'Amérique, marché important pour ces pays, au recul de la demande intérieure et à l'effondrement des cours des produits de base. Par ailleurs, plusieurs pays ont également été négativement touchés par la diminution des envois de fonds. En Afrique, la croissance du

PIB a chuté, passant de 4,9% en 2008 à seulement 1,6% en 2009 mais elle devrait se redresser et atteindre 4,3% en 2010 (DESA-ONU-2010). La chute des cours et des exportations de produits de base ainsi que la baisse de l'investissement étranger direct (IED), de l'aide et des envois de fonds sont les principaux facteurs qui expliquent la performance économique relativement faible du continent.

Sur un plan prospectif, le rythme de la reprise mondiale est fonction de l'équilibre entre des forces antagonistes. Les risques financiers demeurent élevés dans la mesure où des pertes importantes dans le contexte du ralentissement économique mondial en 2009, pourraient s'ajouter aux contraintes sur les capitaux et aggraver le resserrement du crédit. La présence d'actifs toxiques dans le bilan de nombreuses banques dans le monde constitue toujours un défi supplémentaire pour la stabilité des marchés de capitaux internationaux. Qui plus est, l'inflation reste une préoccupation qui pourrait compromettre les mesures destinées à faire face au ralentissement de la croissance en 2010 et au-delà. Sur un plan positif, la demande dans les économies avancées et émergentes, pourrait être plus dynamique que prévu à la suite des récents chocs sur les prix des produits de base et des chocs financiers.

Les risques liés aux déséquilibres mondiaux demeurent également un motif de préoccupation. La baisse continue du dollar et la lenteur de la croissance de l'économie des États-Unis par rapport à ses partenaires commerciaux a placé le déficit du compte courant des États-Unis sur une trajectoire plus durable. Cependant, le mode d'ajustement des taux de change a peu de rapport avec le type de balance du compte courant, dans la mesure où l'Euro et d'autres monnaies flexibles ont subi de plein fouet les effets de l'ajustement du dollar. Il y a eu moins de fluctuations des monnaies de plusieurs économies émergentes ayant affiché des excédents extérieurs importants. La hausse des cours internationaux du pétrole a augmenté les excédents de compte courant projetés dans les pays exportateurs de pétrole.

“ Les risques financiers restent élevés et aggravent le resserrement du crédit ”

1.2 La dépréciation continue du dollar des É.-U. jette une ombre sur les marchés de change internationaux

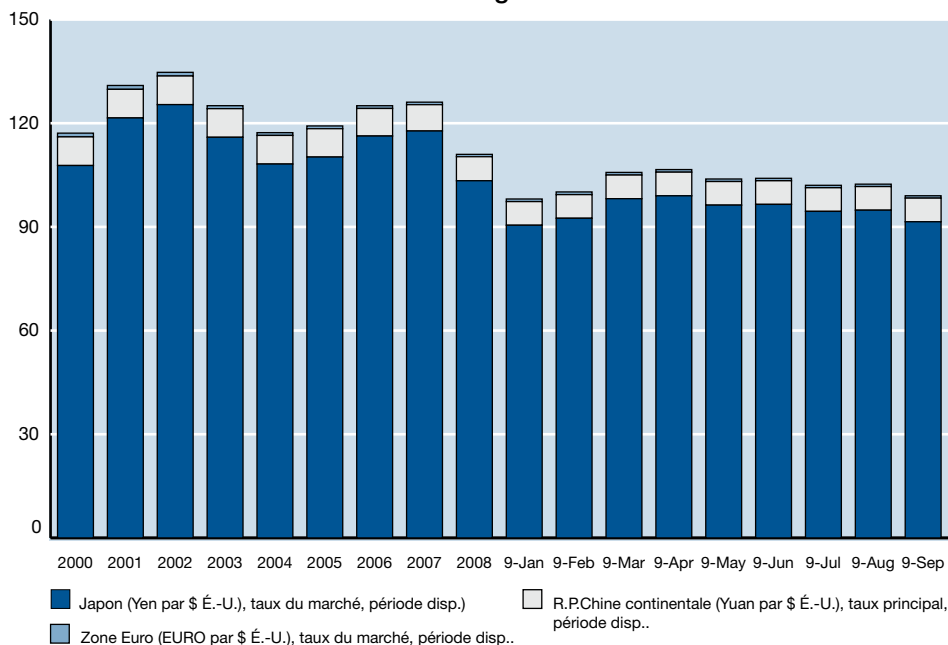
Les marchés de change internationaux ont été caractérisés en 2009 par une forte dépréciation du dollar des É.-U. qui depuis la mi-février 2009, a perdu près de 20% de sa valeur par rapport à l'Euro (figure 1.2.). Le dollar s'est également déprécié par rapport aux autres grandes monnaies internationales, notamment le Yen et le Franc suisse. Par rapport à la Livre Sterling, la dépréciation globale du dollar a été d'environ 1% en 2009 en raison d'une baisse de la Livre au début de l'année. Le dollar a subi les effets du ralentissement de la croissance de l'économie des États-

“ La volatilité sur les marchés de change internationaux a aggravé la crise ”

Unis, amplifié par la crise financière et les pertes des grandes banques américaines. Cette situation a entraîné une crise de liquidités et de crédit, qui a poussé la FED à assouplir la politique monétaire en réduisant les taux directeurs de 75 points de base aussi bien pour le taux du Fonds fédéral que pour le taux d'escompte durant l'année 2009. C'est ainsi que le taux du Fonds fédéral est passé de 1% à 0,25% et le taux d'escompte de 1,25% à 0,50%.

Pour la Banque centrale européenne (BCE), bien qu'elle ait maintenu ses taux directeurs à 1%, l'Euro a continué à s'apprécier par rapport au dollar, en raison des réductions successives opérées depuis octobre 2008. Comme indiqué plus haut, il s'agissait là d'un facteur majeur qui a porté préjudice aux exportations européennes vers les États-Unis. Si la Banque centrale d'Australie a augmenté ses taux à trois reprises en 2009, la Banque d'Angleterre a indiqué qu'elle n'était pas pressée d'augmenter les coûts de l'emprunt par rapport aux faibles coûts enregistrés avant pour atténuer l'impact de la crise mondiale sur l'économie britannique (Sentence, 2009). La Banque du Japon a annoncé de nouvelles mesures en novembre 2009, notamment une offre de prêts à trois mois aux banques au taux de 0,1% afin de lutter contre la déflation.

Figure 1.2
Les tendances sur les marchés de change internationaux



Source : International Financial Statistics, (IMFb,2009).

1.3 Les déséquilibres macroéconomiques se sont accentués en 2009

L'impact de la baisse du PIB mondial sur la croissance du commerce mondial a été prononcé en 2009. Déclenchés par une baisse de la demande d'importations dans les principaux pays développés et également compromis par le resserrement du financement du commerce, les flux commerciaux ont baissé de plus de 12% en 2009. Depuis le deuxième trimestre de 2009, ces flux commerciaux se redressent mais cela est en partie dû à la réduction modeste des stocks, la demande d'importations pour la consommation et l'investissement dans les entreprises demeurant faibles (DESA-ONU, 2010). On prévoit qu'il y aura une légère croissance de 5% du volume du commerce mondial en 2010. Ce tableau d'ensemble contraste cependant fortement avec les situations dans certaines régions.

Pour les États-Unis d'Amérique, les importations ont baissé d'environ 14% tandis que les exportations (en termes de volume) se sont contractées de 10,4% en 2009). En plus de cela, la baisse des prix du pétrole depuis l'été de 2008, a contribué à réduire la facture d'importations d'environ 80 milliards de dollars É.-U. en 2009. Pour les pays développés d'Asie et du Pacifique, les exportations ont connu une reprise modérée plus récemment, ce qui traduit en partie la nature cyclique de l'ajustement des stocks mondiaux. Les exportations continueront à se redresser en 2010 mais seulement de façon modérée, en particulier en termes de valeur, en raison de l'effet négatif de l'appréciation du Yen et de la pression déflationniste intérieure (DESA-ONU, 2010).

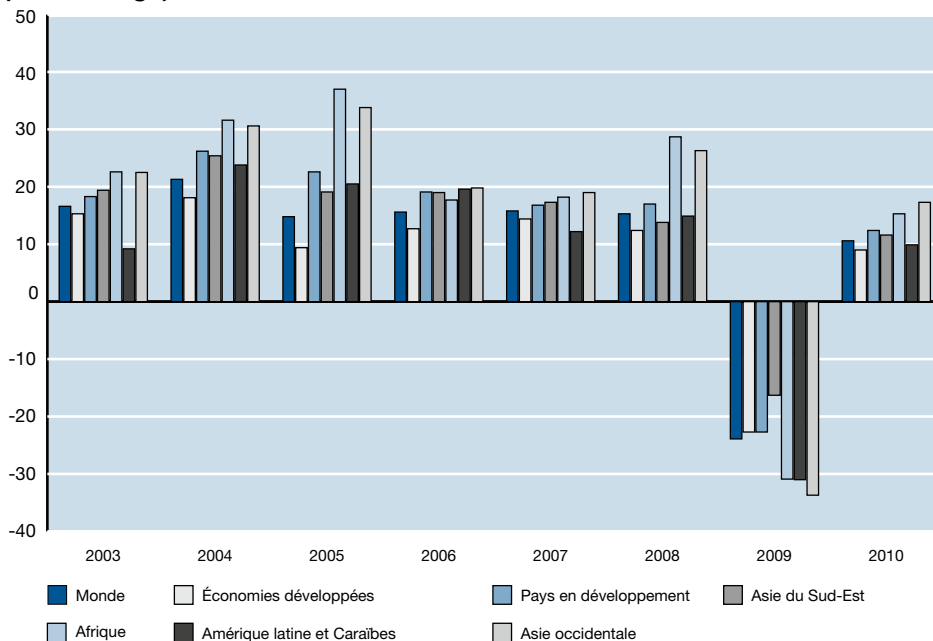
En Afrique, les exportations globales ont diminué plus rapidement que les importations du fait de la chute brutale des cours du pétrole et des minerais. En conséquence, le commerce total de l'Afrique a baissé en 2009. En 2010, le commerce du continent enregistrera, selon les projections, une croissance positive record.

La forte baisse des importations qu'ont connue les États-Unis d'Amérique du fait de la dépréciation du dollar et du ralentissement de la demande intérieure, a entraîné en 2009, une réduction de plus de deux points de pourcentage du déficit du compte courant par rapport au PIB (figure 1.4). Dans la zone euro, le déficit est resté inchangé à 0,7% du PIB en 2009, le même qu'en 2008, en raison de la baisse aussi bien du commerce extérieur que du PIB.

“ Les déséquilibres mondiaux se sont accentués et posent un défi majeur à la reprise mondiale ”

“
Le compte courant
de l'Afrique est
passé d'un excédent
à un déficit
”

Figure 1.3
Taux de croissance moyenne annuelle des exportations par région (en pourcentage)



Source : ONU-DESA (2009a), estimations partielles pour 2008, prévisions pour 2009 et 2010.

Les régions ayant enregistré un excédent du compte courant en 2008, à savoir le Japon, la Chine et l'Inde ont, pour la plupart, enregistré une baisse de cet excédent en 2009. C'est en Russie qu'il y a eu la plus forte diminution de l'excédent du compte courant, passé de 6,1% en 2008 à 3,6% en 2009. La balance du compte courant de la Chine, a également subi l'effet de la récession mondiale, l'excédent du compte courant diminuant en 2009 de deux points de pourcentage par rapport à 2008.

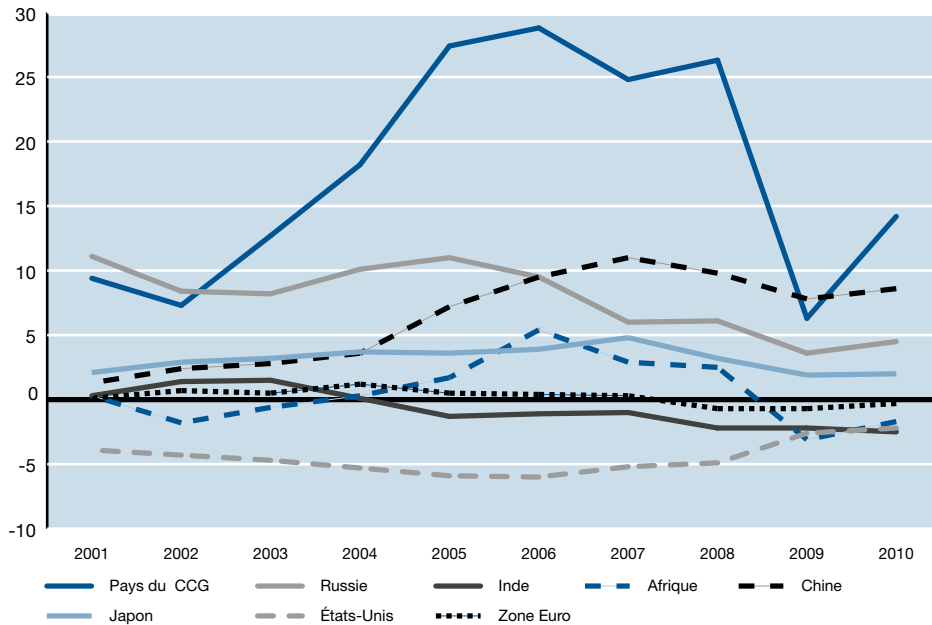
Les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (GCC) ont enregistré en 2009 les excédents de compte courant les plus élevés après la Chine. Cependant, leur excédent du compte courant a enregistré la plus forte baisse, suivant en cela la baisse du cours du pétrole, passant de 26,3% du PIB en 2008 à seulement 6,3% en 2009.

L'Afrique est l'une des quelques régions où le compte courant est passé d'un excédent à un déficit, ce qui traduit les effets défavorables considérables du ralentissement économique mondial plutôt que ceux de la crise financière mondiale sur le continent. Le déficit global du compte courant du continent a été de 3,1% du PIB en 2009 contre un excédent de 2,5% en 2008. Les ajustements des déséquilibres du compte courant ont été essentiellement opérés par des ajustements du taux de change et, dans une certaine mesure, par le renforcement de la demande intérieure dans les pays excédentaires. Pour 2010, on s'attend à d'autres fluctuations de la balance du compte

courant pour la plupart des régions, la tendance étant à la réduction du déficit et à l'amélioration de l'excédent, à la suite de la reprise.

Figure 1.4

Solde du compte courant pour certains pays et régions, 2004-2010 (en pourcentage du PIB)



“ La diminution des réserves de change a réduit la capacité des pays africains de gérer le taux de change et la dette extérieure ”

Source : FMIa (2009), estimations 2009, prévision pour 2010.

En dépit de la récession mondiale, de nombreux pays en développement ont continué d'accroître leurs réserves de change. Des fluctuations du taux de change peuvent cependant avoir un impact considérable sur ces réserves, du fait que la devise la plus communément utilisée pour constituer des réserves de changes est le dollar dans une proportion de 64%. L'Euro accroît sa part et représente maintenant 26% des réserves mondiales.

Les réserves mondiales ont augmenté de 13% en 2009 (tableau 1.1.) et devraient augmenter de 11% en 2010. Sauf pour la Russie et l'Afrique subsaharienne, toutes les principales régions émergentes et en développement ont contribué à cet accroissement. Cette augmentation des réserves a été engendrée en partie par les excédents du compte courant découlant de l'augmentation des exportations de la plupart des pays émergents. La Chine a contribué pour 96% à l'augmentation des réserves mondiales, grâce à ses excédents de compte courant considérables.

Lorsqu'il détient des réserves de change importantes, un pays peut se fixer un taux de change déterminé. Par exemple, la Chine essaie de maintenir un taux de change stable entre le Yuan et le dollar, en termes des niveaux auxquels la monnaie des

“
Les déséquilibres
budgétaires
mondiaux se sont
détériorés en 2009
”

États-Unis se déprécie par rapport à d'autres monnaies principales. Cela a consisté à vendre des Yuan et à acheter des dollars et est l'une des raisons pour lesquelles une part importante des réserves en devises de la Chine est constituée de dollars. De même, des réserves importantes de change dans les pays du Conseil de coopération du Golfe leur permettent de maintenir les valeurs de leurs monnaies qui sont indexées au dollar, en dépit de la détérioration de leur balance du compte courant.

Des réserves de change considérables peuvent également servir de garantie pour des obligations telles que la dette extérieure. Si un pays détient une dette extérieure importante, le fait de détenir des réserves de change peut aider à donner plus de confiance dans la solvabilité du pays. Si des pays ont des réserves de change en baisse, il y aura probablement une détérioration de la solvabilité de ce pays. Cela a été le cas de la plupart des pays en développement, notamment ceux d'Afrique. La baisse des cours des produits et des recettes d'exportation a affecté négativement le niveau des réserves de change de l'Afrique subsaharienne, qui ont chuté d'environ 4% en 2009 mais se redresseront, selon les projections en 2010, partiellement de 5% (tableau 1.1.).

Tableau 1.1
Réserves de change dans certains pays et régions, total et mois d'importation 2002-2010

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---|-------|--------|--------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Réserves étrangères milliards de dollars É.-U. | | | | | | | | | |
| Monde | 853 | 1132,2 | 1562,3 | 1993 | 2698 | 3940 | 4299 | 4854 | 5410 |
| Péninsule arabe et Golfe | 82,3 | 86,9 | 109,7 | 131,3 | 166,5 | 272,3 | 259,4 | 261,5 | 268,8 |
| Chine | 295,2 | 412,2 | 618,6 | 825,6 | 1072,6 | 1534,4 | 1953,3 | 2485,2 | 2950,5 |
| Économies en transition | 163,4 | 221,2 | 298,9 | 381,8 | 555 | 793 | 755,5 | 758,8 | 775,1 |
| Inde | 70,4 | 102,3 | 130,4 | 136 | 176,1 | 273,9 | 254 | 274,5 | 293,4 |
| Amérique latine | 163,5 | 199,7 | 227,5 | 263,9 | 321,8 | 460,3 | 511,9 | 532 | 567,2 |
| Russie | 47,8 | 76,9 | 124,5 | 182,2 | 303,7 | 476,4 | 427,1 | 408,7 | 415,7 |
| Afrique subsaharienne | 30,7 | 32,9 | 52,7 | 72,2 | 102 | 129,4 | 137,5 | 132,8 | 139,5 |
| Réserves étrangères (mois d'importations de biens et services) | | | | | | | | | |
| Péninsule arabe et Golfe | 5,6 | 5 | 4,9 | 4,8 | 5,1 | 6,5 | 4,8 | 5,7 | 5,4 |
| Chine | 10,8 | 11 | 12,2 | 13,9 | 15,1 | 17,8 | 19 | 27,6 | 28,8 |
| Économies en transition | 5,1 | 5,5 | 5,8 | 6,2 | 7,3 | 8,1 | 6,2 | 9,1 | 8,5 |
| Inde | 11,1 | 13,2 | 11,9 | 9 | 9,4 | 11,8 | 8,2 | 11,2 | 10,8 |
| Amérique latine | 4,9 | 5,8 | 5,5 | 5,4 | 5,5 | 6,7 | 6,1 | 8 | 7,4 |
| Russie | 6,8 | 8,9 | 11,4 | 13,3 | 17,4 | 20,2 | 13,9 | 19,2 | 17,6 |
| Afrique subsaharienne | 4 | 3,4 | 4,4 | 5 | 6 | 6,2 | 5,6 | 6,5 | 6,2 |

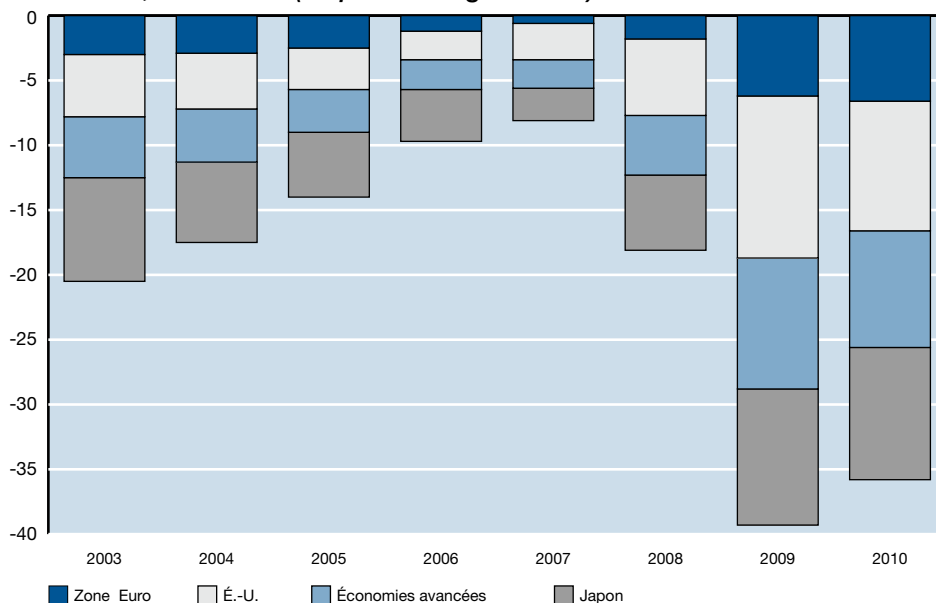
Source : EIU, 2009c, estimations pour 2009 et prévision pour 2010.

Le solde budgétaire s'est détérioré dans tous les pays industrialisés ainsi que dans les pays et régions en développement. Cette détérioration résultait essentiellement de la baisse des recettes budgétaires en raison du ralentissement de la croissance et de l'accroissement des dépenses favorisées par les plans de relance mis en œuvre dans de nombreux pays dans le monde. Les programmes de relance mis en œuvre par les pays riches avaient pour objet de soutenir les industries en difficulté et de stimuler l'investissement et la demande intérieure pour contrecarrer les effets négatifs de la récession mondiale. Les évaluations les plus récentes de ces programmes confirment qu'un an après leur application, ils ont contribué positivement à la reprise relative qui a commencé durant la seconde moitié de 2009. En conséquence, les analystes ont proposé que les pays continuent d'appliquer de tels programmes jusqu'à ce que la reprise se consolide.

“ La crise a aggravé le problème du financement du développement en Afrique ”

Figure 1.5

Soldes budgétaires des gouvernements centraux pour certaines régions et économies, 2000-2010 (en pourcentage du PIB)



Source : FMI (2009b), estimations 2009, prévisions 2010.

Note : Les données pour d'autres catégories ne sont pas disponibles dans la base de données du FMI.

La situation budgétaire de la plupart des pays s'est détériorée, entraînant dans certains cas, une baisse des recettes et une augmentation des dépenses de relance, et dans d'autres cas, notamment les nombreux pays à faible revenu, les recettes ont diminué. La détérioration est estimée être plus grave dans de nombreux pays développés (Figure 1.5.). Ainsi par exemple, le déficit des administrations publiques dans la zone euro est passé à -6,2% du PIB en 2009, contre -1,8% en 2008 et devrait atteindre 6,6% en 2010, les déficits les plus importants étant -14,8% en Irlande et

-9,5% en Espagne. Dans d'autres pays développés, les déficits budgétaires ont atteint -12,5% aux États-Unis, et -10,5% au Japon. En 2010, le déficit budgétaire devrait se réduire légèrement et se situer à -10% aux États-Unis et à 10,2% au Japon.

“
*Les cours mondiaux
des produits de
base ont rebondi
du fait de la hausse
de la demande
des économies
émergentes*
”

Les pays en développement ont pour la plupart connu une détérioration de leur solde budgétaire d'environ 3-5% du PIB, mais certains pays exportateurs de pétrole et pays d'Asie du Sud, ont connu une détérioration beaucoup plus importante. En Afrique, l'élargissement des déficits budgétaires publics a fait qu'il est plus difficile de trouver des moyens de financer le développement et de réduire les déficits et l'endettement. Les pays africains ne sont pas, pour la plupart, sur la voie d'atteindre leurs objectifs de développement tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), même s'ils ont enregistré des taux de croissance qui étaient toujours positifs avant la crise mondiale.

1.4 Les cours mondiaux des produits de base ont rebondi, mais restent inférieurs aux sommets atteints au milieu de 2008

Au quatrième trimestre de 2008 et au premier trimestre de 2009, les cours des produits de base, tel que mesurés par l'évolution de l'indice du prix des produits de base, ont fortement diminué par rapport à leurs niveaux records. Mais ils ont fortement rebondi au cours des deux trimestres suivants. Les prix devraient se stabiliser en 2010 et pourraient par la suite évoluer vers une hausse modérée jusqu'à la mi-2011 à mesure que les pays industrialisés commencent à émerger lentement de la pire récession qu'ils aient connue depuis les années 30. La fluctuation des prix est essentiellement due à la hausse de la demande des économies émergentes, notamment de la Chine (FMIa, 2009).

De janvier à août 2009, les prix internationaux des produits de base ont rebondi de près de 30%. Cette hausse est due à cinq facteurs au moins. Tout d'abord, il y a eu une augmentation énorme de la demande chinoise, provoquée par le plan de relance privilégiant les investissements publics et l'accumulation des stocks de produits de base. Cela a entraîné une hausse de la demande de matières premières pour la construction, par exemple les métaux et d'énergie. Deuxièmement, les réductions de la production de certaines matières premières ont également exercé une pression à la hausse sur les prix. En particulier, le Gouvernement chinois a fermé les entreprises non compétitives et périlleuses, comme celles intervenant dans les produits métalliques. Troisièmement, la révision à la hausse des anticipations de la demande mondiale de produits de base fait monter les prix qui baissaient en raison du sentiment fortement baisser au premier trimestre de 2009. Quatrièmement, la hausse des

coûts de production, notamment dans l'agriculture, a été parfaitement transmise aux prix à la consommation. Enfin, la faiblesse du dollar a exercé une pression à la baisse sur les profits en devises des producteurs, contribuant ainsi à la hausse des prix. Ces facteurs ont été particulièrement à l'œuvre dans le marché pétrolier.

Les prix du pétrole brut ont augmenté, se situant en moyenne à environ 36% au dessus de l'indice des prix des produits de base, en raison de la diminution de la production de l'OPEP et de la soif d'énergie en Chine. Au quatrième trimestre de 2009, la hausse des prix des produits de base s'est arrêtée, lorsque le marché est devenu plus équilibré, une des raisons et pas la moindre étant la diminution des importations chinoises. Malgré le rebond des prix des produits primaires dans le monde en 2009, en termes de dollars, la moyenne annuelle de l'indice mondial des produits de base reste inférieure de 18% au chiffre record atteint en 2008. Toutefois, l'augmentation prévue en 2010 sera d'environ 5% du niveau de l'indice mondial des produits de base en 2009 (tableau 1.2. et figure 1.6.).

Les prix des produits de base en termes réels, déflatés des prix des exportations de produits manufacturés, ont enregistré leur plus faible niveau au début de 2009. Toutefois, ce prix plancher était encore relativement élevé comparé au passé, équivalant au niveau de 2005 et presque deux fois plus élevé que les prix qui prévalaient dans les années 90. Cette faible réaction des prix à une grave récession peut être partiellement expliquée par une hausse permanente de la demande sur les marchés des produits de base en raison de la forte croissance économique en Chine. En conséquence, le prix d'équilibre de nombreux produits de base a augmenté, en particulier pour les produits industriels (AIECE, 2009).

Pétrole brut

Les prix du pétrole brut se comportent comme tous les autres prix de produits de base, subissant d'importantes fluctuations oscillations en temps de pénurie ou de surproduction. Le cycle du prix du pétrole brut peut s'étendre sur plusieurs années, réagissant aux fluctuations de la demande ainsi qu'à l'offre des pays membres de l'OPEP et hors OPEP. Après une tendance à la hausse des prix en vigueur depuis 2003, le marché international du pétrole a été caractérisé par trois périodes bien distinctes de 2008 à 2009. La première a duré jusqu'à l'été 2008, les prix augmentant pour atteindre un niveau record de près de 150 dollars le baril à la mi-juillet 2008. La deuxième période, qui a débuté en juillet 2008, a vu les prix baisser d'environ 75% entre juillet 2008 et février 2009. La troisième phase a commencé en mars 2009 et se poursuit jusqu'à aujourd'hui, les prix du pétrole ayant augmenté de 45% par rapport à leur niveau de février 2009.

“ Les marchés du pétrole ont été plus stables et la volatilité des prix a diminué à la fin de 2009 ”

“
La baisse des prix
mondiaux des
produits alimentaires
peut réduire les
incitations à la
production agricole
”

Une croissance économique soutenue en Chine et dans d'autres pays asiatiques en 2009 a contribué à une timide reprise de la consommation mondiale de pétrole. Bien que les stocks de pétrole de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), (mesurés en jours d'offre) restent élevés, l'optimisme quant à un redressement économique continu se conjuguant à l'impact des réductions de production de l'OPEP, a poussé les prix du pétrole à la hausse.

En 2009, la Chine et d'autres économies émergentes d'Asie ont continué d'impulser l'économie mondiale et le redressement du marché pétrolier. En dépit de la baisse continue de la consommation de pétrole par les membres de l'OCDE en 2009, la croissance de la demande de pétrole dans les pays non-membres de l'OCDE a fait plus que compenser ces pertes, entraînant la première croissance de la consommation mondiale de pétrole enregistrée depuis le troisième trimestre de 2008 (EIA, 2009). La Energy Information Administration (EIE) prévoit une croissance de la consommation mondiale de pétrole de 1,26 millions de barils / j en 2010. La plus grande part de cette croissance devrait être le fait des pays non membres de l'OCDE. La consommation de pétrole de l'OCDE devrait, selon les projections, ne croître que de 100 000 barils / j en 2010, essentiellement en raison de la reprise prévue aux États-Unis, ce qui marquerait le renversement de la tendance à la baisse de la consommation américaine de pétrole amorcée en 2005.

Les prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) pour décembre 2009 étaient en moyenne de 76 dollars le baril en octobre 2009 sur le New York Mercantile Exchange (NYMEX), soit presque 6 dollars de plus que le prix moyen du baril durant le mois précédent pour ce contrat. Il s'agissait-là d'une augmentation d'un peu plus de 8% pour le mois, les anticipations d'une reprise économique et de l'augmentation de la consommation de pétrole contrebalançant les préoccupations suscitées par les stocks actuels considérables de pétrole. La volatilité des prix attendue sur les marchés du pétrole brut a diminué en 2009, signe que les marchés s'étaient légèrement stabilisés à la nouvelle d'un redressement économique impulsé par l'Asie. Pour les cinq jours se terminant le 5 novembre 2009, les prix des contrats à terme de pétrole brut WTI de janvier 2010 se sont situés en moyenne à un peu moins de 80 dollars le baril, et la volatilité implicite des options sur ce contrat a été en moyenne d'un peu plus de 41% contre 49% en octobre. Les prévisions de l'EIA supposent un taux de croissance de 1,9% aux États-Unis en 2010 et un taux de croissance du PIB réel de 2,6% pondéré par la consommation mondiale de pétrole (EIA, 2009).

Aliments et boissons tropicales

L'indice global des prix alimentaires a atteint son maximum en juin 2008 et n'a cessé de diminuer depuis lors pour n'atteindre en août 2009 que 77% de son niveau de juin 2008. La baisse récente des prix des denrées alimentaires souligne la volatilité accrue et

l'incertitude de plus en plus grande dans l'environnement du marché mondial. Tous les prix des principales denrées alimentaires et boissons tropicales majeures ont diminué, à l'exception du cacao et du sucre. Les cours du sucre ont augmenté d'environ 40% en 2009 par rapport à 2008, tandis que ceux du cacao ont augmenté de 5% pendant la même période. Les prix à l'exportation du maïs et du blé ont diminué en 2009 par rapport à 2008 (figure 1.6.). Depuis lors, les prix de ces deux produits de base ont amorcé une tendance à la baisse, menaçant de retourner à leurs niveaux du début de 2007. La baisse a été de 25% pour le maïs et de 30% pour le blé.

Le ralentissement économique mondial a été le principal facteur à l'origine de cette tendance. Le recul de la demande mondiale a fait baisser les prix alors que l'incertitude et des attentes de marché négatives les ont déprimés encore plus. Du côté de l'offre, la baisse des prix réduit les incitations à la production agricole et pourrait à nouveau détourner les investissements dans la production alimentaire vers les combustibles dans les années à venir. Toutefois, la crise financière a également fait baisser les prix des intrants, surtout pendant la première moitié de 2009 durant laquelle les prix de l'énergie ont diminué, entraînant une diminution ultérieure des coûts de l'engrais et de l'énergie.

L'effet net de la reprise sur la production dépendra de la vitesse relative à laquelle s'opère l'ajustement de la production et des prix des intrants. Il se peut que les prix des intrants soient plus «adhérents» et baissent plus lentement que les prix des produits, et dans ce cas les marges des producteurs en seront réduites davantage. Étant donné que la reprise après la crise financière devrait être lente, le resserrement de l'accès au crédit pourrait se poursuivre en 2010 et entraîner, avec la chute des prix des produits de base, de très graves conséquences pour la production agricole et la sécurité alimentaire mondiales dans le moyen terme.

Matières premières agricoles, minéraux, minerais et métaux

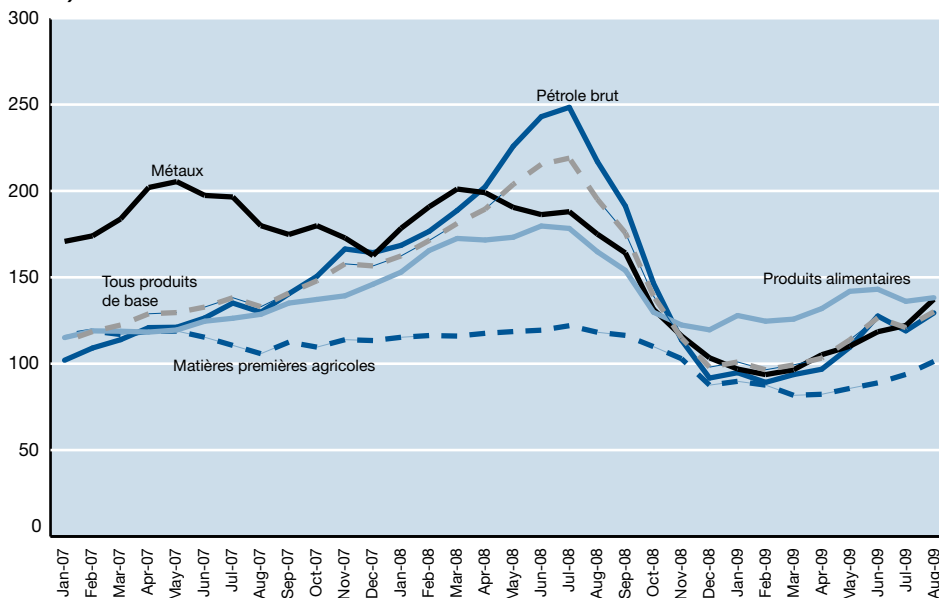
En ce qui concerne les matières premières agricoles, la baisse des prix mondiaux a été en moyenne de 33% entre août 2008 et mars 2009 (Figure 1.6.). Les prix sont toutefois repartis à la hausse depuis avril 2009, enregistrant une hausse moyenne de 24% à la fin d'août 2009. Sur une base annuelle, les cours internationaux du coton ont baissé de 15% en 2009, tandis que ceux du caoutchouc naturel ont chuté de 33%. Cette baisse importante des prix internationaux du caoutchouc a été attribuée à l'augmentation de la production en 2009, à une chute importante des prix du pétrole et au recul de la demande mondiale. La demande a été particulièrement faible en Chine en raison de l'effet défavorable de la crise économique internationale sur les ventes de voitures et par ricochet sur la demande de pneus (70% de l'utilisation finale du caoutchouc).

L'évolution de la demande dans les économies émergentes à une forte incidence sur les marchés des produits de base

“ La production de minerais et de métaux est la plus touchée par la crise ”

Figure 1.6

Indices des cours des produits de base, 2007-2009 (2005=100, dollars des É.-U.)



Source : IMFa (2009).

En 2009, les cours mondiaux des métaux de base ont baissé de 32% par rapport à 2008 (tableau 1.2.). Les cours du cuivre, du zinc et du plomb ont également chuté en raison d'un recul important de la demande internationale au cours de la période allant de la seconde moitié de 2008 à la seconde moitié de 2009, essentiellement dans les pays de l'OCDE. Les prix internationaux du cuivre ont baissé de 32% en 2009 en raison de la faiblesse de la demande de pays développés subissant les effets de la récession économique. Les prix de l'aluminium ont poursuivi leur baisse qui avait commencé en 2008, enregistrant une chute de 40% en 2009. Le niveau très faible des cours internationaux des métaux a conduit plusieurs pays producteurs à fermer un certain nombre de mines et à arrêter les activités sur les sites de production, notamment dans les pays développés.

Tableau 1.2**Indices de certains cours de produits de base, 2003-2010 (2000=100)**

| Produit de base | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| TOUS PRODUITS DE BASE | 105,1 | 125,5 | 140,8 | 183,6 | 207,2 | 256,6 | 209,4 | 219 |
| Pétrole brut | 102,4 | 133,8 | 189,1 | 227,8 | 251,1 | 343,8 | 214,9 | 253,6 |
| Aliment et boissons tropicales | 103,1 | 116,7 | 127 | 149,6 | 162,5 | 228,1 | 228,1 | 228,1 |
| Blé | 126,8 | 114,9 | 109,2 | 128,5 | 209,1 | 288 | 201,6 | 211,7 |
| Maïs | 118,9 | 124,9 | 109,9 | 136,8 | 189 | 253,2 | 189,9 | 205,1 |
| Riz | 97,9 | 120,6 | 141,2 | 149 | 163,1 | 343,6 | 274,9 | 269,4 |
| Sucre | 86,7 | 87,6 | 120,9 | 180,6 | 123,3 | 156,5 | 219,1 | 186,2 |
| Café | 80,6 | 92,3 | 131,8 | 144,8 | 166,3 | 192,3 | 169,2 | 177,7 |
| Cacao | 197,7 | 174,5 | 173,3 | 179,4 | 219,9 | 287,1 | 301,5 | 316,5 |
| Huile de palme | 142,9 | 151,9 | 136,1 | 154,2 | 251,5 | 305,8 | 183,5 | 205,5 |
| Matières premières agricoles | 112,4 | 123,5 | 132,3 | 152,2 | 169,3 | 202,2 | 161,8 | 175,2 |
| Coton | 107,1 | 103,6 | 91,5 | 97 | 106,8 | 120,8 | 102,1 | 111,1 |
| Bois tropicaux | 114,3 | 136,3 | 136,7 | 130,2 | 155,7 | 216,8 | 188,8 | 190,5 |
| Caoutchouc | 162 | 194,9 | 224,4 | 315,2 | 342,3 | 391,3 | 267,3 | 323,4 |
| Minéraux, minerais et métaux | 97,6 | 137,3 | 173,2 | 277,7 | 313,2 | 332,4 | 228 | 259,5 |
| Aluminium | 92,4 | 110,8 | 122,5 | 165,9 | 170,3 | 166,1 | 101,3 | 116,5 |
| Cuivre | 96,6 | 152,8 | 198,4 | 361,2 | 376,5 | 383,6 | 260,8 | 313 |
| Or | 130,3 | 146,6 | 159,4 | 216,6 | 249,7 | 312,4 | 312 | 312 |

Source : DESA-ONU (2009a).

“
Les taux d'inflation
ont baissé en
Afrique plus qu'en
Amérique latine
”

1.5 Baisse importante de l'inflation mondiale

En 2009, l'inflation a baissé aussi bien dans les pays développés que dans ceux en développement, ce qui était dû essentiellement à une baisse de l'activité économique mondiale, de la demande et des prix des produits de base. L'inflation mondiale est tombée à 1,3% en 2009, mais devrait reprendre et atteindre 2,2% en 2010, et ce, bien que de nombreuses économies avancées aient considérablement assoupli important de leurs politiques monétaires dans le but de stimuler l'activité économique. Bien qu'on prévoit que les prix de produits de base se redressent en 2010, le ralentissement de la croissance économique mondiale continuera à peser sur les perspectives d'inflation (figure 1.7.).

Dans les économies développées, le taux d'inflation est tombé à 0,1% en 2009 contre 3,3% en 2008 mais il devrait augmenter et atteindre 1,3% en 2010. Dans les pays avancés, l'inflation pourrait rester en-dessous de 2% pendant un certain temps, dépendant de l'évolution des prix des produits de base, notamment du pétrole brut. La hausse du prix du pétrole a considérablement contribué à l'augmentation du taux d'inflation générale dans le monde en 2007-2008. Les pays développés ont connu un taux d'inflation généralement plus faible en 2009 parallèlement à une croissance

économique faible ou négative. Cela peut entraîner la déflation dans certains pays tels que le Japon où l'économie faible actuelle a étouffé les pressions inflationnistes.

Les économies émergentes et en développement ont connu une inflation plus forte que les pays développés. L'inflation dans ces pays est tombée à 4,3% en 2009 mais devrait augmenter pour se situer à 4,7% en 2010 (DESA-ONU, 2010).

“
L'assouplissement
des politiques
monétaires a aidé à
réduire les pressions
inflationnistes dans
le monde
”

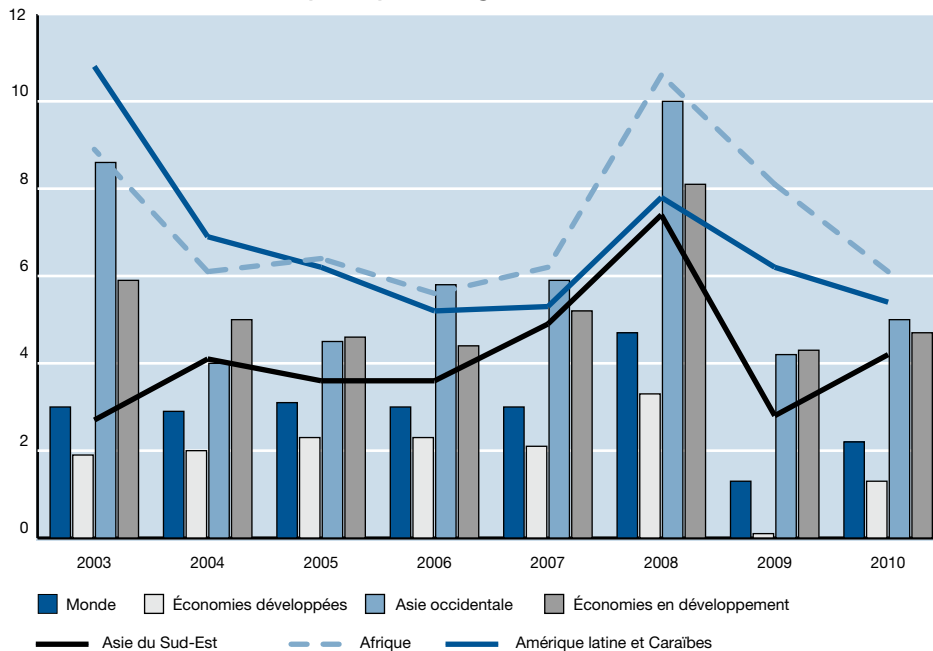
En Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes, la pression inflationniste est restée relativement élevée en 2009 malgré le ralentissement de la demande mondiale et la baisse des cours des produits de base. En ce qui concerne l'Afrique, l'inflation est tombée à 8,1% en 2009 et devrait se situer à 6,1% en 2010 (voir chapitre 2). Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'inflation est tombée à 6,2% en 2009 contre 7,8% en 2008. Dans les deux régions, des politiques macroéconomiques non accommodantes et des transmissions imparfaites des prix aux marchés intérieurs, expliquent en grande partie, la faible baisse des pressions inflationnistes.

L'inflation dépend, dans une certaine mesure, de la capacité et de la volonté des banques centrales de retirer en temps opportun les liquidités qui ont été injectées dans les banques et de restaurer ou de définir le mécanisme de transmission de la politique monétaire à travers le système financier. Elle dépend également de l'état actuel de la reprise. En fait, la baisse régulière des rendements sur les obligations à long terme traduit une baisse du taux d'inflation sur les biens échangeables tels que le cuivre, l'acier, le blé et les fèves de soja. Lorsqu'ils deviennent trop bas, les prix des biens échangeables ont un impact considérable sur les prix des obligations à longue échéance. Lorsque l'inflation interne baisse considérablement, les pays peuvent échapper à ce qu'on appelle le piège de la liquidité en procédant à une dévaluation de leur monnaie. Cependant, il n'est pas possible de recourir à ce moyen là où l'inflation sur les biens échangeables est trop faible. Ainsi, depuis que la récession s'est installée au milieu de l'année 2008, le principal défi qui se pose aux décideurs de la politique monétaire dans le monde a été comment ajuster les politiques monétaires actuelles afin de faire face au ralentissement économique.

Des mesures ont été prises pour assouplir les politiques monétaires afin de fournir un soutien pour stimuler les dépenses intérieures en 2009. Les taux d'intérêt dans les pays développés ont été abaissés, par exemple de 5 à 1% en l'espace de quatre mois au Royaume-Uni. Cela a permis de contrebalancer certaines des autres pressions récessionnistes négatives sur la demande et la production. Les gouvernements dans le monde ont également pris des mesures pour recapitaliser et stabiliser le système bancaire et assouplir la politique fiscale.

Figure 1.7

Taux d'inflation dans les principales régions et économies, 2001-2010



Source : ONU-DESA (2009a), estimations partielles pour 2008, prévisions pour 2009 et 2010

a. Sauf le Zimbabwe.

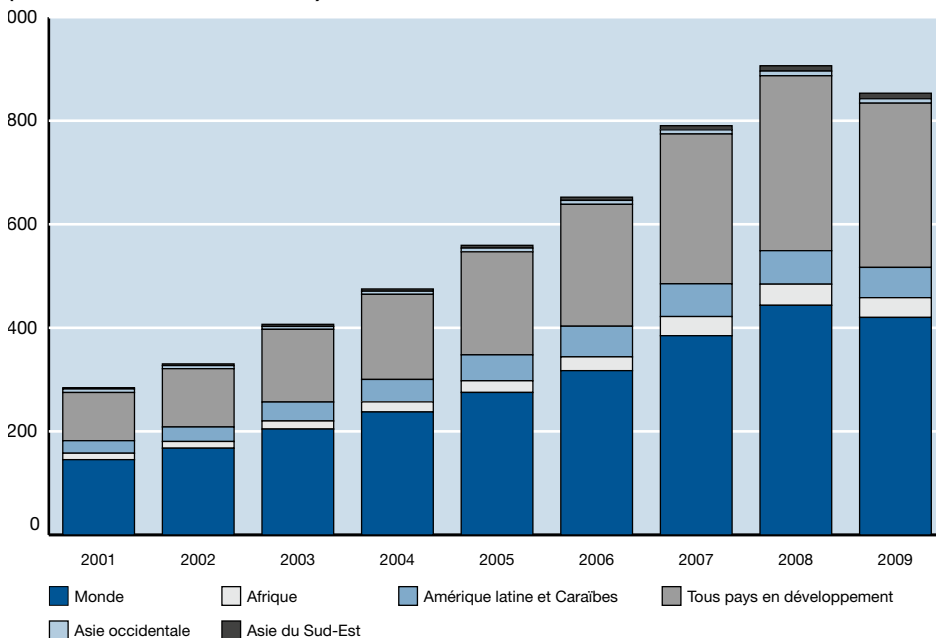
“ Les flux d’envois de fonds à l’Afrique ont baissé de 7% en 2009 ”

1.6 Les envois de fonds dans le monde ont baissé mais pas de façon uniforme

Les envois de fonds constituent une importante source de capitaux extérieurs pour un bon nombre de pays africains en développement. Ils ont également un important effet de réduction de la pauvreté sur les ménages et au-delà. Toute baisse importante des flux d’envois de fonds place de nombreux pays dans une situation de vulnérabilité. C’est particulièrement le cas pour les pays où les envois de fonds représentent un pourcentage important des entrées de capitaux. Si les transferts de fonds vers les pays en développement ont augmenté entre 2007 et 2008, il y a eu cependant une tendance à la baisse durant le dernier trimestre de 2008 et de 2009 (figure 1.8.). Les flux d’envois de fonds dans le monde ont chuté à 420,1 milliards de dollars en 2009, soit une baisse de 5,3% par rapport à 2008 (Banque mondiale 2009a).

“ Les flux mondiaux d’IED ont diminué de 43% en 2009 ”

Figure 1.8
Flux d’envois de fonds par principale région bénéficiaire, 2001-2008
(milliards de dollars É.-U.)



Source : Banque mondiale, 2009b.

a. Sauf Bahrein, Qatar, le Koweït et les Émirats arabes Unis ; les données pour l’Iraq ne concernent que 2005-2008, par manque de données.

b. Sauf Brunei Darussalam, Singapour et Taïwan par manque de données.

c. Sauf l’Angola, le Tchad, la RDC, l’Érythrée, la RCA, la Guinée équatoriale et le Zimbabwe par manque de données.

Les flux d’envois de fonds vers l’Asie du Sud-Est ont augmenté de 5% en 2009, mais baissé de 5,5% en Asie occidentale. Les transferts de fonds vers les pays de l’Amérique latine et des Caraïbes ont enregistré en 2009 la plus forte baisse par rapport à d’autres régions du monde (10%). Cela traduit le fait que la crise aux États-Unis et en Espagne (dans le secteur de la construction en particulier), principaux pays de destination des migrants latino-américains, a commencé plus tôt que la crise dans d’autres parties du monde (Banque mondiale, 2009b).

Comme expliqué en détail au chapitre 3, les envois de fonds vers l’Afrique ont baissé, passant de 40,8 milliards de dollars en 2008 à 38,1 milliards de dollars (baisse de 7%) en 2009. Les transferts de fonds vers l’Égypte, plus grand pays bénéficiaire en Afrique du Nord, ont chuté de 20% au cours de la première moitié de 2009. Le Maroc a connu un taux de baisse semblable durant les huit premiers mois de 2009, les flux vers l’Afrique subsaharienne ont été plus importants que prévu, cela a été le cas pour le Kenya, le Nigéria et l’Ouganda où les entrées ont augmenté ou diminué légèrement. Pour le Nigéria, cela s’explique essentiellement par une plus

grande diversification des destinations ainsi que des compétences et des secteurs d'occupation. Les immigrants travaillant dans des secteurs tels que les soins ont été moins touchés durant la crise mondiale actuelle que ceux des secteurs cycliques tels que la construction.

Les envois de fonds vers le Cap-Vert, le Sénégal et le Mali ont diminué durant la première moitié de 2009. En 2010, il y a eu qu'un faible redressement des envois de fonds en raison de la lenteur de la reprise de l'emploi après la crise, s'ajoutant au resserrement inattendu des contrôles sur l'immigration et à des mouvements imprévisibles des taux de change. À cet égard, les prévisions concernant les envois de fonds vers les pays en développement indiquent qu'ils pourraient reprendre à nouveau en 2010 mais à un rythme plus faible qu'avant la crise (voir Banque mondiale, 2009b) et ODI, 2009.

Les tendances des flux de migration et de transferts de fonds dans le monde en 2009, comme on l'a examiné ci-dessus ne s'expliquent pas entièrement par la crise économique mondiale. Les variations dans les flux de fonds sont dues à trois autres facteurs essentiels, notamment les effets des efforts faits par les migrants pour réduire leur consommation, les effets monétaires et un important effet de base découlant de l'augmentation des flux en 2008².

“ Il y a eu plus de flux d'IED vers les pays émergents et en développement que vers les pays développés ”

1.7 La crise fait planer des menaces sur les entrées d'IED et d'APD

En plus des envois de fonds, la crise économique mondiale a réduit d'autres entrées de capitaux, notamment les entrées d'IED et d'aide publique au développement (APD) des pays développés vers les pays en développement (DESA-ONU 2009b).

Il y a eu une contraction de 43% des entrées d'IED mondiales en 2009. La baisse des entrées vers les pays développés a été considérablement plus forte que la baisse des entrées vers les économies émergentes et en développement. Les baisses ont été spécialement prononcées aux États-Unis d'Amérique et dans l'Union européenne (UE) ayant été de 62% et de 45% respectivement. Parmi les régions émergentes et en développement, la baisse la plus forte (supérieure à 30%) a été enregistrée en Asie de l'Est et en Asie du Sud. Les flux vers l'Amérique latine et les Caraïbes ont chuté de 42%. La Chine, principal bénéficiaire de l'IED vers les marchés émergents, a enregistré une baisse de 31% tandis que les entrées d'IED vers l'Afrique et l'Asie occidentale ont baissé de 35% et de 46% respectivement.

² On trouvera un examen détaillé de l'impact de ces facteurs sur l'évolution des envois de fonds dans ODI, 2009.

“
Des conditions
budgétaires plus
strictes dans les
pays riches peuvent
réduire les flux
d'APD vers l'Afrique
”

Malgré l'amélioration des tendances économiques mondiales au cours de la seconde moitié de 2009, on ne s'attend pas à une reprise significative des entrées d'IED dans un avenir proche. Le retour de la confiance et la reprise sur les marchés de capitaux n'ont pas réussi à faire augmenter l'IED, dans la mesure où les sociétés demeurent très prudentes et le financement bancaire demeure réduit. Ainsi, la baisse globale des flux mondiaux d'IED s'accompagne d'une nette modification du type des entrées d'IED.

Ce sont les pays développés qui ont constamment attiré l'essentiel des flux mondiaux d'IED. Le risque élevé dans de nombreuses économies émergentes et en développement, les avantages d'institutions et d'infrastructures développées ainsi qu'un meilleur environnement global des affaires dans les pays développés ont généralement pesé plus que le dynamisme et la faiblesse des coûts dans des marchés plus étendus dans les pays émergents et en développement. Cependant, la part des économies émergentes et en développement dans l'IED mondial a été supérieure à celle des pays développés en 2009 du fait essentiellement que leurs résultats économiques globaux ont été bien meilleurs que ceux du monde développé, qui a connu sa pire récession depuis la seconde guerre mondiale.

Ces résultats économiques supérieurs des économies émergentes et en développement sont dûs en grande partie à la croissance rapide continue de la Chine et de l'Inde. En particulier, la croissance économique rapide en Chine, au cours des dernières années est en train de donner une nouvelle forme à l'économie mondiale. La reprise remarquable de la croissance du PIB de la Chine vers la fin de l'année 2009, a permis à de nombreux pays africains d'amorcer une reprise (voir encadre 1.1.).

Cependant, même si la Chine et l'Inde sont retirés de l'équation, les pays émergents et en développement ont pour la plupart obtenu de meilleurs résultats que le monde développé en 2009. Ils se sont, dans une certaine mesure « découplés » des pays des économies développées. La mondialisation et la pression concurrentielle de plus en plus grande sur les sociétés, ont accru le coût des opportunités perdues de ne pas investir dans les pays émergents et en développement.

Encadré 1.1

La consolidation de la prééminence économique de la Chine

Le réveil économique de la Chine est sans aucun doute l'une des principales forces qui reconfigure l'économie mondiale. Grâce en partie aux réformes qu'elle a commencées en 1978, la Chine a pu tirer parti de certains de ses avantages comparatifs notamment la taille de sa population et sa superficie. De ce fait, le pays a connu une transformation économique impressionnante au cours des trois dernières décennies, passant d'une économie agraire à une situation de fournisseur mondial de premier plan de produits manufacturés à fort coefficient de main-d'œuvre. L'influence de la Chine dans le monde est devenue multidimensionnelle à mesure que son économie se développait au fil des ans. En plus d'être un important acteur commercial et un important bénéficiaire de l'investissement étranger direct (IED), le pays se révèle de plus en plus comme un investisseur, un donateur et un financier important. Une telle prééminence fait qu'elle est maintenant un puissant moteur de croissance pour la croissance économique mondiale, exerçant un pouvoir de plus en plus grand dans les nouvelles structures de gouvernance mondiale tel que le Groupe des Vingt (G-20).

L'expansion commerciale de la Chine est un reflet du succès qu'elle a remporté en se positionnant dans la division mondiale du travail, le pays important la technologie industrielle et des capitaux des pays développés avancés et des produits primaires de pays riches en ressources tout en exportant des biens à forte intensité de main-d'œuvre, notamment des produits manufacturés vers le reste du monde. Cette intégration dans les chaînes d'approvisionnement mondiales a provoqué la forte augmentation des cours des produits de base qui a prévalu jusqu'à la récente crise économique et financière, générant ainsi des recettes considérables pour les pays exportateurs de produits de base, dont la plupart des pays africains et d'Amérique latine. Il en est de même pour les exportateurs de biens à forte intensité de capital. Par contraste, les pays qui exportent des biens à forte intensité de main-d'œuvre se sont heurtés à une rude concurrence de la Chine. La reprise des cours des produits de base durant le dernier trimestre de 2009 était en partie due à l'accroissement de la demande intérieure de la Chine.

En plus d'attirer l'IED des pays développés, le pays est devenu de plus en plus un important fournisseur d'IED à certaines parties du monde, dont l'Afrique. Son APD à d'autres pays en développement est également en augmentation, même si elle a été initialement faible.

Les effets de l'intégration de la Chine dans l'économie mondiale sont considérables, en ce qu'ils déterminent les politiques monétaires et budgétaires dans les pays développés, particulièrement les États-Unis d'Amérique et les nombreux déséquilibres mondiaux. La hausse continue des coûts salariaux en Chine a permis de réguler les prix des produits importés et les prix intérieurs dans les pays développés, ce qui a permis aux banques centrales de ces pays de maintenir des taux d'intérêt faibles. Par ailleurs, l'excédent du compte courant de la Chine et sa volonté de maintenir une parité relativement stable entre le Yuan Renminbi et le dollar se sont traduits par une accumulation considérable de réserves en devises, détenues essentiellement sous forme d'actifs libellés en dollar. Cela a également permis aux États-Unis d'Amérique de financer ces deux déficits à faible coût. Ce phénomène a eu comme une de ses conséquences d'aggraver les déséquilibres mondiaux.

Il existe un consensus dans les milieux de chercheurs sur les politiques que pour corriger ces déséquilibres, il est nécessaire que la Chine rééquilibre sa croissance en l'orientant vers la demande intérieure pendant que les pays dont le compte courant est déficitaire orientent la croissance vers les exportations. C'est qui a été exposé dans le cadre pour une « croissance forte, durable et équilibrée » adoptée par le G-20. Dans cette nouvelle structure de gouvernance mondiale qui émerge, la Chine a une voix plus forte et se révèle également comme un acteur important dans d'autres forums internationaux et dans les négociations.

Malgré la prééminence économique croissante de la Chine, l'expansion de la production dans ce pays a encore un impact dans le monde moins important que celui des États-Unis d'Amérique en raison, entre autres, de marchés financiers relativement sous-développés et de la part plus faible des dépenses de consommation dans le PIB total. Le redressement économique mondial est toutefois de plus en plus dépendant du rythme de l'activité économique en Chine et dans d'autres économies émergentes.

Source : *Eichengreen et al (2005) ; Wang, Jian-Ye (2007) et DESA-ONU (2010).*

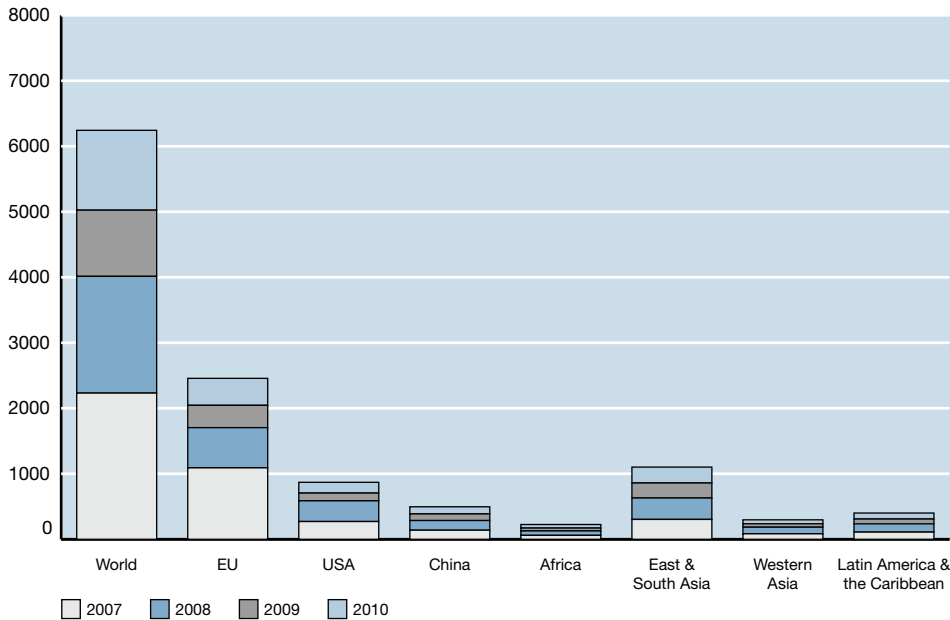
Bien que l'économie mondiale demeure faible, on s'attend à une reprise en 2010, même si elle sera faible et fragile. Il est improbable que la croissance mondiale revienne de sitôt aux taux atteints ces dernières années, du fait qu'elle reste entravée par les effets secondaires des crises en 2008 et en 2009. De ce fait, même si les flux mondiaux d'IED vont probablement augmenter en 2010, la reprise sera modeste. Le total des entrées d'IED devrait passer à 1 219 milliards de dollars en 2010 contre 1 010,7 milliards de dollars en 2009 alors qu'il avait été de 1 782,4 milliards de dollars en 2008 (EIU 2009a).

Les taux de croissance de l'IED dans le monde développé et dans les pays en développement devraient suivre la même tendance, si bien que leurs parts dans l'IED mondial ne vont probablement pas changer considérablement par rapport à 2009 (figure 1.9.). Les plans d'activités des sociétés pour les cinq prochaines années, tels que reflétés dans la récente enquête de l'Economist Intelligence Unit (EIU) intitulé « Survive and Prosper » impliquent que les économies émergentes et en développement attireront un IED considérable et probablement d'un montant supérieur à celui des pays développés (IEU, 2009b).

Un peu moins de 60% des sociétés s'attendent à tirer plus de 20% de leurs recettes totales dans les marchés émergents au cours des cinq prochaines années, presque le double du pourcentage actuel de 31%. Cela laisserait à penser que la modification de la répartition des flux mondiaux d'IED en 2009 est un fait à plus long terme et non seulement un phénomène passager.

Figure 1.9

Entrées d'IED par région et pour certaines économies (milliards de dollars É.-U.), 2007-2010



Source : *Calculs de la CEA établis à partir de la base de données en ligne de l'EIU, décembre 2009. Les données pour 2009 sont des estimations et celles pour 2010 des prévisions.*

L'APD constitue une importante source de financement pour un bon nombre de pays en développement et depuis la Conférence de Monterrey de 2002, l'Afrique a vu une augmentation de l'aide au développement qui a atteint le maximum de 24,5 milliards de dollars en 2007 (OCDE, 2009). Sur ce montant total, 53% sont allés à neuf pays, à savoir : l'Égypte, le Maroc, la Tanzanie, l'Éthiopie, le Soudan, le Nigéria, le Cameroun, le Mozambique, l'Ouganda, le Kenya et la RDC (CEA, 2009). La récession économique mondiale a porté un rude coup aux entrées d'APD vers l'Afrique, compromettant les perspectives pour des effets réels.

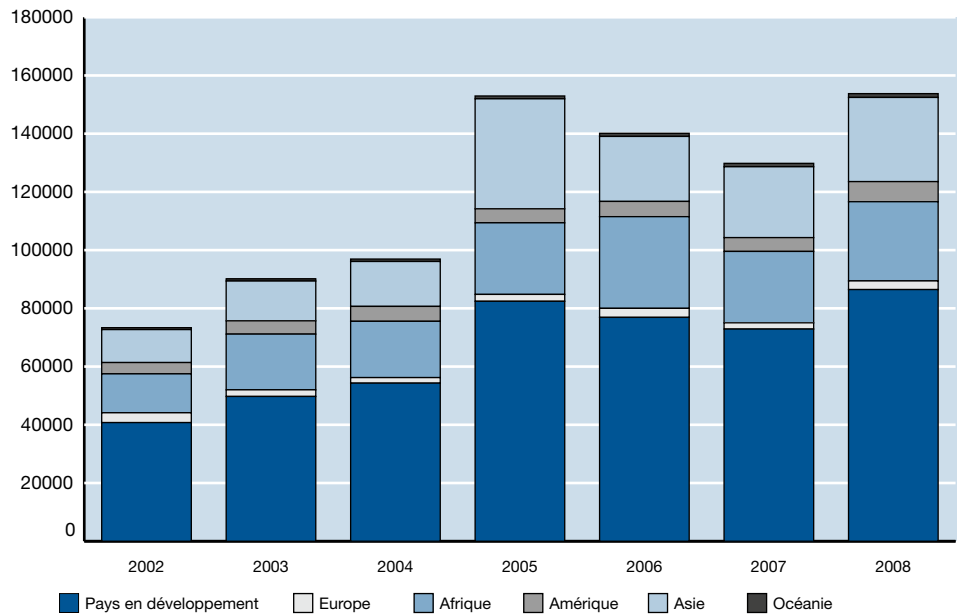
En 2008, l'APD à l'Afrique a augmenté de 11% par rapport à 2007 (figure 1.10.). On s'attend toutefois à ce que les entrées d'APD vers l'Afrique en 2010 diminuent en raison du resserrement des conditions budgétaires dans de nombreux pays donateurs, de l'effondrement des principales institutions financières dans les pays avancés, de la sévérité de la crise du crédit, de la baisse des excédents dans les pays exportateurs de pétrole et de la chute drastique des valeurs des fonds souverains. La baisse anticipée des flux d'APD compromet également les chances d'atteindre les OMD dans les pays pauvres en Afrique et dans d'autres régions en développement.

Certains pensent que l'APD est procyclique et qu'elle augmentera si les pays donateurs continuent de récolter les fruits de la reprise économique. Il faudra peut-être un

peu du temps avant que les bénéficiaires de l'APD commencent à avoir des problèmes, en particulier les pays qui sont devenus de plus en plus tributaires de l'APD.

Figure 1.10

*Aide publique au développement (en millions de dollars É.-U. courants)
2002-2008*



Source : Base de données en ligne de l'OCDE, décembre 2009.

1.8 Crise mondiale de l'emploi et pauvreté plus grande des travailleurs

Les crises financière et économique mondiales ont entraîné un chômage élevé et aggravé la pauvreté des travailleurs dans le monde en 2009. Si les projections indiquent que le chômage diminuera lentement à mesure de la reprise économique attendue en 2010, il est probable qu'il y aura de grandes variations entre régions et pays. Des différences considérables en ce qui concerne les pertes d'emploi et les créations d'emploi, devraient subsister encore entre secteurs et groupes dans les pays, le chômage et la pauvreté des travailleurs étant beaucoup plus élevés chez les femmes et les jeunes.

Bien qu'il soit difficile d'estimer l'évolution du chômage aux niveaux mondial et régional, les estimations récentes montrent qu'en 2009, on a eu les pires résultats mondiaux sur le plan de la création d'emplois depuis la Grande Dépression des années 30. Le chômage mondial est passé de 5,7% en 2007 à 5,9% en 2008 mais a augmenté considérablement pour atteindre 6,5% en 2009 selon les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans le meilleur des cas et 7,4% dans le pire des cas (tableau 1.3.)³³. Inversement, le taux de croissance dans le monde a baissé d'une moyenne annuelle de 1,8% entre 2000 et 2007, à 1,4% en 2008 et à entre 1 et -0,1% en 2009 (OIT, 2009). Ces estimations laissent à penser que les pertes d'emploi considérables survenues dans les derniers mois de 2008, se sont intensifiées en 2009.

Pour améliorer ou maintenir les niveaux de vie, le taux de croissance de l'emploi devrait être au moins proportionnel à l'accroissement de la population. Pendant la période 2000-2007, les taux de croissance de la population mondiale ont été en moyenne de 1,8%, soit approximativement le même taux que la croissance de l'emploi au cours de la même période. Dans les économies développées et dans l'Union européenne, on estime que la croissance nette de l'emploi a baissé d'entre 1,5 et 3,3% en 2009. Pour les pays de l'Europe centrale et de l'Europe du Sud-Est (hors UE), la croissance de l'emploi a été négative, avec un taux de croissance se situant entre -0,9 et -2,2%. Aussi bien en Asie de l'Est que dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, il y a eu une destruction plutôt que création d'emplois, les taux de croissance de l'emploi respectifs étant estimés à entre -0,7 et -0,6% en 2009.

“ Les taux de chômage et de pauvreté des travailleurs ont été élevés en 2009 ”

3 L'OIT a construit en janvier 2009, trois scénarios sur les répercussions éventuelles de la crise sur le chômage mondial et régional. Le meilleur scénario a été construit en utilisant la relation historique entre la croissance économique et le chômage au niveau du pays tandis que le pire scénario a été obtenu en prenant en considération la plus mauvaise augmentation observée sur une base annuelle dans le taux de chômage de chaque pays (voir OIT, 2009 pour les détails).

Tableau 1.3**Crise mondiale de l'emploi et pauvreté des travailleurs**

| Région | Taux de chômage (%) | | | | Taux d'emploi vulnérable (%) | | | | Taux de pauvreté des travailleurs* (%) | | |
|---|---------------------|------|----------------|------|------------------------------|------|----------------|------|--|----------------|------|
| | 2007 | 2008 | 2009 Scénarios | | 2007 | 2008 | 2009 Scénarios | | 2007 | 2009 Scénarios | |
| | | | (a) | (b) | | | (a) | (b) | | (a) | (b) |
| Monde | 5,7 | 5,9 | 6,5 | 7,4 | 50,4 | 49,4 | 48,9 | 52,8 | 21 | 20,1 | 28,2 |
| Économies développées et Union européenne | 5,7 | 6,1 | 7,7 | 9 | 10,1 | 10,1 | 10,2 | 11,4 | | | |
| Europe centrale et du Sud-Est (non-UE et CEI) | 8,4 | 9 | 10,8 | 12,1 | 20,4 | 19,1 | 16,9 | 25,3 | 4,6 | 4,4 | 6,2 |
| Asie de l'Est | 3,9 | 4,3 | 4,7 | 5,8 | 56 | 53,4 | 51,8 | 56,6 | 10,5 | 7,6 | 14,8 |
| Asie du Sud-Est et Pacifique | 5,4 | 5,4 | 5,4 | 6,2 | 62,1 | 61,1 | 59,9 | 64,4 | 20,9 | 19,2 | 20,8 |
| Asie du Sud | 5 | 5 | 5 | 5,6 | 78 | 77,1 | 76,2 | 78,8 | 46,6 | 45,1 | 61,1 |
| Amérique latine et Caraïbes | 7,1 | 7,2 | 8,1 | 8,4 | 31 | 31,2 | 31,6 | 34,5 | 6,8 | 6,8 | 9,5 |
| Moyen-Orient | 9,5 | 9 | 8,8 | 11 | 33,4 | 32,8 | 32,6 | 39,3 | 8,9 | 8,5 | 22,7 |
| Afrique du Nord | 10,6 | 10 | 9,8 | 11,1 | 37,6 | 36,8 | 36,4 | 42,4 | 11,2 | 11 | 21,8 |
| Afrique subsaharienne | 7,7 | 7,6 | 8 | 8,2 | 73,4 | 72,9 | 73,2 | 77,8 | 58,9 | 58,4 | 67,9 |

Source : Organisation internationale du travail, mai 2009.

* Sur la base de 1,25 dollar É.-U. par jour (a) meilleur des cas, (b) pire des cas.

En Afrique, le chômage demeure élevé, environ de 7,6% en Afrique subsaharienne et de 10% en Afrique du Nord en 2008. En raison de la crise économique mondiale, on estime que le chômage a augmenté en 2009 pour atteindre une moyenne de 8,2% en Afrique subsaharienne et de 10,6% en Afrique du Nord. Le taux de croissance de l'emploi a été en 2009, selon les estimations, de l'ordre de 1,2 et de 1,8% pour l'Afrique du Nord et s'est situé entre 2,4 et -1,1% pour l'Afrique subsaharienne.

Les taux de l'emploi vulnérable et les taux de pauvreté des travailleurs ont également augmenté. Au niveau mondial, le ralentissement économique a arrêté la chute des taux de l'emploi vulnérable et de pauvreté des travailleurs enregistrés au cours des années précédentes. En Afrique et dans d'autres régions en développement, les deux taux ont, selon les estimations, considérablement augmenté en 2009 en raison de la baisse des salaires et des prestations ainsi que de la détérioration des conditions d'emploi et des incertitudes, notamment dans les secteurs informel et rural. Le taux de pauvreté des travailleurs a, selon les estimations, augmenté en Afrique subsaharienne, passant de 58,9% en 2007 à 67,9% en 2009. Ceci veut dire que davantage de travailleurs en Afrique subsaharienne ont vu leurs gains baisser en termes réels et tomber en dessous du niveau de pauvreté.

En raison des retards enregistrés dans le domaine de la création d'emplois, on ne s'attend pas à ce que la reprise économique mondiale amorcée à la fin de l'année 2009,

ait un effet immédiat sur l'emploi mondial. Ainsi, selon l'OCDE, le chômage dans la Zone Euro atteindra 11% en 2010 et restera à ce niveau jusqu'en 2011. Pour l'Afrique, le taux de croissance ne devrait pas atteindre les niveaux d'avant la crise, avant 2011. La lenteur de la création d'emplois fait qu'il est de plus en plus nécessaire pour les gouvernements de mettre en œuvre des programmes d'emplois dynamiques dans le cadre de leurs stratégies de relance économique et de reprise de la croissance et d'augmenter les dépenses sociales pour atténuer l'impact des crises, spécialement sur les groupes vulnérables.

L'Afrique se caractérise historiquement par des taux de chômage élevés et par un emploi essentiellement vulnérable, dans la mesure où la plus grande partie de la population active est employée dans les secteurs informel et rural. Il est par conséquent impératif que les pays africains réorientent leurs stratégies de croissance et de développement afin de mettre l'accent sur la création d'emplois décents pour réduire la pauvreté comme on l'a expliqué en détail dans la partie thématique du présent rapport.

“
Des programmes
d'emploi proactifs
devraient être au
cœur des stratégies
de croissance
”

1.9 Conclusions

L'économie mondiale a connu un ralentissement économique marqué et une récession qui ont touché presque tous les pays du monde en 2009. Malgré les baisses considérables des échanges mondiaux et des flux de capitaux, le monde a évité les pires scénarios prévus par certains analystes au début de 2009 et on s'attend à une reprise mondiale partagée, bien que lente en 2010. Les économies émergentes, spécialement la Chine et l'Inde devraient être les locomotives de la reprise économique. On s'attend à ce que la croissance en Chine et dans d'autres économies émergentes stimule une croissance plus rapide en Afrique directement à travers l'accroissement de la demande des exportations de produits de base de l'Afrique et des entrées de capitaux en Afrique ainsi qu'indirectement par l'impact positif sur les cours mondiaux des produits de base.

De fait, conformément à la reprise mondiale impulsée par les économies émergentes, les signes d'une reprise économique en Afrique ont commencé à se dessiner durant la seconde moitié de 2009. Presque tous les pays africains sont cependant encore loin d'atteindre le rythme élevé de développement économique réalisé au cours de la période 2002-2007. La croissance moyenne de l'Afrique en 2009 a été de loin très inférieure au taux de croissance de sa population. Cette baisse du revenu par habitant gommara une partie des gains socioéconomiques durement acquis grâce à la réduction du chômage et de la pauvreté et élargira le fossé, déjà très grand, qui sépare la plupart des pays africains de leurs objectifs de développement.

“
La reprise
économique
mondiale va
probablement
impulser la reprise
en Afrique
”

Si les pays africains ont, pour la plupart, pris un certain nombre de mesures pour atténuer l'impact du ralentissement économique, la reprise dépendra essentiellement de la relance de l'économie mondiale. À mesure que l'économie mondiale se redresse, les exportations et les cours des produits de base de l'Afrique vont, selon les projections, augmenter, ce qui stimulera la croissance en 2010. Cependant, comme on l'a expliqué en détail, au chapitre 2, les perspectives de croissance à moyen et à long termes de l'Afrique dépendent essentiellement de sa capacité à réduire sa force dépendance à l'égard de l'aide publique au développement et des exportations de produits primaires qui sont souvent sujettes à des fluctuations considérables de la demande et des cours des produits de base. Les stratégies de croissance doivent être repensées. Une stratégie de croissance alternative devrait être plus durable et viser les pauvres. Pour cela, il faut intensifier la mobilisation de ressources intérieures qui soient plus prévisibles en tant que source de financement du développement, et qui puissent aussi fournir une marge de manœuvre aux pays africains afin qu'ils mettent en œuvre des stratégies de croissance et d'emplois efficaces.

Bibliographies

AIECE, 2009. World Commodity Price 2009 until mid-2011. Etabli par le groupe des produits de base de l'AIECE (Association d'instituts européens de conjoncture économique)

Banque mondiale 2009b. "Perspectives économiques mondiales Prospects for the Global Economy", « septembre, Washington D.C

« _____ », 2009a, "Remittances Data", March revision, Washington D.C.

Eichengreen, B., and H. Tong, 2005. How China is Reorganizing the World Economy. Document établi pour la réunion inaugurale de Asian Economic Policy Panel, Tokyo, 22 octobre 2005.

EIU, Economist Intelligence Unit (2009b). "Survive and Prosper: Emerging markets in the global recession", Londres, septembre

« _____ », 2009a. World Outlook, décembre, Londres.

Energy Information Administration (2009), "Short-Term Energy Outlook".

FMI, 2009a. Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2009, Washington D.C.

OCDE, 2009. Base de données en ligne. décembre 2009

OIT (2009). "Tendances mondiales de l'emploi ", Organisation internationale du Travail, Genève, mai

ONU-DESA, 2009a. Base de données en ligne, New York, novembre 2009

« _____ », 2009b, International Financial Statistics Base de données en ligne FMI Washington. novembre 2009.

« _____ », 2009b, La crise financière mondiale, les impacts, les réponses et les perspectives: Document de synthèse pour la réunion du Comité d'experts de la deuxième réunion annuelle conjointe de la Conférence des Ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence des Ministres des finances, de la planification et du développement économique de la CEA, Le Caire, juin 2009.

« _____ », 2009c. Base de données en ligne décembre 2009.

« _____ », 2010. Situation et perspectives économiques mondiales, New York.

Overseas Development Institute, 2009, “The Global financial crisis and remittances: what past evidence suggests”, Londres.

Sentance, A (2009). “Monetary Policy and the Current Recession”, présenté à la 26ème Conférence sur l'état de l'économie de l'Institute of Economic Affairs, 24 février. Londres.

Wang, Jian-Ye, 2007. “What Drives China's Growing Role in Africa?” Document de travail 07/211 du FMI, Washington D.C



Conditions économiques et sociales en Afrique en 2009 et perspectives pour 2010

L'impact de la crise économique et financière sur l'Afrique est devenu évident en 2009, avec le déferlement de la deuxième vague. Les effets secondaires du choc se sont fait sentir. Ces effets ont été notamment la faiblesse de la demande et la baisse des prix des exportations de biens et services, la diminution des envois de fonds et la baisse des entrées de capitaux privés dans une grande partie du continent. En conséquence, le PIB n'a enregistré qu'une croissance de 1,6% en 2009 contre 4,9% en 2008, marquant la fin de six années consécutives pendant lesquelles la croissance économique a été égale ou supérieure à 5% (figure 2.1.). À mesure que l'activité économique se ralentissait, l'emploi baissait dans la majorité des pays africains. Il en découle que les chances d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment celui consistant à réduire la pauvreté de moitié en 2015 et de réaliser des progrès significatifs en matière de développement social, sont devenues de plus en plus réduites.

“ En 2009, les conditions économiques et sociales des pays africains se sont détériorées ”

Comme les effets de la deuxième vague de la crise économique se faisaient sentir, les déficits budgétaires et du compte des opérations courantes se sont élargis. Les pressions inflationnistes se sont toutefois modérées quelque peu, du fait de la demande limitée qui était essentiellement imputable au ralentissement de l'activité économique. La baisse des prix des produits alimentaires et du pétrole et les bonnes récoltes agricoles dans certaines régions de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest ont également contribué à la baisse des taux d'inflation.

Sur cette toile de fond, les politiques monétaires ont été accommodantes dans la majorité des pays africains, même si les politiques d'assouplissement ont varié selon les pays. De nombreuses banques centrales ont réduit leur taux d'intérêt et augmenté les liquidités, afin de stimuler le crédit du secteur privé et d'aider à atténuer les effets du ralentissement mondial sur l'activité économique. Dans cette même lancée, certains pays ont adopté des politiques budgétaires anticycliques. De nombreux gouvernements africains ont renforcé ou maintenu les programmes de dépenses publiques, afin de protéger les pauvres et les couches les plus durement touchées de la population et de soutenir la demande intérieure face au ralentissement de la croissance économique.

2.1 Performance économique en Afrique en 2009

“ Les taux de croissance du PIB ont chuté dans la plupart des pays africains ”

2.1.1 Performance de la croissance

2.1.1.1 Ralentissement considérable de la croissance en 2009 et persistance des variations dans tout le continent

Il y a eu une tendance à la baisse de la croissance du PIB de l'Afrique en 2009. Les disparités entre pays se sont maintenues et se sont même aggravées dans certains cas. En 2009, 29 pays ont enregistré une croissance de 3% ou moins, 17 ont réussi à enregistrer des taux de croissance du PIB se situant entre 3 et 5% et deux pays (Éthiopie et République du Congo) ont enregistré une croissance de 7% ou plus. C'était là une détérioration marquée par rapport aux résultats enregistrés au cours des deux dernières années lorsque les pays, dans leur majorité, avaient enregistré un taux de croissance de leur PIB de 3% ou plus (tableau 2.1).

Tableau 2.1

Répartition de la performance de croissance en Afrique, 2007-2009

| Taux de croissance du PIB | 2007 | | 2008 | | 2009 | |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| | Pays exportateurs de pétrole | Pays importateurs de pétrole | Pays exportateurs de pétrole | Pays importateurs de pétrole | Pays exportateurs de pétrole | Pays importateurs de pétrole |
| Moins de 3% | 4 | 7 | 3 | 13 | 8 | 21 |
| Entre 3 et 5% | 1 | 12 | 3 | 9 | 4 | 13 |
| Plus que 5% et moins que 7% | 3 | 11 | 4 | 11 | 0 | 5 |
| 7% ou plus | 5 | 10 | 3 | 7 | 1 | 1 |
| Total | 13 | 40 | 13 | 40 | 13 | 40 |

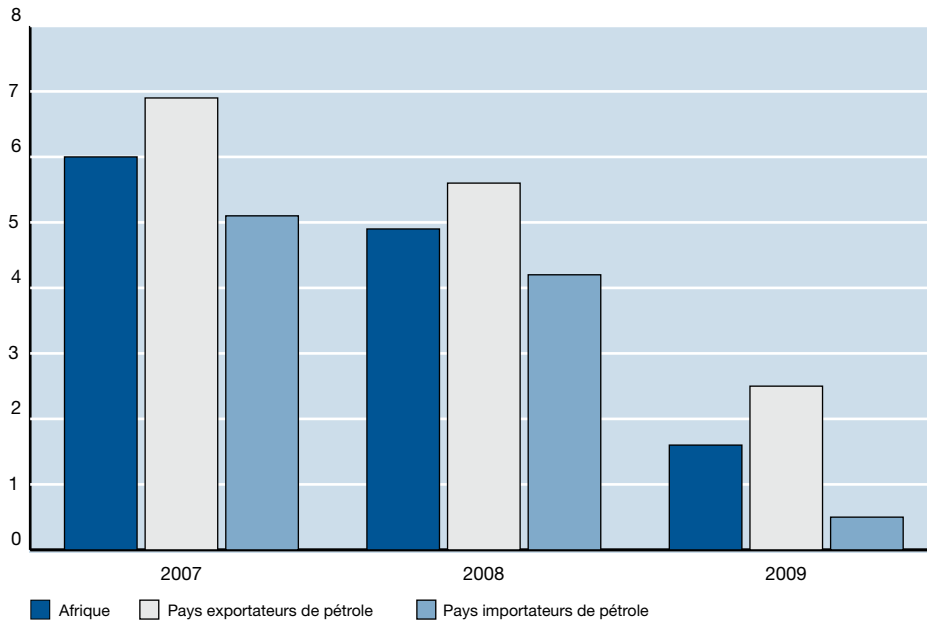
Source: Calculs de la CEA établis d'après ceux du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, novembre 2009.

La croissance du PIB a également varié entre pays exportateurs de pétrole et pays importateurs de pétrole (figure 2.1). Les pays exportateurs de pétrole ont, en moyenne, enregistré une croissance plus forte que les pays importateurs de pétrole, grâce à la position de force qui a permis à un grand nombre de pays exportateurs de pétrole de surmonter la crise financière et économique mondiale. Grâce aux politiques macroéconomiques prudentes adoptées durant la flambée des prix du pétrole, ces pays ont pu accumuler des réserves extérieures et une épargne budgétaire considérables et réduire leur dette extérieure, ce qui leur a permis d'adopter des politiques fiscales et budgétaires accommodantes (CEA et CUA, 2009 ; FMI, 2009). Certains pays importateurs de pétrole, six en tout (Djibouti, Éthiopie, Malawi, Maroc,

Ouganda et Rwanda), ont également bien résisté aux effets de la crise, enregistrant une croissance de leur PIB supérieure à 5%.

Figure 2.1

Croissance en Afrique, économies exportatrices de pétrole et économies importatrices de pétrole, 2007-2009



Source : Calculs de la CEA établis d'après ONU-DESA, novembre 2009.

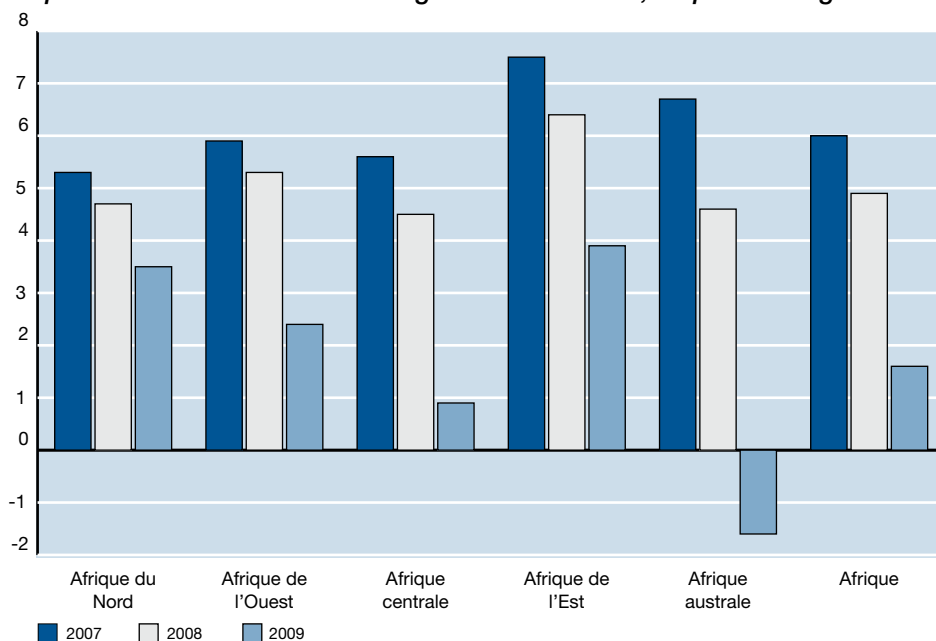
« Grâce aux réserves extérieures accumulées, de nombreux pays africains ont pu atténuer l'impact de la crise »

2.1.1.2 La performance de croissance dans les régions et entre les régions

Les variations de la croissance économique apparaissent plus nettement lorsqu'on compare les régions ou les pays dans les diverses régions. L'Afrique de l'Est a été la région qui a obtenu les meilleurs résultats (3,9%), l'Afrique australe étant celle qui a enregistré le plus faible taux de croissance (-1,6%) des cinq régions (voir figure 2.2).

Figure 2.2

La performance de croissance régionale 2007-2009, en pourcentage



Source : Calculs de la CEA établis d'après ONU-DESA, novembre 2009.

Afrique centrale

Du fait de la récession mondiale, l'activité économique s'est considérablement ralentie en Afrique centrale, la croissance du PIB chutant de 4,5% en 2008 à 0,9% en 2009. Il y a eu une contraction du PIB en Guinée équatoriale et le Gabon due à la baisse des volumes et des prix du pétrole, qui a entraîné une baisse des recettes publiques et limité les dépenses publiques. En Angola, du fait de facteurs similaires, il y a eu également une forte décélération de la croissance économique, qui a chuté des deux chiffres qu'elle avait atteints au cours des cinq dernières années se terminant en 2008, à seulement 0,2% en 2009. De même, le rythme de croissance de l'économie du Cameroun ces dernières années, s'est ralenti, avec la baisse des prix et de la production du pétrole ainsi que du bois et des produits industriels.

D'autres pays d'Afrique centrale ont connu une modeste accélération de leur croissance. Les économies du Tchad et de la République centrafricaine (RCA) ont commencé à se redresser lentement, mais à partir d'un niveau initial faible. La croissance économique a atteint 1,6% au Tchad, favorisée par des projets d'infrastructures publiques, tandis que le PIB de la RCA a augmenté modestement pour atteindre 2,4% en 2009. La hausse a été soutenue par un financement accru des donateurs et l'accroissement des investissements dans le secteur minier. La République du Congo

est le seul pays où la croissance s'est non seulement accélérée, mais a également dépassé 7% en 2009, dopée par la hausse de la production pétrolière.

Afrique de l'Est

L'Afrique de l'Est a résisté relativement bien aux effets de la crise financière mondiale. La croissance du PIB, bien qu'en baisse, est restée relativement robuste, s'établissant à 3,9% en 2009 par rapport au taux élevé de 6,4% atteint en 2008. L'Éthiopie est demeurée l'économie à la plus forte croissance dans la région, enregistrant un accroissement de son PIB de 7,5% en 2009 grâce à la forte performance du secteur non agricole, notamment des services et des dépenses publiques soutenues. La croissance du PIB a atteint 5% ou plus à Djibouti, au Rwanda et en Ouganda. Cette forte croissance a été favorisée par un investissement considérable soutenu lié au développement des infrastructures à Djibouti et par la robuste performance dans les secteurs industriels et des services en Ouganda et au Rwanda. La croissance s'est également ralentie au Burundi, passant de 4,5% en 2008 à 3,2% en 2009, la performance modeste du secteur manufacturier s'expliquant en partie par des pénuries d'électricité.

Ailleurs dans la région, l'activité économique s'est considérablement ralentie. En République démocratique du Congo (RDC), la diminution des recettes d'exportations minières et les retombées connexes ont entravé la croissance de la production, le PIB progressant de 2,7% en 2009, en baisse par rapport aux 6,2% enregistrés en 2008. Une faible production agricole a freiné la croissance du PIB de l'Érythrée, qui a été de 0,3% en 2009. Les perspectives pour l'économie kényenne de rebondir après la violence postélectorale, ont été étouffées dans l'œuf par les effets du ralentissement mondial. Le PIB du Kenya n'a que légèrement rebondi, augmentant de 2,5%. Le PIB s'est contracté de 0,4% à Madagascar, en raison de l'instabilité politique et d'émeutes. Malgré les progrès accomplis pour résorber les déséquilibres macroéconomiques insoutenables qui ont freiné la croissance aux Seychelles, l'activité économique a continué à se contracter en 2009, le PIB chutant de 8,7% en raison de la mauvaise performance des services (voir encadré 1).

Afrique du Nord

La région a relativement bien résisté à l'impact de la crise, comparée à d'autres parties du continent. La croissance économique a reculé dans tous les pays d'Afrique du Nord, mais à un rythme qui est resté modeste au regard des normes continentales et internationales. Le PIB de la région a progressé de 3,5% en 2009, contre 4,1% en 2008. Cette performance reflète largement la capacité d'adaptation remarquable des économies égyptienne et marocaine, qui ont enregistré une croissance de 4,7%

“
L'Afrique de l'Est
est toujours la
région enregistrant
la meilleure
performance
”

“ Des mesures budgétaires anticycliques ont aidé à stimuler la demande intérieure en Afrique du Nord ”

et 5,3%, respectivement. Dans les deux pays, la faiblesse de la demande extérieure a été largement compensée par la forte demande intérieure, qui a été stimulée par des mesures budgétaires anticycliques bien ciblées et l'assouplissement des conditions monétaires. Du côté de l'offre, une production agricole exceptionnellement élevée a dopé la croissance au Maroc tandis que l'intensification des activités dans les secteurs de la construction et des télécommunications, a stimulé l'expansion économique en Égypte.

D'autres pays nord-africains ont connu une modeste croissance de leur PIB. La Jamahiriya arabe libyenne, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie ont enregistré une croissance de 3% ou moins, pour diverses raisons. D'un côté, la croissance a régressé à 1,8% en Jamahiriya arabe libyenne et à 2,1% en Algérie, du fait en partie de la baisse de la production de pétrole. D'un autre côté, une baisse importante de la production manufacturière et de l'activité touristique en Tunisie et la diminution de la production de minerai de fer en Mauritanie, toutes dues en grande partie au recul de la demande mondiale, ont freiné la croissance du PIB dans ces pays. En conséquence, le PIB a augmenté de 2,3% et de 3% en Mauritanie et en Tunisie, respectivement. L'économie soudanaise a augmenté de 3,5% en 2009, 7,6% en 2008, en raison de la diminution des flux d'IED et du ralentissement de l'activité dans le secteur de la construction.

Malgré la baisse générale du PIB, un certain dynamisme a pu être observé dans certains pays nord-africains, notamment ceux qui sont dépendants du pétrole. Un exemple significatif est la vitalité du secteur hors hydrocarbures, qui a constamment enregistré des taux de croissance élevés au cours des dernières années, grâce en partie à d'ambitieux programmes d'investissement.

Encadré 2.1

La crise a eu de graves effets sur la performance et l'emploi sectoriels

La crise a touché certains des principaux secteurs qui ont impulsé la croissance au cours de la décennie passée, comme les secteurs touristique et minier, entraînant la baisse de la production et le licenciement de travailleurs (OIT, 2009).

À ce jour, l'impact de la crise économique sur l'agriculture est relativement limité. Cependant, les effets qu'elle aura sur l'économie réelle sont déjà visibles à travers la diminution de la demande des exportations de l'Afrique, la chute des cours des produits de base, le manque de crédits et la baisse de l'investissement dans le secteur*. La faiblesse de l'investissement dans l'agriculture s'est traduite par une baisse de productivité et une expansion insoutenable des terres (CEA et CUA, 2009).

Dans le secteur industriel, les compagnies minières auraient réduit la production et licencié des employés en raison de la baisse de la demande. En RDC, les compagnies minières étrangères ont été obligées, pour la plupart, à différer ou à abandonner leurs plans d'investissement. Les sociétés minières concernées ont pris diverses mesures, notamment la suspension des opérations (cuivre et cobalt) et le retrait d'accords de prospection (diamants). Des difficultés similaires ont été observées dans d'autres pays tels que le Botswana, l'Afrique du Sud et la Zambie. Le ralentissement a également entraîné des destructions d'emploi. C'est ainsi qu'en décembre 2008, le Ministère des mines de la RDC indiquait que plus de 200 000 emplois avaient été perdus dans le secteur minier. Il y a eu également 200 000 autres emplois perdus dans les premiers mois de 2009**.

Dans le secteur manufacturier, les usines ont tourné en dessous de leurs capacités et l'emploi a été gravement menacé. En Ouganda, the Manufacturers Associations (UMA) ont indiqué que 15 usines avaient fermé en 2008 en raison du coût élevé des affaires***. La plupart de ces usines opéraient dans les domaines de la transformation du poisson, du traitement du cuir et des transactions sur les cultures céréalières et le tabac. Le Lesotho a également connu une baisse de ses exportations de vêtements et de textiles après s'être relevé du démantèlement de l'Accord multifibres (AMF) en 2005.

Le tourisme a considérablement souffert de la crise, en raison de la forte diminution des arrivées et des recettes touristiques, des réservations d'hôtel et des voyages aériens. La baisse de l'activité touristique inversera les gains récemment obtenus par ce secteur de services qui se révèle un important moteur de croissance. Pour que cela se matérialise, il faut faire des efforts pour une plus grande diversification tant du secteur des services que de l'économie en général.

* ADB (2009). *Impact of the Financial Crisis on African Economies : Interim Assessment*. Le Comité de rédaction comprenait Léonce Ndikumana, Abdul Kamara, Audrey Chouchane et Albert Mafusire. Décembre 2009.

** Ibid.

*** Uganda Business Development Profile. Février, 2009.

“
L'impact de la crise
économique sur
l'agriculture africaine
est relativement
limité
”

Afrique australe

L'Afrique australe a été la région la plus durement touchée par la crise économique et financière mondiale. Elle a vu son PIB se contracter de 1,6% en 2009. L'économie de l'Afrique du Sud, de loin la plus importante dans la région, a régressé de 2,2%, à mesure que les retombées directes et indirectes de la crise se manifestaient. Ces

“
La contraction en
Afrique du Sud a
fortement influé
sur la performance
économique en
Afrique australe
”

effets ont provoqué la diminution de la demande privée. Par la suite, la baisse de la demande d'exportations sud-africaines, tant des biens manufacturés que des produits de base, a fait baisser les recettes d'exportation, privant ainsi le pays d'un autre moteur de croissance, à savoir la demande extérieure.

En raison de l'intensification des échanges commerciaux et des relations financières entre l'Afrique du Sud et les pays voisins, en particulier ceux qui appartiennent à l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), le ralentissement en Afrique du Sud a eu des répercussions régionales. Le PIB a diminué au Lesotho et en Namibie et a augmenté à un taux très négligeable au Swaziland, ce qui était dû en partie à la diminution des exportations à destination de l'Afrique du Sud et des flux financiers en provenance de ce pays. La baisse importante des productions minière et textile au Lesotho et la sévère contraction du secteur minier en Namibie, ont freiné la croissance économique, qui a reculé de 1% et de 0,7%, respectivement. Au Swaziland, le PIB a progressé de 0,4% seulement du fait de la contraction des secteurs manufacturier et minier. Le PIB de Maurice a chuté, passant de 5,7% en 2008 à 2,1% en 2009, traduisant la baisse des recettes d'exportation, des recettes touristiques et de l'IED.

La décélération de la croissance a été particulièrement évidente au Botswana, où le PIB a chuté de 10,3%, la contraction la plus forte de l'activité économique en Afrique en 2009, en raison d'une baisse marquée de la production et des prix des diamants. Le ralentissement de la croissance au Botswana est symptomatique de l'effet que la trop forte dépendance à l'égard d'une gamme étroite d'exportations peut avoir lorsque les conditions internationales se détériorent.

La situation économique n'a cependant pas été uniformément sombre dans la région. Après une période prolongée de grave déclin, l'économie du Zimbabwe a finalement montré des signes de reprise. Le PIB a augmenté de 3,7%, taux le plus élevé réalisé en plus d'une décennie, contre une contraction de 12,6% en 2008. Cette reprise économique a été favorisée par l'amélioration des politiques économiques et par l'expansion du crédit, qui a été stimulée par des entrées de capitaux et la re-monetisation après l'hyperinflation. L'économie du Mozambique a continué à afficher un certain dynamisme, enregistrant une croissance de 4,3%, taux qui était inférieur à la moyenne de 8% enregistrée au cours des sept dernières années.

Afrique de l'Ouest

La croissance a été uniformément modérée en Afrique de l'Ouest en 2009, allant de 0% en Guinée, la pire performance économique de la région, à 4,5% au Ghana, pays à la plus forte croissance de la région. La majorité des pays d'Afrique de l'Ouest enregistrent une croissance d'environ 3%. La croissance du PIB du Ghana a chuté à 4,5% en 2009, soit moins que l'impressionnant taux de 6-7% en moyenne atteint

ces dernières années. La croissance a été favorisée par les recettes considérables tirées des exportations d'or, en raison du dynamisme des prix internationaux de l'or et de l'augmentation des productions agricole et industrielle. À l'autre extrémité du spectre, la Guinée a vu son PIB stagner en 2009, à mesure que les secteurs minier et de la construction se contractaient en raison principalement de la diminution des recettes d'exportation de bauxite et du tarissement des apports d'aide et de capitaux privés sur un fond d'instabilité politique accrue.

Ailleurs, la croissance économique est restée positive, quoique terne. Le Nigéria, plus grande économie de la région, a souffert plus que les autres économies d'Afrique de l'Ouest, des conséquences de la crise financière mondiale. La croissance s'est ralentie en 2009, en raison de la faiblesse de la demande publique face à la baisse des recettes publiques et au resserrement des conditions monétaires qui ont entraîné une importante réduction du crédit au secteur privé. Ces effets ont toutefois été quelque peu atténués par le dynamisme impressionnant continu du secteur non pétrolier, notamment l'agriculture et les télécommunications. Le ralentissement de la croissance du PIB du Nigéria semble avoir eu des répercussions au-delà de ses frontières, notamment au Bénin et, dans une moindre mesure, au Niger, qui tous deux sont tributaires des flux commerciaux avec le Nigéria.

La Côte d'Ivoire et le Togo sont les seuls pays où il y a eu une reprise, quoique modérée de la croissance économique. Une large reprise économique, quoique timide, a été observée en Côte d'Ivoire en 2009. Le PIB a progressé de 3,7%, soit le taux le plus élevé depuis plus d'une décennie, favorisé par l'augmentation de la production agricole et des hydrocarbures, de la production minière ainsi que par un début de reprise dans le secteur des services. La reprise économique a bénéficié de l'amélioration de la situation politique et sécuritaire, suite à la signature de l'Accord de Ouagadougou par les principaux protagonistes de la crise ivoirienne. La croissance s'est également accélérée au Togo, passant de 1,1% en 2008 à 2,4% en 2009. La reprise économique dans ce pays a été plutôt timide en raison de la faiblesse des recettes d'exportation.

2.1.2 L'inflation a diminué dans une bonne partie du continent

Les taux d'inflation ont diminué dans la plupart des pays africains, en raison d'une conjonction de facteurs qui sont, notamment, la baisse des prix mondiaux des produits alimentaires et de l'énergie, de bonnes récoltes dans certains pays, la diminution des pressions sur la demande du fait de l'affaiblissement de l'activité économique et l'extension des subventions gouvernementales aux produits alimentaires de base dans un certain nombre de pays à la suite de la crise. Le niveau des taux

“ La croissance en Afrique de l'Ouest a varié fortement d'un pays à l'autre ”

d'inflation et le rythme auquel ils ont diminué varient cependant selon les pays et les groupes de pays.

L'inflation a en général été plus faible dans les pays exportateurs de pétrole, où elle a été de 7,3% contre 9,1% pour les pays importateurs de pétrole. Ces différences s'expliquent en grande partie par l'évolution du taux de change, qui était largement prédéterminé par les régimes de taux de change en vigueur et par le volume des réserves internationales dont disposaient les pays lorsque la crise a éclaté. S'étant constitué des matelas appréciables sous la forme de réserves de devises considérables accumulées au cours des dernières années, de nombreux pays exportateurs de pétrole ont été mieux à même que les pays importateurs de pétrole d'intervenir sur leurs marchés de change, ce qui leur a permis de limiter la dépréciation du taux de change et de contenir l'inflation importée.

La baisse de prix la plus notable a été observée au Zimbabwe où les longs épisodes d'hyperinflation ont pris fin. L'inflation a diminué de façon spectaculaire pour s'établir à 3% en 2009. L'augmentation de la demande de monnaie, tirée par la remonétisation posthyperinflation, a compensé les pressions inflationnistes potentielles liées à l'expansion du crédit. Bien que relativement faibles au début, les taux d'inflation ont considérablement baissé dans un grand nombre de pays appartenant aux unions monétaires des deux communautés financières africaines (CFA), ratant leurs objectifs officiels de 3%.

L'appréciation continue du franc CFA, qui a une parité fixe avec l'Euro, y a été pour beaucoup. De même, le taux d'inflation en Afrique du Sud a diminué, favorisé par le ralentissement de l'activité économique et la baisse des prix internationaux du pétrole et des produits alimentaires, mais il est resté au-dessus du plafond de la fourchette cible de 3-6%. En outre, le rythme de modération des prix s'est quelque peu ralenti en raison de revendications salariales importantes et d'anticipations inflationnistes plus fortes. L'inflation s'est considérablement ralentie au Nigéria, à mesure du resserrement des conditions monétaires.

Par contraste, l'inflation a été en hausse dans certains pays, notamment l'Angola, la RDC, l'Érythrée, le Ghana, la Sierra Leone, l'Ouganda et la Zambie. La forte hausse des prix a été largement induite par la baisse de la production agricole en Érythrée, les pénuries causées par les retards dans l'importation des biens de consommation en Angola, la dépréciation de la monnaie en Zambie et en Ouganda, et l'excès de liquidités en RDC et en Sierra Leone. Malgré une inflation générale constamment élevée, l'inflation de base qui exclut les prix alimentaires et énergétiques, s'est modérée dans un certain nombre de pays dont l'Algérie et l'Ouganda. Cette évolution dénote la crédibilité croissante des banques centrales dans les efforts qu'elles font pour ancrer les anticipations inflationnistes.

2.1.3 Les politiques monétaires ont été expansionnistes

À mesure que l'activité économique se ralentissait et que les pressions inflationnistes diminuaient, les banques centrales sur le continent ont, pour la plupart, assoupli les conditions monétaires afin de soutenir la reprise économique. Une politique monétaire anticyclique a donc été appliquée dans un grand nombre de pays.

Les deux banques centrales des 15 pays de la zone Franc CFA ont adopté des politiques monétaires souples. Les principaux taux d'intérêt directeurs ont été abaissés et les réserves obligatoires ont été réduites dans le but de relancer le crédit intérieur, atténuant ainsi l'impact du ralentissement économique mondial sur la croissance économique de la zone CFA. Mues par des objectifs similaires, les banques centrales en Égypte et en Afrique du Sud ont abaissé leur taux directeur à plusieurs reprises. Les pays d'Afrique australe dont la monnaie est complètement ou partiellement arrimée au rand sud-africain ont emboîté le pas à la Reserve Bank d'Afrique du Sud, l'ancre institutionnelle de leur monnaie, pour appliquer la même politique monétaire, en réduisant sensiblement les taux d'intérêt.

Au début de 2009, il y a eu un resserrement de la politique monétaire au Nigéria, attestant des inquiétudes suscitées par la montée des pressions inflationnistes. En conséquence, les agrégats monétaires et du crédit ont progressé à un rythme plus faible. Cette position politique a été inversée en fin d'année, lorsque les autorités monétaires ont décidé de baisser les taux. Le renflouement des cinq banques en difficulté, qui représentaient un tiers du total des actifs bancaires, a également contribué à inverser le cours. Des mesures similaires, notamment le soutien financier apporté par la Banque centrale de la Tanzanie aux banques commerciales confrontées à des problèmes de bilan, ont débouché sur l'injection de plus de liquidités dans le pays. Ailleurs, notamment en Éthiopie et en RDC, la coordination limitée entre le Trésor et la Banque centrale a entravé la gestion des liquidités, entraînant de ce fait des liquidités excédentaires.

2.1.4 Les soldes budgétaires se sont détériorés, ce qui reflète en partie des politiques fiscales accommodantes

Suite à la détérioration de l'environnement international, un plus grand nombre de pays ont accusé des déficits budgétaires, tandis qu'un petit nombre enregistraient un excédent. En moyenne, ces évolutions de l'équilibre fiscal reflètent une combinaison des dépenses publiques plus importantes ou constantes avec une baisse des recettes publiques, dans un contexte marqué par la baisse de l'aide extérieure et le resserrement des conditions du crédit dans le monde. Cette évolution traduisait, en quelque sorte, l'augmentation des dépenses budgétaires destinées à soutenir l'activité économique et à atténuer l'impact social de la crise.

“
Quelques pays
africains ont resserré
leurs politiques
monétaires en 2009
”

“
Pression accrue
sur les soldes
budgétaires
en raison des
mesures de relance
budgétaires et de la
baisse des recettes
publiques”

Les programmes de relance budgétaire mis en place ont porté plus sur les dépenses que sur les recettes, sauf dans quelques pays à revenu intermédiaire, comme la Namibie où des mesures comme l'abattement personnel ont constitué un élément majeur des incitations fiscales prévues dans le budget 2009/2010.

L'Afrique du Sud a continué d'assouplir sa politique budgétaire en adoptant une série de mesures visant à stimuler les investissements dans les infrastructures et à élargir les systèmes de sécurité sociale dans le budget 2009/2010. Ce programme de dépenses supplémentaires avait pour objet de répondre aux deux préoccupations à court et à long terme, à savoir soutenir la demande intérieure dans un contexte de ralentissement de l'activité économique et renforcer le potentiel de croissance du pays à long terme.

Dans le même ordre d'idées, les incitations fiscales discrétionnaires ont ciblé les investissements publics en Algérie, au Cap-Vert, en Égypte et au Rwanda, ces pays tentant de trouver des solutions à la congestion des infrastructures qui limitait la réponse à l'offre et la capacité de ces pays de maintenir de forts taux de croissance. Dans le cadre de son budget 2009/2010, l'Éthiopie a également prévu d'assouplir les limites strictes imposées aux dépenses publiques durant l'année précédente. Des incitations budgétaires supplémentaires ont été offertes en 2009 par le biais de budgets supplémentaires au Burkina Faso et en Tunisie.

Ailleurs, des ajustements à la hausse des salaires de la fonction publique au Ghana et au Swaziland ont représenté une part importante de l'augmentation des dépenses publiques ou expliqué la stabilité des dépenses publiques malgré la réduction d'autres dépenses de fonctionnement. Des dépenses publiques importantes expliquent également l'augmentation des dépenses pour la sécurité et l'action humanitaire dans certains pays déchirés par la guerre, comme la RDC.

Si les dépenses publiques sont restées à des niveaux relativement élevés, les recettes publiques ont cependant diminué, ce qui traduisait les lacunes dans la collecte des droits de douane due au recul des importations et à une diminution des taxes collectées dans un contexte de ralentissement de l'activité économique. Ainsi, les recettes fiscales collectées ont été nettement en deçà des objectifs que s'étaient fixés de nombreux pays et les déficits budgétaires se sont creusés.

Avec l'augmentation du déficit budgétaire et le tarissement du financement externe, tant concessionnel que non concessionnel, de nombreux gouvernements ont de plus en plus eu recours au financement interne. Cela a pu se faire grâce aux politiques budgétaires prudentes mises en œuvre lorsque l'environnement extérieur était favorable à de nombreux pays d'Afrique (CEA et CUA, 2009; FMI, 2009). Des ratios de dette publique faibles, couplés à une épargne publique considérable impliquaient que les pays avaient disposé de la marge de manœuvre nécessaire pour assouplir les

politiques budgétaires. Les déficits budgétaires importants ont été financés en partie par des retraits des dépôts du gouvernement auprès des banques centrales. Certains pays ont recouru aux facilités de découvert de la banque centrale, comme la Zambie l'a fait quand il y a eu des retards dans le décaissement de l'aide des donateurs.

Tous les pays n'ont pas eu une marge de manoeuvre budgétaire suffisante ou ont utilisé la marge de manoeuvre dont ils disposaient pour apporter une réponse anti-cyclique à la crise. En particulier, les pays ayant une situation politique et sécuritaire fragile ont adopté des budgets de trésorerie équilibrés qui limitaient strictement les dépenses dans les limites des ressources intérieures et extérieures disponibles et avaient peu de flexibilité pour réagir au ralentissement économique. Si un tel dispositif a aidé ces pays à atteindre la stabilité macroéconomique, il a néanmoins limité la marge de manoeuvre budgétaire nécessaire pour répondre à la demande intérieure dans un contexte de ralentissement de la croissance économique et de besoins sociaux pressants qui caractérisent les situations d'après conflit. Aussi, des pays comme le Botswana qui, au départ, avaient une situation budgétaire forte, ont-ils choisi d'opérer des coupes budgétaires drastiques afin de circonscrire la grave détérioration du solde budgétaire.

“
Le taux de change
réel s'est apprécié
dans la plupart des
pays africains
”

2.1.5 Le taux de change effectif réel a évolué

Les taux de change effectifs réels, qui permettent d'évaluer la compétitivité des prix extérieurs d'un pays, ont évolué dans diverses directions. Il y a eu une appréciation réelle dans la majorité des pays africains. Le taux de change effectif réel s'est apprécié surtout dans les pays ayant un régime de taux de change fixe et dans ceux qui ont affiché des taux d'inflation relativement élevés. Leur monnaie commune étant indexée sur l'Euro, qui s'est apprécié par rapport à d'autres grandes monnaies, les 15 pays de la zone Franc CFA ont, pour la plupart, vu leur taux de change s'apprécier en termes réels. De même, le taux de change réel s'est apprécié en Afrique du Sud en raison de l'inflation toujours élevée par rapport à celle des partenaires commerciaux. En raison de leurs liens commerciaux forts et des accords existants en matière de monnaie, ainsi que des liens monétaires avec l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie ont également connu une appréciation réelle de leur monnaie, qui est due en partie à l'inflation importée de leur ancre institutionnelle. D'autres pays ayant des régimes de taux de change fixe qui ont connu une appréciation réelle étaient la Jamahiriya arabe libyenne et le Cap-Vert, principalement en raison de l'appréciation du taux de change nominal.

Les pays dont le taux de change effectif réel s'est déprécié comme le Soudan, par exemple, ont été principalement ceux où l'on a laissé les taux de change nominaux se déprécier, afin de limiter les effets de la crise économique mondiale sur les avoirs étrangers en devises et/ou de renforcer la compétitivité des exportations. Ces pays

étaient essentiellement des pays qui avaient des régimes flottants ou des régimes de flottement dirigés.

2.1.6 Les soldes du compte courant se sont détériorés

“ Les soldes du compte courant se sont détériorés dans la majorité des pays africains ”

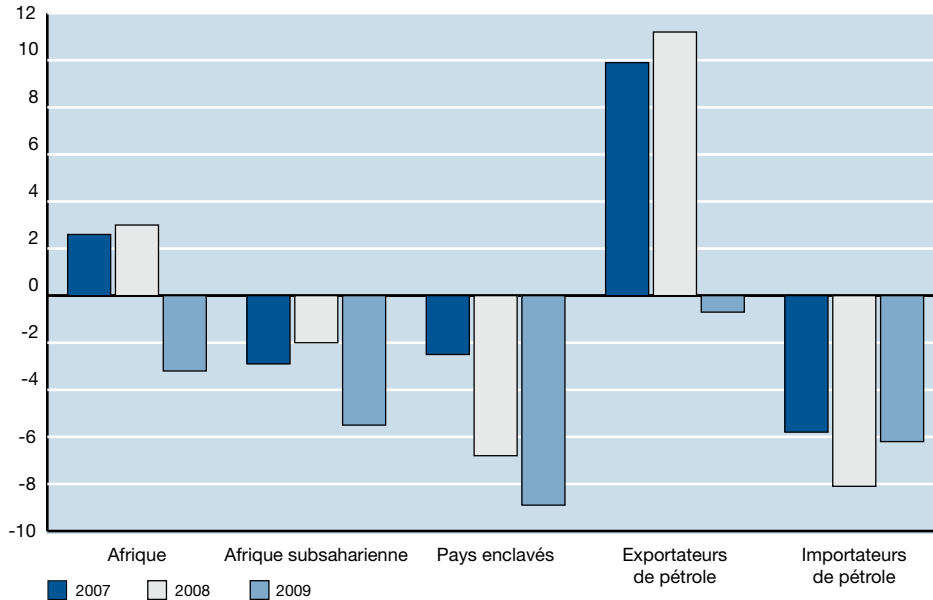
La balance extérieure de l'Afrique a affiché un déficit du compte courant de 3,2% en 2009, dû en partie au fait que les recettes d'exportation ont diminué plus rapidement que celles des importations. Cet état de fait constitue un contraste frappant par rapport aux excédents records du compte courant que le continent avait enregistrés ces dernières années.

Ce tableau d'ensemble masque cependant des différences entre groupes de pays structurellement déterminés et entre les divers pays (figure 2.4). Ainsi les pays africains sans littoral ont accusé un déficit du compte courant (8,9%) beaucoup plus élevé que d'autres pays, principalement en raison des déficits beaucoup plus importants de leurs comptes de services, ce qui reflétait les coûts commerciaux élevés qu'ils subissent et les difficultés qu'ils rencontrent pour être compétitifs au niveau mondial. En outre, les pays exportateurs de pétrole ont enregistré un déficit plus faible (0,7%) que les pays importateurs de pétrole (6,2%).

Le solde des opérations courantes s'est détérioré dans la majorité des pays africains. Les pays exportateurs de pétrole en sont une bonne illustration. La baisse des prix du pétrole s'est traduite par une diminution des recettes d'exportation. Les importations ont diminué, mais à un rythme plus modeste, du fait de la baisse des prix du pétrole et des prix alimentaires et du recul de la demande des biens intermédiaires et des biens d'équipement. En conséquence, les soldes des comptes courants se sont détériorés, les excédents diminuant en Algérie, en Angola, au Gabon, en Guinée équatoriale, en Jamahiriya arabe libyenne et au Soudan ou se volatilissant complètement comme en République du Congo et au Nigéria. Une dynamique similaire s'est produite au Botswana, pays importateur de pétrole et riche en minéraux, où la contraction marquée des exportations de diamants et d'autres minéraux et la diminution des exportations de services ont transformé l'excédent du compte courant en un déficit de près de 10% du PIB. La balance des opérations courantes s'est encore détériorée dans un certain nombre de pays importateurs de pétrole confrontés à des déficits chroniques, notamment l'Éthiopie, le Niger et le Zimbabwe. Cette situation était due, dans la plupart des cas, à la diminution des recettes d'exportation, à la baisse des envois de fonds et à la diminution des recettes du tourisme, malgré un certain allègement de la facture des importations due à la baisse des prix du pétrole et des produits alimentaires.

Figure 2.3

Solde du compte courant en Afrique par catégorie, 2007-2009
(en pourcentage du PIB)



“ Les déficits du compte courant ont diminué dans les pays où les importations ont baissé plus que les exportations ”

Source : Estimations de la CEA fondées sur les erreurs de prévision historiques du Département des affaires économiques et sociales – ONU.

Note : 95% d'intervalle de confiance.

Si l'Afrique a accusé un déficit global du compte courant, tous les pays n'ont cependant pas enregistré une détérioration de leur balance des opérations courantes. Les déficits du compte courant se sont améliorés dans un certain nombre de pays en raison d'une série de facteurs divers. Les importations ont diminué plus fortement que les exportations en Gambie, au Kenya, au Rwanda, en Afrique du Sud et au Togo, permettant à ces pays d'améliorer la balance de leur compte courant. La bonne tenue des envois de fonds et des recettes touristiques a entraîné une baisse du déficit du compte courant en Tunisie, tandis que l'augmentation des exportations d'or a contribué à améliorer la balance extérieure de pays comme le Ghana, le Mali et la République-Unie de Tanzanie. Les réductions des déficits du compte courant reflétaient parfois un processus d'ajustement réel, par lequel les pays ayant un accès limité au financement extérieur ont été forcés de passer, en gelant ou en reportant les investissements dans la mise en place des infrastructures et dans le renforcement des capacités de production. La RCA, l'Érythrée et le Togo ont procédé à cet ajustement.

Dans certains pays, les déficits du compte courant ont à peine évolué du fait, en partie, d'une bonne tenue des exportations. Les exportations ont tenu bon en Ouganda grâce à l'augmentation des exportations de denrées alimentaires vers les pays voisins,

qui a plus que compensé la baisse des exportations traditionnelles comme le café. Les exportations de Madagascar n'ont que légèrement fléchi du fait des exportations de limonite qui ont récemment commencé.

“
Du fait de la crise,
beaucoup plus de
personnes vivent
dans l'extrême
pauvreté en Afrique
”

Alors que l'économie mondiale s'enfonçait dans une grave récession, les flux financiers vers l'Afrique se sont considérablement ralentis (voir chapitre 3). Avec le tarissement des flux financiers et face à des menaces croissantes de dépréciation du taux de change, les déficits de plus en plus larges du compte courant ont été financés par des retraits importants sur les réserves de change accumulées dans un passé récent. Malgré cela, les positions de change sont demeurées solides dans de nombreux pays comme l'Égypte et la Zambie, du fait en partie de l'allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) par le FMI.

La crise mondiale a posé une série de problèmes aux pays dont les réserves de change étaient limitées ou en baisse. Le resserrement des conditions de financement extérieur oblige à réduire les importations des facteurs de production nécessaires et compromettre la prestation de services publics de base, réduisant ainsi le potentiel de croissance à long terme.

2.2 Tendances récentes du développement social en Afrique

Les progrès généraux accomplis dans la réalisation des OMD au cours de la période précédant la crise financière et économique ont été plutôt mitigés. D'une part, l'Afrique avait accompli des progrès considérables dans un certain nombre de domaines du développement social, remportant d'importants succès dans des domaines tels que la scolarisation primaire, la vaccination contre la rougeole, l'utilisation de moustiquaires imprégnées, la réduction des taux de prévalence du VIH dans certains pays et certaines améliorations en ce qui concerne certains aspects de l'égalité entre les sexes. D'autre part, des progrès très limités ont été réalisés sur les plans de la réduction de la pauvreté, de l'éradication, de la lutte contre la faim, de la réduction de la mortalité maternelle et des actions visant à remédier aux nombreuses disparités en raison du sexe, du revenu et du handicap.

2.2.1 La croissance de la population a posé un certain nombre de défis sur les plans économique et social

La population de l'Afrique a augmenté de 2,3%, passant de 987 millions en 2008 à 1 milliard en 2009 (FNUAP, 2009). La population de la plupart des pays d'Afrique

est toujours jeune, les enfants et les jeunes âgés de 30 ans et moins représentant plus de 70% de la population totale du continent (CEA, FNUAP et CUA, 2009). D'après des estimations, les personnes âgées constituaient 5,2% de la population du continent en 2007 et leur nombre a augmenté à un taux annuel de 3,1% entre 2001 et 2005. Des taux de population élevés et une forte migration rurale-urbaine ont entraîné des taux d'urbanisation élevés en Afrique. Cette évolution pose un certain nombre de défis socioéconomiques aux pays, notamment la pression accrue pour les logements, la santé, l'éducation et les services de protection sociale, et le besoin croissant de former des compétences et d'assurer un emploi décent.

“
Le chômage reste
élevé malgré
l'amélioration des
résultats scolaires
”

2.2.2 Pauvreté, insécurité alimentaire et aggravation du chômage

Les données sur la pauvreté monétaire en Afrique étant incomplètes, il est difficile de suivre les progrès réalisés dans l'éradication de la pauvreté aux niveaux national et régional. Cette situation est exacerbée par la limitation des données sexospécifiques et des données ventilées par sexe. Selon des estimations récentes, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest, calculée selon le nouveau seuil de pauvreté international de 1,25 dollar par jour, s'est accrue, passant de 51% en 1990 à 58% en 2005 (ONU, 2009). L'Afrique du Nord a également vu la proportion de sa population vivant dans l'extrême pauvreté augmenter, passant de 3% en 1990 à 4% en 2005 (ONU, 2009).

Du fait de la crise économique mondiale, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique devrait augmenter, en raison de la perte de revenus liée à la perte d'emplois et d'envois de fonds et à la diminution des investissements publics dans le secteur social. Les données disponibles ne donnent pas une idée exacte de l'incidence de la pauvreté sur les femmes, mais il est largement admis qu'en Afrique, la pauvreté a souvent un visage féminin et des études ont révélé que les familles ayant à leur tête une femme ou un enfant, étaient souvent les plus pauvres d'Afrique. Les femmes et les enfants devraient tomber dans une pauvreté encore plus profonde à cause de la crise.

Pendant ce temps, les taux de chômage en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest n'a que légèrement diminué, passant de 8,5% en 2003 à 7,9% en 2008 (OIT, 2009). Cette tendance devrait s'inverser en 2009, en raison du grand nombre d'emplois qui se perdent actuellement dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme le textile, la construction et le tourisme, ainsi que dans les secteurs à forte intensité de capitaux tels que l'extraction minière. Une situation similaire peut se produire en Afrique du Nord où un ralentissement marqué dans les secteurs du tourisme, de la construction et des travaux

publics devrait faire grimper le taux de chômage. L'emploi vulnérable s'établissait à 77,4% de l'emploi total en Afrique en 2007 (voir chapitre 5). L'emploi vulnérable continue de toucher gravement les femmes et les jeunes, qui restent principalement dans les secteurs agricole et informel.

2.2.3 Les résultats scolaires, notamment dans l'enseignement primaire s'améliorent mais le chômage et le sous-emploi demeurent élevés

Des données récentes sur l'Afrique montrent que le chômage et le sous-emploi sont répandus et qu'il n'existe que très peu de possibilités d'emploi dans l'économie formelle, en particulier pour les jeunes et les femmes, tel qu'expliqué en détail au chapitre 5. De nombreuses raisons ont été données pour expliquer cette situation de l'emploi, notamment une croissance économique insuffisante et l'absence de croissance dans les secteurs qui absorbent la main-d'œuvre, la réduction des effectifs du secteur public, le sous-développement du secteur privé, le mauvais état de santé (dû notamment au VIH/sida), l'augmentation de la population jeune, le manque d'éducation et des compétences inadaptées. L'éducation en particulier est importante dans la lutte contre le chômage en Afrique, car elle constitue l'élément essentiel du développement du capital humain et de la participation économique et politique effective et de soins de santé de qualité.

Il est largement admis que l'éducation est essentielle pour améliorer les capacités productives des pays du fait qu'elle soutient le progrès technologique, l'accumulation de capital et la transformation structurelle (CNUCED, 2006). L'amélioration des capacités de production peut stimuler la croissance économique. Cette croissance doit cependant entraîner également une amélioration des conditions sociales des pauvres grâce à la mise en œuvre de politiques bien ciblées de création d'emplois et de protection sociale. Ainsi, le niveau d'éducation d'une population est à la fois un facteur de production vers la croissance économique et un résultat de la croissance économique, en ce sens que ce sont les pauvres qui sont ciblés pour une amélioration de leurs compétences en vue d'assurer leur participation à l'économie moderne (CEA, 2001).

Le taux de scolarisation net moyen dans l'enseignement primaire en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest, est passé de 71% en 2006 à 74% en 2007. En Afrique du Nord, le taux net de scolarisation primaire est passé de 91% en 2006 à 96% en 2007. Ces améliorations des taux de scolarisation dans l'enseignement primaire ont été obtenues essentiellement grâce à la forte détermination des gouvernements, qui a permis de multiplier les établissements d'enseignement primaire et de supprimer les frais de scolarité et grâce au soutien approprié de la communauté des donateurs (ONU, 2008). Si les taux actuels

se maintiennent, de nombreux pays d'Afrique seront en mesure d'atteindre le taux brut de scolarisation de 100% d'ici 2015. La crise économique actuelle pourrait toutefois avoir un impact négatif sur les ressources publiques et sur les ressources des donateurs disponibles à des fins d'investissement dans l'enseignement primaire.

Si le taux de scolarisation primaire s'est amélioré, le taux d'achèvement dans le primaire reste cependant un motif de préoccupation, notamment chez les filles. Les principales raisons des abandons scolaires sont le manque de ressources pour payer les frais de scolarité, les soins à donner au sein des ménages (en particulier pour les filles), les mariages précoces, le travail des enfants, les grossesses chez les adolescentes, la mauvaise qualité de l'éducation et les longues distances à parcourir pour aller à l'école. La qualité de l'enseignement primaire est en outre fragilisée par le manque d'infrastructures et de fournitures scolaires telles que des livres, des ordinateurs, l'assainissement et l'approvisionnement en eau. L'offre d'enseignants constitue également une contrainte majeure, en raison notamment du VIH/sida.

Les taux de scolarisation bruts dans l'enseignement secondaire et supérieur en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest ont augmenté, mais de façon bien plus visible en Afrique du Nord que dans le reste de l'Afrique. Le taux de chômage devrait généralement diminuer avec le niveau d'éducation, mais ce n'est pas le cas en Afrique. C'est chez les personnes ayant le niveau d'éducation le plus élevé qu'on retrouve les taux de chômage les plus élevés et c'est ce que révèle le nombre élevé de diplômés qui font la queue pour les quelques emplois disponibles dans le secteur public. Les diplômés de l'enseignement supérieur et du secondaire pâtissent également de l'inadéquation des qualifications.

2.2.4 La représentation des femmes dans les parlements nationaux est demeurée faible mais a progressé dans certains pays

Dans 12 pays, il y a eu depuis 2007 une amélioration notable de la représentation des femmes au parlement national. Il s'agit de pays suivants: Rwanda, Angola, Lesotho, Sénégal, Cameroun, Djibouti, Swaziland, Gabon, Burkina Faso, Togo, Bénin et Kenya. Les pays qui sont parvenus à la parité entre les sexes pour ce qui est des sièges au parlement en 2009 étaient les suivants : Rwanda (56,3%), Angola (37,3%), Mozambique (34,8%), Afrique du Sud (33%), Ouganda (30,7%), Burundi (30,5%), Tanzanie (30,4%), Namibie (26,9%), Lesotho (25%), Seychelles (23,5%), Tunisie (22,8%), Mauritanie (22,1%), Érythrée (22%), Sénégal (22%), Éthiopie (21,9%).

Bien que les femmes participent de plus en plus comme électrices, la représentation des femmes à des postes clés et au sein d'organes élus, demeure très loin de la parité. Le nombre de femmes ministres demeure faible dans la plupart des pays. De façon

“ Les conditions économiques et sociales des femmes demeurent préoccupantes dans beaucoup de pays ”

générale, l'Afrique est toujours confrontée au défi consistant à atteindre la parité entre les sexes de 50/50 fixée par l'Union africaine dans la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (CEA, 2009).

“
L'espérance de vie
à la naissance s'est
améliorée lentement
mais varie largement
entre les pays
”

La violence contre les femmes est un problème chronique en Afrique, les cas de violence domestique, de sévices sexuels, de traite des femmes et des enfants et de pratiques traditionnelles néfastes étant monnaie courante dans la majorité des pays. Bien que les données sur la violence contre les femmes demeurent limitées, cette question a été l'objet d'une plus grande attention durant la décennie passée. Au cours de l'examen régional (CEA, FNUAP, CUA 2009) du plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), il a été révélé qu'en dépit des différentes causes et types de violence existant dans les pays, les pays étaient convenus que la cause fondamentale de la violence contre les femmes était l'inégalité des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes, aggravée par des normes et des pratiques coutumières. La RCA, la République du Congo et la Sierra Leone ont cité les conflits armés comme un facteur majeur aggravant les cas de violence sexuelle à l'égard des femmes et des filles.

2.2.5 Progrès mitigés dans le domaine de la santé

L'espérance de vie moyenne à la naissance en Afrique a été estimée à 55 ans pour les hommes et à 57 ans pour les femmes en 2009 (Division de statistique de l'ONU, 2009). Des variations importantes existent cependant entre les pays, certains comme la Tunisie, la Jamahiriya arabe libyenne, l'Algérie, le Maroc et Maurice ayant une espérance de vie à la naissance supérieure à 70 ans pour les hommes et les femmes. D'autres pays tels que l'Angola, la Zambie et le Zimbabwe, le Lesotho et le Swaziland avaient une espérance de vie à la naissance inférieure à 46 ans pour les hommes et les femmes, du fait essentiellement de l'impact de la mortalité due au sida. Cet impact est plus manifeste en Afrique australe où l'espérance de vie à la naissance qui était de 61 ans au cours de la période 1990-1995 a diminué par la suite pour se situer à moins de 50 ans vers 2005, en raison de la forte mortalité due au sida. La pandémie continue de toucher les femmes et les filles de façon disproportionnée (ONUSIDA, 2009).

Grâce à des programmes de prévention élargis et bien ciblés, le taux de prévalence du VIH s'est stabilisé ou a baissé dans la plupart des pays africains du fait de l'adoption de comportements moins risqués. Le taux de prévalence du VIH chez les adultes en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest a baissé de 5,8% en 2001 à 5,2% en 2008 (ONUSIDA, 2009). Cependant, dans de nombreux pays africains, se manifestent des signes positifs d'un changement de comportement qui laissent à penser qu'il y a une stabilisation de l'épidémie surtout chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Le taux de prévalence du VIH le plus faible reste

celui de l'Afrique du Nord (moins de -1%) et le plus élevé celui de l'Afrique australe où il dépassait en 2008 les 10% dans neuf pays.

Les progrès accomplis pour élargir l'accès au traitement antirétroviral seront probablement compromis par la crise économique dans la mesure où les personnes qui suivent un traitement sont, soit financées par le gouvernement, soit par des donateurs. Les femmes qui constituent la majorité des personnes vivant avec le VIH seront touchées négativement. La crise de l'insécurité alimentaire a fait également qu'il est difficile pour les personnes vivant avec le VIH/sida de se procurer les aliments nutritifs dont elles ont besoin pendant le traitement, ce qui ne fait qu'affaiblir davantage leur système immunitaire.

Les tendances globales en ce qui concerne l'incidence, la prévalence de la tuberculose et les décès qu'elle entraîne se sont aggravées en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest contrairement à l'Afrique du Nord. En 2007, le taux de prévalence de la tuberculose en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest était de 421 pour 100 000 personnes (excluant les personnes infectées par le VIH), soit une augmentation par rapport aux 333 pour 100 000 personnes en 1990 (ONU, 2009). En Afrique du Nord, le taux de prévalence de la tuberculose est tombé de 65 pour 100 000 en 1990 à 44 pour 100 000 personnes en 2007.

Le paludisme demeure la première cause de la mortalité infantile et de l'anémie chez les femmes enceintes. Bien que les données sur l'incidence du paludisme et les taux de mortalité ne soient pas exhaustives, la maladie reste endémique dans de nombreuses parties du continent, le taux de mortalité moyenne étant de 104 pour 100 000 personnes pour la région africaine¹⁴ de l'OMS en 2006 (OMS, 2009). La mortalité due au paludisme est particulièrement endémique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale mais a été presque éradiquée en Afrique du Nord (par exemple en Égypte, au Maroc et en Algérie) et n'est pas endémique dans des parties de l'Afrique australe et sur les hauts plateaux de l'Éthiopie et du Kenya.

Le continent a vu les taux de mortalité infantile et des moins de cinq ans baisser, avec des variations considérables entre les pays, les taux de mortalité les plus élevés étant enregistrés dans les familles rurales et pauvres. Le taux de mortalité des moins de cinq ans en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest est tombé de 160 pour 1 000 naissances vivantes en 2006 à 145 pour 1 000 naissances vivantes (ONU, 2009).

“ Les taux de mortalité infantile et des moins de cinq ans, ont baissé mais restent inacceptablement élevés ”

14 Tous les pays africains, à l'exception de Djibouti, de l'Égypte, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Maroc, de la Somalie, du Soudan et de la Tunisie sont groupés dans la région est-méditerranéenne de l'OMS. Cette moyenne ne tient pas compte de trois pays, à savoir le Lesotho, Maurice et Seychelles qui n'ont pas de données sur la mortalité due au paludisme.

“
Il y a une forte
demande
non satisfaite
d'investissements
publics dans l'eau et
l'assainissement
”

L'Afrique du Nord a fait des progrès remarquables, étant parvenue à réduire la mortalité de moins de cinq ans de 83 pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 35 pour 1 000 naissances vivantes en 2007. Les causes fondamentales des taux de mortalité maternelle et des moins de cinq ans sont des maladies évitables telles que le paludisme, la pneumonie, la diarrhée et la malnutrition.

En contraste, la mortalité maternelle demeure inacceptablement élevée sur le reste du continent. En 2005, le taux était de 900 pour 100 000 naissances vivantes (contre 920 en 1990) en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest. Les progrès accomplis en ce qui concerne la réduction de la mortalité maternelle dans ces quatre régions ont été négligeables, bien qu'il existe des disparités considérables entre pays découlant des différences de revenus et d'autres facteurs. Ils représentent la moitié de tous les décès maternels enregistrés dans le monde par an. Dans certains pays, les taux de mortalité maternelle sont très élevés, dépassant 1 000 pour 100 000 naissances vivantes parmi lesquels, l'Angola, le Burundi, le Tchad, le Malawi, le Niger, la Sierra Leone, le Libéria, la Guinée-Bissau, la Somalie, le Nigéria, la RDC et le Rwanda (OMS, 2009). Ceci contraste avec Maurice et les Seychelles qui, du fait qu'elles disposent d'une bonne infrastructure de santé et de solides capacités de gestion, ont fait état de taux de mortalité maternelle très faibles (CEA, FNUAP et UA, 2009). Environ 80% des décès maternels peuvent être évités, si les femmes ont accès à des services de maternité et de soins de santé essentiels.

2.2.6 L'accès à des sources d'eau et un assainissement améliorés s'est accru mais des disparités subsistent

Si un grand nombre de pays africains continue de faire des progrès et d'accroître le nombre de gens utilisant des sources d'eau et des installations d'assainissement améliorés, il demeure qu'une grande partie de la population n'a toujours pas accès à ces services. En 2006, la proportion de personnes ayant accès à une source d'eau potable améliorée était de 60% ou plus dans plus de 24 pays (CEA, CUA et BAD, 2009). Il existe en outre d'importantes disparités entre les zones urbaines et les zones rurales pour ce qui est de l'accès à des sources d'eau potable et à des installations d'assainissement améliorées. À l'exception de l'Afrique du Nord et de certains pays en Afrique australe, la population rurale a un accès limité à ces installations.

Or, des installations d'eau potable sans danger et des installations d'assainissement hygiéniques sont la condition préalable pour améliorer le bien-être et réussir dans la lutte contre la pauvreté, la faim, les maladies infantiles et l'inégalité entre les sexes. Les plus grandes difficultés à surmonter pour atteindre les Objectifs des OMD en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans la région africaine sont, notamment, la faible priorité accordée à l'assainissement, les niveaux élevés de pauvreté et les disparités de revenus, la faiblesse des politiques et des institutions

publiques, l'incidence des catastrophes naturelles, l'accroissement démographique élevé, les défis liés aux ressources et un lourd fardeau de la dette. Les perspectives pour atteindre ces cibles des OMD en Afrique dépendent en grande partie du règlement de ces problèmes.

2.2.7 Les conditions sociales des groupes vulnérables et marginalisés empirent

C'est pour les groupes marginalisés et vulnérables dans les pays africains, notamment les personnes âgées, les jeunes, les personnes handicapées, les orphelins et les enfants vulnérables, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les réfugiés et les autochtones qu'il y a eu le moins de progrès dans le domaine du développement social. L'exclusion totale de ces groupes de la société se voit non seulement dans la faiblesse de leurs revenus et la médiocrité de leurs résultats sur le marché du travail mais également par le taux d'achèvement moindre sur le plan scolaire, le mauvais état de santé et la sous-représentation dans les processus politiques et l'élaboration des politiques.

Certains pays ont accompli des progrès pour répondre aux besoins des groupes vulnérables en élaborant des politiques, une législation et des mesures de protection sociale ciblées. En général, les principales difficultés qui se posent pour promouvoir l'inclusion sociale des groupes vulnérables sont notamment : la non-application des engagements et des politiques ; l'insuffisance des ressources financières pour les dépenses en faveur de programmes sociaux ; les problèmes de capacités techniques ; le manque de données pertinentes pour soutenir les politiques ainsi que les guerres et les conflits, notamment. La nécessité d'assurer l'inclusion sociale des groupes vulnérables et marginalisés et de mettre en place des systèmes de protection sociale a été mise en relief par les récentes crises alimentaires et de l'énergie qui ont eu un effet négatif sur la vie de groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées. L'impact de la crise montre qu'il est nécessaire de renforcer les systèmes de protection sociale nationaux existants et de mettre en place de nouveaux systèmes pour veiller à ce que tous les groupes vulnérables soient inclus dans le développement global.

2.3 Perspectives pour 2010 et risques de détérioration

“ La croissance de l’Afrique va être inférieure au niveau minimum requis pour atteindre les OMD ”

2.3.1 La reprise économique est attendue en 2010 mais elle se heurte à des risques

Pour ce qui est de l’avenir, la croissance du PIB de l’Afrique devrait passer de 1,7% en 2009 à 4,3% en 2010. En raison de scénarios externe et interne incertains, les estimations de la CEA laissent à penser que la croissance du PIB de l’Afrique pourrait osciller entre 3,6% et 5%²⁵ (figure 2.3). Bien que ce soit là une indication de reprise économique, le rythme de l’expansion du PIB même dans le cadre du meilleur scénario, à savoir 5%, est très en deçà, des niveaux requis pour atteindre les OMD.

Le rebond économique escompté sera tiré à la fois par des facteurs intérieurs et internationaux. La reprise de l’économie mondiale devrait pousser à la hausse la demande et les prix des exportations africaines de biens, en particulier les minéraux et les hydrocarbures et des services tels que le tourisme, ce qui devrait permettre d’enregistrer des recettes d’exportation plus importantes. En plus de cette augmentation des exportations, les flux de capitaux privés en particulier l’IED et les investissements de portefeuille vont probablement augmenter bien que graduellement, ce qui permettra de maintenir le dynamisme amorcé à la fin des années 2009. Du fait de cette évolution, on devrait assister à la relance des investissements dans l’infrastructure, les secteurs minier et manufacturier, qui ont été interrompus lorsque la crise financière a éclaté. En plus de cela, à mesure que l’activité économique reprend dans les pays développés, les envois de fonds de la diaspora africaine vont probablement rebondir, ce qui aura un impact positif sur la consommation privée et l’investissement dans certains pays africains où ces flux constituent une importante source de financement du développement. Ces facteurs extérieurs devraient renforcer des conditions intérieures plus favorables.

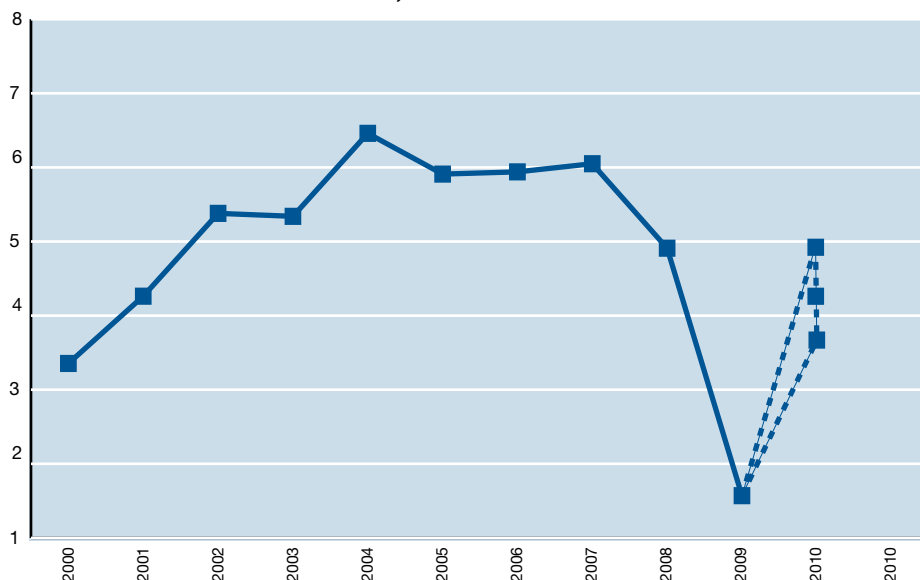
Un moteur important du redressement de la croissance balbutiante, bien que fragile, sera constitué par les divers plans de relance budgétaire et monétaire adoptés par un bon nombre de gouvernements africains. Des politiques budgétaires peu rigoureuses, reflétées dans les budgets nationaux, et le ciblage des investissements dans l’infrastructure et dans les secteurs sociaux, devraient stimuler la demande intérieure qui bénéficiera également de niveaux de taux d’intérêt relativement faibles.

2 La prévision de l’intervalle du PIB est la série de valeurs auxquelles le PIB peut baisser, avec une certaine probabilité. On calcule un intervalle de confiance à 95% grâce à la formule suivante: $g_p \pm 1,96 \cdot \hat{\sigma}$, où g_p est le taux de croissance prévu et $\hat{\sigma}$ est l’écart-type corrigé. L’écart-type corrigé est calculé sur la base des erreurs de prévision du Département des affaires économiques et sociales. Une méthode bootstrap a été utilisée pour corriger le biais éventuel de l’échantillon de petite taille.

Conformément aux modèles précédents, il y aura des variations en ce qui concerne le rythme de la reprise et les niveaux de croissance dans les pays et dans les régions. L'Afrique de l'Est demeure la région qui connaît la croissance la plus rapide (5,3%), suivie de l'Afrique de l'Ouest (4,7%), l'Afrique du Nord (4,1%), l'Afrique australe (4,1%) et l'Afrique centrale (3,8%). On s'attend toutefois à ce que la reprise la plus forte se produise en Afrique australe, tirée essentiellement par le rebond économique à large base en Afrique du Sud. L'expansion dans le secteur minier, conjuguée à la croissance vigoureuse dans le secteur des services, en particulier le tourisme à la suite du tournoi de la Coupe du monde de football, devrait stimuler la croissance du PIB de l'Afrique du Sud et la porter à 3,1%.

“ En 2010, l'Afrique de l'Est devrait rester la région à la croissance la plus rapide et l'Afrique centrale, celle ayant les moins bons résultats ”

Figure 2.4
Prévisions de l'intervalle du PIB, 2010



Source : Calculs de la CEA établis d'après l'EIU, novembre 2009

Note : Sauf la DRC, l'Égypte, la Guinée, la Guinée-Bissau et la Somalie.

Des pays plus nombreux, quatre en tout (Angola, Éthiopie, Ouganda et République du Congo) en 2010 comparés à deux (Éthiopie et République du Congo) en 2009 devraient enregistrer un taux de croissance supérieur à 7%, ce qui est le taux de croissance que les pays africains devraient réaliser pour réduire la pauvreté d'ici 2015. Selon les projections, les économies de la République du Congo et de l'Angola devraient croître de 12,2% et 9,3% respectivement grâce à la forte augmentation de la production de pétrole et à la croissance robuste de secteurs hors pétrole, particulièrement ceux de la construction et de l'agriculture, qui ont bénéficié d'importants investissements dans l'infrastructure publique. L'Ouganda et l'Éthiopie où l'agriculture est dominante devraient également enregistrer une croissance économique de

7% ou plus, signes d'une reprise économique à large base, les services et l'industrie devenant de plus en plus d'importants moteurs de croissance dans ces pays.

“
L'inflation devrait
encore baisser en
2010
”

On prévoit que la croissance sera sérieusement compromise par une forte réduction de la production de pétrole en Guinée équatoriale, l'économie ayant la croissance la plus rapide en Afrique au cours de la dernière décennie. L'incertitude politique en Guinée et à Madagascar, avec comme conséquence la réduction de l'aide des donateurs et des flux de capitaux privés, devrait avoir un effet inhibiteur sur la croissance économique dans ces pays en 2010. En plus de ces deux groupes de pays, la majorité des pays africains devrait enregistrer une croissance record du PIB, de l'ordre de 3 à 7%.

L'inflation devrait se ralentir davantage en 2010, reflétant largement une modération significative des prix dans les pays qui ont enregistré des taux d'inflation à deux chiffres au cours des dernières années. Les augmentations de prix devraient se ralentir en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, au Ghana, en RDC, au Rwanda, à Sao Tomé-et-Principe et en Tanzanie, grâce à la dépréciation limitée du taux de change et/ou au resserrement graduel anticipé de la politique monétaire dont les effets feront plus que compenser la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie.

On s'attend cependant à une accélération modérée des augmentations de prix dans un certain nombre de pays. L'augmentation des dépenses publiques dans les pays producteurs de pétrole tels que l'Angola, la République du Congo et le Gabon entraîneront des augmentations substantielles des prix des biens non échangés, ce qui alimentera l'inflation. La dépréciation continue du taux de change nominal et la monétisation croissante des déficits budgétaires poussera les prix à la hausse ou maintiendra des taux d'inflation déjà élevés en Érythrée, en Guinée et en Mauritanie.

2.3.2 Les risques de dégradation sont essentiellement imputables à des faiblesses structurelles

Si les perspectives pour 2010 et au-delà indiquent un rebond relativement solide de l'activité économique, plusieurs risques planent cependant. Certains de ces risques tiennent en grande partie aux faiblesses structurelles des économies africaines, en particulier à leur dépendance continue à l'égard des exportations de produits de base et de produits à faible valeur ajoutée, qui sont évidemment sujettes à d'importantes fluctuations de la demande et des prix.

D'autres facteurs sont les perspectives incertaines concernant l'économie mondiale. Une reprise plus lente que prévue de l'économie mondiale ou la rechute dans la récession et/ou l'éclatement d'une autre crise financière mondiale, pourraient avoir des effets préjudiciables sur les économies africaines. S'ils survenaient, de tels évé-

nements auraient pour effet d'affaiblir les marchés financiers intérieurs, de resserrer le crédit et l'investissement intérieur, de réduire les flux privés et publics vers le continent, de déprimer la demande et les cours des exportations africaines et de faire baisser les recettes touristiques et les envois de fonds. Même si l'économie mondiale devait rebondir au rythme escompté, la reprise des économies africaines pourrait être progressive du fait que la reprise complète des flux de capitaux privés et des flux commerciaux pourrait se faire plus lentement que la reprise mondiale.

De même, du fait de la forte dépendance d'un grand nombre d'économies africaines à l'égard de l'agriculture, des fluctuations considérables des conditions météorologiques conjuguées au changement climatique, pourraient entraver l'activité économique sur une bonne partie du continent.

Finalement, un autre risque à la baisse a trait à la situation politique et à la sécurité. Toute détérioration imprévue de la situation politique et de la sécurité, pourrait compromettre les perspectives de croissance dans un bon nombre de pays, notamment ceux qui tiendront des élections en 2010.

“
La reprise attendue
pourrait être
progressive dans
la plupart des pays
africains
”

2.4 Conclusions et recommandations

La croissance du PIB de l'Afrique s'est nettement ralentie du fait de la récente récession mondiale, ce qui pourrait avoir des conséquences préjudiciables sur le développement social. Les pays qui ont le mieux résisté à la crise économique mondiale semblent avoir été essentiellement ceux qui ont réussi à assurer une croissance large, autrement dit les pays qui ont fait quelques progrès, bien que lents, pour diversifier leurs bases de production et d'exportation, ou pour accumuler des réserves considérables de change grâce à l'exportation des produits de base. Il en découle que les perspectives de croissance de l'Afrique à long terme et sa capacité de poursuivre une vigoureuse création d'emplois et un développement social plus large, dépendent de la mesure dans laquelle elle réussit sa diversification économique (CEA et CUA, 2007). Il faudrait, par conséquent, accorder à cet objectif l'attention qui se doit dans les politiques macroéconomiques, les politiques structurelles et les réformes institutionnelles en cours d'élaboration et mises en œuvre en faveur de l'Afrique.

Les politiques monétaires ont contribué à une baisse considérable des taux d'inflation dans de nombreux pays, en plus d'ancrer les anticipations inflationnistes et d'établir la crédibilité des autorités monétaires. Pourtant, rares sont les faits indiquant que ces résultats se sont accompagnés d'un accroissement des investissements, de croissance et de diversification économiques, et d'une création vigoureuse d'emplois dans ces pays. Ils doivent veiller à accorder une plus grande attention, dans leurs politiques

monétaires, à l'évolution dans le secteur réel, notamment l'activité économique et l'emploi, et pas seulement à la stabilité des prix.

“
Le développement
social doit être placé
au cœur des plans
de reprise en Afrique
”

Afin de maximaliser les bénéfices, les augmentations budgétaires devraient, comme certains pays l'ont fait, cibler l'infrastructure et les services sociaux et renforcer les programmes de sécurité sociale. Pour assurer la viabilité budgétaire à long terme, il importe cependant que les efforts faits sur le plan des dépenses soient complétés par une mobilisation des ressources intérieures et que la communauté internationale redouble d'efforts pour honorer ses engagements en matière d'aide, notamment en faveur des pays qui ne disposent que d'une marge de manoeuvre budgétaire limitée.

Un problème qui se pose aux pays, quel que soit leur régime de taux de change, est de parvenir à un niveau approprié du taux de change réel qui assure la compétitivité de leurs biens et services échangeables. Un moyen efficace de renforcer la productivité et la compétitivité dans l'ensemble de l'économie, sera d'accroître les dépenses dans les infrastructures, le capital humain et d'autres activités qui améliorent la productivité.

Des politiques macroéconomiques rationnelles ne suffisent pas à elles seules à mettre les pays africains sur la voie d'une croissance forte et durable. Elles doivent se doubler d'efforts sur les plans structurel et institutionnel, notamment le renforcement des capacités pour l'exécution du budget et la communication de rapports sur les réformes des services publics. Le secteur bancaire et financier est un autre secteur où il faut opérer d'urgence des réformes. Les efforts faits pour surveiller les liquidités et les risques de crédit devraient porter sur l'ensemble des institutions financières, y compris les fonds de pension qui ont connu un développement considérable ces dernières années. De même, l'amélioration de l'environnement des affaires, notamment par la rationalisation des procédures et une meilleure exécution des contrats, contribuera à promouvoir le développement du secteur privé, l'investissement, la diversification économique, la reprise de la croissance, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

Plus généralement, pour atteindre les OMD et d'autres objectifs de développement social, les pays africains devraient placer les questions de développement social et les questions d'équité entre les sexes en tête de leur programme de développement. Il s'agit essentiellement des activités suivantes: lutter contre la pauvreté et la faim; assurer le plein emploi et des possibilités de travail décent pour tous; améliorer l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services sociaux; promouvoir l'égalité entre les sexes tout, en veillant à assurer l'inclusion sociale des groupes vulnérables; concevoir des politiques de redistribution effectives, renforcer les systèmes de protection sociale, lutter contre la mortalité maternelle et la violence à l'égard des femmes; promouvoir la paix et la sécurité, renforcer la prévention du sida et élargir l'accès au traitement, et améliorer la collecte et l'analyse des données afin de guider l'élaboration des politiques.

Bibliographie

CEA et CUA, 2007. Rapport économique sur l'Afrique. Addis-Abeba.

« _____ », 2009. Rapport économique sur l'Afrique. Addis-Abeba.

CEA, 2001. Rapport économique sur l'Afrique. Addis-Abeba.

« _____ », 2009. L'examen de la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing en Afrique, 15 ans après son adoption. (Beijing +15): Rapport de synthèse, 1995-2009. Addis-Abeba.

CEA, CUA et BAD, 2009. Africa Regional Review Report: ICPD and the MDGs Working as One. Fifteen Year Review of the Implementation of the ICPD PoA in Africa (1994-2009). Addis-Abeba.

« _____ », 2009. Assessing Progress in Africa towards the Millennium Development Goals Report. MDG Report 2009. Addis Ababa.

CNUCED, 2006. Rapport 2006 sur les pays les moins avancés:: Développer les capacités productives Genève.

CUA et OMS 2008. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre des engagements du Sommet extraordinaire sur le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, tenu en mai 2006 à Abuja : Rapport présenté à la session extraordinaire de la Conférence des ministres de la santé de l'Union africaine, tenue le 17 mai 2008 à Genève, Suisse. Document MIN/Sp/AU/CAMH3/6 HIV/AIDS.

Division de la statistique, ONU 2009. Base de données consultable à : <http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/socind/statistics.htm>. Consultée le 18 décembre 2009.

FMI, 2009. Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne. Fonds monétaire international, Washington D.C., octobre 2009.

FNUAP, 2009. État de la population mondiale, 2009. Face à un monde qui change: les femmes, la population et le climat, New York.

OIT, 2009. Tendances mondiales de l'emploi. Organisation internationale du Travail, Genève.

OMS, 2009. World Health Statistics Genève.

ONU, 2008. Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, 2008. ONU, New York.

« _____ », 2009. Rapport 2009 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, ONU, New York.

ONU-DESA, 2009. Africa database. ONU, New York. novembre.

ONUSIDA 2009. Le point sur l'épidémie de sida, 2009. Genève.



Certaines questions de développement actuelles et nouvelles qui se posent à l'Afrique en 2009

Aujourd'hui, l'Afrique a à relever de nombreux défis économiques et sociaux qui sont la marginalisation découlant de la mondialisation, le financement du développement et le changement climatique. Dans de nombreux pays, il y a toujours des insuffisances sur les plans de la gouvernance et de la conduite des affaires publiques. Certains pays et régions connaissent quelques conflits et doivent relever les défis de la reconstruction après conflit, ce qui entrave leurs efforts de développement. Le chômage, principal sujet du présent Rapport et la pauvreté endémique se révèlent être les principales questions de développement à long terme auxquelles le continent doit s'attaquer.

Comme l'a montré le chapitre précédent, l'Afrique a encore beaucoup à faire pour atteindre les OMD, notamment les cibles relatives à l'éducation et à l'égalité entre les sexes. Dans la plupart des pays, ces questions sont étroitement reliées et sont interdépendantes. Les insuffisances sur les plans de la gouvernance et la conduite des affaires publiques sont des germes de conflits et rendent le relèvement après conflit difficile. Le chômage et la pauvreté s'enracinent là où les conflits et les insuffisances en matière de gouvernance persistent.

Le présent chapitre passe en revue les progrès accomplis en 2009 dans trois de ces domaines essentiels, à savoir les performances commerciales et les négociations, les tendances et défis en ce qui concerne le financement du développement dans le contexte de la crise financière et économique mondiale, et le changement climatique. Aucun fait notable n'est survenu durant les négociations commerciales en 2009, mais l'Afrique a veillé à ce que l'accès aux marchés des produits agricoles et non agricoles (AMNA) demeure les domaines de négociation prioritaires, tout en s'efforçant de progresser sur des questions telles que les règles, la facilitation du commerce, les services et d'autres domaines de négociation. Des efforts ont également été faits pour harmoniser les cadres de partenariat économique aux niveaux régional et continental.

“ L'issue des négociations sur le commerce et le changement climatique est cruciale pour les perspectives de développement de l'Afrique ”

“
Le commerce est la principale voie de transmission de la crise économique et des perspectives
”

Le financement du développement en Afrique est compliqué par le ralentissement économique et la nécessité d'atténuer l'impact du changement climatique. Les promesses faites à cet égard à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, tenue à Copenhague (Danemark) en décembre 2009, étaient modestes au regard des besoins de l'Afrique; elles constituaient cependant un pas en avant dans la bonne direction. Comme le montre le thème du présent Rapport, ces questions peuvent influencer sur la capacité des économies africaines de créer des emplois.

Dépendant de la part qu'elle occupe dans le commerce international, des résultats des négociations sur le commerce et le changement climatique et de la réalisation des objectifs en matière de financement du développement, l'Afrique pourrait réaliser une croissance économique génératrice d'emplois décents. Les efforts que fait le continent pour renforcer l'adaptation au changement climatique et atténuer ses impacts pourraient aussi contribuer à la création d'emplois verts.

3.1 Évolution du commerce international en 2009

Comme on l'a montré dans le Rapport, 2008 a été un tournant pour l'économie mondiale, pour l'Afrique en particulier. Le commerce qui assure au moins les quatre cinquièmes des ressources générées à l'extérieur pour le financement du développement a été la principale voie de transmission de la crise. Les impacts de la crise mondiale sur le commerce et l'emploi en Afrique se sont manifestés après que la crise eut touché le secteur réel. De nombreuses mines dans des pays africains tels que le Botswana, la République démocratique du Congo et la Zambie ont été fermées. Des investissements importants qui étaient sur le point d'être effectués ont été réduits ou annulés dans des pays tels que la République centrafricaine, le Cameroun et l'Afrique du Sud, remettant ainsi en cause de nouvelles opportunités d'emploi.

La présente section passe en revue la performance des pays africains dans le domaine du commerce international et intrarégional qui demeure l'un des piliers fondamentaux permettant de remédier à la marginalisation de l'Afrique dans le domaine du commerce. Après un examen des principaux faits survenus dans le domaine du commerce des services et du potentiel que celui-ci recèle pour le continent, la section examine également l'évolution des négociations commerciales internationales dans le cadre du programme de développement de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords de partenariat économique (APE) et l'Initiative de l'Aide pour le commerce.

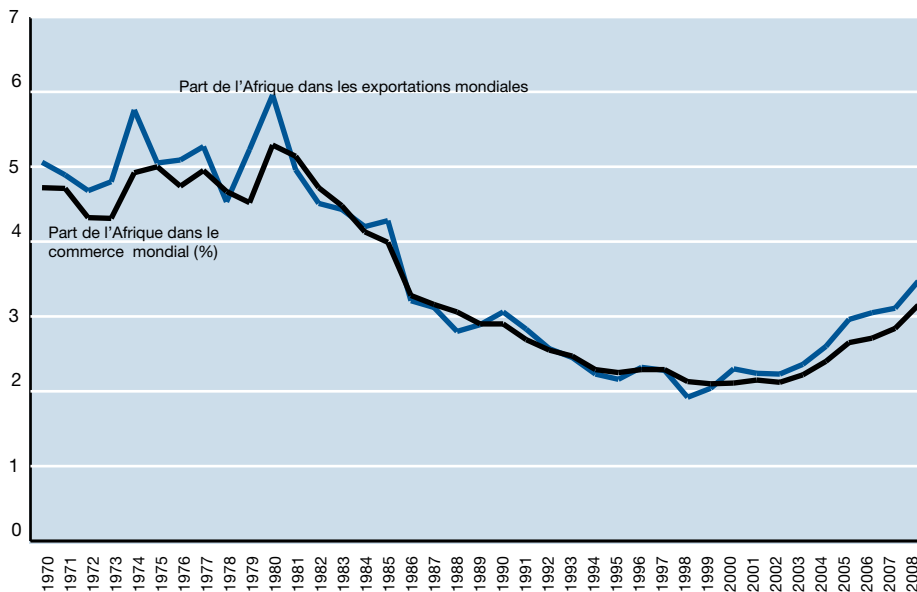
Performance commerciale de l'Afrique

La valeur du commerce de l'Afrique a constamment augmenté parallèlement à la hausse des cours des produits de base qui continuent de dominer les exportations de l'Afrique. Cette tendance s'est poursuivie en 2008 malgré l'éclatement de la crise financière durant la seconde moitié de l'année (figure 3.1). Cette croissance positive du commerce de l'Afrique en 2008, traduisait la faible intégration du continent au marché financier mondial et le décalage entre le début de la crise financière et son évolution vers une crise économique ayant des répercussions sur l'économie réelle.

“ La part de l'Afrique dans le commerce mondial total reste faible ”

Figure 3.1

La part de l'Afrique dans le commerce mondial de marchandises (en pourcentage)



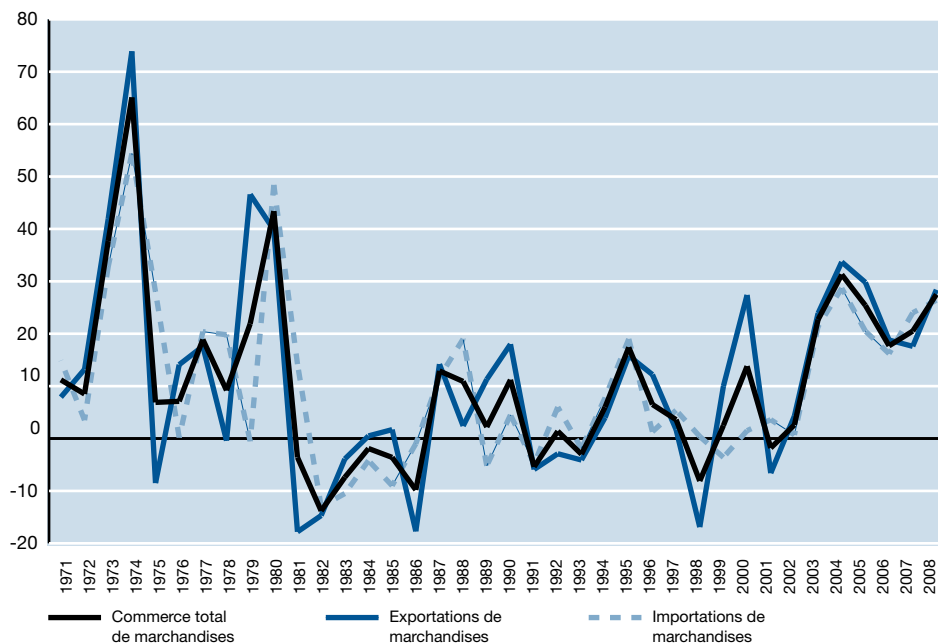
Source : OMC, 2009a.

La part mondiale du commerce total de l'Afrique (exportations et importations) s'est en effet légèrement accrue, passant de 2,8 en 2007 à près de 3,2% en 2008. Cette augmentation était principalement due à l'amélioration des prix des produits de base qui ont atteint leur maximum au milieu de 2008 avant que les effets de la crise financière ne commencent à toucher le commerce. L'Afrique a exporté des biens pour une valeur de 465 milliards de dollars et importé des biens pour une valeur de 558 milliards en 2008, ce qui a permis à la région de dépasser, pour la première fois, la barre du trillion de dollars dans le domaine du commerce de marchandises.

“ Les exportations de marchandises de l’Afrique sont dominées par l’agriculture, les produits miniers et pétroliers ”

La part du continent dans les exportations mondiales a atteint 3,5% contre 3,1% l’année précédente. Les facteurs qui sont à l’origine de l’expansion commerciale étant restés en 2008 les mêmes qu’en 2007, la structure du commerce n’a pas beaucoup changé. Les 10 principaux exportateurs ont été les pays riches en ressources particulièrement en pétrole (voir CEA et CUA, 2009). Le commerce de l’Afrique est demeuré très volatil et procyclique et continue d’être largement déterminé par l’évolution économique mondiale (figure 3.2).

Figure 3.2
Taux de croissance du commerce de marchandises de l’Afrique d’une année à l’autre



Source : OMC, 2009a.

Le commerce de marchandises du continent n’est toujours pas diversifié, s’agissant aussi bien des destinations que de la composition. Les exportations sont constituées à 80% au moins de produits de l’agriculture, du secteur minier et de produits pétroliers. Ces exportations vont pour la plupart vers l’Europe et l’Amérique du Nord mais une diversification se dessine vers l’Asie, spécialement la Chine et l’Inde (voir CEA et CUA, 2009). Cette concentration du portefeuille du commerce a aggravé la vulnérabilité de l’Afrique à la crise économique.

Par exemple, le ralentissement économique dans l’Union européenne (UE), aux États-Unis d’Amérique et en Chine en 2009 a eu un effet procyclique sur la demande d’exportations africaines, ce qui a entraîné une baisse des cours des produits de base.

La chute brutale des cours de produits de base a provoqué, en 2009, des chocs considérables des termes de l'échange des pays africains, comme on l'a indiqué au chapitre 2 du présent Rapport. Cet effondrement des prix n'aura pas seulement un impact à court terme sur le secteur des exportations mais pourrait bien avoir des répercussions économiques et sociales à long terme dans la mesure où il y aura une diminution des nouveaux investissements et le chômage s'aggraverait dans le secteur rural.

Concernant l'avenir, il est clair que l'Afrique doit s'appuyer sur la tendance continue de sa structure commerciale vers l'Asie afin que ses intérêts stratégiques soient protégés. Précisément, le commerce croissant avec la Chine et l'Inde, devrait, dans sa composition, être différent de celui que la région pratiquait avec les économies avancées d'Europe et les États-Unis d'Amérique. Ce résultat sera atteint, si des efforts sont délibérément faits pour s'assurer que les mêmes exportations ne sont pas détournées des marchés traditionnels vers les nouveaux marchés.

Ce qu'il faudrait, c'est que le commerce de l'Afrique avec les économies en croissance de l'Asie soit dans sa composition, notablement différent, les biens manufacturés et les services y occupant des parts plus importantes. Cela aura des implications pour les flux d'investissements de l'Asie vers l'Afrique, qui doivent aller au-delà des secteurs d'extraction et servir à la création de coentreprises qui ajoutent de la valeur aux produits de base bruts en Afrique même. C'est ainsi que le commerce et l'investissement entre l'Afrique et l'Asie permettront de créer des emplois décents dans les secteurs à valeur ajoutée.

Le niveau du commerce intra-africain est demeuré faible. En ce qui concerne les exportations de marchandises, le commerce intra-africain total reste inférieur à 10%. Le commerce intra-africain de produits agricoles et d'articles manufacturés a cependant atteint le double du niveau du commerce global. Il existe par conséquent une base solide qui pourrait permettre d'intensifier le commerce intra-africain, notamment grâce au développement de chaînes de valeur régionales (CEA et CUA, 2009).

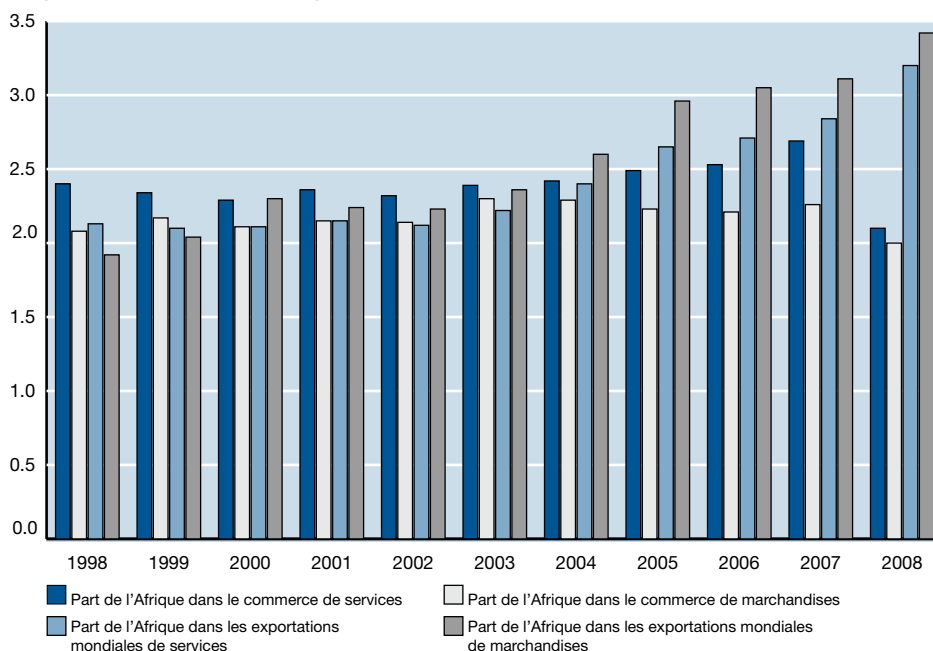
La part de l'Afrique dans le commerce des services

Le commerce dans les services a été, jusqu'à l'éclatement des crises économiques, l'un des domaines enregistrant la croissance la plus robuste de la plupart des économies. La mondialisation rapide a entraîné l'expansion la plus rapide du commerce des services, aussi bien dans les secteurs que dans les pays. Malheureusement, en dépit des opportunités qu'offre le commerce des services, notamment pour la création rapide d'emplois, la part de l'Afrique dans le commerce mondial des services est inférieure à la part du commerce de marchandises. En 2007, le commerce total des services du continent a atteint 174 milliards de dollars dont plus de la moitié était constituée par des importations (figure 3.3). Au cours de la même année, les exportations de services par l'Afrique ont atteint une valeur de 76 milliards de dollars.

“ Les flux d'investissements vers l'Afrique doivent, au-delà des secteurs extractifs, aller aux secteurs à forte intensité de main-d'œuvre ”

“ Le commerce des services offre un énorme potentiel de diversification et de création d’emplois en Afrique ”

Figure 3.3
La performance de l’Afrique dans le commerce mondial de services*



Source : OMC, 2009a.

* Les données proviennent de l’OMC (2009a) mais les statistiques concernant le commerce de services pour 2008 sont incomplètes pour un certain nombre de pays.

Le commerce de services est donc très prometteur pour l’Afrique, en tant que moyen de diversification de ses exportations notamment dans le cadre du Mode 4, qui a trait au mouvement de la main-d’œuvre à travers les frontières. En Afrique subsaharienne, les envois de fonds des travailleurs, qui ont augmenté de 37,2% entre 2000 et 2008 ont également révélé le potentiel qu’offrirait le commerce des services. Ces envois ont été un important moteur de croissance du commerce des services, qui a doublé en valeur au cours de la période 2003-2007.

Dans l’ensemble, les exportations de services ont augmenté de 17,6% par an au cours de la même période. Si cette performance dans le cadre des divers modes (1, 2, 3 et 4) se maintient, il sera possible de consolider le potentiel du commerce de services en tant que facteur important de diversification économique et de création de nouvelles possibilités d’emploi¹ en Afrique. Il convient de noter qu’il y a une nette évolution vers les exportations intrarégionales, le commerce intra-africain de services représentant plus de la moitié du commerce total des services. Par ailleurs, ce sont les services qui

1 Il y a quatre modes de fourniture de services : le Mode 1 où le service traverse la frontière (commerce transfrontières) ; le Mode 2 correspond au mouvement de consommateurs (consommation à l’étranger) ; le Mode 3 où le prestataire de services établit une présence commerciale et le Mode 4 où le prestataire de services se rend chez le consommateur (mouvement des personnes physiques).

représentent la plus grande part du PIB dans la plupart des pays africains, ce qui dénote encore l'importance et le potentiel d'un tel commerce pour la région.

Faits intervenus dans les négociations commerciales internationales du Cycle de Doha²

Il n'y a pas eu de progrès remarquable dans les négociations commerciales internationales en 2009 malgré les efforts faits pour relancer les négociations, compte tenu de la crise financière mondiale et du fait que le maintien des marchés internationaux ouverts permettrait d'atténuer l'impact des crises. Craignant une escalade de mesures protectionnistes, les membres de l'OMC ont renforcé leur surveillance tout en avançant que c'était une raison crédible pour conclure le Cycle de Doha.

Par ailleurs, le resserrement du crédit qui a suivi immédiatement la crise financière a attiré davantage l'attention sur le Cycle de Doha à mesure que le financement du commerce se tarissait. Il n'y pas eu cependant un élan suffisant pour faire avancer les négociations du Cycle de Doha. Les modalités des négociations sont restées les mêmes, telles que récapitulées dans le *Rapport économique sur l'Afrique, 2009* (voir CEA et CUA, 2009).

Les négociations sur l'agriculture et l'AMNA sont demeurées les principaux domaines d'intérêt. Les pays africains ont continué à s'intéresser particulièrement à ces deux domaines, en raison des perspectives prometteuses qu'ils offrent en tant que piliers dans leurs stratégies de développement. Les emplois en Afrique sont demeurés concentrés dans l'agriculture et dans les pays où les emplois dans le secteur manufacturier sont importants, les industries dépendent fortement de l'agriculture pour leurs intrants. Ainsi, si elle veut savoir dans quelle mesure les conclusions du Cycle de Doha sont favorables au développement, l'Afrique devrait commencer par une évaluation des résultats des négociations sur l'agriculture et l'AMNA. C'est pour cette raison que les textes de négociation pour l'agriculture et l'AMNA publiés en décembre 2008 après plusieurs séries de consultations parmi les membres, ont constitué un important point de départ pour déterminer dans quelle mesure les attentes des pays africains ont été reflétées dans le Cycle de Doha.

Les textes de décembre 2008 n'ont toujours pas fait l'objet d'une discussion sérieuse au niveau multilatéral du fait que les principaux acteurs, notamment les États-Unis d'Amérique n'ont vraiment pas pris d'engagements en 2009. En plus de cela, depuis le début de 2009, des efforts sont faits pour ranimer la volonté politique nécessaire à la reprise des négociations. En outre, des signes provenant de l'administration des États-Unis laissaient penser que les États-Unis d'Amérique n'étaient pas satisfaits du

“
En 2009, il n'y a pas eu de progrès en ce qui concerne le Cycle de Doha dans les négociations à l'OMC”

2 Pour l'examen des progrès accomplis dans le cadre du Cycle de Doha, d'un point de vue africain, voir CEA et CUA 2008 et 2009.

contenu des modalités de décembre 2008 (s'agissant notamment du niveau d'accès aux marchés des principaux pays en développement).

Les États-Unis ont exigé qu'il y ait plus de clarté et de transparence en ce qui concerne l'utilisation des flexibilités disponibles. L'approche de négociation a donc été modifiée et l'on s'est intéressé surtout à la manière de refléter les flexibilités dans les listes futures plutôt qu'à un examen des projets de modalités³.

“ L'agriculture
reste la clef du
succès global des
négociations de
Doha ”

Les pays africains considèrent toujours que l'issue heureuse des négociations du Cycle de Doha permettra d'ouvrir les marchés extérieurs à leurs produits. L'agriculture demeure essentielle pour déterminer le succès global des négociations. Les membres de l'OMC continuent de soutenir que les modalités de l'AMNA devraient prendre en compte leurs préoccupations en matière de développement et que les engagements attendus ne devraient pas entraîner une désindustrialisation, un tel processus pouvant se traduire par des pertes d'emploi considérables. Les engagements devraient être guidés par le principe de la réciprocité moindre plutôt que pleine sans entraîner un effritement des préférences.

Si l'agriculture et l'AMNA demeurent les domaines les plus prometteurs pour l'Afrique au cours des négociations, d'autres groupes dont les services, la facilitation du commerce, les pays les moins avancés (PMA), le traitement spécial et différencié (TSD), les règles, le commerce et l'environnement, les droits de propriété intellectuelle touchant au commerce, les règlements des différends, l'aide au commerce et les questions d'adhésion continuent aussi à attirer l'attention (CEA et CUA, 2009).

S'il n'y a pas eu de progrès notables en ce qui concerne les modalités de Doha en 2009, l'économie politique des négociations est restée cependant dynamique. Ce contexte détermine l'évolution des négociations en 2010, étant donné que les membres de l'OMC se sont engagés, durant la septième Conférence ministérielle de l'OMC, à tout faire pour conclure le Cycle en 2010. Dans la suite de cette section, sont présentées certaines des questions d'économie politique soulevées en 2009 qui vont probablement influencer sur les processus et les résultats des négociations en 2010.

Le premier fait est l'évolution de la nouvelle architecture de gouvernance internationale représentée par les forums du Groupe des Vingt (G-20)⁴. Cette nouvelle archi-

3 Cela a introduit des voies simultanées. La première porte sur l'engagement technique dans les groupes de négociation, couvrant un certain nombre de questions techniques. La deuxième est là où les membres devraient commencer un « test des résultats » dans le cadre de discussions bilatérales ou multilatérales, se donnant mutuellement des précisions sur l'utilisation des flexibilités et la valeur des accords.

4 Le G-20 renvoie au Groupe des 20 pays développés et en développement émergents officialisé à Pittsburgh (États-Unis d'Amérique) en tant que forum mondial pour l'examen des questions économiques et financières mondiales. Il est différent du G-20 de l'OMC, qui est une coalition de pays en développement (OMC, 2009b).

ecture influe sur l'agencement des priorités économiques mondiales. Idéalement, on s'attendait à ce que les réunions du G-20 en 2009, suscitent l'élan politique nécessaire pour conclure le Cycle de Doha, compte tenu du rôle que des marchés ouverts pourraient jouer dans la reprise économique mondiale. Une analyse minutieuse des communiqués de 2009 laisse cependant à penser que les négociations commerciales mondiales ont été éclipsées par des questions mondiales émergentes dont la crise économique et les négociations sur le changement climatique. Le Cycle de Doha n'a donc pas eu l'importance que les gens attendaient.

Par exemple, le communiqué de la réunion de Pittsburgh était vague quant à une éventuelle conclusion du Cycle en 2010. Le communiqué du Sommet du G-20 à L'Aquila n'était pas plus précis, sauf qu'il laissait entendre que les négociations futures seraient fondées sur les progrès déjà accomplis, les modalités de 2008 constituant probablement une hypothèse de travail. L'introduction de la notion d'hypothèse pouvait être interprétée comme une dégradation des modalités de négociation de décembre 2008, situation qui pourrait déboucher sur la réouverture de textes de négociation qui, pour les pays africains, étaient déjà stables.

Un autre fait notable en matière de politique économique en 2009, a été la restructuration du processus de négociation. Les discussions tenues à Genève, notamment au cours de la seconde moitié de 2009 ont pour la plupart été bilatérales et les pays africains ont perdu, du fait de leurs faibles capacités de participer à tous ces pourparlers bilatéraux. Certaines des questions convenues au cours du processus bilatéral déterminent, en fin de compte, les conclusions finales et ont des implications pour l'Afrique. On ne sait toujours pas comment les nouveaux processus de négociation affecteront l'Afrique, s'ils ne sont pas pleinement intégrés dans le processus vertical.

Le troisième fait qui a trait à la nouvelle structure où prédominent les processus bilatéraux, est la possibilité d'un réaménagement de la décision ministérielle de Hong Kong prise en décembre 2005. Le moteur du Cycle de Doha, du point de vue des Africains, a été l'agriculture et l'AMNA, suivie par d'autres domaines de négociations. Tout réaménagement de cette séquence pourrait avoir des incidences pour les pays africains, du fait qu'il compromettrait l'équilibre délicat qui a été obtenu à Hong Kong.

Les pays africains sont convenus que si l'agriculture et les questions concernant l'AMNA étaient les questions qui devaient être achevées en premier lieu, conformément à leur position commune, il y aurait un élan pour continuer. Une approche sélective des négociations consistant à choisir quelques éléments dans l'agriculture, l'AMNA et les services (fondés sur des échanges de certains éléments) serait contre-productive, dans la mesure où ces éléments pourraient ne pas être nécessairement des éléments intéressants l'Afrique.

“ Vouloir revenir sur la séquence de négociations dans le cadre de Doha perturberait l'équilibre délicat obtenu à Hong Kong ”



Les pays africains doivent veiller à ce que des éléments en faveur du développement soient obtenus au cours du Cycle de Doha



Certains des intérêts du continent dans l'agriculture et l'AMNA sont déjà assurés. Ainsi, il a été décidé de supprimer les subventions à l'exportation des produits agricoles d'ici 2013 ; la formule étagée pour l'agriculture entraînerait des réductions plus importantes des droits de douane élevés et le principe des produits spéciaux et du mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) a également été accepté.

Au-delà des négociations sur l'accès aux marchés, l'accès des PMA aux marchés en franchise de droits et sans contingentement est en cours d'application. De même, l'Initiative de l'aide pour le commerce, qui a été conclue durant le processus du Cycle de Doha est également en cours d'application. Les pays africains doivent par conséquent défendre âprement ces gains et consacrer leur énergie à d'autres secteurs de négociations telles que les règles, la facilitation du commerce et les pêches auxquels ils ne prêtent suffisamment pas d'attention. Si un processus de négociation sélectif prévaut, il pourrait être difficile pour l'Afrique de négocier sur d'autres questions qui vont au-delà de l'agriculture et de l'AMNA.

De façon plus importante, les pays africains doivent veiller à ce que des éléments sur le développement figurent dans le Cycle de Doha pour qu'il puisse être considéré comme favorable au développement. On peut faire observer qu'il y a un lien entre ces questions de développement et le programme de création d'emplois et de protection de l'emploi. Les Africains ont constamment souligné dans leur position la nécessité d'une marge de manœuvre politique par le biais de modalités flexibles, notamment au cours des négociations sur l'AMNA et l'agriculture et également au cours de l'élaboration des règles de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT). La création et la protection des emplois sont deux des motifs principaux pour inclure des flexibilités dans les dimensions de développement.

On présente ci-après les éléments de développement soulignés dans la position de l'Afrique, qui, s'ils se matérialisaient, auraient des impacts directs positifs sur l'emploi dans les secteurs concernés à savoir : renforcement du traitement spécial et différencié (TSD), règlement des questions de mise en œuvre pour améliorer les règles de l'OMC ; amendements à l'Article 24 pour permettre l'utilisation du principe du TSD dans les APE et les arrangements commerciaux régionaux ; discipline effective et réduction/suppression des subventions des États-Unis et de l'UE à l'agriculture ; suppression ou réduction drastique des subventions intérieures et à l'exportation du coton ; un nouveau MSS pour les pays en développement qui soit efficace et simple à utiliser et qui permette vraiment de réduire les poussées d'importation (y compris pour les produits de la zone de libre-échange) ; progrès en ce qui concerne les services de main-d'œuvre (mode 4) pour ouvrir l'accès des pays en développement au marché du travail des pays développés ; accès effectif des PMA aux marchés en franchise de droits et sans contingentement; exonérations des PMA des obligations relatives à l'accès au marché ; flexibilités pour les pays en développement dans le cadre de

l'AMNA ; avantages aux pays en développement dans le cadre des modes 1, 2 et 3 des services ; et réglementations et règles intérieures dans le domaine des services prévoyant des flexibilités pour les pays en développement.

État d'avancement des négociations sur les accords de partenariat économique

Les négociations sur les APE ont continué à susciter des inquiétudes et à poser des difficultés en ce qui concerne notamment leurs implications pour l'intégration régionale en Afrique. L'éventualité que ces accords déplacent une bonne partie du commerce intra-africain actuel a suscité des craintes de désindustrialisation, phénomène généralement associé à des ajustements sur le marché du travail. De tels ajustements pour l'Afrique vont probablement être des augmentations à court terme du chômage avant que des mesures de soutien aient des effets dans les secteurs et les économies touchés. Il n'y a pas eu de changement significatif dans les négociations sur les APE en 2009.

Bien que les négociations en cours soient limitées dans le temps, conformément aux exigences de compatibilité de l'OMC, l'UE et ses cinq groupes de négociation en Afrique ont poursuivi leurs efforts en 2009 pour résoudre les questions en suspens qui avaient, soit empêché certains pays de parapher les APE intérimaires en 2007, soit de les signer en 2008 (CEA et CUA, 2009), (Karingi et Deotti, 2009). Les objectifs initiaux des négociations sur les APE à savoir, l'intégration mondiale, les objectifs de développement de l'Afrique, le soutien à l'intégration régionale africaine et le renforcement des relations avec l'UE, sont toujours entourés d'incertitudes du fait que les négociations ne se sont pas achevées. Le problème qui se pose avec les APE, demeure la nécessité de régler des questions litigieuses découlant essentiellement du programme africain actuel en matière d'intégration. Les accords finaux devraient aboutir à la réalisation des objectifs originaux des APE.

Un fait important en 2009 a été l'approbation, par les ministres africains du commerce, d'un modèle d'APE établi conjointement par la CUA et la CEA pour guider les CER dans la coordination des négociations sur les APE. Le modèle fournit des directives sur la manière, pour les différents groupes de négociation africains, d'harmoniser les positions et le langage sur les questions litigieuses en négociation, afin que les objectifs et les buts de l'intégration régionale ne soient pas compromis. Depuis leur début, les négociations sur les APE, la coordination et l'harmonisation des positions se sont avérées difficiles, en raison des différents rythmes des négociations et des différentes priorités régionales. Il faut néanmoins, pour résoudre les questions litigieuses persistantes lors des négociations sur les APE, que tous les groupements africains partagent leurs données d'expérience.

“ Tous les groupements africains doivent partager leurs expériences pour régler les questions litigieuses qui se posent encore au cours des négociations sur les APE ”

État d'avancement des négociations sur les APE, les points de vue sur les progrès, les réalisations et les difficultés en ce qui concerne les questions litigieuses

“ La cohésion des divers groupements africains reste un défi pour les négociations sur les

APE ”

Si un bon nombre de pays africains n'ont pas paraphé les APE intérimaires en 2007, la plupart d'entre eux ont cependant paraphé les accords depuis. Nonobstant les questions litigieuses, les pays qui ont paraphé et signé les accords intérimaires ont indiqué, que c'était la nécessité de protéger leurs marchés de l'UE qui les avait principalement motivés. En 2009, le capital de négociations parmi les pays africains a été dépensé en cherchant à assurer la cohésion parmi les divers groupements. Par exemple, du fait qu'il était nécessaire de maintenir la cohésion de la SACU au sein de la SADC, des difficultés considérables ont été causées au Botswana, au Lesotho, à la Namibie et au Swaziland à propos de la mise en œuvre de l'Accord intérimaire sans l'Afrique du Sud.

Afin d'assurer la cohésion, les divers groupements ont fait des efforts pour s'assurer que les questions litigieuses seront examinées. Les domaines où il y a eu des divergences entre l'UE et divers groupements africains étaient notamment : les taxes à l'exportation, les restrictions quantitatives, les industries naissantes, la définition des parties aux APE, la clause de la nation la plus favorisée (NPF), les services et les sauvegardes notamment. Certains des groupes de négociation ont conclu des accords pour examiner certaines des questions litigieuses. C'est ainsi qu'un accord a été conclu au sein de la SADC dans la plupart des domaines, sauf sur les questions en suspens portant sur la définition des parties et la clause de la NPF. Les quatre pays de la SADC sont allés de l'avant pour signer les APE intérimaires et attendent de les appliquer et de les notifier à l'OMC, même si les négociations vers un APE complet se poursuivent. Ces APE portent sur les services et des questions d'investissement.

En Afrique de l'Est et en Afrique australe, les APE ont eu un effet sur les programmes régionaux auxquels participent la plupart des pays du COMESA. De ce fait, l'approche régionale adoptée pendant la plus grande partie de 2009, a consisté à conclure des APE sur ce qui avait été déjà convenu. Des questions litigieuses restaient, à savoir celles qui portaient sur la NPF, les services et les sauvegardes. Sur les questions liées au commerce, les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe n'étaient toujours pas disposés à prendre des engagements et ils se sont intéressés essentiellement aux éléments portant sur le développement et le renforcement des capacités. Ils ont négocié la politique de concurrence et la question fondamentale, ici, était le traitement des entreprises d'État.

Il y a eu un accord général dans les domaines de négociation sur l'agriculture mais le problème épineux des subventions de l'UE aux exportations demeure. Le texte

général sur le développement a également fait l'objet d'un accord. Les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe se sont montrés intéressés par l'établissement d'un lien entre les subventions à l'agriculture et les sauvegardes. Comme dans le cas des quatre pays de la SADC, les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe qui ont paraphé l'APE intérimaire, ont essayé de bloquer textuellement les progrès qu'ils avaient faits et ont depuis signé les APE intérimaires. Les domaines restants constituent le programme normal des négociations futures. L'APE complet pour ce groupement de pays sera conclu en 2010, paraphé et signé.

En Afrique de l'Ouest, les négociations étaient en bonne voie, fondées sur la stratégie régionale adoptée. En 2009, il s'est agi essentiellement d'identifier les produits sensibles et de préparer l'offre d'accès au marché de l'Union européenne. L'objectif de la région était d'obtenir que 40% des produits soient exclus de la libéralisation. Un programme de développement d'APE a également été conclu, il permettra à la CEDEAO de mettre en œuvre des programmes de modernisation et de renforcement des capacités pour la région. Sur la question des règles d'origine, la région a élaboré des règles harmonisées qui constituent une base pour la poursuite des négociations avec l'UE.

En Afrique centrale, le Cameroun a signé un APE intérimaire tandis que le Gabon et la République du Congo commercent avec l'UE dans le cadre du Système généralisé de préférences (SGP). Dans le cas d'autres pays de la CEEAC et de Sao Tomé-et-Principe, des progrès dans les négociations ont été enregistrés en 2008, après des désaccords majeurs avec l'UE en 2007. Ces progrès ont été rendus possibles, une fois qu'il y a eu entente sur la question de l'asymétrie. De ce fait, l'UE a convenu de fournir des ressources pour un fonds régional APE (FORAPE) en le dotant d'un montant initial de 150 millions de dollars. La région a désigné ses produits sensibles mais certaines divergences subsistent quant au niveau d'asymétrie. La région veut que la symétrie d'ouverture du marché soit au maximum de 71% tandis que l'UE voudrait qu'elle soit de 80%, se fondant sur son interprétation du commerce substantiel.

Compte tenu des expériences précédentes en ce qui concerne les autres APE intérimaires régionaux, cela pourrait ne pas être une question importante. Dans le domaine des services, les pays africains ne sont pas prêts pour une plus grande libéralisation et tous se heurtent aux mêmes problèmes.

Liens entre l'OMC et les APE

Il n'y a pas eu de lien entre les négociations à l'OMC et les APE. Initialement, les pays africains insistaient pour que le Cycle de Doha soit conclu avant les APE complets finals car ils pourraient être désavantagés, si ces derniers devaient être conclus

“
*Les pays africains
doivent éviter tout
chevauchement
entre les
négociations sur
les APE et celles de
l'OMC*
”

avant que le Cycle de Doha ne se termine. Ils se trouvent toujours devant le dilemme consistant à déterminer la cadence à laquelle ils devraient achever les APE complets s'il y a des progrès au cours du Cycle de Doha. S'assurer que les concessions dans le cadre de l'OMC soient intégrées dans les APE vient appuyer l'idée selon laquelle il faut d'abord signer des accords sur le Cycle de Doha de l'OMC et ensuite finaliser les APE. Ainsi, en ce qui concerne les règles et les négociations de l'OMC, il y a le mandat énoncé au Paragraphe 29 de la Déclaration de Doha qui, s'il est mis en œuvre, aurait des implications pour les APE.

De même, au cours des négociations sur les services à l'OMC, un travail considérable a été fait en ce qui concerne les disciplines sur la réglementation interne. Ces disciplines peuvent éclairer les négociations sur les services de la SADC. De façon plus importante, on doit s'attendre à un chevauchement entre les sauvegardes des APE et celles de l'OMC. Cependant, jusqu'ici, aucune mention n'a été faite des dispositions sur les sauvegardes dans les APE et dans les textes de négociation de l'OMC pour l'agriculture et l'AMNA, les sauvegardes ne sont disponibles que pour le commerce avec la NPF.

L'UE pourrait utiliser les dispositions de sauvegarde spéciale mais les pays africains pourraient ne pas pouvoir invoquer ces sauvegardes en ce qui concerne les poussées d'importations venant de sources de la Communauté européenne. Dans le texte actuel, on ne considère pas que le commerce préférentiel est couvert par le MSS. Les pays africains ne peuvent pas invoquer les dispositions de sauvegarde de l'accord sur l'agriculture auxquelles l'UE a accès. Ce serait donc raisonnable qu'il y ait dans les APE une clause qui permette aux pays africains d'invoquer les dispositions du MSS, si celles-ci sont convenues dans les négociations à l'OMC.

Les APE et l'intégration régionale

Comme on l'a indiqué plus haut, on continue de se préoccuper vivement de l'effet que le processus des APE aura sur l'intégration régionale en Afrique. Il est important de fixer certains éléments fondamentaux dans les APE pour que les pays africains soient en mesure d'approfondir l'intégration. Ces questions sont notamment les offres de libéralisation régionales, la cohérence entre les APE et les accords régionaux existants/prévus, comme par exemple la Zone de libre-échange COMESA/CAE/SADC et la rationalisation des groupements régionaux et des CER.

Il est nécessaire que les négociateurs sur les APE prêtent très attention au programme de rationalisation des CER à travers un programme minimum d'intégration (PMI) de l'Union africaine. Ainsi, il est très important de négocier et de mettre en œuvre les engagements des APE sur le plan régional, et les intérêts nationaux étroits ne prenant pas en compte les intérêts de l'ensemble de la région ne devraient pas bloquer

la vision plus large que constitue l'intégration africaine. La négociation et la mise en œuvre au niveau régional permettront d'assurer la coordination des réformes et projets visant à renforcer l'intégration régionale.

Une approche régionale permettra de faire des APE des tremplins pour la mise en œuvre ambitieuse des protocoles régionaux sur la facilitation du commerce, les codes d'investissement et les réglementations et autres. Il importe également de rappeler que les APE ne peuvent que renforcer davantage l'intégration régionale, s'ils vont au-delà des engagements actuels en matière de droits de douane pour englober le processus d'intégration dans son intégralité, à savoir la facilitation du commerce et le développement des infrastructures du réseau, le commerce des services et l'investissement ainsi que les questions concernant le secteur de production⁵. Il faut pour cela améliorer les dimensions régionales de l'aide pour le commerce et clarifier davantage les initiatives dans le cadre des APE.

“
Les négociations
sur les APE doivent
être en harmonie
avec les priorités
de l'Afrique en
matière d'intégration
régionale
”

Progrès dans la mise en œuvre de l'Initiative de l'Aide pour le commerce en Afrique

La structure du commerce du continent n'est toujours pas diversifiée sur les plans de la production et des exportations et le commerce intra-africain demeure faible du fait essentiellement que le coût des échanges est élevé en raison de la médiocrité de l'infrastructure et d'une facilitation inefficace du commerce. Les producteurs et exportateurs africains estiment encore qu'il est plus facile de commercer avec le reste du monde, car dans ce cas, ils se spécialisent simplement dans des produits de base bruts de faible valeur. La plate-forme continentale offre pourtant un marché qui permettrait aux entreprises d'établir des industries compétitives et de développer des gammes d'exportations diversifiées.

Le potentiel des chaînes de valeurs régionales n'est guère exploité. L'Initiative de l'Aide pour le commerce pourrait aider les pays africains à faire face aux coûts élevés du commerce grâce à l'amélioration des réseaux d'infrastructures, à la modernisation des installations et services portuaires et douaniers inefficaces et au renforcement des institutions.

5 Concernant les négociations pour le commerce des services, l'accent est mis surtout sur les politiques intérieures des États-nations. Il importe, au sein des groupements de négociations, de bien comprendre les questions régionales – la géométrie variable pourrait fonctionner dans les services, tant que la série gagnante prend en compte les besoins de tous les pays dans une région donnée.

Le nombre d'engagements en matière d'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique

“ Le flux des ressources vers l'Afrique au titre de l'Initiative de l'Aide pour le commerce augmente depuis 2002 ”

Le deuxième examen global de l'Initiative Aide pour le commerce a été effectué en juillet 2009. Il a porté, dans l'ensemble, sur les flux de l'aide pour le commerce pendant la période de base des années 2002 à 2005. Sur la base des données du système de notification des pays créanciers de l'OCDE (tel que convenu au niveau mondial), la CEA et la CUA aboutissent, dans leurs analyses, aux mêmes conclusions que l'examen de juillet 2009, à savoir que des progrès substantiels et mesurables ont été accomplis dans la mise en œuvre de l'Aide pour le commerce en Afrique (CEA et CUA, 2009).

Il ressort de l'analyse que des engagements de plus en plus nombreux sont pris chaque année depuis 2002 en matière d'aide pour le commerce, la moyenne étant de 17% en termes nominaux. Par rapport à la période de base 2002-2005 convenue au niveau mondial, les engagements en matière d'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique ont augmenté de 21% en 2006, atteignant 6,2 milliards de dollars⁶. En 2007, le nombre d'engagements avait augmenté de 62% par rapport à la période de base et était de 8,3 milliards de dollars.

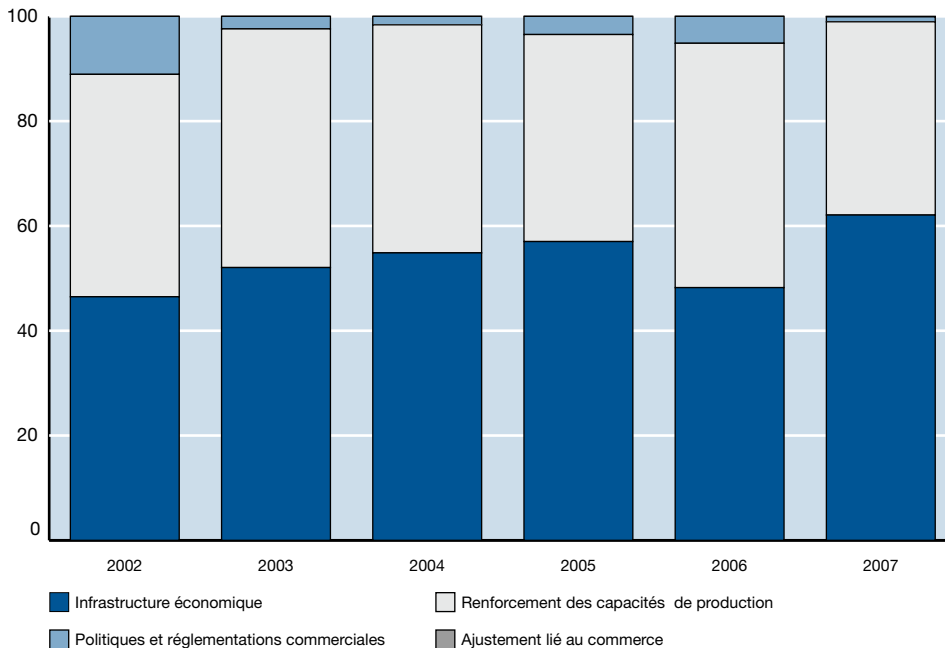
Dans l'ensemble, le flux des ressources à l'Afrique au titre de l'aide pour le commerce a augmenté à un rythme plus rapide qu'en Asie et en Amérique latine. Une certaine additionnalité (c'est-à-dire pas de détournement des ressources au titre de l'APD) a également été introduite dans les engagements au titre de l'aide pour le commerce, l'Afrique absorbant 60% des fonds additionnels en 2007. L'infrastructure économique représente plus de 60% des ressources au titre de l'aide pour le commerce au continent, suivie par le renforcement de la capacité de production (36%) (Figure 3.4). Les allocations à l'infrastructure économique ont constamment augmenté, témoignant de l'intérêt que les pays africains portent à la mise en place de l'infrastructure.

De même, les allocations substantielles pour le renforcement de la capacité de production visaient à remédier au faible niveau de diversification. L'allocation de l'aide au commerce au niveau des pays et des CER varie. De façon générale, à l'exception de la CEDEAO où la plus grande part des ressources au titre de l'aide pour le commerce va au renforcement des capacités de production, c'est l'infrastructure économique qui domine dans les allocations.

⁶ La base de données SNPC de l'OCDE distingue des sous-catégories à l'intérieur de chacune des catégories examinées ici.

Figure 3.4

Allocation par grandes catégories des engagements en matière d'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique (en pourcentage)



“ Il est essentiel de promouvoir une plus grande appropriation pour assurer le succès en Afrique de l'Initiative pour le commerce ”

Source : Base de données en ligne de l'OCDE, 2009.

Domaines prioritaires en ce qui concerne le suivi de l'aide pour le commerce en 2009-2011

Durant le deuxième examen global de l'aide pour le commerce, des questions ont été posées sur la meilleure façon d'optimiser l'Initiative de l'Aide pour le commerce. Par la suite, les membres de l'OMC ont recensé des domaines prioritaires pour 2009-2011. Les pays africains ont pris part aux activités visant à déterminer les domaines prioritaires pour le suivi, menées par le Comité du commerce et du développement de l'OMC.

Les objectifs des domaines prioritaires jusqu'au troisième examen global en 2011 sont les suivants : encourager les membres développés de l'OMC à tenir leurs engagements en matière d'aide pour le commerce et à prendre de nouveaux engagements additionnels; promouvoir une appropriation plus grande de cette Initiative dans les pays en développement en intégrant davantage le commerce dans les cadres et dialogues sur la planification économique régionale; renforcer ses dimensions avec les partenaires, y compris les banques de développement et les donateurs bilatéraux qui ont un rôle primordial dans l'élaboration de projets au titre de l'aide pour le commerce clairs et ciblés ; mettre plus d'accent sur la mise en œuvre de ces projets, notamment

dans le cadre de manifestations régionales portant sur l'aide pour le commerce ; affiner davantage les mécanismes d'évaluation et de suivi et mettre l'accent sur le suivi et les effets notamment, en élaborant des cadres communs d'évaluation et promouvoir un dialogue plus large sur l'aide pour le commerce avec le secteur privé aux niveaux national, régional et mondial.

3.2 Financement du développement dans le cadre des crises financière et économique mondiales

Il est essentiel que les pays africains aient accès à un financement adéquat pour qu'ils puissent atteindre les OMD, à mesure qu'ils se remettent lentement des effets négatifs de la crise économique mondiale. Dans la présente section, on examine les conséquences de la crise financière et économique mondiale, sur la base des six domaines clefs définis dans le cadre du Consensus de Monterrey sur le financement du développement, adopté en mars 2002 par la communauté internationale. Il s'agit des domaines suivants: ressources financières intérieures pour le développement, ressources internationales pour le développement, commerce international, coopération financière et technique internationale pour le développement, dette extérieure et questions systémiques.

Les crises financière et économique mondiales ont entraîné une diminution des ressources intérieures et extérieures de l'Afrique en faveur du financement du développement. Le continent a durement subi les effets directs et indirects des crises. L'effet direct a été ressenti par le secteur financier de certains pays africains, principalement à travers les turbulences sur les marchés boursiers. Les effets indirects se sont fait sentir lorsque la crise financière mondiale s'est muée en une récession économique mondiale du fait de la forte dépendance de l'Afrique à l'égard des économies avancées. Il en est de même des sources extérieures de financement telles que le commerce, les flux de capitaux privés, les envois de fonds et l'APD.

Mobilisation des ressources intérieures

Il est important que les pays africains comptent davantage sur les ressources intérieures pour financer la croissance à long terme et les projets d'emplois, en raison de l'incertitude qui plane sur les financements extérieurs. Les sources intérieures de financement sont non seulement plus prévisibles, mais offrent une plus grande marge de manoeuvre politique et réduisent la vulnérabilité aux chocs financiers extérieurs. Des progrès ont été accomplis en matière de mobilisation de ressources intérieures depuis le Consensus de Monterrey, mais l'Afrique est encore loin de satisfaire ses besoins

d'investissement au moyen des ressources intérieures et le déficit de ressources s'est creusé du fait de la crise financière et économique mondiale.

L'épargne intérieure brute en Afrique subsaharienne est passée de 25% du PIB en 2008 à 19,3% en 2009. Dans neuf pays d'Afrique subsaharienne, la baisse de l'épargne intérieure en 2009 par rapport à 2008, était plus forte que la baisse moyenne de 5,7 points de pourcentage pour l'Afrique subsaharienne: Botswana (-16,6 points de pourcentage), Angola (-12,1), Tchad (-11,9), Gabon (-11,4), Nigéria (-9,3), Cameroun (-9), RDC (-8,4), Maurice (-7,5) et Lesotho (-6,9). En Afrique du Nord, les taux d'épargne intérieure ont été relativement plus élevés qu'en Afrique subsaharienne, en raison de revenus plus élevés et de recettes pétrolières et de gaz plus importantes, encore que ces dernières aient diminué en 2009 du fait de la chute des prix du pétrole.

Partout en Afrique, les recettes publiques se sont également contractées de façon considérable en 2009. Dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, les recettes publiques hors dons ont baissé, passant de 25,1% du PIB en 2008 à 21% en 2009. Ici encore, cette baisse moyenne masque des variations considérables entre les pays. Huit pays ont enregistré une baisse supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui est de -4,1 points de pourcentage. Le Togo, le Libéria, les Seychelles et le Zimbabwe ont vu une augmentation de plus de 2 points de pourcentage de leurs recettes publiques par rapport au PIB. En Afrique du Nord, la baisse des recettes publiques en 2009 a été particulièrement importante pour les pays dépendants du pétrole comme l'Algérie (10%) et le Soudan (7%). Seule la Jamahiriya arabe libyenne a enregistré une augmentation marginale de ses recettes publiques en 2009 tandis que la Mauritanie a maintenu ses recettes au même niveau qu'en 2008.

De nombreux pays africains ont fait des efforts notables pour intensifier la mobilisation des ressources intérieures, en adoptant des mesures telles que l'amélioration de l'administration fiscale et douanière, une bonne gestion du budget et de la dette extérieure et une mobilisation accrue de l'épargne privée. Ces efforts doivent être poursuivis et intensifiés dans le long terme.

Flux de capitaux privés

Grâce à des entrées de capitaux soutenues et accélérées depuis 2003, l'investissement étranger direct (IED) en Afrique a atteint un niveau record de 87,6 milliards de dollars en 2008, contre 20,9 milliards de dollars et 69,2 milliards de dollars en 2003 et en 2007, respectivement. Les données trimestrielles préliminaires pour le premier trimestre de 2009 ont montré cependant que les entrées d'IED dans la région avaient baissé de 67% (CNUCED, 2009). Les flux d'IED sont allés pour la plupart vers les pays africains riches en minerais et en ressources naturelles, quoique la forte baisse

“ L'Afrique doit mobiliser une plus grande épargne intérieure pour atteindre ses objectifs de croissance à long terme ”

des prix des matières premières ait quelque peu entravé des investissements supplémentaires dans ces secteurs et / ou entraîné des retards dans l'exécution de projets en 2009.

“
Les apports d'IED
à l'Afrique restent
concentrés dans
quelques pays
”

Les entrées d'IED en Afrique restent concentrées dans quelques pays, les cinq plus grands bénéficiaires et 15 autres bénéficiaires recevant 63,2% et 87,9% des entrées totales au cours de la période 2004-2008, contre 57% et 85,8% durant la période 2000-2003. Neuf des 10 pays ayant attiré le plus d'IED durant la période 2000-2003 figurent toujours parmi les 10 premiers durant 2004-2008, leur part dans les entrées totales d'IED étant passée de 73,7% à 76,2% pendant la même période. Il s'agit : de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Angola, de l'Égypte, de la Guinée équatoriale, du Maroc, du Nigéria, du Soudan et de la Tunisie.

Les 15 pays qui ont reçu le moins d'IED en Afrique, au nombre desquels deux seulement sont des pays riches en ressources (Sierra Leone et Sao Tomé-et-Principe), ne représentaient que 1,1% du total des flux d'IED vers la région pendant la période allant de 2004 à 2008. Les perspectives en ce qui concerne les entrées d'IED en Afrique dépendront de la reprise dans les économies avancées et des cours mondiaux des produits de base.

Par ailleurs, en raison de l'évolution défavorable sur certains marchés boursiers africains, des pays comme le Botswana, l'Égypte, le Kenya, Maurice, le Nigéria et la Zambie ont connu d'importantes pertes de richesses. Aucune faillite bancaire importante n'a cependant été signalée en Afrique, la raison en étant que les banques africaines ne sont pas, pour la plupart, fortement exposées aux prêts hypothécaires à risques et à des titres adossés à des actifs, même si un certain nombre d'entre elles se sont révélées vulnérables aux effets de contagion liés à la propriété étrangère.

Envois de fonds des travailleurs

Les envois de fonds des travailleurs ont joué un rôle de plus en plus important dans le financement du développement de l'Afrique. C'est ainsi que les flux des envois de fonds des travailleurs ont augmenté, passant de 11,2 milliards de dollars en 2000 à 40,8 milliards de dollars en 2008 (figure 3.5). Ces entrées ont servi en grande partie à financer la consommation des ménages, et ont donc eu un effet direct sur la pauvreté.

L'importance des flux d'envois de fonds varie considérablement d'un pays africain à l'autre. Ainsi en 2008, les envois ont représenté plus de 5% du PIB dans 10 pays africains : Lesotho (27,3%), Togo (10,1%), Sénégal (9,8%), Cap-Vert (9%), Gambie (8,2%), Maroc (8%), Sierra Leone (7,7%), Libéria et Guinée-Bissau (7%) et Soudan (5%). Les envois de fonds n'ont représenté cependant que 0,02% du PIB au Malawi

et en Libye et 0,1% au Gabon, à Madagascar, en Mauritanie, en République du Congo et en Tanzanie. Six pays africains - l'Égypte, le Nigéria, le Maroc, le Soudan, l'Algérie et la Tunisie - ont reçu 78% du montant total des transferts qui sont allés à l'Afrique au cours de la période 2000-2009.

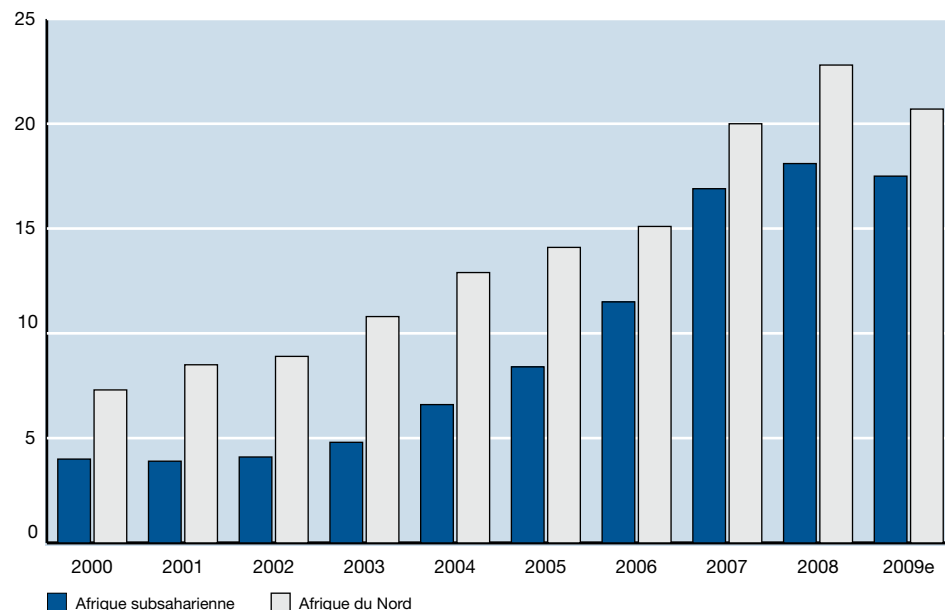
Les données récentes indiquent qu'il y a eu une diminution de 7% des envois de fonds des travailleurs à l'Afrique en 2009 en raison de la récession dans les économies avancées, qui a entraîné des pertes d'emplois considérables. Les six plus grands bénéficiaires des transferts de fonds en Afrique ont reçu plus de 93% des envois de fonds en 2009.

Le Maroc, l'Égypte, le Kenya et le Libéria ont enregistré la plus forte baisse des envois de fonds en 2009, à savoir 17%, 10,3%, 7,1% et 5,1% respectivement. Certains pays ont vu une augmentation des transferts de fonds en 2009, ce sont le Lesotho (12%), le Swaziland (10,9%), le Mozambique (7%), le Botswana (6,8%), l'Ouganda (5%), le Burundi (4,7%), le Rwanda (2,5%) et le Malawi et la Libye (0,5%).

“ Des mesures spécifiques et ciblées sont nécessaires pour attirer des flux plus importants d'envois de fonds ”

Figure 3.5

Flux des envois de fonds de travailleurs à l'Afrique, 2000-2009 (milliards de dollars É.-U.)



Source : Banque mondiale, 2009a.

Note : Les données pour 2009 sont fondées sur des estimations.

“
Des instruments
de financement du
commerce limités
et sous-développés
entravent la
croissance des
exportations en
Afrique
”

Commerce

Comme déjà mentionné précédemment, le commerce a été la principale voie de transmission de la plupart des effets du ralentissement économique mondial sur l'activité économique réelle et l'emploi en Afrique. Le ralentissement économique mondial a réduit la demande des principaux partenaires commerciaux africains, entraînant une chute brutale des prix des produits de base et des recettes d'exportation en Afrique. Comme indiqué au premier chapitre, les produits les plus touchés ont été le pétrole brut qui a connu une baisse des prix de 50% entre février 2008 et février 2009, le cuivre, le café, le coton et le sucre qui ont enregistré une baisse des prix supérieure à plus de 20% au cours de la même période.

La baisse des prix à la fois des produits de base et des volumes d'exportation a entraîné une chute drastique des recettes d'exportation des pays africains depuis le dernier trimestre 2008. Ainsi, les recettes provenant des exportations de marchandises des pays africains ont baissé de plus de 25% au deuxième trimestre de 2009. De même, les importations de marchandises par ces pays ont diminué en 2009. La diminution des échanges mondiaux a également eu un effet défavorable sur la mobilisation des ressources intérieures du fait que les taxes sur le commerce représentent une part importante des recettes intérieures.

Dans le même temps, la crise de liquidités mondiale a réduit les fonds disponibles pour le financement du commerce. Environ 80 à 90% du commerce mondial sont assurés par le financement du commerce notamment par les lettres de crédit, le crédit commercial, les assurances et les garanties. Cela n'en donne que plus de poids à l'appel lancé aux pays africains afin qu'ils diversifient leurs échanges commerciaux en termes de produits et de destinations, et en particulier, stimulent le commerce intra-africain. Les mesures qui seront prises permettront de réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs et de renforcer le rôle du commerce en tant que moteur d'une croissance durable et générateur d'emplois dans le long terme.

Aide publique au développement

Le montant total de l'APD à l'Afrique a constamment augmenté, passant de 15,6 milliards de dollars en 2000 à 43,5 milliards de dollars en 2006, mais a baissé à 39,1 milliards de dollars en 2007 avant de remonter à 44 milliards de dollars en 2008 (tableau 3.1). La plus forte baisse de l'APD nette en 2007 était due à la diminution considérable de l'APD nette accordée par les cinq plus grands donateurs bilatéraux à l'Afrique (États-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni, Allemagne et Japon) qui, dans leur ensemble ont réduit l'aide à la région de 32,3%.

L'aide totale du plus grand donateur bilatéral d'aide à tous les pays en développement est encore très en deçà de l'objectif de 0,7% de son revenu national brut. L'aide des donateurs bilatéraux a représenté 68% du total de l'aide à l'Afrique durant la période 2004-2008, les cinq principaux donateurs fournissant 44% du total de l'aide à l'Afrique pendant la même période.

Tableau 3.1

Total des flux nets d'APD à l'Afrique, 2000-2008 (en milliards de dollars É.-U. courants)

| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Décaissements nets d'APD | 15,6 | 16,8 | 21,8 | 27,3 | 29,7 | 35,5 | 43,5 | 39,1 | 44 |
| APD totale, hors allègements de dettes. | 14,5 | 15,3 | 18,6 | 20,5 | 25,3 | 26,6 | 28,3 | 35,4 | 42 |

Source: Base de données en ligne de l'OCDE, 2009.

La part de l'Afrique dans les flux totaux d'APD à l'ensemble des pays en développement a augmenté, passant de 31,2% en 2000 à 34,2% en 2008, un nombre croissant de pays africains devenant de plus en plus tributaires de l'aide. Les flux nets d'APD à 23 pays africains ont représenté plus de 10% du revenu national brut au cours de la période 2004-2008 et plus de 20% du revenu national brut (RNB) dans 10 pays - Érythrée, Malawi, RDC, Rwanda, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Burundi et Libéria. Toute diminution des flux d'aide pourrait avoir un impact significatif sur l'économie de ces pays. Inversement, les pays africains qui sont les moins dépendants de l'aide (Afrique du Sud, Algérie, Guinée équatoriale, Gabon, Jamahiriya arabe libyenne et Maurice) sont moins exposés aux effets du ralentissement économique mondial qui se transmettent à travers l'aide.

Malgré une capacité accrue de prêts multilatéraux destinés à atténuer l'impact de la crise économique mondiale, l'APD à l'Afrique devrait diminuer en 2009, à mesure que la récession économique dans les pays donateurs bilatéraux les oblige à réduire leurs budgets d'aide qui ont tendance à être procycliques.

Bertoli et Sanfilippo (2009) ont estimé que l'aide fournie par des donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) à l'ensemble des pays en développement avait diminué de 22 milliards de dollars en 2009. Cela indique clairement que l'aide à l'Afrique peut également baisser. Certains donateurs du CAD ont déjà annoncé des réductions de leurs budgets d'aide. Ainsi, l'Italie et l'Irlande ont annoncé en février 2009 qu'elles réduiraient leur budget total d'aide de 50% et de 22% respectivement. L'APD en provenance des pays donateurs du CAD à l'Afrique a représenté plus de 66% de l'aide totale et plus de 98% du total des flux d'aide bilatérale au cours de la période 2004-2008.

“
Un nombre croissant
de pays africains
devient de plus en
plus tributaire de
l'aide
”

“ En débit des allégements de dette, la dette extérieure de l'Afrique demeure élevée ”

Les pays non membres du CAD, tels que les donateurs arabes (y compris les États et les fonds arabes), la République de Corée, la Turquie et les membres de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE, ont joué un rôle de plus en plus important dans le financement du développement de l'Afrique à travers l'aide au développement. Le rôle de la Chine et de l'Inde a déjà pris de l'importance pour les pays africains, en particulier dans les secteurs énergétique et des infrastructures. Le programme de coopération de la Chine en Afrique a suscité une attention particulière, car le pays s'est engagé à doubler l'aide à l'Afrique de 2006 à 2009. L'aide de la Chine aux économies fragiles des pays africains a, à elle seule, dépassé 6 milliards de dollars en 2007. La Chine a également accordé un allègement de dette à des pays pauvres très endettés (PPTE) et à des PMA (Bertoli et Sanfilippo, 2009 ; APF, 2010).

Dette extérieure et allègement de la dette

De nombreux pays africains ont bénéficié d'un allègement de dette au titre tant de l'Initiative PPTE que de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), l'allègement total s'élevant à 97,4 milliards de dollars en termes nominaux à la fin de juillet 2009. Vingt-neuf des 35 pays du monde qui peuvent bénéficier de l'aide au titre de l'Initiative PPTE sont des pays africains pour un coût estimé à 61,6 milliards de dollars à la fin de juillet 2009 (tableau 3.2). Vingt et un des 29 PPTE africains ont atteint le point d'achèvement et sont donc éligibles à l'IADM, bénéficiant ainsi de l'aide relevant de l'IADM pour un montant de 35,8 milliards de dollars à la fin de juillet 2009. En outre, quatre pays africains se trouvaient parmi les pays pauvres très endettés qui n'avaient pas atteint le point de décision durant la même période.

Malgré l'allègement de la dette, la tendance à la baisse du fardeau de la dette extérieure de l'Afrique en 2009 a été inversée en raison de la nécessité de disposer d'un niveau élevé de financement. L'encours total de la dette extérieure de l'Afrique a augmenté, passant à 25,4% du PIB en 2009 après avoir chuté de 62,6% en 2001 à 22,4% en 2008. De même, la dette extérieure en pourcentage des exportations de biens et services a diminué, tombant du niveau record de 182,9% en 2001 à 53,4% en 2008 avant de remonter à 80,3% en 2009.

La dette extérieure totale de l'Afrique subsaharienne en pourcentage du PIB et des exportations de biens et services a diminué, passant de 68,4% et 203,6% en 2001 à 24,5% et 61,3% en 2008, puis est remontée à 27,9% et 91,9% en 2009, respectivement. L'augmentation des ratios d'endettement en 2009 était essentiellement imputable à la baisse de la croissance du PIB et à un recul des exportations.

Tableau 3.2

Les pays africains pauvres très endettés et les allègements de dettes annoncés à la fin de juillet 2009 (en millions de dollars des E.U)

| 21 Pays africains ayant atteint le point d'achèvement. | | | | | | | |
|---|---------------------------|--------------------------|-------|-----|----------------------|--------------------------|-------|
| No. | Pays | Aide fournie au titre de | | No. | Pays | Aide fournie au titre de | |
| | | PSTE | IADM | | | PSTE | IADM |
| 1 | Bénin | 460 | 1 145 | 12 | Mauritanie | 1 100 | 888 |
| 2 | Burkina Faso | 930 | 1 226 | 13 | Mozambique | 4 300 | 2 058 |
| 3 | Burundi | 1 366 | 108 | 14 | Niger | 1 190 | 1 078 |
| 4 | Cameroun | 4 917 | 1 304 | 15 | Rwanda | 1 316 | 529 |
| 5 | République centrafricaine | 804 | 288 | 16 | Sao Tome-et-Principe | 263 | 66 |
| 6 | Éthiopie | 3 275 | 3 346 | 17 | Sénégal | 850 | 2 498 |
| 8 | Gambie | 112 | 374 | 18 | Sierra Leone | 994 | 673 |
| 7 | Ghana | 3 500 | 3 947 | 19 | Tanzanie | 3 000 | 3 877 |
| 9 | Madagascar | 1 900 | 2 427 | 20 | Ouganda | 1 950 | 3 552 |
| 10 | Malawi | 1 628 | 1 610 | 21 | Zambie | 3 900 | 2 797 |
| 11 | Mali | 895 | 2 006 | | | | |
| 8 pays africains intérimaires | | | | | | | |
| 1 | Tchad | 260 | .. | 5 | Guinée | 800 | .. |
| 2 | R.D. Congo | 10 389 | .. | 6 | Guinée-Bissau | 790 | .. |
| 3 | Rép. Congo | 2 881 | .. | 7 | Libéria | 4 008 | .. |
| 4 | Côte d'Ivoire | 3 415 | .. | 8 | Togo | 360 | .. |
| 4 pays africains n'ayant pas atteint le point de décision | | | | | | | |
| 1 | Comores | .. | .. | 3 | Somalie | .. | .. |
| 2 | Érythrée | .. | .. | 4 | Soudan | .. | .. |

Source: IDA et FMI (2009).

Le ratio du service de la dette par rapport aux exportations de biens et services en Afrique et en Afrique subsaharienne a également augmenté, passant de 12,1 et 12,8% en 2008 à 15,9% et 16,2% en 2009, respectivement. Toutefois, bien que la dette extérieure totale de l'Afrique soit passée de 286,8 milliards de dollars en 2008 à 300,6 milliards de dollars en 2009, ses paiements au titre du service de la dette ont diminué de 64,9 milliards de dollars à 59,3 milliards de dollars sur la même période, peut-être en raison du réaménagement du service de la dette, ce qui signifiait des obligations accrues au titre de la dette dans le futur (Tableau 3.3)

En dépit de l'Initiative PSTE et de l'IADM, les pays africains ont, pour la plupart, encore beaucoup de chemin à faire pour améliorer la prestation de services économiques et sociaux de base en préservant la paix et la stabilité et en améliorant la gouvernance.

“ L'encours de la dette et les ratios de services de la dette peuvent s'améliorer avec la reprise ”

Tableau 3.3**Dettes extérieures et service de la dette de l'Afrique, 2000-2010**

| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Dettes extérieures totales (en milliards de \$ É.-U.) | | | | | | | | | | | |
| Afrique | 284,3 | 274,6 | 280,4 | 304,6 | 321 | 291 | 252,9 | 283,3 | 286,8 | 300,6 | 324,7 |
| Afrique subsaharienne | 229,7 | 223 | 226,9 | 246,7 | 263 | 241,3 | 213,1 | 240,2 | 243,5 | 256,2 | 278,5 |
| Dettes extérieures totales (en pourcentage du PIB) | | | | | | | | | | | |
| Afrique | 62,9 | 62,6 | 60,6 | 52,3 | 44,5 | 34,7 | 26,3 | 25,6 | 22,4 | 25,4 | 24,9 |
| Afrique subsaharienne | 67,4 | 68,4 | 65,9 | 56,1 | 47,8 | 37,3 | 28,5 | 27,9 | 24,5 | 27,9 | 27,6 |
| Dettes extérieures totales (en pourcentage des exportations de biens et services) | | | | | | | | | | | |
| Afrique | 180,1 | 182,9 | 180,2 | 156 | 128,9 | 92,7 | 68,5 | 64,8 | 53,4 | 80,3 | 73,8 |
| Afrique subsaharienne | 197,5 | 203,6 | 199,1 | 171,1 | 142 | 104,1 | 77,7 | 73,5 | 61,3 | 91,9 | 84,6 |
| Total du service de la dette extérieure (en pourcentage des exportations de biens et services) | | | | | | | | | | | |
| Afrique | 26,9 | 27,7 | 25,4 | 23 | 18,9 | 21,1 | 23,8 | 13,6 | 12,1 | 15,9 | 14,3 |
| Afrique subsaharienne | 25,5 | 27,3 | 22,2 | 20,4 | 16 | 20,9 | 22,8 | 14,2 | 12,8 | 16,2 | 14,9 |
| Total du service de la dette (en pourcentage du PIB) | | | | | | | | | | | |
| Africa | 9,4 | 9,5 | 8,5 | 7,7 | 6,5 | 7,9 | 9,1 | 5,4 | 5,1 | 5 | 4,8 |
| SSA | 8,7 | 9,2 | 7,3 | 6,7 | 5,4 | 7,5 | 8,4 | 5,4 | 5,1 | 4,9 | 4,9 |
| Total du service de la dette (en milliards de \$É.-U.) | | | | | | | | | | | |
| Africa | 42,4 | 41,5 | 39,5 | 44,9 | 47,1 | 66,1 | 87,7 | 59,7 | 64,9 | 59,3 | 62,9 |
| SSA | 29,7 | 29,9 | 25,3 | 29,4 | 29,6 | 48,5 | 62,6 | 46,4 | 50,8 | 45,2 | 49,1 |

Source : FMI, 2009.

À cet égard, la communauté internationale est priée de faire en sorte que les pays éligibles obtiennent un allègement total de dette de la part de leurs créanciers. Il est nécessaire d'accroître la participation des créanciers au programme du PPTE dans la mesure où les ratios d'endettement ont commencé à se détériorer rapidement dans plusieurs pays africains qui se trouvent après le point d'achèvement. L'émergence de la Chine et de l'Inde et d'autres créanciers non membres du Club de Paris en tant que nouvelles sources de prêts, a également entraîné une accumulation accrue de la dette extérieure dans les pays africains pauvres, du fait que ces nouveaux créanciers offraient des critères de décaissement de prêts plus souples.

Les pays qui ne sont pas éligibles au PPTE et connaissent des problèmes de viabilité de la dette extérieure, devraient être considérés pour l'aide en élargissant la portée de l'Initiative PPTE et de l'IADM. Étant donné que l'allègement de dettes ne suffit pas, à lui seul, à assurer une viabilité de la dette à long terme dans les pays africains, une politique de gestion de la dette devrait avoir pour objet de réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs, notamment en renforçant la capacité commerciale du continent.

Questions systémiques

Les crises financières économiques mondiales ont mis en relief les principales faiblesses de l'architecture financière mondiale. L'Afrique a exprimé ses réserves et ses critiques au sujet de l'architecture financière internationale existante et des cadres actuels de prestation de l'aide utilisés par les donateurs et les institutions financières internationales. Les pays africains sont préoccupés par le fait qu'ils ne sont pas représentés dans les instances essentielles où sont prises des décisions cruciales pour leurs économies.

Il n'y a aucune initiative majeure visant à permettre aux pays africains de se faire entendre avec plus de force lors de la prise de décisions par le FMI et la Banque mondiale. De fait, en raison de l'augmentation ponctuelle de la quote-part de la Chine, de la Corée, du Mexique et de la Turquie en 2006, la part relative des pays africains, et en conséquence leur voix et leur influence dans la prise de décisions au FMI, ont diminué.

La restructuration de l'architecture financière mondiale offre l'occasion d'examiner ces préoccupations. L'Afrique aimerait participer au Forum de stabilité financière et avoir une plus grande représentation au Conseil d'administration du FMI et de la Banque mondiale. Le continent a également besoin d'avoir une représentation permanente au sein du Groupe des Vingt en plus de l'Afrique du Sud qui y siège déjà à titre d'économie émergente.

Plusieurs mesures et initiatives ont été prises aux niveaux national, régional et international pour remédier aux effets défavorables de la récente crise financière et économique mondiale sur l'Afrique. Les mesures ont consisté en une gamme d'activités visant à améliorer la disponibilité de ressources pour le développement en encourageant la mobilisation de ressources intérieures, des efforts visant à développer le commerce intra-africain et l'intégration régionale, le non-recours à des restrictions commerciales, l'établissement de facilités de financement à la Banque africaine de développement pour les situations d'urgence, le financement du commerce et la fourniture d'une assistance technique et l'appui à la réalisation d'un consensus par la CEA, la BAD et la CUA, afin d'améliorer la coordination et faire en sorte que les préoccupations des pays africains soient exprimées comme il se doit au sein des instances internationales. Le G-20, à son Sommet d'avril 2009, a demandé aux banques de développement multilatérales de fournir un appui pour un financement additionnel du commerce.

“
L'allégement de
dette doit être
assorti d'une
politique de gestion
de la dette aux fins
de la viabilité à long
terme de la dette en
Afrique
”

3.3 Le changement climatique en Afrique: Les résultats et les implications de Copenhague

“ L’Afrique doit participer davantage aux réunions capitales où se prennent d’importantes décisions sur l’économie du continent ”

Les preuves scientifiques sur le caractère grave et urgent du changement climatique sont irréfutables. C’est ce que confirme le quatrième rapport d’évaluation du Comité intergouvernemental d’experts sur l’évolution du climat (CIEC) qui fait une large évaluation de la relation entre le réchauffement observé et les impacts (CIEC, 2007a). Les scientifiques estiment que l’Afrique qui contribue pour un montant négligeable aux émissions de gaz à effet de serre (moins de 4%) connaîtra probablement des augmentations de température plus faibles, une modification de la pluviométrie, l’élévation du niveau des mers et des aléas climatiques accrus du fait de sa proximité de l’Équateur.

L’Afrique est par conséquent particulièrement vulnérable à la variabilité et au changement climatiques, ce qui combiné à son emplacement géographique, s’explique par sa dépendance à l’égard de ressources écologiques locales, s’ajoutant aux tensions actuelles sur la santé et le bien-être et à des ressources financières, institutionnelles limitées. Ces facteurs limitent sévèrement la capacité du continent de s’adapter au changement climatique (CIEC, 2007b) ; IISD et Ministère des Affaires étrangères du Danemark, 2007).

Les impacts du changement climatique ont des implications de très grande portée pour le développement économique et social, pour les modes de production et de consommation et en conséquence pour l’emploi, les revenus et la réduction de la pauvreté (PNUE et al., 2008). Les impacts sont particulièrement sévères pour les pauvres qui vivent généralement dans des environnements qui sont les plus fortement sujets aux sécheresses, aux inondations et à d’autres phénomènes météorologiques extrêmes. Le changement climatique pourrait par conséquent compromettre gravement leurs perspectives de croissance et de développement, retardant ainsi les progrès vers le développement durable. La réponse au changement climatique fournit néanmoins une occasion de poursuivre sur la voie du développement durable, en suscitant un changement de direction vers le développement propre et des économies vertes à faibles émissions de carbone, susceptibles de générer les emplois dont on a tant besoin.

3.3.1 Impact économique du changement climatique dans la région

Les économies de la plupart des pays africains dépendent fortement de secteurs sensibles au climat tels que l’agriculture, les pêches, les forêts, d’autres ressources naturelles et le tourisme. Le rapport de la quatrième évaluation du CIEC et d’autres

rapports importants font ressortir quelques-uns des impacts actuels et prévus du changement climatique sur la croissance et le développement de l'Afrique.

L'agriculture qui est l'épine dorsale de l'économie rurale de l'Afrique et représente environ 50% des exportations totales de l'Afrique et 21% de son PIB, est particulièrement exposée aux impacts du changement climatique. Selon les projections, il y aura une diminution des rendements de 50% de l'agriculture pluviale dans de nombreux pays africains (CIEC, 2007c). On s'attend également à une réduction des terres se prêtant à l'agriculture fluviale et à la production des cultures d'ici la fin des années 2080. Vers les années 2080, en l'absence d'interventions efficaces, le nombre de personnes souffrant de malnutrition augmentera de 50 millions pour atteindre environ 240 millions. La biodiversité soutient les écosystèmes et en dépend fondamentalement. D'après les estimations actuelles, en 2085, entre 25% et plus de 40% des habitats des espèces pourraient disparaître, tandis que 80 à 90% des habitats convenables aux espèces pourraient diminuer en superficie ou se transférer en Afrique en raison du changement climatique. C'est un signe annonciateur de catastrophe pour des millions de personnes dont les moyens de subsistance sont liés aux ressources de la biodiversité, y compris les 400 millions d'Africains – les deux tiers de la population en Afrique subsaharienne – qui dépendent de produits provenant des forêts.

“ L'Afrique sera défavorablement touchée par le changement climatique ”

En conséquence du changement climatique, 250 millions de personnes en Afrique seront exposées à un stress hydrique accru en 2020. Ce chiffre sera de l'ordre de 350-600 millions en 2050, notamment en Afrique du Nord et en Afrique australe. Ce stress hydrique aura des conséquences catastrophiques sur l'agriculture, la production hydroélectrique et l'industrialisation dans la région. Selon les projections, la fréquence et la gravité des inondations et de la sécheresse augmenteront tout comme les régions touchées par les inondations et la sécheresse. Certains pays africains se trouvent déjà dans une situation de semi-aridité qui pourrait affecter la production agricole et entraîner une réduction des rendements de 50% et des recettes nettes des cultures de 90% en 2020 et en 2100 respectivement. Selon les projections concernant 2080, l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe sont trois des cinq régions du monde les plus exposées aux inondations (CIEC, 2007c).

L'élévation du niveau des mers résultant du changement climatique touchera les basses terres côtières ayant des populations importantes en Afrique, ce qui dégradera davantage les mangroves et les récifs de corail et menacera la santé humaine, l'infrastructure, les pêches, la biodiversité et les industries touristiques. Il est prévu qu'un important pourcentage de la population toujours croissante de l'Afrique vivra dans des villes côtières où les inondations seront plus fréquentes et plus sévères. Selon les projections, 23,5 millions de personnes pourraient subir les effets d'une élévation d'un mètre du niveau de la mer. Ainsi on s'attend qu'en Égypte, une élévation de

“ Les conflits civils risquent de s'intensifier s'il n'est pas tenu compte des préoccupations de l'Afrique au sujet du changement climatique ”

50 cm du niveau de la mer fasse fuir plus de 1,5 million de personnes et détruise 214 000 emplois dans la zone côtière entre Alexandrie et Port Said, pour un coût qui serait supérieur à 35 milliards de dollars (ONU-Habitat, 2008).

Le changement climatique alourdira le fardeau de l'Afrique sur le plan de la santé, qui est déjà plus lourd que dans toute autre région du monde. C'est ce qui se manifeste le plus avec le cas du paludisme qui constitue la cause majeure de pertes de vies humaines en Afrique. Des changements dans l'exposition au paludisme et des zones de transmission dus au changement climatique sont prévus. Dans l'ensemble, on s'attend à ce que le changement climatique expose 90 millions de personnes supplémentaires en Afrique au paludisme d'ici 2030 (Banque mondiale, 2009b).

Une diminution des flux d'eau vers les grands barrages hydroélectriques, conjuguée à l'épuisement des ressources énergétiques de la biomasse résultant du changement climatique pourrait compromettre gravement la situation déjà catastrophique de la disponibilité de l'énergie et de son accessibilité et entraver davantage le développement industriel dans toute l'Afrique.

Il est maintenant de plus en plus admis que la nature et l'étendue du changement climatique non seulement compromettront le développement humain mais font également planer une grande menace sur la sécurité humaine à tous les niveaux. Les migrations massives résultant du changement climatique pourraient déclencher de violents conflits pour l'accès à des ressources essentielles – et à leur contrôle – telles que la terre et l'eau et alimenter davantage la migration internationale. En particulier, tous les grands fleuves africains traversant des frontières nationales posent la menace de conflits potentiels au sujet de ressources en eau. D'après une étude récente, si les préoccupations que suscite le changement climatique ne sont pas examinées d'une manière planifiée, cela pourrait accroître de 54% le risque de guerre civile en Afrique durant les deux prochaines décennies.

3.3.2 Le coût de l'adaptation au changement climatique et des mesures d'atténuation en Afrique

Dépendant du degré de réchauffement, le coût de l'adaptation au changement climatique en Afrique pourrait atteindre entre 5 à 10% du PIB de l'ensemble du continent (CIEC, 2007b). On estime que pour l'Afrique, une température mondiale moyenne de 1,5°C juste après 2040, entraînera des coûts économiques équivalant à 1,7% du PIB de l'Afrique (PACJA, 2009). Par la suite, à mesure que la température moyenne atteint 2,2°C en 2060, les coûts économiques augmenteront pour équivaloir à 3,4% du PIB de l'Afrique. À la fin du siècle, avec une élévation de température moyenne de 4,1°C, les coûts économiques monteront, selon les projections à un peu de moins de 10% du

PIB du continent. Par conséquent, plus l'augmentation de température est élevée par rapport à la période pré-industrielle et plus élevé sera le coût de l'adaptation.

Selon les estimations de la Banque mondiale, le coût annuel d'adaptation moyen pour les pays en développement est d'environ 75 à 90 milliards de dollars sur les 40 prochaines années, 2010-2050 (voir tableau 3.4). En particulier, l'Afrique subsaharienne a besoin de 18,1 milliards de dollars en moyenne par an pour couvrir les coûts de l'adaptation jusqu'en 2025, le troisième chiffre le plus élevé après l'Asie de l'Est et le Pacifique (25 milliards de dollars) et l'Amérique latine et les Caraïbes (21 milliards de dollars). Le tableau montre également que les coûts de l'adaptation, en tant que part du PIB, diminueront avec le temps dans toutes les régions, ce qui veut dire qu'à mesure que les pays se développent, ils auront les moyens de mieux s'adapter aux impacts du changement climatique. C'est l'Afrique subsaharienne qui a les coûts d'adaptation les plus élevés en tant que part du PIB, essentiellement en raison de la faible croissance du PIB. Ainsi, il est impératif de relancer la croissance économique afin de favoriser une allocation de ressources suffisantes pour améliorer la capacité d'adaptation.

“ Le coût d'atténuation de l'impact du changement climatique devrait inclure à la fois des coûts directs et indirects ”

Tableau 3.4

Total des coûts annuels d'adaptation pour tous les secteurs, par région en termes absolus et en tant que part du PIB, 2010-2050

| | 2010-2019 | 2020-2029 | 2030-2039 | 2040-2049 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Total des coûts annuels d'adaptation (en milliards \$É.-U.) | | | | |
| Asie de l'Est et Pacifique | 22,7 | 26,7 | 23,3 | 27,3 |
| Europe et Asie centrale | 6,5 | 7,8 | 10,8 | 12,7 |
| Amérique latine et Caraïbes | 18,9 | 22,7 | 20,7 | 23,7 |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord | 1,9 | 2 | 3 | 5 |
| Asie du Sud | 10,1 | 12,7 | 13,5 | 14,3 |
| Afrique subsaharienne | 12,8 | 17,2 | 19,2 | 23,2 |
| Total | 72,9 | 89,1 | 90,1 | 106,2 |
| Total des coûts d'adaptation en tant que part du PIB | | | | |
| Asie de l'Est et Pacifique | 0,19 | 0,15 | 0,09 | 0,08 |
| Europe et Asie centrale | 0,11 | 0,11 | 0,12 | 0,11 |
| Amérique latine et Caraïbes | 0,30 | 0,27 | 0,19 | 0,16 |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord | 0,08 | 0,06 | 0,07 | 0,08 |
| Asie du Sud | 0,20 | 0,16 | 0,12 | 0,09 |
| Afrique subsaharienne | 0,70 | 0,68 | 0,55 | 0,49 |
| Total | 0,22 | 0,19 | 0,14 | 0,12 |

Source : Banque mondiale, 2009b.

Note : Établi d'après le National Centre for Atmospheric Research (NCAR, scénario humide).

Les infrastructures, les zones côtières et l'approvisionnement en eau sont les trois secteurs qui absorbent les coûts d'adaptation les plus élevés dans le monde (Banque mondiale, 2009b). Par rapport à d'autres régions du monde, c'est en Afrique sub-

“ Les efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets devraient aller de pair ”

saharienne que le coût d'adaptation pour l'approvisionnement en eau et la gestion des inondations, est le plus élevé. Le secteur agricole représente, après l'approvisionnement en eau et la gestion des inondations, le deuxième coût d'adaptation le plus élevé. Le coût pour les infrastructures est estimé à entre 1,1 et 6 milliards de dollars par an au cours de la période 2010-2050.

Le coût de l'adaptation dans le secteur de la santé dans les pays en développement a été estimé à entre 4 et 12 milliards de dollars (CCNUCC, 2007). Ce coût englobe les coûts de prévention de nouveaux cas de malnutrition, de paludisme et de diarrhée dus au changement climatique d'ici 2030. L'investissement supplémentaire nécessaire pour le secteur des infrastructures en Afrique est de l'ordre de 22 à 371 millions de dollars (seulement 0,2% du total mondial). Pour l'Asie en développement, les coûts estimatifs se situent entre 1,9 et 32,4 milliards de dollars.

Manifestement les coûts d'adaptation sont considérables et ne peuvent être couverts par les ressources propres limitées de l'Afrique. Au-delà de ses propres ressources et de l'APD normale, le continent aura besoin de ressources supplémentaires considérables, décaissées de manière plus prévisible et plus durable, pour s'adapter efficacement au changement climatique.

L'atténuation est également importante et devrait aller de pair avec l'adaptation, parce que, quel que soit le niveau d'adaptation, les gains réalisés risquent d'être compromis si les émissions se poursuivent sans relâche. D'autres études sont nécessaires pour fournir une bonne estimation des coûts de l'atténuation des effets du changement climatique en Afrique. Cependant, il y a une convergence des estimations récentes des coûts de l'atténuation pour les pays en développement, ils sont de l'ordre de 100 à 200 milliards de dollars.

3.3.3. Financement de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation des effets

Il y a eu de nombreuses nouvelles initiatives de financement liées au climat, portant à la fois sur l'adaptation et l'atténuation, qui peuvent être regroupées selon les sources de financement - les initiatives financées par des contributions publiques internationales qui couvrent la majorité des mécanismes existants et ceux qui se fondent sur la finance du carbone basée sur le marché, ou selon la structure de gouvernance - fonds coordonnés sous l'autorité du Protocole de Kyoto de la CCNUCC / (officieusement dénommés fonds de la Convention) et ceux qui sont, soit directement gérés par les organismes de financement bilatéraux, soit administrés par la Banque mondiale et d'autres organismes multilatéraux, également connues sous le nom d'initiatives de financement hors Convention (APF, 2009).

Presque tous les fonds internationaux publics dépendent de contributions volontaires et ne lèveront pas de flux financiers suffisants. Globalement, moins de 15% des fonds annoncés ont été effectivement décaissés. L'Afrique a reçu moins de 12% des fonds effectivement décaissés au cours des quatre dernières années,

Le Mécanisme de développement propre (MDP) a été créé par le Protocole de Kyoto et est destiné à aider les Parties visées à l'Annexe I de la CCNUCC à respecter les engagements pris de réduire les émissions et à favoriser le développement durable dans les pays en développement. À la fin de 2007, les recettes tirées de la vente de crédits d'émission dans le cadre de projets au titre du MDP, se sont élevées à 7,4 milliards de dollars. Toutefois, seulement 17 des 1186 projets du MDP sont réalisés en Afrique subsaharienne, la plupart d'entre eux (14 sur 17) l'étant en Afrique du Sud (IISD, 2008, IFPRI, 2008).

Le MDP est actuellement inadapté en tant que véhicule d'investissement et outil d'atténuation des effets du changement climatique pour l'Afrique. Des critères techniques et des procédures plus stricts pour de tels projets ont détourné de nombreux petits promoteurs de projets vers le marché de compensation volontaire du carbone, la valeur des transactions dans ce cadre ayant augmenté de 240% en 2007 pour s'établir à 331 millions de dollars (FPA, 2009). Les informations récentes font cependant apparaître une tendance à la hausse encourageante en ce qui concerne le nombre de nouveaux projets au titre du MDP. A la date d'avril 2009, 23 pays africains avaient soumis un total de 102 projets dans le cadre du MDP. (FPA, 2009)

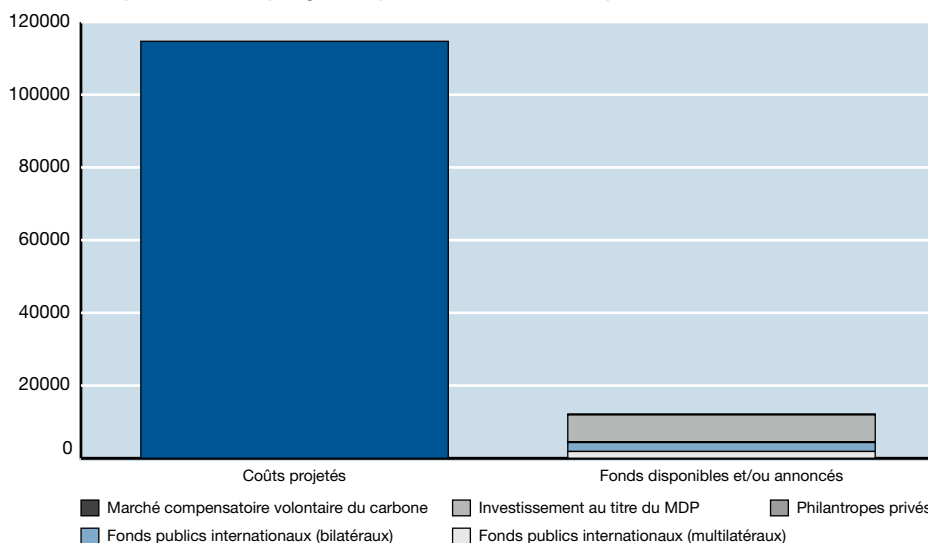
Le fossé demeure énorme entre les ressources financières nécessaires et les fonds disponibles pour le changement climatique (Figure 3.6). Ce déficit de financement a amené les Parties à la CCNUCC à avancer un certain nombre de propositions sur l'augmentation des ressources financières destinées à lutter contre le changement climatique dans les pays en développement. Ces propositions visent à générer des fonds par des interventions sur les marchés du carbone par l'imposition de taxes carbone ou sur les voyages internationaux, ou par l'aide publique. Dans sa présentation au secrétariat de la CCNUCC, le Groupe de négociateurs Africains a proposé que les pays développés parties à la CCNUCC, engagent au moins 1,5% de leur PIB global pour soutenir et favoriser des mesures d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement.

L'Accord de Copenhague, principal résultat de la quinzième Conférence des Parties à la CCNUCC (CdP-15) qui s'est tenue récemment, prend note de l'engagement collectif des pays développés à fournir des ressources nouvelles et additionnelles, afin de permettre aux pays en développement d'entreprendre des actions d'adaptation et d'atténuation, qui seraient de 30 milliards de dollars pour la période 2010-2012 et de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020.

“
Il faut faire plus pour
mobiliser davantage
de ressources
pour l'adaptation
au changement
climatique et
l'atténuation de ses
effets
”

“ L’adaptation au changement climatique et l’atténuation de ses effets appellent des actions concertées pour renforcer la capacité technologique de l’Afrique ”

Figure 3.6
Fonds disponibles et projetés (en dollars des E.U)



Source: CEA, OCDE/APF (2009) adapté de www.climatefundsupdate.org, Capoor and Ambrosi (2008), Design to Win (2007).

3.3.4 Opportunités pour une croissance verte et des emplois verts pour faire face au changement climatique

Pour rendre la croissance économique et le développement compatibles avec les mesures de stabilisation du climat, tout en assurant un environnement durable, il faudra opérer un changement radical et opter pour un développement propre et des économies vertes à faibles émissions de carbone dans le monde entier. Cela exigera une deuxième grande transformation des économies et des sociétés, similaire à la première transformation amenée par la révolution industrielle (PNUE et al, 2008). Les raisons avancées pour justifier une croissance verte et un développement propres ont le plus souvent consisté à dire que c’est une situation gagnant-gagnant pour l’environnement et le développement économique. On n’a accordé qu’une attention insuffisante et superficielle aux dimensions sociales du développement durable, en particulier à ses implications pour l’emploi et le travail décent.

Nonobstant, la notion d’emplois «verts» est une notion de plus en plus répandue dans la politique et dans les travaux de recherche. Les emplois verts réduisent l’impact sur l’environnement des entreprises et des secteurs économiques, les ramenant en fin de compte à des niveaux qui soient viables. Les emplois verts se retrouvent dans de nombreux secteurs de l’économie, allant de l’approvisionnement énergétique au recyclage et de l’agriculture à la construction et aux transports. Ils aident à réduire la consommation d’énergie, de matières premières et de l’eau grâce à des

stratégies à haut rendement, à dé-carboniser l'économie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, de réduire au minimum ou d'éviter complètement toutes formes de gaspillage et de pollution, et de protéger et restaurer les écosystèmes et la diversité biologique (PNUE et al, 2008). Selon l'OIT (2008), si un prix était imposé aux émissions de CO₂ et que les revenus ainsi dégagés étaient utilisés pour réduire les taxes sur le travail, l'emploi augmenterait de 0,5% en 2014. Cela équivaut à plus de 14,3 millions de nouveaux emplois pour l'économie mondiale dans son ensemble.

En raison du niveau de développement de l'Afrique, il est impératif que la région affiche une forte croissance qui lui permette d'atteindre ses objectifs de développement. Or, ce faible niveau de développement fournit à l'Afrique la possibilité de poursuivre sur la voie du développement durable en adoptant une croissance verte à faibles émissions de carbone. L'écologisation de l'économie en Afrique constitue une opportunité majeure pour lancer de nouvelles entreprises, développer de nouveaux marchés et réduire les coûts énergétiques. Elle peut renforcer la licence d'exploitation d'un investisseur d'exploiter et engendrer des attitudes positives à l'égard des activités et des investissements de l'entreprise chez les clients et au sein de la collectivité locale elle-même.

Pour qu'il en soit ainsi, il faut intégrer l'adaptation au changement climatique et les mesures d'atténuation dans les politiques et pratiques de développement. Les secteurs ayant un potentiel considérable de croissance verte en Afrique sont l'énergie, la foresterie, l'agriculture et l'eau. L'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA) et de mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) offrent des possibilités pour une croissance verte.

3.3.5 Les résultats de Copenhague et ses implications pour l'Afrique

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a eu lieu à Copenhague, (Danemark) du 7 au 19 décembre 2009. La Conférence, qui a rassemblé près de 130 dirigeants, a abouti à l'Accord de Copenhague, son principal résultat. Les Parties ont seulement pris note de l'Accord et ne l'ont pas formellement adopté, restant divisés sur la question de savoir si l'Accord était une base solide pour la négociation d'un accord juridiquement contraignant en 2010 (IISD, 2009). Les engagements principaux contenus dans l'Accord portent essentiellement sur le financement du changement climatique et les obligations et mesures en matière de réduction des émissions.

L'Accord a créé quatre nouveaux organes pour faire avancer les travaux en cours sur le changement climatique. Si certains ont dénoncé l'Accord comme étant faible, d'autres l'ont cependant accepté, le considérant comme un compromis entre trop

“ Les résultats de Copenhague 2009 sont un pas dans la bonne direction ”

“
Des organisations
régionales africaines
aident les pays
africains au cours
des négociations
portant sur le
changement
climatique et
les mesures
d'adaptation et
d'atténuation de ses
effets
”

d'intérêts divergents. Les préoccupations exprimées par les pays en développement sont notamment : son manque d'assise scientifique, l'absence de référence à des engagements contraignants dans la deuxième période d'engagement, le manque de garanties quant à la pérennité du Protocole de Kyoto, et l'absence d'accord sur la limitation de la hausse des températures en dessous de 1,5 degré C.

L'Afrique a efficacement participé à toutes les négociations internationales sur le changement climatique qui ont conduit à la Conférence de Copenhague (encadré 3.1). À Copenhague, le Groupe africain a énergiquement exprimé ses préoccupations et ses intérêts et s'est révélée une force avec laquelle il faut compter. Étant donné que les négociations vont se poursuivre et qu'un accord international juridiquement contraignant devrait être conclu en 2010, le continent devrait tirer des enseignements de la Conférence et renforcer davantage les mécanismes de coordination et de consultation mis en place afin d'élaborer une position africaine commune de négociation sur les changements climatiques ainsi qu'une stratégie de négociation commune. La Conférence a amplement démontré que l'Afrique avait tout à gagner quand elle reste unie autour d'une vision partagée et d'un but commun.

Encadré 3.1

Consultations et préparation des négociateurs africains en prélude à la Conférence de Copenhague

En prélude à la Conférence, l'Afrique, avec le soutien de ses partenaires, s'est lancée dans de larges consultations pour s'assurer que les préoccupations, intérêts et attentes de l'Afrique étaient pris en compte dans les conclusions de Copenhague. Des consultations ont été tenues au niveau des négociateurs, d'experts de haut niveau, des ministres (Conférence ministérielle africaine sur l'environnement; ministres chargés des finances, de la planification et du développement économique), Chefs d'État et de gouvernement (Sommet de l'Union africaine). Ces consultations ont débouché sur l'approbation d'une position commune africaine sur le changement climatique par le trentième Sommet ordinaire de l'Union africaine en juillet 2009. Le Sommet a également institué la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC).

La CUA, la CEA, la BAD et l'Initiative Climat pour le développement de l'Afrique (Clim Dev Afrique) qui a été approuvée au niveau politique le plus élevé, ont d'importants rôles à jouer. Les grandes orientations politiques sont données par la CUA qui coordonne la réponse politique de la région et les négociations sur les changements climatiques. À cet égard, elle est en voie d'établir une unité pour la coordination des programmes sur le changement climatique et la désertification.

Le Centre africain pour la politique en matière de climat, implanté à la CEA est le bras de la Commission pour la gestion des connaissances, l'élaboration des politiques et la facilitation des projets. Le Fonds spécial de Clim Dev Afrique est le canal pour le financement, à la demande, d'opérations sur le terrain par les organismes d'exécution dans toute l'Afrique. Clim Dev Afrique et ses entités sont donc particulièrement bien

placés pour jouer un important rôle pour accompagner l'Afrique sur la voie de l'adoption d'un accord juridiquement contraignant en 2010. Le programme est, en outre, bien placé pour aider à définir les réponses et les actions de l'Afrique dans le régime climatique post 2012. Il faudrait en priorité ne ménager aucun effort pour les rendre pleinement opérationnels.

Par ailleurs, sous les auspices de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), un cadre global de programmes africains sur les changements climatiques est en cours d'élaboration. Le Cadre a pour objet d'assurer la coordination et la cohérence dans la mise en œuvre et l'examen d'initiatives sur le changement climatique ainsi que de plans de développement durable en Afrique à tous les niveaux. Le Cadre global et Clim Dev Afrique devraient être considérés comme complémentaires et se renforçant mutuellement.

“
Des progrès sont nécessaires dans le Cycle de Doha pour que l'Afrique tire des gains significatifs de la mondialisation
”

3.4 Conclusions et recommandations

Le présent chapitre met en évidence les défis à relever pour réaliser le potentiel de croissance de l'Afrique, réduire le chômage et la pauvreté en ce qui concerne les domaines en matière de commerce, financement du développement et du changement climatique. Les principales conclusions et recommandations de politique générale du chapitre sont résumées ci-après.

Évolution du commerce international et des négociations commerciales en 2009

Les analyses montrent que la part du continent dans le commerce mondial est encore marginale et que son portefeuille de commerce n'est pas diversifié. Ce qui veut dire que la région non seulement n'est pas en mesure de bénéficier pleinement du processus de la mondialisation, mais qu'elle est également exposée à des chocs économiques mondiaux en raison du caractère procyclique de son commerce. Le commerce intra-africain qui le protégerait contre de tels chocs semble avoir stagné au niveau faible de 10%, même si certains faits indiquent qu'il existe, dans les secteurs de l'agriculture et des produits manufacturés, une base solide qui devrait lui permettre de décoller.

Les pays africains doivent continuer à mettre l'accent sur la diversification et le renforcement des capacités productives, notamment sur les investissements qui permettent de résoudre les contraintes liées à l'infrastructure. Compléter les ressources d'aide au commerce par des ressources intérieures dans ces domaines contribuera

“
*Les pays africains
doivent mobiliser
plus de ressources
intérieures pour
réduire leur
vulnérabilité à
l'égard de sources
extérieures de
financement*
”

non seulement à créer une économie compétitive, mais la mettra mieux à même de tirer parti du potentiel latent, notamment dans les secteurs des services.

Les négociations commerciales à l'OMC, dont le mandat consiste, entre autres, à examiner les défis du commerce international de l'Afrique, sont toujours dans l'impasse, et leur potentiel de mettre fin à la marginalisation de l'Afrique continue de baisser alors que les niveaux d'ambition deviennent douteux ou peuvent être remis en question.. L'engagement sur les questions de développement n'est pas à la hauteur de ce qui est proposé. La politique de remise en cause des négociations, qui va du manque d'engagement actif des principaux acteurs, l'incapacité à traduire les signaux politiques en actes concrets, au risque de réaménagement des domaines prioritaires de négociation indiquent, tous, que l'Afrique doit s'attendre à une année difficile de négociations.

Il est important que les pays africains restent activement engagés dans les négociations et qu'ils mènent le travail technique qui se doit dans d'autres domaines des négociations et non pas seulement dans l'agriculture et l'AMNA. Les négociateurs africains ont également besoin d'avoir un lien explicite entre les négociations de l'OMC et les APE, afin d'assurer la cohérence et de faire en sorte que tous les gains réalisés à l'OMC soient consignés dans les accords APE.

La nécessité d'établir des liens avec l'OMC, nonobstant, l'incapacité d'examiner les questions litigieuses des APE de façon exhaustive, continue de créer un environnement incertain, en particulier autour du programme d'intégration africaine. Les progrès qui sont impulsés par les communautés économiques régionales africaines et la CUA, telles que la vaste zone de libre-échange CAE/SADC et le Programme d'intégration minimum (PIM), respectivement, pourraient être inversés si ces questions litigieuses des APE n'étaient pas rapidement résolues. L'amélioration de la coordination et l'harmonisation des positions de négociation à travers toute l'Afrique sont nécessaires. Le modèle d'APE qui a été approuvé par les ministres africains du commerce constitue une bonne base pour cette harmonisation.

Sur une note plus positive, la mise en œuvre de l'aide au commerce a permis de faire des progrès tangibles pour relever quelques-uns des défis qui se posent à l'Afrique sur le plan du commerce. Les pays africains sont tout aussi clairs sur leurs priorités en ce qui concerne les domaines d'interventions. L'infrastructure, qui englobe la facilitation des échanges et le renforcement des capacités de production, est conforme aux priorités qui ont été identifiés au cours du premier Examen global de l'aide au commerce en 2007 (voir la CEA et la CUA,2008).

Cependant, si l'on veut tirer le plus grand parti possible de l'aide au commerce, il est important que les CER prennent l'initiative en veillant à ce que tous les moyens soient mis en œuvre pour réaliser les aspects régionaux. Pour qu'il en soit ainsi, les

CER doivent élaborer ou mettre à jour ou actualiser leurs stratégies d'aide au commerce régionale. Le rôle du secteur privé dans l'aide au commerce doit également être renforcé, ce secteur n'étant pas seulement un bénéficiaire, mais également une source potentielle de ressources, grâce notamment à des partenariats public-privé (PPP).

Le financement du développement

Les crises financière et économique mondiale ont entraîné une diminution des sources intérieures et extérieures de l'Afrique pour le financement du développement. Le continent a été durement touché par les crises à la fois directement et indirectement. Les effets directs ont été ressentis à travers le secteur financier tandis que les effets indirects se font sentir à travers la diminution des flux des échanges commerciaux, des envois de fonds des travailleurs, de l'IED et de l'APD. Les crises ont également eu des effets sur les efforts de mobilisation de ressources intérieures ainsi que sur le fardeau de la dette extérieure de la région.

Le principal enseignement à tirer de l'impact de la crise économique et financière mondiale sur l'Afrique c'est que les pays africains doivent réduire la dépendance excessive à l'égard de sources extérieures de financement du développement et intensifier la mobilisation des ressources intérieures. Promouvoir le commerce intra-africain et l'intégration régionale, renforcer la coopération Sud-Sud pour diversifier les sources d'APD et diversifier les exportations et les partenaires commerciaux seront des moyens de réduire au minimum l'exposition aux chocs externes provenant des économies avancées. Les pays africains doivent, en outre, procéder prudemment à la libéralisation des flux de capitaux à court terme en veillant à ce que les systèmes financiers soient bien réglementés et que la dette libellée en devises étrangères soit limitée.

Changement climatique

Le changement climatique est un phénomène mondial qui touche tous les pays, mais plus encore les pays pauvres et vulnérables d'Afrique et d'ailleurs qui sont les moins responsables de ce changement. Il touche tous les secteurs économiques et présente des défis sans précédent au continent, lorsqu'il s'agit en particulier de faire face à ses impératifs de développement durable, y compris les OMD. De fait, le changement climatique est déjà en train de gommer les résultats acquis durant des décennies de développement.

Dans ce contexte, il est impératif que les préoccupations de l'Afrique soient exprimées durant les négociations internationales sur le changement climatique et examinées comme il se doit dans le régime international climatique après 2012. Il faut, en

“
L'Afrique devrait
tirer parti des
opportunités de
croissance verte
fournies par le
régime international
sur le changement
climatique
”

outré, reconnaître que la réponse au changement climatique offre des opportunités à l'Afrique de poursuivre une politique informée, une trajectoire de croissance du développement durable qui améliore simultanément la croissance économique et crée des emplois. Les institutions régionales devraient jouer, et doivent être perçues comme jouant un rôle de leadership en ce qu'elles aident l'Afrique à relever les défis du changement climatique.

Les questions doivent être intégrées dans le processus de prise de décisions au niveau national de manière à réduire les effets négatifs du changement climatique sur les ressources, les moyens de subsistance et l'économie dans son sens large. Une telle intégration est fortement limitée par la structure institutionnelle actuelle dans de nombreux pays africains, où les mécanismes de coordination du gouvernement ne sont pas bien développés. Des efforts devraient être faits pour améliorer la coordination entre les ministères et les secteurs, et accorder aux questions relatives au changement climatique un rang de priorité plus élevé dans les politiques. L'intégration pourrait aider à faire en sorte que le changement climatique ne soit plus seulement un défi à l'environnement mais bien le défi au développement qu'il est en réalité

Les pays africains devraient tirer profit des opportunités pour une croissance verte et des emplois verts qu'offre le régime international sur le changement climatique. L'élaboration et la mise en œuvre des PANA et des MAAN pourraient servir utilement à s'assurer que de telles opportunités sont utilisées de façon optimale. La finance, la mise au point et le transfert de la technologie et le renforcement des capacités sont considérés comme essentiels à cet effet.

Les négociations internationales sur le changement climatique sont complexes et difficiles, en ce que les questions examinées englobent tous les aspects du développement. Afin d'assurer que l'Afrique continue de participer efficacement aux négociations et affine ses positions pour les négociations de 2010, elle devrait renforcer sa coordination et les structures de négociation à la lumière des enseignements tirés à Copenhague. En outre, le rôle des CER et d'autres organes régionaux pour relever les défis du changement climatique sur le continent, en particulier dans les négociations en cours, devrait être reconnu et utilisé comme levier.

L'Afrique devrait continuer à demander qu'on opère davantage de réformes au système de gouvernance actuel du financement du changement climatique et que soit mis en place un nouveau système, dans le cadre de la Communauté de pratique (CdP) qui fonctionne selon les principes de la Convention, afin d'assurer un accès facile aux fonds si nécessaires. En attendant cette réforme, les pays africains devraient être proactifs en répondant aux exigences établies dans le cadre des fonds publics existants, comme par exemple, le dispositif d'allocation des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Toutefois, une question capitale est la capacité des

pays africains d'utiliser efficacement ces nouveaux fonds. Dans ce contexte, les pays devraient mettre en place des capacités institutionnelles, techniques et de gestion qui leur permettent d'accéder à ces fonds et de les utiliser de manière efficace.

Clim Dev Afrique et ses entités devraient être opérationnalisées le plus tôt possible, afin que les négociateurs africains, à tous les niveaux, bénéficient du soutien dont ils ont besoin pour exprimer et défendre les préoccupations et intérêts du continent. De plus, Clim Dev et ses entités devraient œuvrer en faveur de l'intégration des préoccupations relatives au changement climatiques dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques, avec des projets pratiques sur le terrain qui viennent soutenir les actions visant à lutter contre le changement climatique, notamment dans le domaine de l'adaptation.

Bibliographie

APF, 2009. 'Financial Resources and Investment in Climate Change'. Document présenté à la session extraordinaire sur le changement climatique, organisée par la CEA à Addis-Abeba, Ethiopie, 3 septembre.

Banque mondiale, 2009. Global Development Finance : Charting a Global Recovery. Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, Washington D.C.

« _____ », 2009b. The Cost to Developing Countries of Adapting to Climate Change : New Methods of Estimates. Global Report of the Economics of Adaptation to Climate Change Study.

« _____ », World Development Indicators, Base de données en ligne, 2009.

Bertoli, Simone and Marco Sanfilippo, 2009. The Impact of the Crisis on Aid from DAC and Non-DAC Countries, Conférence ERD, 21-23 mai 2009, Accra, Ghana

Capoor, K., Ambrosi, P., 2008. State and Trends of the Carbon Market. Banque mondiale, Washington D. C.

CCNUCC 2007. 'Investment and financial flows to address climate change'. Secrétariat de la CCNUCC.

CEA, 2007. *Rapport économique sur l'Afrique, 2007 : Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification*. Addis-Abeba

« _____ », 2008. *Rapport économique sur l'Afrique, 2008. L'Afrique et le Consensus de Monterreys: Performance et progrès du continent*, Addis-Abeba.

« _____ », 2009. Descriptif de projet du Centre africain pour la politique en matière de climat.

« _____ », 2009. *Rapport économique sur l'Afrique, 2009: Développer l'agriculture de l'Afrique par des chaînes de valeur*. Addis-Abeba.

CEA/OCDE, APF, 2009. Note sur le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets en Afrique : Principales questions et options pour les décideurs et les négociateurs.

CNUCED, 2009. World Investment Report 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development. ONU. New York et Genève

FMI, 2009. Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne: Washington D.C, octobre.

Gordon, Conway, 2009. The Science of Climate Change in Africa: Impacts and Adaptation. Grantham Institute of Climate Change, Imperial College, Londres. octobre.

IDA et FMI, 2009. Initiative en faveur des pays très endettés et Initiative d'allègement de la dette multilatérale, État de mise en œuvre, 15 septembre, 2009.

IFPRI, 2008. Global Carbon Markets: Are there Opportunities for Sub-Saharan Africa? IFPRI Research Brief, 15-13. Washington, D.C.

IISD, 2009. Summary of the Copenhagen Climate Change Conference, 7-19 décembre, *Earth Negotiations Bulletin*, Vol. 12, No. 459.

IPCC, 2007. Adaptation to climate change: How we are set to cope with the impacts. An IISD Briefing. New York, Etats-Unis d'Amérique.

« _____ », 2007a. The Physical Science Basis: Summary for Policymakers. Contribution du Groupe de travail I au quatrième rapport d'évaluation sur le changement climatique, Genève, Suisse.

« _____ », 2007b Quatrième rapport d'évaluation sur le changement climatique, Atténuation des changements climatiques, conséquences, adaptation et vulnérabilité, Résumé pour les décideurs politiques. Contribution au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Genève, Suisse.

« _____ », 2007c. Quatrième rapport d'évaluation conjoint OMS et PNUE (AR4). Genève, Suisse.

« _____ », 2008. 'A Summary Report of the Africa Carbon Forum', *Africa Carbon Forum Bulletin*.. New York, Etats-Unis d'Amérique.

Karingi, S.N. and L. Deotti, 2009, "Interim Economic Partnership Agreements Point to the Classic Regional Trade Agreements After All: Should African Countries Really be Worried", ATPC Work in Progress No. 75. African Trade Policy Centre, UNECA.

OCDE, 2009. Base de données en ligne.

OIT, 2008. Programme emplois verts de l'OIT, Genève.

OMC, 2009a. Projet de modalités révisé pour l'agriculture, TN/AG/W/4/Rev.4, Genève.

« _____ », 2009b. Base de données en ligne de l'OMC.

ONU-Habitat, 2008. The State of African Cities, 2008. A framework for addressing urban challenges in Africa. Nairobi, Kenya.

PACJA, 2009. The Economic Cost of Climate Change in Africa. Novembre 2009. Nairobi, Kenya.

PNUE, 2008. Emplois verts : Vers un travail décent dans un monde durable à faibles émissions de carbone.

Université Berkeley. Communiqué sur "Climate Change could boost incidence of civil war in Africa", recherche menée par des chercheurs à l'Université Berkeley, à l'Université Stanford, à l'Université de New York et à l'Université Harvard et publiée dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* (PNAS), le 23 novembre 2009.

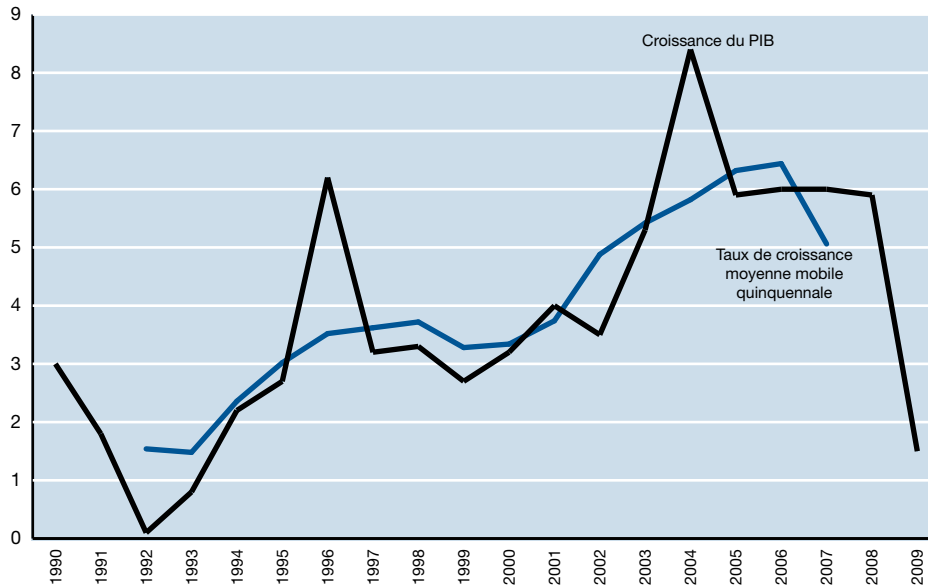


Les principaux moteurs et promoteurs de niveaux élevés de croissance économique

L'Afrique a réalisé un taux de croissance économique relativement élevé au cours des deux dernières décennies, le taux de croissance moyen du PIB de l'ensemble du continent s'élevant à 6,1% durant la période 2004-2007 à partir d'un niveau proche de 0% en 1992 (figure 4.1). S'il existait de larges variations entre les taux de croissance sur le continent, ce taux de croissance était général. Ainsi entre 2004 et 2007, les taux de croissance moyenne en Afrique du Nord, en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique australe étaient 5,6, 7,7, 5,5, 10,5 et 5% respectivement ; le taux de croissance moyen pour les pays exportateurs de pétrole était de 7% tandis qu'il était de 3,5% pour les États fragiles.

“ La croissance de l'Afrique durant la dernière décennie est restée en-dessous des 7% nécessaires pour atteindre les OMD ”

Figure 4.1
Moyenne mobile annuelle et quinquennale de la croissance du PIB (pourcentage)



Source : Calculs de la CEA établis d'après DESA-ONU.

“
La récente crise mondiale a exacerbé la situation déjà mauvaise de l'emploi en Afrique
”

Bien qu'impressionnant selon les normes historiques de l'Afrique, ce taux de croissance est inférieur aux 7% nécessaires pour atteindre les OMD. Ce qui plus est, il ne s'est pas accompagné d'une croissance de l'emploi. Les taux de chômage sont restés très élevés, atteignant les deux chiffres. Il est difficile de disposer de données sur le chômage et les données qui existent ne sont pas fiables mais les données disponibles laissent à penser que les taux de chômage ont été en moyenne de 12,2% entre 1994 et 1997, de 15,5% en 2000-2001 et 14,2 en 2005-2006. Les taux de chômage des jeunes ont été de 25,1 et de 26,7% au cours des périodes 1994-1999 et 2000-2006 respectivement (WDI, 2009). Les taux de chômage élevés ne se limitaient pas aux travailleurs « non qualifiés et non instruits » ; durant la période 2005-2006, les taux de chômage des diplômés de l'école secondaire et de l'université étaient de 27 et 11% respectivement (OIT, 2008).

Les statistiques du chômage ne reflètent pas avec exactitude l'étendue de la sous-utilisation de la main-d'œuvre en Afrique du fait qu'elles ne prennent pas en compte les travailleurs découragés, les travailleurs en chômage, les travailleurs en chômage partiel et, c'est le plus important, les personnes qui se trouvent en situation d'emploi vulnérable. Le chômage élevé a plusieurs conséquences négatives. Il traduit une sous-utilisation de la capacité productive et de ce fait ralentit la croissance économique ; il réduit les incitations et la capacité d'investir dans le capital humain ; il entraîne une perte de compétences, accroît la pauvreté et les disparités de revenus. De ce fait, les marchés intérieurs se rétrécissent, réduisant les perspectives d'économie d'échelle dans la production. Enfin, le chômage fait planer une sérieuse menace sur la stabilité sociale. La frustration peut probablement faire des chômeurs les fantassins d'une révolution violente. Ils ont un grief, il suffit d'un leader charismatique pour déclencher la violence.

La récente crise financière mondiale menace de ralentir considérablement la croissance économique et d'aggraver la situation de l'emploi déjà peu réjouissante en Afrique. Le taux de croissance économique moyen est tombé de 1,6% en 2009 à 6,1% en 2004-2007 (figure 4.1). Avant la reprise de la croissance au début du XXI^e siècle, l'expérience économique en Afrique avait été caractérisée par la lente accumulation du capital, une absence de croissance de la productivité globale des facteurs (PGF), une transformation structurelle limitée, une croissance épisodique liée à la forte augmentation des prix des produits de base et des exportations, des disparités de plus en plus grandes de revenus par rapport à d'autres parties du monde et une diversité d'expériences qui rend la généralisation difficile (Ndulu et O'Connell, 2008). La productivité globale des facteurs est la contribution de la technologie à l'expansion de la production et elle est donc une mesure du progrès technique dans un pays. Si la croissance vigoureuse au cours de la dernière décennie a suscité de l'optimisme, l'impact de la crise mondiale actuelle fait craindre que la nature de la croissance économique de l'Afrique n'ait pas changé.

Il s'agit pour les pays africains de déterminer comment élaborer des mesures d'intervention pour contrecarrer les effets de la crise mondiale actuelle et jeter les bases pour la réalisation d'une croissance générale robuste et durable qui permette de créer des emplois et de réduire la pauvreté de la majorité des Africains. Ces politiques peuvent être différentes de celles appliquées dans le passé, du fait qu'elles ne doivent pas seulement déboucher sur des taux de croissance élevés mais doivent également entraîner une création d'emplois rapide et soutenue ainsi que des transformations structurelles des économies africaines, afin de se sortir du cycle de la croissance épisodique liée à la flambée des cours des produits de base.

Il importe que les décideurs comprennent la nature des principaux moteurs de la croissance économique en Afrique, comment ils ont été affectés par la crise financière actuelle et quelles sont les options offertes pour contrer ces effets dans le court terme tout en jetant les bases d'une croissance robuste, durable à forte intensité d'emplois dans le long terme. Le présent chapitre vise à aider à mieux les comprendre. Le principal message du chapitre est que les pays africains devraient utiliser des politiques budgétaires, monétaires et de taux de change expansionnistes pour l'accumulation, spécialement de l'infrastructure et du capital humain afin de remédier aux effets de la crise mondiale dans le court terme. L'objectif de la politique anticyclique à court terme est d'appuyer la reprise après le ralentissement économique actuel tandis que les politiques à long terme sont destinées à réaliser la transformation structurelle des économies africaines, condition nécessaire pour un emploi élevé et une croissance économique robuste à forte intensité d'emplois dans le long terme. Les stratégies à long terme peuvent consister à intensifier la mobilisation des ressources intérieures, à accroître la croissance de la productivité globale des facteurs grâce à des transferts de technologie et une recherche crédible et des efforts en matière de développement, des réformes institutionnelles et un accès accru aux marchés à travers l'intégration régionale. Si l'on veut que la croissance économique crée des emplois, alors des politiques visant à déplacer les «pôles de croissance» de l'extraction des ressources naturelles vers d'autres larges secteurs de l'économie sont nécessaires.

Le reste du chapitre est structuré comme suit : La section 4.1 définit les moteurs de la croissance économique en général. La section 4.2 examine les principaux moteurs de la croissance économique de l'Afrique depuis 1990. Suit une discussion sur les impacts de la crise financière actuelle sur les moteurs de la croissance en Afrique et les options disponibles. La section finale examine les options politiques qui s'offrent à l'Afrique pour contrer les effets négatifs de la crise financière et générer une croissance économique soutenue, compte tenu de la crise économique actuelle.

“ La diversification économique ne mettant plus l'accent sur les ressources naturelles est essentielle à la création d'emplois ”

4.1 Moteurs de la croissance économique

4.1.1 Déterminants de la croissance économique

“
La croissance
requiert une plus
grande accumulation
et une utilisation
effective des
facteurs accumulés
”

La théorie de la croissance moderne suggère deux sources fondamentales de croissance économique : le taux d'accumulation des facteurs et la croissance de la productivité globale des facteurs. De fait, certains auteurs (Aghion et Howitt, 2009) soutiennent que c'est la productivité globale des facteurs qui est la source de toute croissance économique. L'accumulation des facteurs comprend, sans s'y limiter, l'investissement dans le capital physique et humain ainsi que l'accroissement de la population active. Les augmentations des quantités de facteurs de production en supposant qu'il n'y ait pas une augmentation de la productivité globale des facteurs, augmentera la production au taux d'accumulation des facteurs tandis que les augmentations de la productivité globale des facteurs sans augmentation de l'accumulation des facteurs, se traduiront par une croissance de l'économie au taux de croissance de la productivité globale des facteurs. Le revenu par habitant croît au taux de l'accumulation par habitant et de croissance de la productivité globale des facteurs.

Le taux de l'accumulation des facteurs dépend du taux d'épargne dans une économie. Les sociétés qui épargnent une proportion plus importante de leurs revenus, peuvent accumuler davantage et par conséquent croître à un rythme plus rapide que celles qui n'épargnent pas une proportion importante de leurs revenus. Comparés aux pays de l'Asie du Sud, qui en moyenne épargnent et investissent environ 35% de leur PIB et instruisent une proportion relativement importante de leurs jeunes pendant des périodes plus longues, les pays africains épargnent en moyenne moins de 20% de leur PIB et instruisent une proportion de jeunes relativement petite. Dans le court à moyen termes, les pays peuvent accumuler à un rythme plus rapide que lorsqu'ils épargnent grâce à des « transferts » à partir d'autres pays sous la forme de prêts d'aide ou d'investissements étrangers.

La croissance de la productivité globale des facteurs résulte de la création de nouvelles idées et de l'amélioration des façons de faire les choses. Elle exige qu'on expérimente avec de nouvelles idées et qu'on prenne des risques. Elle dépend non seulement de la quantité et de la qualité de l'accumulation des facteurs mais également de l'environnement et des institutions qui permettent une allocation efficace des facteurs. Ces facteurs peuvent comprendre l'infrastructure physique et les institutions sociales ainsi que des marchés qui permettent une allocation intertemporelle et intersectorielle des ressources. Un environnement macroéconomique et politique exempt de troubles civils et dans lequel les prix reflètent les valeurs de pénurie peut être nécessaire à la croissance de la productivité globale des facteurs. La croissance de

la productivité globale des facteurs peut également être renforcée par la spécialisation et les économies d'échelle qu'offre l'accès à de larges marchés.

Ce qui est important pour la croissance ce n'est pas la simple accumulation, mais l'utilisation efficace des facteurs accumulés. L'accumulation des facteurs dépend, en théorie, des rendements attendus des facteurs, et qui déterminent leur emploi et la productivité, ces rendements dépendant du niveau et de la qualité de l'accumulation des facteurs. Par exemple, de nouvelles technologies sont souvent incorporées dans de nouvelles machines et les nouveaux employés sont en général plus instruits et en meilleure santé et donc probablement plus productifs que les employés qu'ils remplacent. En raison de cette relation de symbiose, il est en pratique difficile de séparer les effets de l'accumulation des effets de la productivité globale des facteurs dans l'analyse des causes de la croissance, comme on tente de le faire dans la littérature sur la comptabilité de la croissance.

4.1.2 Vérification empirique des sources de croissance économique

La vérification empirique des sources de croissance s'est faite avec une des trois méthodologies suivantes : comptabilité de la croissance, régression de la croissance et diagnostic de la croissance. Elles sont brièvement mentionnées ci-après.

Avec la comptabilité de croissance, on essaie de définir combien chaque facteur de production et la PGF contribuent à la croissance économique au cours de chaque période. Le cadre de comptabilité de la croissance commence avec une fonction de production constante de retours à la production d'échelle et la prémisse que la production globale dépend de la quantité et de la qualité de facteurs de production qu'une nation possède et de la productivité de ces facteurs. La croissance de la production dépend alors du taux de croissance des quantités et de la qualité, ainsi que de la PGF de ces facteurs de production. Un petit nombre d'études sur la comptabilité de la croissance menées en utilisant des données africaines (Tahari et al. 2004 (tableau 4.1), Ndulu et O'Connell, 2008) concluent que l'accumulation des facteurs explique la totalité du taux de croissance en Afrique, sans aucune contribution de la croissance de la PGF.

Tableau 4.1**Comptabilité de la croissance pour l'Afrique subsaharienne, 1960-2002**

| | Croissance du PIB réel (%) | Contribution de : | | | | Croissance du PIB réel (%) | Contribution de : | | |
|-------------------------------|----------------------------------|-------------------|---------|------|--------------------------|----------------------------------|-------------------|---------|------|
| | | Capital | Travail | PGF | | | Capital | Travail | PGF |
| Afrique subsaharienne | 3,2 | 1,8 | 1,5 | 0 | Lesotho | 3,4 | 2,5 | 1,1 | -0,1 |
| Angola | 2,3 | 2,1 | 1,6 | -1,4 | Libéria | 1,9 | 0,5 | 1,5 | -0,1 |
| Bénin | 3,3 | 1,3 | 1,2 | 0,7 | Madagascar | 1,2 | 0,8 | 1,6 | -1,2 |
| Botswana | 7,5 | 3,8 | 1,7 | 2 | Malawi | 3,5 | 2,1 | 1,4 | 0 |
| Burkina Faso | 2,7 | 1,5 | 1 | 0,1 | Mali | 2,9 | 1,3 | 1,2 | 0,4 |
| Burundi | 2,7 | 1,7 | 1,2 | -0,2 | Maurice | 5,3 | 2,5 | 1,6 | 1,2 |
| Cameroun | 3,8 | 1,9 | 1,3 | 0,6 | Mozambique | 3,6 | 2,3 | 1,0 | 0,3 |
| Cap-Vert | 5,5 | 3 | 2,1 | 0,4 | Namibie | 1,9 | 1,5 | 1,5 | -1,1 |
| République centrafricaine. | 2,2 | 0,9 | 1 | 0,3 | Niger | 2,6 | 1,0 | 1,7 | -0,1 |
| Tchad | 4,1 | 2 | 1,5 | 0,6 | Nigéria | 3,1 | 1,7 | 1,6 | -0,2 |
| Comores | 1,9 | 1,3 | 1,6 | -0,9 | Rwanda | 2,5 | 1,1 | 1,8 | -0,4 |
| Congo | 4 | 2,1 | 1,6 | 0,3 | Sao Tomé-et- Príncipe | 0,4 | 2 | 1,5 | -3 |
| Rép. démocratique du Congo | 0,2 | 1,1 | 1,6 | -2,4 | Sénégal | 2,1 | 1 | 1,5 | -0,5 |
| Côte d'Ivoire | 3,6 | 1 | 2,4 | 0,2 | Seychelles | 3,2 | 2,9 | 0,8 | -0,5 |
| Guinée équatoriale | 11,6 | 5 | 2,0 | 4,6 | Sierra Leone | -2,6 | -0,4 | 1,2 | -3,5 |
| Éthiopie | 2,8 | 1,3 | 1,5 | 0 | Afrique du Sud | 3,1 | 1,5 | 1,4 | 0,1 |
| Gabon | 2,7 | 1,9 | 1,1 | -0,2 | Swaziland | 4,6 | 1,6 | 1,6 | 1,4 |
| Gambie | 4,9 | 2,3 | 1,9 | 0,7 | Tanzanie | 3,3 | 1,8 | 1,8 | -0,3 |
| Ghana | 2,6 | 1,1 | 1,5 | -0,1 | Togo | 3,2 | 1,6 | 1,5 | 0,1 |
| Guinée | 4 | 2,2 | 1,3 | 0,5 | Ouganda | 5,1 | 0,7 | 1,5 | 2,8 |
| Guinée-Bissau | 2,9 | 2,3 | 1,2 | -0,7 | Zambie | 2,3 | 1,7 | 1,6 | -1 |
| Kenya | 4 | 2,1 | 1,9 | 0 | Zimbabwe | 2,6 | 1,6 | 1,8 | -0,7 |

Source : Tahari et al (2004). Sont exclus de l'analyse les pays suivants : Djibouti, Érythrée, Mauritanie, Somalie et Soudan, Algérie, Égypte, Libye, Maroc et Tunisie.

Note : Par capital, on entend le capital physique, la part de capital (alpha) utilisée de 0,4 tandis que le ratio initial du capital – production était 1,5 (fournissant une première estimation pour le stock de capital). Le taux de dépréciation a été fixé à 6%.

Malgré son attrait intuitif, la comptabilité de la croissance a ses faiblesses. Parmi lesquelles les faiblesses suivantes : les retours à l'échelle de plus en plus nombreux tels qu'observés dans les modèles de croissance endogène ne cadrent pas avec les retours constants pour justifier l'emploi des parts de revenus comme facteurs de pondération pour les contributions des facteurs de production ; la décomposition est sensible aux facteurs considérés ; l'erreur de mesure due à des données médiocres ou inexactes est exprimée en tant que PGF; les composantes peuvent ne pas être indépendantes, ce qui complique l'interprétation des résultats et la décomposition fournit peu de renseignements pertinents pour la politique.

Une deuxième approche populaire des déterminants de la croissance est la comptabilité de la croissance qui utilise les données (panel) et la régression entre diffé-

rents pays pour identifier les principaux facteurs de croissance. Comme la comptabilité de la croissance, elle commence avec une fonction de production globale, qui est complétée avec d'autres « variables de conditionnement » pour éventuellement rendre compte des effets de la PGF. La fonction de production est ensuite convertie en un taux de croissance avant estimation. Plusieurs études, y compris celles de Ndulu et O'Connell (2008 (tableau 4.2)), Calamists et al. (1999) et Atardi et Sala-i-Martin (2004), utilisent la comptabilité de croissance pour étudier les déterminants de la croissance en Afrique. Bien qu'il n'y ait pas accord sur la série de variables de conditionnement qui est importante, la conclusion de la majorité de ces études, est que l'accumulation de capital humain et physique sont des déterminants importants de la croissance du revenu en Afrique.

Tableau 4.2

Régression conditionnelle combinée (croissance du PIB réel par habitant)

| Variables | 1 | 2 | 3 | 4 |
|--|------------|------------|------------|------------|
| PIB réel par habitant | -1,363 *** | -1,259 *** | -1,115 *** | -0,740 ** |
| Années d'espérance de vie initiales | 0,065 ** | 0,085 *** | 0,064 ** | 0,049 * |
| Taux de dépendance par âge | -0,044 *** | -0,043 *** | -0,046 *** | -0,042 *** |
| Croissance de la participation potentielle de main-d'œuvre | 0,655 *** | 0,965 *** | 0,924 *** | 1,009 *** |
| État sans littoral | -0,469 | 0,010 | 0,179 | 0,662 |
| Croissance du partenaire commercial | 0,551 *** | 0,378 ** | 0,304 * | 0,416 * |
| Effet-revenu des améliorations des termes de l'échange | 0,032 | 0,036 ** | 0,043 *** | 0,049 *** |
| Instabilité politique | -0,292 *** | -0,240 *** | -0,257 *** | -0,212 *** |
| Taux d'inflation (< 500) | -0,010 ** | -0,016 ** | -0,016 ** | -0,015 ** |
| Prime du marché noir (< 500) | -0,014 *** | -0,013 *** | -0,012 ** | -0,014 *** |
| Indice de surévaluation | -- | -- | -0,007 ** | -0,009 ** |
| Consommation non productive des administrations/PIB | -0,099 *** | -- | -- | -- |
| Consommation totale des administrations publiques/PIB | -- | -0,031 ** | -0,024 | -0,024 |
| Logarithme du ratio M2/PIB | -- | -- | -- | 0,173 ** |
| Constant | 11,575 *** | 9,014 *** | 9,908 *** | 6,601 ** |
| Observations | 495 | 676 | 592 | 415 |
| Au carré R | 0,356 | 0,339 | 0,357 | 0,357 |
| F-statistique | 12,441 | 13,214 | 14,012 | 20,268 |
| Prob > F | 0 | 0 | 0 | 0 |

Source : Ndulu et O'Connell (2008), tableau 8.

Note : Panel non équilibré couvrant la période 1960-2004. Les observations correspondent à des moyennes de cinq ans.

* Significatif au seuil de 10%; ** Significatif au seuil de 5%; *** Significatif au seuil de 1%

Comme la comptabilité de la croissance, l'approche de la régression de la croissance comporte ses propres faiblesses qui sont notamment la causalité inverse, le biais des variables omises et le faible pouvoir explicatif, l'erreur de mesure, l'hétérogénéité des paramètres, les effets marginaux par rapport aux effets de seuil et l'incertitude du modèle.

Ni la comptabilité de la croissance, ni l'approche par régression de la croissance ne détermine la contrainte obligatoire à la croissance dans un pays et toutes deux ne fournissent que des réponses moyennes, et donc ne fournissent pas de guide pour la politique dans un pays donné. Hausman *et al.* (2008) ont introduit l'approche du diagnostic de croissance. Cette approche utilise des outils d'évaluation extensifs pour analyser la structure d'une économie, afin de déterminer les contraintes obligatoires à la croissance au sein de cette économie et fournissent donc un guide pour l'élaboration de la politique. Dans ce cadre, les résultats provenant d'un pays donné ne peuvent être généralisés et en conséquence la politique qui découle de cette approche est individualisée. Les résultats obtenus en appliquant le diagnostic de croissance à certains pays africains, sont présentés au tableau 4.3. Il est intéressant de noter que les contraintes recensées dans la plupart des pays portent, soit sur la pénurie des facteurs, soit sur les ressources requises pour l'acquisition des facteurs de production manquants ou limités.

Tableau 4.3
Le diagnostic de la croissance en Afrique

| Causes des faibles taux de l'investissement privé | Rendement privé de l'investissement Rendement social de l'investissement | Rendement privé de l'investissement Risques sur l'appropriabilité privée des rendements | Coût de financement de l'investissement intérieur |
|---|---|--|--|
| Égypte * | Rendements faibles pour l'éducation indiquent qu'il n'y a pas de problèmes de compétences | Risque d'expropriation, en raison de l'instabilité macroéconomique. | Élevé (prix virtuel de la finance) dû à l'inefficacité de l'intermédiation financière (taux de prêts réels et accès au financement) |
| Kenya | Faible, en raison des coûts élevés du transport et de l'énergie. Pénurie de capital humain et R-D non contraignante | Élevé, en raison de la corruption et de la criminalité. | Les taux d'intérêt sont relativement faibles mais l'accès au financement est limité et les coûts sont élevés pour certaines catégories d'emprunteurs (par exemple, entrepreneurs ruraux et petits entrepreneurs) |
| Madagascar * | Faible, en raison de l'infrastructure limitée et du manque d'éducation et de formation | Appropriabilité faible, en raison de la prise de décisions gouvernementales arbitraires et de l'instabilité macroéconomique. | Accès limité au financement dû à un secteur financier peu développé |

| Causes des faibles taux de l'investissement privé | Rendement privé de l'investissement intérieur Rendement social de l'investissement | Risques sur l'appropriabilité privée des rendements | Coût de financement de l'investissement intérieur |
|---|---|---|--|
| Maroc * | Rendements pour l'éducation relativement faibles | Faible diversification de la production due à des rigidités de main-d'œuvre, à des taxes élevées sur les sociétés et sur le recrutement de capital humain, à un régime de taux de change fixe et à une attitude négative à l'égard des exportations. Les dysfonctionnements du marché sont liés aux externalités associées à la coordination, à l'information et à l'apprentissage. | Le financement local n'est pas une contrainte incontournable, mais les PME se heurtent à d'importants obstacles pour accéder au financement. |
| Tanzanie * | Faible, en raison du manqué de ressources humaines qualifiées et du sous-développement de l'infrastructure. | Élevé, en raison de la corruption (mais faible criminalité). | Élevé, malgré une rémunération réelle faible de l'épargne. Accès au crédit limité aux seules grandes sociétés bien établies dans les principales régions urbaines du fait en partie des garanties exigées. |
| Ouganda | Pas faible, mais des déficits de compétence et des coûts élevés de l'énergie (électricité) et des coûts indirects (par exemple, coûts de transport résultant de l'enclavement du pays). | Insuffisances de la coordination en ce qui concerne les déficits d'infrastructure | Élevé, en raison de taux de prêt élevés (malgré des taux faibles sur les dépôts). Les petites entreprises ont des problèmes de crédit. L'intermédiation financière peut être une contrainte incontournable, si les contraintes sur l'infrastructure sont supprimées. |

Source : Compilation de la CEA à partir d'études de cas individuelles.

Note : Contrainte obligatoire en gras.

* Pays originaux de l'étude de cas de la Banque mondiale.

Comme les deux premières approches, la comptabilité de croissance comporte deux grandes faiblesses par le fait qu'elles négligent la dynamique des contraintes, l'agencement des réformes et le fait que les limitations de données sur les prix virtuels compromettent toute évaluation des contraintes obligatoires.

Malgré les différences d'approche, les trois méthodes aboutissent toutes à la conclusion que l'accumulation des facteurs est un déterminant important de la croissance économique en Afrique. En plus des études présentées au tableau 4.3 ci-dessus, Atardi et Sala-i-Martin (2004), par exemple, ont conclu que si les pays africains avaient des taux d'inscription dans le primaire égal à ceux des pays de l'OCDE, leur taux de croissance du revenu par habitant aurait été supérieur de 2,5 points à celui qu'ils

ont enregistré durant la période allant de 1970 à 2000. La discussion ci-dessus laisse à entendre que le taux de croissance économique d'un pays peut être influencé par l'accumulation qui, elle, peut être facilitée par l'augmentation de l'épargne intérieure ou, dans le court terme, des transferts en provenance d'autres pays ainsi qu'une plus forte croissance de la PGF. Tous les moteurs de croissance n'auront pas égale importance dans tous les pays. Dans la section qui suit, on examine les principaux facteurs responsables de la croissance économique en Afrique depuis 1990.

4.2 Moteurs de la croissance économique depuis 1990

Plusieurs facteurs ont entraîné la croissance économique en Afrique depuis les années 90. La plupart des moteurs de la croissance portait sur une plus forte accumulation (essentiellement capital physique et croissance de la main-d'œuvre), la PGF ne jouant qu'un tout petit rôle (Tahari *et al.*, 2004). Une plus forte accumulation a été rendue possible par divers facteurs parmi lesquels la hausse des cours de produits de base, l'IED résultant de la hausse des prix des produits de base, l'annulation de la dette, l'augmentation de l'aide, l'accès accru au financement international, l'augmentation des envois de fonds, une gestion plus stable et meilleure de l'environnement macro-économique et surtout un environnement politique et institutionnelle stable dans lequel on fait les affaires. Compte tenu de l'hétérogénéité des économies africaines, l'importance des divers moteurs de croissance variera d'un pays à l'autre. Ainsi les fluctuations des cours de produits de base peuvent avoir plus d'importance pour les pays riches en ressources naturelles que pour leur homologues pauvres en ressources, tandis que les fluctuations des envois de fonds peuvent avoir plus d'importance pour des pays exportant de la main-d'œuvre que pour ceux qui n'en exportent pas.

4.2.1 Accumulation

Le taux d'accumulation du capital physique en Afrique durant la période 1990-2007 a été rapide et crucial pour la croissance économique de l'Afrique ; le ratio de l'investissement brut par rapport au PIB, a augmenté, passant d'une moyenne de 19,57 durant la période 1990-1999 à 20,22 durant la période 2000-2007 (WDI, 2008). L'investissement du secteur privé représentait environ 67% de cet investissement au cours de la première période nommée et est resté pratiquement au même niveau à 65% au cours de la deuxième période. La part de l'investissement du secteur public a été modeste mais elle a été cruciale pour la croissance de l'Afrique. De fait, Foster et Briceno-Garmendia (2010) suggèrent qu'environ la moitié de la croissance réalisée en Afrique au cours de cette période peut être imputée à l'investissement dans

l'infrastructure. Par ailleurs, en raison du faible niveau de développement de l'infrastructure, l'investissement dans les infrastructures améliore de façon considérable la productivité du capital privé, d'où la complémentarité des deux.

Malgré l'épidémie du VIH/sida, l'Afrique a remporté des succès dans les domaines de la santé humaine et de la croissance de la main-d'œuvre durant la période allant de 1990 à 2007. Selon les estimations de l'OIT, la main-d'œuvre en Afrique s'est accrue en moyenne de 3% par an entre 1990 et 2010 (OIT, LABORSTA, 2009). Cette croissance provient de deux sources – taux de croissance naturel de la population et accroissement des taux de participation, notamment des femmes. En raison de la jeunesse de la population en Afrique, la main-d'œuvre de l'Afrique va probablement continuer à croître dans un avenir prévisible. En plus de la croissance de la main-d'œuvre, des améliorations ont été enregistrées dans le domaine de la santé au cours de la période. Ainsi, les taux de mortalité infantile ont diminué, passant de 92 pour 1000 en 1990-1997 à 87 en 2000-2007 (WDI, 2008).

En plus du capital physique, l'Afrique a accumulé un capital humain considérable défini comme incluant l'éducation et la santé durant la période considérée. Les taux d'inscription scolaire dans le primaire sont passés de 75% au début de la période à 97% à la fin de la période ; de même, le taux d'inscription brut dans le secondaire est passé de 14% à environ 29% entre 1999 et 2008, tandis que les taux d'inscription dans le supérieur sont passés de 3% en 1990-1997 à 4% en 2000-2007 (WDI, 2008). En tant que mesure de la qualité de l'éducation, l'espérance de vie scolaire a augmenté, passant de 4,6 ans à 6,1 ans durant la même période (Unesco, Institut de statistique, 2009). Le résultat en est une main-d'œuvre mieux éduquée à mesure que la proportion de la main-d'œuvre ayant une éducation secondaire et universitaire passait de 18,07 à 21,62 et de 6,8 à 7,2% respectivement au cours de la période considérée.

Une meilleure éducation ne veut pas dire nécessairement que le système éducatif africain produit des diplômés ayant les compétences requises pour le développement économique. Par exemple, tandis que 50% des étudiants de l'université en République de Chine et en Corée sont diplômés en sciences, études d'ingénieur ou commerciales, seulement 20% des étudiants africains le sont. Par ailleurs, la méthode d'enseignement dans les systèmes éducatifs africains peut ne pas préparer les étudiants à résoudre des problèmes pratiques. En plus de cela, il n'y a que quelques femmes qui font des études en sciences et en études d'ingénieur, ce qui fait qu'elles ne possèdent pas les compétences qui font l'objet d'une forte demande. Une augmentation de l'accumulation de ressources ne va probablement pas entraîner une croissance économique rapide, si ces ressources ne sont pas mises en jeu. Durant la période considérée, l'Afrique n'a pas pleinement utilisé ses ressources dans la mesure où le taux de chômage est demeuré inhabituellement élevé et des faits prouvent qu'il y a une sous-utilisation des capacités.

“ La moitié de la croissance en Afrique entre 1990-2007 peut être attribuée à l'investissement dans l'infrastructure ”

“ Les systèmes éducatifs africains souvent n'inculquent pas aux diplômés les compétences requises pour le développement économique ”

4.2.2 Accumulation de financement

L'accumulation de ressources dépend de l'épargne ou, dans le court terme, du financement extérieur. L'Afrique a financé son accumulation par un ensemble de moyens comme l'augmentation de l'épargne intérieure, l'emprunt étranger, l'aide publique au développement et d'autres formes de transfert. Le taux d'épargne intérieur brut moyen en Afrique est passé de 12,4% du PIB durant la période 1990-1999, à 15,55% dans la période 2000-2007. Des variations entre les taux d'épargne existent cependant entre les pays; les taux d'épargne élevés des pays riches en ressources contrastent avec les taux faibles dans les économies fragiles. L'augmentation du taux d'épargne est le résultat essentiellement des recettes tirées des ressources par quelques pays riches en ressources durant la deuxième partie de la période.

D'autres sources de financement de l'accumulation en Afrique ont été l'aide publique au développement (APD), d'autres transferts et, dans une moindre mesure, les prêts extérieurs, quoi que de tels transferts aient pris moins d'importance au fil du temps. L'APD est généralement utilisée pour financer des projets d'infrastructures vitaux ainsi que pour investir dans le capital humain. En plus de cela, l'APD fournit les devises étrangères nécessaires pour l'importation de capitaux étrangers et permet d'amortir les chocs extérieurs. Au cours de la période, l'APD totale et le ratio de l'APD par rapport au revenu national brut (RNB) ont diminué et ont atteint leur niveau le plus bas en 1999 et en 1997 respectivement. Les deux ont, depuis lors, fortement rebondi quoique la reprise ait été très inégale au fil du temps. Une bonne partie de l'APD provenait de l'annulation de dettes, qui a fourni aux pays africains une marge de manœuvre financière et budgétaire pour accroître l'accumulation plutôt que de rembourser des dettes.

Les envois de fonds sont devenus une importante source de revenus dans de nombreuses économies africaines et ont servi à financer la consommation et l'investissement. En 2008, les envois de fonds en Afrique étaient estimés à environ 40 milliards de dollars des États-Unis, soit environ 3% du PIB régional. Bien qu'ils soient inférieurs aux envois à destination d'autres régions du monde, les envois de fonds à l'Afrique ont connu la progression la plus rapide, atteignant 40% en 2007 (tableau 4.4.). Les envois de fonds vont probablement jouer un rôle accru dans le financement de l'investissement en Afrique.

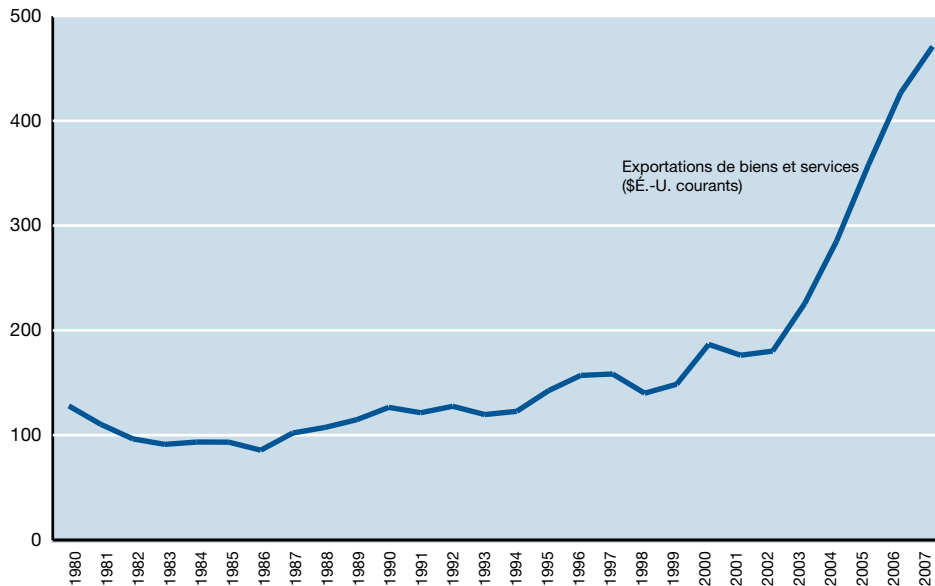
Tableau 4.4**Envois de fonds par les travailleurs (millions de dollars É.-U.)**

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|----------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Envois (reçus) | 12 948 | 15 578 | 19 509 | 22 481 | 26 562 | 36 853 | 40 118 |
| Envois (payés) | 3 274 | 3 654 | 4 027 | 4 272 | 4 774 | 4 774 | 4 780 |
| Envois (nets) | 9 674 | 11 923 | 15 482 | 18 209 | 21 788 | 32 080 | 35 338 |

Source : World Development Indicators (2009).

C'est l'augmentation phénoménale des recettes d'exportation due à la flambée des prix mondiaux des produits de base qui est de loin la principale source de financement de l'accumulation en Afrique. De fait, l'augmentation spectaculaire de la croissance du PIB en Afrique au début du XXI^e siècle, peut être directement liée aux augmentations également spectaculaires de la croissance des recettes d'exportation et des hausses des prix des produits de base (tableau 4.5. et figure 4.2.). Les recettes d'exportation ont augmenté et atteint 18,33% par an durant la période 2005-2007, atteignant 36,83% du PIB à la fin de la période. Les fortes augmentations des recettes d'exportation ont permis aux pays africains riches en ressources d'utiliser les recettes provenant de ces ressources pour financer l'accumulation.

“ Des recettes tirées des produits de base peuvent être une source majeure d'accumulation de financement en Afrique ”

Figure 4.2**Exportations de biens et services (millions de dollars É.-U.)**

Source : Indicateurs du développement en Afrique, Banque mondiale (base de données en ligne) (2009).

“ Les exportations sont dominées par des produits de base et des articles manufacturés à forte intensité de main-d’œuvre et de faible technologie ”

Tableau 4.5
Quelques indicateurs concernant l’Afrique (1990-2007)

| Année | 1990-1994 | 1995-1999 | 2000-2004 | 2005-2007 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Croissance de la production (PIB) | 1,30 | 3,69 | 4,09 | 5,57 |
| Croissance de la production (PIB par habitant) | -1,34 | 1,12 | 1,65 | 3,19 |
| Taux de croissance annuel de la valeur des exportations | 1,53 | 4,34 | 14,79 | 18,33 |
| Exportations intra-africaines (% des export. totales) | 8,10 | 10,37 | 9,51 | 8,99 |
| Exportations du reste de l’Afrique vers l’Afrique du Sud (% des exportations totales) | 0,43 | 0,8 | 1,02 | 1,36 |
| Exportations vers la Chine (% des exportations totales) | 0,49 | 1,14 | 3,80 | 8,64 |
| Exportations vers l’Inde (% des exportations totales) | 1,21 | 2,53 | 2,64 | 2,90 |
| Exportations vers le Brésil (% des exportations totales) | 0,87 | 1,73 | 2,29 | 2,95 |
| Exportations vers les économies avancées (% des exportations totales) | 70,79 | 68,83 | 68,43 | 67,86 |
| Investissement intérieur brut (% du PIB) | 19,68 | 19,57 | 19,38 | 20,56 |
| Taux d’investissement du secteur public | 6,76 | 6,38 | 6,98 | 6,94 |
| Taux d’investissement du secteur privé | 12,92 | 13,19 | 12,40 | 13,62 |
| Taux d’investissement de l’Afrique en pourcentage de la moyenne des pays en développement | 77,0 | 78,4 | 78,8 | 74,2 |
| Épargne intérieure brute (% du PIB) | 17,23 | 17,32 | 23,5 | 30,79 |
| Balance des biens et services (% du PIB) | 1,01 | -0,05 | 2,95 | 7,04 |
| Niveau moyen des réserves en mois d’importations | 7,24 | 9,02 | 10,92 | 13,52 |
| Scolarisation, primaire (brut en pourcentage). | 74,6 | 81,1 | 88,14 | 96,55 |
| Scolarisation, secondaire (brut en pourcentage). | 29,88 | 31,45 | 40,81 | 34,12 |
| Indice global des prix de tous les produits de base | 53,62 | 55,7 | 65,07 | 131,94 |
| Indice global des prix de l’énergie | 32,83 | 34,98 | 55,3 | 133,84 |
| Indice global des prix alimentaires | 99,00 | 98,34 | 87,08 | 123,71 |
| Indice global des prix des produits hors pétrole | 88,67 | 91,16 | 81,78 | 128,72 |
| Spread des taux de prêt (local) | 6,01 | 6,07 | 8,03 | 11,85 |
| Credit intérieur au secteur privé (% du PIB) | 42,33 | 51,52 | 50,69 | 50,84 |
| Total des flux privés (% du PIB) | 0,24 | 0,11 | 2,32 | 1,34 |

Source : Calculs de la CEA fondés sur les indicateurs du développement en Afrique (2009).

Réflétant la composition du PIB (tableau 4.6.), les exportations sont en générale-ment dominées par les produits de base primaires et naturels et les articles manufacturés à forte intensité de main-d’œuvre et demandant de faibles qualifications. Le principal marché de l’exportation de l’Afrique continue d’être les économies occidentales avancées, encore que la part de ces pays diminue progressivement à mesure que de nouveaux marchés tels que la Chine, l’Inde et le Brésil, commencent à absorber certaines des exportations de l’Afrique. Les nouveaux marchés ne représentent cependant qu’une faible fraction des exportations totales de l’Afrique (tableau 4.5.).

Ces marchés ont eu un effet sur les exportations africaines essentiellement à travers l'augmentation des prix des produits de base découlant de la demande mondiale de ces produits.

Tableau 4.6
Moyennes décennales de certains agrégats importants

| Année | 1980-1989 | 1990-1999 | 2000-2007 |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Croissance de la production (PIB) | 2,64 | 2,50 | 4,65 |
| Croissance de la production (PIB) | -0,26 | -0,11 | 2,23 |
| Taux de croissance annuelle de la valeur des exportations | 3,26 | 2,94 | 16,12 |
| Épargne intérieure brute (% du PIB) | 25,39 | 17,27 | 26,23 |
| Investissement intérieur brut (% du PIB) | 22,21 | 19,62 | 19,82 |
| Inflation, déflateur du PIB (% annuelle). | 10,18 | 8,81 | 6,07 |
| Solde budgétaire, excédent/déficit (% du PIB). | | | -1,28 |
| Dépenses de consommation finales du Gouvernement central (% du PIB) | 15,67 | 16,41 | 14,18 |
| Solde du compte courant (% du PIB – moyenne des pays) | -6,63 | -5,43 | -2,57 |
| Coefficient de variation annuelle moyenne de la croissance du PIB | 2,43 | 9,14 | 1,36 |
| Proportion dans l'agriculture de la population en âge de travailler | 61,11 | 55,93 | 51,20 |
| Valeur ajoutée dans l'agriculture en proportion du PIB | 28,05 | 27,37 | 23,82 |
| Valeur ajoutée dans la manufacture en proportion du PIB | 10,65 | 10,72 | 10,01 |
| Valeur ajoutée dans les mines en proportion du PIB | 8,94 | 7,77 | 11,24 |
| Valeur ajoutée dans les services en proportion du PIB | 41,85 | 42,46 | 42,51 |
| Décaissement net APD total, ensemble des donateurs. | 12,85 | 21,22 | 28,5 |
| Investissement étranger direct (% du PIB) | 0,42 | 0,8 | 2,05 |
| Encours total de la dette (% du PIB) | 35,94 | 54,11 | 37,38 |
| Obligations liquides (M3 en tant que pourcentage du PIB) | 30,8 | 37,07 | 34,57 |
| Taux d'alphabétisation | 55,96 | 44,5 | |
| Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000) | 182,88 | 167,67 | 148,22 |
| Spread du taux de prêt (local) | 6,04 | 9,94 | 11,04 |
| Taux d'investissement du secteur public | 9,64 | 6,56 | 6,96 |
| Taux d'investissement du secteur privé | 12,57 | 13,06 | 12,86 |
| Crédit intérieur au secteur privé (% du PIB) | 56,78 | 46,92 | 50,75 |
| Total des flux privés (% du PIB) | 0,48 | 0,17 | 2,15 |

Source : *Calculs de la CEA.*

“ La croissance tirée par les produits de base n'a généralement pas été génératrice d'emplois ”

4.2.3 Croissance et chômage

Comme indiqué dans l'introduction du présent chapitre, la croissance économique de l'Afrique au cours des deux dernières décennies ne s'est pas traduite par une croissance de l'emploi. Si l'accroissement du chômage peut être attribuée entre autres à

l'offre croissante de la main-d'œuvre, il peut, pour une bonne part, être attribuée à l'incapacité des économies africaines de créer suffisamment d'emplois. Dans une certaine mesure, l'absence de croissance de la PGF dans les pays africains peut s'expliquer par la sous-utilisation considérable de la capacité.

“
La transformation structurelle est nécessaire à la croissance rapide et soutenue et à la création d'emplois
”

Le taux de croissance de l'emploi global dans une économie est la somme pondérée du taux de croissance de l'emploi dans les divers secteurs de l'économie, les parts d'emplois de ces secteurs étant les facteurs de pondération. La croissance de l'emploi dans chaque secteur dépend également du taux de croissance de ce secteur et de l'élasticité de la production par rapport à l'emploi dans ce secteur. Cela veut dire que la croissance de l'emploi dans une économie dépend de la composition sectorielle de l'emploi, des taux de croissance sectoriels et de l'élasticité de la production par rapport à l'emploi dans les divers secteurs.¹ On en déduit que la croissance de l'emploi dans une économie dépend du taux de croissance global ainsi que de la composition sectorielle de la croissance globale. Afin d'accélérer la croissance de l'emploi dans une économie, de larges secteurs ayant des élasticités de l'emploi élevées, devraient être les moteurs de croissance. En effet, la transformation structurelle est nécessaire à une croissance rapide et soutenue de l'emploi.

Si les économies africaines ont en général, enregistré une croissance légèrement inférieure aux 7% nécessaires pour atteindre les OMD, leur incapacité de générer des emplois peut en grande partie être attribuée à la composition de la croissance de la production. La principale source de croissance économique en Afrique est la croissance des secteurs d'extraction des ressources naturelles, qui par leur nature et leur forte intensité de capital ont, à quelques exceptions près, des liens limités avec les économies africaines intérieures. La valeur ajoutée dans le secteur minier qui emploie moins de 10% de la population active a augmenté de plus de 10% par an tandis que l'agriculture, le secteur manufacturier et les services qui ont un emploi combiné de 80% de la population active ont augmenté à moins de 2,5% par an au cours des deux dernières décennies. La combinaison d'élasticités de l'emploi de petite taille et faible implique que la croissance fondée sur la rapide expansion de ce secteur ne générera pas une forte croissance de l'emploi. À son tour, cela laisse à penser qu'une stratégie d'emploi à large base ne devra pas seulement reposer sur une croissance globale plus élevée mais également prendre en compte sa composition sectorielle.

Des taux de chômage élevés posent un problème pour l'atténuation de la pauvreté et la réalisation des OMD ainsi que pour la croissance économique en général. Le taux de croissance économique de l'Afrique est largement tributaire de l'accumulation des facteurs. Cependant, quel que soit le taux d'accumulation des facteurs, la croissance

1 Formellement, la croissance de l'emploi total dans une économie est donnée comme : $g_e = \sum \eta_i g_i(v) S_i$, où g_e est le taux de croissance de l'emploi total, η_i est l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance de la production dans le secteur i , $g_i(v)$ est le taux de croissance de la valeur ajoutée par secteur i , et S_i est la part de l'emploi dans le secteur i .

de la production sera lente tant que les facteurs accumulés ne sont pas utilisés de façon productive. Le taux de chômage élevé suggère une grave sous-utilisation des ressources productives, situation qui ralentit le taux de croissance économique. La relation de symbiose entre la croissance de l'emploi et la croissance économique laisse à penser que la croissance économique en Afrique peut être augmentée en accroissant le taux d'emploi.

L'agriculture contribue pour environ un quart du PIB mais emploie environ la moitié de la population active (tableau A.4.1.). Si la part de l'agriculture dans le PIB a diminué de 27,4 à 23,8% durant la dernière décennie, la part du secteur minier a toutefois augmenté d'un pourcentage similaire, déplaçant la structure du PIB d'une activité primaire à une autre. Cette expérience contraste fortement avec celle observée dans les pays en développement à croissance rapide, où la structure de l'économie a évolué vers le secteur manufacturier. Si cette absence de transformation structurelle peut avoir des effets positifs sur la croissance dans le court terme, une telle dynamique pourrait cependant ne pas fournir les fondements nécessaires pour une économie plus diversifiée et dynamique. Des ressources minérales et d'autres ressources naturelles peuvent s'épuiser et les cours des produits de base tendent à être très volatils, introduisant ainsi un élément d'incertitude dans la trajectoire de croissance. Si l'on veut que l'emploi croît assez vite pour absorber la main-d'œuvre croissante dans les pays africains, il faudra transformer la structure de ces économies, afin qu'elle cesse de reposer presque exclusivement sur la croissance dans le secteur de l'extraction des ressources naturelles et passe à la croissance dans l'industrie manufacturière, des services et de l'agro-industrie, où les élasticités de l'emploi sont beaucoup plus élevées.

“ L'Afrique est la région du monde en développement la moins développée sur le plan des infrastructures ”

4.2.4 Tendances concernant la PGF

Les faits donnent à penser que la croissance de la PGF a eu un impact minimal sur la croissance économique en Afrique (Tahari *et al.*, 2004, Forum économique mondial, 2009, Ndulu *et al.*, 2008). On ne peut que conjecturer sur les causes. Certaines explications possibles – gestion des institutions et gestion économique, faiblesse et insuffisance du développement des infrastructures et incapacité d'utiliser efficacement les ressources accumulées – viennent à l'esprit. Les environnements politique et macroéconomique ainsi que la gestion économique en Afrique se sont améliorés au cours des 20 dernières années mais ils sont toujours à la traîne derrière ceux du reste du monde (Forum économique mondial, 2009). Les conflits civils et l'instabilité politique dans de nombreux pays du continent limitent gravement les augmentations de productivité.

Malgré les progrès réalisés dans le domaine du développement des infrastructures, l'Afrique a l'infrastructure la moins développée de toutes les régions du monde en

“ La stabilité de l’environnement macroéconomique et politique et l’amélioration de la gouvernance expliquent en partie la croissance de l’Afrique depuis 1990 ”

développement, faisant de ces services des services deux fois plus chers qu’ailleurs dans le monde. Foster et Briceno-Garmendia, (2010) estiment que le déficit en infrastructures de l’Afrique, notamment dans le domaine de l’énergie et des transports est de 30% et il faudra environ 93 milliards de dollars des États-Unis, dans un futur prévisible, pour combler l’écart (si une gestion de qualité et des améliorations n’entrent pas en ligne de compte). En plus du déficit en infrastructures, l’absence d’efforts véritables dans le domaine de la R-D dans les pays africains, peut expliquer le manque de croissance de la PGF. Enfin, la productivité ne va probablement pas augmenter, si les facteurs accumulés ne sont pas utilisés de façon productive. L’une des caractéristiques de la croissance économique de l’Afrique est le chômage élevé et la sous-utilisation des capacités (voir la discussion sur l’emploi ci-après).

L’investissement en Afrique est venu pour la plupart de sources intérieures. Durant la période considérée, l’investissement direct étranger (IED) est passé de 0,175% du PIB en 1990-1999 à 1,83% en 2000-2007. En termes absolus, l’IED à l’Afrique a atteint le montant record de 88 milliards de dollars des États-Unis en 2008 (*Rapport sur l’investissement dans le monde 20%*). L’IED était essentiellement concentré dans quelques pays et était destiné essentiellement aux secteurs extractifs. Par exemple en 2008, quatre pays – Angola, Nigéria, Afrique du Sud et Égypte ont reçu 60% des entrées d’IED à l’Afrique. Si le taux d’investissement d’environ 20% en Afrique est supérieur au taux d’investissement des années 80, il est cependant relativement faible, comparé au taux d’investissement dans les pays asiatiques à croissance rapide où les taux sont égaux ou supérieurs à 30%.

Environnement politique et stabilité macroéconomique. L’un des principaux moteurs de la croissance économique de l’Afrique depuis les années 90 a été les environnements macroéconomique et politique stable conjugués à une meilleure gestion économique et à une meilleure gouvernance politique. De nombreux pays se sont conformés aux politiques budgétaires et monétaires disciplinées, telles que reflété par des soldes budgétaires faibles et des taux d’inflation modestes. En plus de cela, les pays africains se sont lancés dans des réformes structurelles pour améliorer l’efficacité des marchés (facteurs, biens et finances) et du secteur public, ainsi que pour fournir une infrastructure améliorée, quand bien même l’Afrique a un retard important dans le domaine des infrastructures sur d’autres parties du monde en développement (Foster et Briceno-Garmendia, 2010).

Encadré 4.1

Poursuivre la bonne gouvernance, est un principe énoncé dans un plan de développement national : le cas du Ghana

Il y a eu une croissance remarquable du PIB du Ghana au cours des dernières années. Cela s'est produit dans un cadre caractérisé par une plus grande stabilité politique et une meilleure gouvernance. Si l'on se fonde sur les tendances actuelles, le pays est en voie d'atteindre un certain nombre de cibles des OMD en 2015 (Rapport 2005 sur les OMD). Cependant, le Ghana est à la traîne en ce qui concerne les OMD relatifs à la santé. De même, le taux de chômage demeure anormalement élevé, ce qui dénote les difficultés du Ghana à traduire la forte croissance économique en gains correspondants dans le domaine de l'emploi.

Pour relever ce défi et d'autres défis du développement, le Ghana a adopté un plan de développement national, the Growth and Poverty Reduction Strategy (GPRD II) (Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté), qui couvre la période 2006-2010 et accorde une attention spéciale aux questions de gouvernance. Le GRPS II repose sur trois grands piliers : croissance et emploi, mise en valeur des ressources humaines, bonne gouvernance et responsabilité civique. Il est envisagé d'opérer un certain nombre de réformes au titre du pilier sur la gouvernance et la responsabilité civique. Ces réformes comprennent la réforme du système judiciaire en vue d'assurer un règlement juste et rapide des différends, la protection des droits de l'homme et le renforcement des capacités institutionnelles de prévention et de règlement des conflits.

En plus des réformes économiques, les pays se sont lancés dans des réformes structurelles et politiques hardies (voir encadré 4.1). La démocratie multipartite et l'organisation d'élections à intervalles périodiques ont de plus en plus acquis droit de cité sur une bonne partie du continent. La volonté du continent d'améliorer la gouvernance économique politique et des entreprises est encore illustrée par l'augmentation du nombre de pays qui adhèrent au MAEP, système volontaire d'autoévaluation, qui constitue une importante innovation dans le cadre du NEPAD.

4.3 L'impact de la crise sur les moteurs de la récente croissance économique en Afrique

La crise économique mondiale actuelle va probablement avoir des impacts négatifs considérables sur les principaux moteurs de la croissance économique en Afrique, qui ont été examinés dans la présente section. Le tableau 4.6 définit l'impact à court terme attendu de la crise financière mondiale actuelle sur la performance économique en Afrique. La croissance du PIB, la croissance des exportations, le solde du compte courant et les ratios de la dette devraient se redresser modérément en 2010 après avoir chuté en 2009, quoiqu'à un rythme beaucoup plus lent que lorsqu'elle avait atteint son niveau record en 2007.

La crise financière n'aura probablement pas un impact uniforme sur la croissance dans toutes les régions du continent ou dans les groupements de pays. Comme le

“ L'impact de la crise mondiale sur la croissance a varié entre les régions et les groupements de pays ”

tableau 4.6 le montre, la crise touchera l'Afrique centrale et l'Afrique australe de façon disproportionnée. Elle touchera également les pays exportateurs de pétrole et les pays à revenu intermédiaire de façon disproportionnée, étant donné que les pays à revenu intermédiaire du groupe sont pour la plupart également des exportateurs de pétrole.

Tableau 4.7
Croissance du PIB réel (pourcentage)

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 (estimation) | 2010 (projections) |
|------------------------------|------|------|------|------|----------------------|-----------------------|
| Afrique | 5,9 | 5,9 | 6 | 4,9 | 1,6 | 4,3 |
| Afrique centrale | 5 | 2,6 | 5,6 | 4,5 | 0,9 | 3,8 |
| Afrique de l'Est | 7,4 | 6,8 | 7,5 | 6,4 | 3,9 | 5,3 |
| Afrique du Nord | 6 | 5,9 | 5,3 | 4,7 | 3,5 | 4,1 |
| Afrique australe | 6 | 6,6 | 6,7 | 4,6 | -1,6 | 4,1 |
| Afrique de l'Ouest | 5,1 | 5,3 | 5,9 | 5,3 | 2,4 | 4,7 |
| Pays exportateurs de pétrole | 6,8 | 6 | 6,9 | 5,6 | 2,5 | 4,9 |
| Pays importateurs de pétrole | 4,9 | 5,9 | 5,1 | 4,2 | 0,5 | 3,6 |

Source : Calculs de la CEA d'après des données de ONU-DESA, novembre 2009.

Les principaux moteurs de la croissance économique récente sont l'accumulation de facteurs financée par l'augmentation des recettes d'exportation due à la flambée des prix des produits de base, l'augmentation de l'IED dans les secteurs des ressources naturelles, l'APD et les envois de fonds. Un autre important moteur de la croissance économique en Afrique a été constitué par des environnements macroéconomique et politique stables et une meilleure gestion économique.

4.3.1 Accumulation de facteurs

Selon les projections du FMI et du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, la crise actuelle ralentira le taux de croissance mais ne réduira pas l'investissement dans les pays africains dans les deux prochaines années. La composition de l'investissement dans le capital physique peut cependant évoluer. Dans le court terme, l'investissement intérieur privé pourrait ne pas diminuer, dans la mesure où les projets déjà en exécution pourraient être achevés. De même, si un petit nombre de nouveaux cas d'IED peuvent être entrepris, il est probable que ceux qui sont déjà engagés seront achevés. L'investissement des ménages dans l'éducation et la santé se poursuivra dans la mesure où les taux de scolarisation vont probablement s'accroître; les installations existantes pourraient être utilisées de façon plus intensive, si les pays africains ne sont pas en mesure d'en construire de nouvelles. Par ailleurs, les investissements du secteur public, notamment dans les infrastructures ou les services

sociaux comme la santé pourraient être différés quand les recettes fiscales et d'autres sources de financement s'épuiseront. Étant donné le taux de croissance de la population et de la population économiquement active, l'offre de main-d'œuvre continuera probablement de croître, en supposant que les taux de participation ne baissent pas de façon brutale. Il convient de souligner que si la crise peut ne pas réduire les taux d'investissement en Afrique, ces taux sont toutefois déjà trop faibles, comparés à ceux dans d'autres parties du monde en développement. Il en résulte que l'Afrique accusera un retard encore plus grand.

Les perspectives concernant l'accumulation des facteurs pour le moyen terme (2011 et au-delà) sont moins certaines. On craint qu'une crise prolongée n'entraîne une diminution des investissements dans le capital physique et humain à mesure que la capacité des pays africains de financer l'investissement diminue à mesure que la crise se prolonge. Un autre souci est l'investissement dans l'infrastructure qui, pour de nombreux pays, est financé par des recettes d'exportation et par une APD accrues. Les projections extraites du modèle (tableau 4.7) de la *Situation de l'économie mondiale* (SOWE), indiquent que le taux de croissance à moyen terme sera modeste si les politiques actuelles se poursuivent. Si la crise persiste pendant une période assez longue, il est probable que les pays africains perdraient leurs capacités de financer l'investissement public et privé dans le capital physique. Il est également probable que l'investissement dans le capital humain baissera considérablement. Du fait de la baisse des recettes publiques, des recettes d'exportation et de l'APD, la marge de manœuvre budgétaire des gouvernements africains sera gravement réduite et, ils réagiront en réduisant les dépenses consacrées à l'éducation et à la santé. Si la crise peut ne pas réduire la population active, le taux de croissance de cette population pourrait diminuer, si la crise affecte négativement la capacité de lutte contre des maladies telles que le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida. Il est peu probable que la crise ait un impact négatif sur l'offre de main-d'œuvre mais elle pourrait compromettre sa qualité en cas de baisse de l'investissement dans l'éducation et la santé.

“ La crise a nettement entravé la capacité des pays africains de financer les investissements publics et privés ”

Tableau 4.8
Projections de croissance du PIB

| | 2007 | 2008 | 2009 (estimations) | 2010 (projections) | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-----------------|------|------|-----------------------|-----------------------|------|------|------|------|------|
| Afrique du Nord | 5,3 | 4,7 | 3,5 | 4,1 | 2 | 4,6 | 4,4 | 4,7 | 4,7 |
| Afrique du Sud | 6,7 | 4,6 | -1,6 | 4,1 | 3,5 | 3,9 | 4,2 | 4,4 | 4,8 |

Source : Calculs de la CEA d'après ONU-DESA, novembre 2009 pour la période 2007-2010 et projections pour la période 2011-2015 établies grâce au modèle de State of the World Economy (SOWE).

4.3.2 Accumulation de financement

Recettes d'exportation

“ L'aide est une importante source de financement du capital dans certains pays africains ”

La contraction de l'économie mondiale a eu un effet défavorable sur la demande d'exportations africaines en ce qu'elle a entraîné un effondrement des prix ainsi qu'une forte diminution des recettes d'exportation (tableau 4.8). De ce fait, la capacité des pays africains de financer les investissements sur leurs propres ressources sera limitée dans les court et moyen terme. Les pays qui seront durement touchés sont des pays comme l'Algérie, l'Angola, le Botswana, le Gabon, la Guinée équatoriale, la Jamaïque, la Libye, la Mauritanie, le Nigéria, le Soudan, le Tchad et la Zambie qui comptent sur les exportations de ressources naturelles pour plus de 80% de leurs recettes d'exportation. Si les prix des produits de base ont légèrement rebondi en 2009 et en 2010, il n'en demeure pas moins que la forte volatilité des cours des produits de base fait toujours planer une menace sur la croissance économique de nombreux pays africains. Qui plus est, du fait que l'IED à l'Afrique est lié à la rentabilité dans le secteur extractif, un effondrement des cours mondiaux des produits de base serait synonyme d'une diminution des entrées d'IED en Afrique.

Tableau 4.9

Exportations de biens et de services (en pourcentage du PIB)

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 (estimations) | 2010 (projections) |
|--------------------|------|------|------|------|-----------------------|-----------------------|
| Afrique | 34,1 | 36,7 | 39,7 | 45,9 | 33,7 | 37 |
| Afrique du Nord | 30,1 | 35,6 | 41,2 | 53,7 | 37,7 | 42,4 |
| Afrique de l'Est | 25,8 | 26,8 | 26,5 | 25,5 | 21,5 | 21,4 |
| Afrique de l'Ouest | 40,6 | 38,3 | 37,6 | 38 | 31,3 | 34,5 |
| Afrique centrale | 61,4 | 62,2 | 65,9 | 66,8 | 48,7 | 52,3 |
| Afrique australe | 29,1 | 31,2 | 32,8 | 36,1 | 27,3 | 28,3 |

Source : Calculs de la CEA d'après le FMI (2009a) et FMI (2009b).

Aide et autres transferts

L'aide restera une source importante de financement extérieur pour l'Afrique. La crise économique actuelle va toutefois probablement avoir un effet négatif sur l'aide au continent. Au moment où les donateurs sont confrontés à de graves crises budgétaires chez eux, il pourrait être difficile politiquement d'augmenter les engagements en matière d'aide ou les décaissements. Il est donc possible que les apports d'aide se ralentissent. Peu de faits indiquent que les entrées d'aide étrangère diminuent mais en raison des pressions budgétaires dans les pays donateurs, il y a un risque considérable que ces entrées diminuent après 2010.

Le FMI prévoit une baisse des décaissements d'aide de la part des donateurs en 2010 et au-delà. Selon ces projections, ce sont les pays sans littoral et les petits États insulaires qui sont particulièrement vulnérables. En plus des projections du FMI, Roodman (2008) avance que la crise actuelle se traduira par une diminution des flux d'aide au monde en développement, si l'on se fonde sur ce qui s'est passé en matière de décaissement de l'aide durant les récessions antérieures. L'histoire pourrait ne pas être un bon guide dans la mesure où d'autres facteurs tels que la fin de la guerre froide ont pu avoir un effet sur les flux d'aide durant les récessions passées. D'autres chercheurs (Pallage et Robe : 2001) ne trouvent aucune corrélation entre le décaissement de l'aide et le cycle économique et laissent entendre que la crise actuelle pourrait avoir un effet défavorable sur les flux d'aide. Nonobstant ces réserves, il est peu probable que les flux d'aide à l'Afrique augmentent durant la crise.

En plus de la réduction éventuelle des flux d'aide à l'Afrique, la crise pourrait également entraîner une détérioration de la qualité de l'aide, et notamment une volatilité plus forte, des retards dans les décaissements et des modifications dans la composition de l'aide à mesure que les donateurs trouvent de plus en plus difficile de tenir leurs engagements, situation qui réduirait l'efficacité des interventions financées par l'aide². Il est également probable que l'aide prenne la forme d'une annulation de l'aide plutôt que d'un apport net de ressources à l'Afrique, peut-être lié aux contrats des pays donateurs, modifiant ainsi les modalités. Avec des déficits ou des retards dans les décaissements de l'aide, les pays africains à faible revenu pourraient accuser d'importants déficits budgétaires, remettre à plus tard des plans d'investissement ou réduire les dépenses sociales à un moment où elles sont les plus nécessaires.

Les envois de fonds sont de plus en plus une source importante de financement extérieur pour le monde en développement en général et pour l'Afrique en particulier, remplaçant désormais l'APD comme source importante de financement international (FMI, 2009a). Ainsi, les envois de fonds à l'Afrique subsaharienne ont atteint 21,1 milliards de dollars en 2008 (Banque mondiale, 2009) ; ces envois devraient diminuer de 3% (moins que les 6% avancés pour le monde) et se situer à 20,5 milliards de dollars des États-Unis en 2009 (tableau 4.9). En raison du lien direct entre les envois de fonds et les rémunérations des Africains dans les pays à revenu élevé, la crise économique mondiale qui réduit les opportunités d'emploi et les revenus dans ces pays, auront des répercussions négatives sur la capacité des Africains d'envoyer des fonds. La réduction des envois de fonds vers l'Afrique pourrait être relativement faible au début, mais il est possible que la réaction dans le temps soit beaucoup plus forte.

“ Les envois de fonds sont directement liés aux gains des migrants dans les pays à revenu élevé ”

2 La nécessité pour les donateurs de revoir les priorités et de tenir compte des contraintes sur les ressources chez eux pourrait entraîner à revoir le moment et le ciblage de ces flux, ce qui est plus conforme à leurs exigences que les engagements précédents et les besoins des bénéficiaires.

Un certain nombre de pays africains pourraient pâtir outre mesure d'une diminution des envois de fonds. Le Lesotho (25% du PIB), le Sénégal (11%), le Cap-Vert (10%), le Libéria, le Maroc, la Sierra Léone et le Togo (9%), la Guinée-Bissau (8%), la Gambie et le Kenya (7%) vont probablement être durement touchés, s'il y a une baisse drastique des envois de fonds ³.

Tableau 4.10

Envois de fonds des travailleurs (taux de croissance en pourcentage)

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 (estimations) | 2010 (projections) | 2011 (projections) |
|---------------------------------|------|------|------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Pays en développement | 18,3 | 22,9 | 16,7 | -6,1 | 1,4 | 3,9 |
| Asie de l'Est et Pacifique | 14,1 | 23,8 | 20,8 | -1,5 | 0,8 | 3,7 |
| Europe et Asie centrale | 24,1 | 36,0 | 13,8 | -14,7 | 2,7 | 5 |
| Amérique latine et Caraïbes | 18,1 | 6,8 | 2,3 | -9,6 | 0,5 | 3,5 |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord | 4,6 | 20,1 | 10,6 | -7,2 | 1,5 | 3,3 |
| Asie du Sud | 25,3 | 27,1 | 35,6 | -1,8 | 1,7 | 4,1 |
| Afrique subsaharienne | 34,7 | 47,6 | 13,4 | -2,9 | 1,8 | 3,9 |
| Pays à faible revenu | 23,9 | 23,4 | 28,3 | 0,7 | 2,6 | 4,6 |
| Pays à revenu intermédiaire | 17,8 | 22,9 | 15,6 | -6,8 | 1,2 | 3,8 |
| Monde | 15,3 | 21,3 | 15,3 | -5,3 | 1,2 | 3,7 |

Source : Ratha et al (2009).

Dans le meilleur des cas, les pays africains n'ont pas la capacité d'emprunter à des taux raisonnables sur les marchés financiers internationaux, en raison de leur faible côte de solvabilité. Voilà la raison essentielle qui fait que l'APD constitue la principale source de financement extérieur. La crise financière mondiale actuelle a restreint le crédit au niveau mondial. Il est peu probable que les pays d'Afrique puissent recourir aux marchés financiers privés et internationaux pour financer l'accumulation, la production et éventuellement la consommation.

Recettes publiques, politique budgétaire et services sociaux.

Les taxes sur le commerce et les rentes tirées des ressources constituent les principales sources de recettes publiques dans les pays africains. La diminution des recettes d'exportation et des importations provoquée par la crise financière mondiale actuelle, entraînera une diminution des recettes publiques dans la plupart des pays africains, et ce sont les pays riches en ressources qui seront les plus durement touchés. Cette diminution des ressources survient à un moment où il est nécessaire de fournir

3 Ces chiffres sont fondés sur les flux empruntant des canaux « officiels ». Si l'on inclut les transferts informels, cela pourrait signifier des ratios plus importants envois de fonds/PIB, auquel cas, les effets seront d'une plus grande ampleur.

davantage de services sociaux et de soutien au revenu, d'effectuer des investissements dans le capital humain et d'accroître l'investissement dans l'infrastructure physique.

Deux réactions sont possibles : réduire les dépenses ou avoir un budget déficitaire. Il est très probable que les deux se produisent à court terme du fait qu'il serait peut-être politiquement impossible de faire des coupes dans certains programmes tels que l'éducation, les subventions aux produits alimentaires ou la santé, en période de récession. Le FMI estime que les pays africains auront des soldes budgétaires négatifs de 5,7% et de -3,5% du pays en 2009 et en 2010 respectivement. Si l'on s'attend à ce que le ratio des recettes publiques au PIB baisse de 24,7% en 2008 à 20,8% en 2009 et à 21,6% en 2010, le ratio des dépenses publiques par rapport au PIB devrait cependant passer de 23,8% en 2008 à 27,2% en 2009 et à 26,3% en 2010. S'il n'est pas géré comme il se doit, le déséquilibre budgétaire ainsi créé pourrait provoquer une instabilité macroéconomique semblable à celle des années 80.

Balance extérieure

Avant la crise financière mondiale, les entrées de capitaux privés à l'Afrique (y compris les investissements de portefeuille, avaient considérablement augmenté en raison de l'amélioration de l'environnement économique ainsi que de l'augmentation des liquidités mondiales. La flambée des prix des produits de base a également créé de nouvelles possibilités d'investissement en Afrique. Les entrées de capitaux privés vers l'Afrique sont cependant restées considérablement inférieures à celles dans d'autres régions en développement. En 2007, le financement extérieur de l'Afrique s'élevait à environ 4% du financement allant aux pays émergents et aux économies en développement. La crise financière actuelle a cependant eu un impact négatif sur les flux de capitaux privés vers l'Afrique. Le tarissement total des investissements de portefeuille après 2008 est particulièrement préoccupant. Cette situation tendra à stabiliser les marchés de capitaux, à exercer une pression sur les réserves et à introduire une forte volatilité dans les taux de change. En effet, des pays comme l'Afrique du Sud et la Zambie ont vu leur monnaie se déprécier fortement à la suite de ces sorties de capitaux.

L'impact de la crise financière mondiale a été ressenti à travers les mécanismes décrits ci-dessus : les conséquences de la crise sur le plan local dépendront toutefois de l'interaction des différents effets. Les sorties d'investissement de portefeuille auront une incidence sur la volatilité des taux de change, qui s'accompagnera d'une volatilité dans les transactions nationales. La baisse des recettes d'exportation et des entrées de capitaux va ralentir l'activité économique et priver les pays africains de devises dont ils ont cruellement besoin. Cette situation peut, à son tour, restreindre le volume des importations et affecter la production intérieure. La baisse des volumes du commerce et le ralentissement de la croissance économique auront un impact sur les

recettes publiques ainsi que de sérieuses conséquences pour les déficits budgétaires. Cela aura pour effet d'aggraver l'impact de la crise financière mondiale sur les pays africains.

Les effets de la crise sur les recettes d'exportation et d'autres flux financiers laissent à penser que l'accumulation dans les pays africains pourrait être ralentie par manque de financement et entraîner également le ralentissement de la croissance économique. La réduction du capital humain et des investissements dans l'infrastructure constitue en particulier un motif de préoccupation particulière pour la croissance à long terme. Le ralentissement de la croissance économique implique, entre autres, une augmentation du chômage et une diminution des revenus et, par conséquent, l'aggravation de la pauvreté. De ce fait, la croissance économique dans les pays africains pourrait se ralentir considérablement, notamment dans les pays exportateurs de ressources naturelles. Les estimations actuelles indiquent que la croissance moyenne en 2010 sera de 4,3%, mais elle devrait être beaucoup plus élevée pour les pays exportateurs de pétrole (tableau 4.6).

4.3.3 Emplois et PGF

La crise financière entraînera une réduction du taux de croissance ou une contraction éventuelle du PIB dans les pays africains. Ce taux de croissance plus faible ou négatif peut avoir pour effet une aggravation du chômage déjà élevé et la diminution des taux d'utilisation des capacités. Les taux de chômage élevés entraîneront une diminution des revenus réels et éventuellement l'augmentation des taux de criminalité. Les ménages pourraient ainsi être contraints d'adopter des stratégies d'adaptation comme la réduction de la consommation d'aliments riches en protéines et en micronutriments, ce qui aggravera la malnutrition et la faim et entraînera des effets négatifs irréversibles sur leur santé et l'éducation. Cet impact sur la santé et l'éducation sera amplifié par d'autres stratégies de survie parmi lesquelles la tentation pour les parents d'encourager les enfants à participer à des activités génératrices des revenus pour compenser la perte de revenus causée par le ralentissement économique. Qui plus est, même dans les cas où les enfants fréquentent l'école, l'aggravation de la malnutrition et l'état de mauvaise santé pourraient nuire à l'apprentissage et, par ricochet, abaisser la qualité de l'éducation.

À cause du chômage accru et d'un faible taux d'investissement, d'où un ratio capitaux/main-d'œuvre plus faible, la PGF pourrait diminuer en raison de la crise. La crise pourrait aussi signifier que les pays africains, notamment les plus pauvres, pourraient ne pas être en mesure d'importer des intrants complémentaires tels que le carburant et d'autres intrants intermédiaires pour la production. La crise pourrait également entraîner une perte de capital humain, comme on l'a examiné plus haut. Ces facteurs pourraient également contribuer à faire baisser une PGF déjà faible.

L'environnement macroéconomique stable et meilleure gestion

Bien qu'ils ne soient pas aussi visibles que les investissements dans le capital physique, l'accroissement des recettes d'exportation, l'augmentation de l'APD ou des envois de fonds destinés à financer l'investissement, la stabilité de l'environnement politique et macroéconomique et l'amélioration de la gestion macroéconomique ont contribué au maintien de la croissance économique durant les deux dernières décennies. Il est important que ces acquis ne soient pas inversés par la crise économique actuelle. Pourtant le risque d'un tel renversement est réel, surtout dans les pays à faible revenu et dans les États fragiles. Il y a le risque que la crise mondiale financière actuelle entraîne un déséquilibre budgétaire plus large et l'instabilité sociale, du fait de l'incapacité de fournir des services sociaux adéquats.

4.4 Conditions d'une croissance à long terme, forte et durable en Afrique

La crise financière actuelle, si elle n'est pas convenablement gérée, pourrait avoir des effets défavorables sur la croissance économique à court et à long terme. Aussi redoutable qu'elle puisse être, la crise mondiale actuelle offre aux pays africains l'occasion de concevoir des politiques pour engager et soutenir une large expansion économique génératrice d'emplois pour la majorité des citoyens et réduisant la pauvreté. Les pays africains pouvant ne pas être en mesure d'influer sur les événements économiques internationaux, les Africains ne peuvent que prendre des mesures au niveau local. Ces réponses peuvent être de deux types : des réponses à court terme pour faire face au ralentissement économique et des politiques à long terme en vue d'une croissance soutenue, robuste et créatrice d'emploi. Ces politiques peuvent porter sur le faible taux d'accumulation, l'augmentation de la productivité des facteurs et le changement structurel.

Dans la présente section, on soutient que les politiques macroéconomiques devraient stimuler la croissance économique et réduire le chômage au lieu d'être axées sur la stabilité macroéconomique. De telles politiques devraient comporter les éléments suivants : une politique budgétaire expansionniste pour contrecarrer le ralentissement économique par des investissements dans l'infrastructure et le capital humain ; une mobilisation accrue de ressources intérieures ; une politique monétaire qui associe les mesures de relance budgétaire à de faibles taux d'intérêt réels pour le secteur privé et allège le fardeau de la dette publique intérieure ; une gestion des taux de change propre à assurer la stabilité monétaire tout en maintenant un taux de change compétitif pour promouvoir les exportations et une politique financière favorisant

“ Dans la situation économique actuelle, une politique budgétaire expansionniste est nécessaire pour assurer une croissance économique rapide et une répartition équitable du revenu grâce à la création d'emplois ”

l'emploi productif. Les actions énumérées ci-après seront également nécessaires dans le long terme : amélioration de la gouvernance économique et mise en place d'institutions, notamment des réformes du marché des facteurs; des efforts sérieux dans le domaine de la R-D et des transferts de technologies ; des changements structurels vers la croissance dans des secteurs importants mais en retard de développement et de sérieux efforts visant à développer les échanges grâce au commerce intra-africain et à l'intégration régionale.

4.4.1 Politiques à court terme

Politiques anticycliques

Selon Weeks et Patel (2007), une politique budgétaire anticyclique remplit trois grandes fonctions : elle s'oppose au cycle économique dans le court terme, renforce la croissance à long terme et favorise l'équité. Dans l'environnement économique actuel, il est nécessaire d'appliquer une politique budgétaire expansionniste pour générer une croissance économique rapide et promouvoir l'équité dans la répartition des revenus par la création d'emplois. Si certains pays riches en ressources peuvent disposer de la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour appliquer de telles politiques budgétaires expansionnistes, d'autres pays peuvent avoir besoin du soutien de la communauté internationale ou de voir se contenter d'une riposte budgétaire moins que vigoureuse.

Dépenses publiques

Avant la crise, la part dans le PIB des dépenses publiques, notamment celles consacrées à l'investissement public, a augmenté (tableau 4.10.). Malgré cela, les taux d'investissement dans les pays africains sont encore en deçà du niveau que requiert leur objectif de développement actuel. Le ratio de l'investissement par rapport au PIB en Afrique a atteint 25% en 2008 contre plus de 40% en Asie. Il est donc nécessaire d'accroître les ratios d'investissement/PIB, et l'investissement dans les infrastructures et le capital humain où l'Afrique affiche un déficit important (Foster et Briceno-Garmendia, 2010), fournit une bonne occasion. L'investissement dans les infrastructures accroît la capacité de production, stimule la demande globale et redéploie les ressources dans une économie (McKinley, 2009). En dehors de l'impulsion à court terme, l'investissement dans les infrastructures et le capital humain mettent également en place les bases d'une croissance économique durable. Si elle est gérée comme il se doit, une politique budgétaire expansionniste appliquée durant le ralentissement économique mondial, pourrait s'avérer très utile pour les pays africains.

Tableau 4.11**Dépenses publiques (en pourcentage du PIB)**

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 (estimations) | 2010 (projections) |
|--------------------|------|------|------|------|-----------------------|-----------------------|
| Afrique | 25,9 | 26 | 27,4 | 28,2 | 31 | 29,7 |
| Afrique du Nord | 30,1 | 30,8 | 32,5 | 33,4 | 36,4 | 33,9 |
| Afrique de l'Est | 24,3 | 24,3 | 24,3 | 24,6 | 24,9 | 25,5 |
| Afrique de l'Ouest | 18,6 | 17,9 | 20 | 18,4 | 21,7 | 20,4 |
| Afrique centrale | 23,2 | 24,5 | 27,1 | 31,3 | 33,1 | 31 |
| Afrique australe | 26,7 | 26,3 | 26,5 | 27,8 | 30,8 | 31,1 |

Source : *Calculs établis d'après le FMI (2009b).*

Les deux grandes critiques que suscite l'augmentation de l'investissement public sont qu'il tend à évincer l'investissement privé et qu'il est inflationniste. La médiocrité des infrastructures et la non-utilisation des ressources se conjuguent pour faire de l'investissement public dans l'infrastructure un complément de l'investissement privé plutôt qu'un substitut de cet investissement. En outre, du fait de la sous-utilisation des capacités et du fait que l'investissement dans l'infrastructure accroît la capacité de production de l'économie, il est improbable que de telles dépenses budgétaires soient inflationnistes. Il faudrait toutefois faire preuve de prudence, en élaborant un programme de relance budgétaire du fait qu'il est facile de créer des déficits insoutenables. Hailu et Weeks (2009) proposent que le déficit global ne dépasse pas le niveau de l'investissement public. Il est également important que certains des projets d'investissement soient à forte intensité de main-d'œuvre (par exemple construction de routes, travaux d'irrigation, éducation et soins de santé) afin de générer des emplois et des revenus pour un grand nombre de personnes.

Recettes fiscales

Les ratios des recettes publiques par rapport au PIB en Afrique sont très faibles, au regard des normes internationales et n'ont augmenté que lentement (tableau 4.12.), surtout en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest. Les faibles ratios des recettes fiscales au PIB s'expliquent en partie par l'inefficacité de l'administration fiscale mais les baisses de ces ratios ces dernières années peuvent être dues à des réformes commerciales. Les taxes sur le commerce ont baissé à la suite de réformes commerciales mais les taxes locales n'ont pas substantiellement augmenté les recettes pour remplacer le manque à gagner dans les taxes commerciales. Les pays où les taux d'imposition sont faibles sont les pays riches en ressources où l'augmentation des prix des produits de base a gonflé les recettes fiscales. Certains signes indiquent que la crise économique actuelle, qui a entraîné la baisse des prix des produits de base aura un effet négatif sur les recettes, notamment dans les pays riches en ressources (tableau 4.12).

“ L'inefficacité de l'administration fiscale se traduit par une baisse des recettes publiques et de la capacité à financer les projets de développement ”

“ Les déficits budgétaires peuvent se creuser à mesure qu’il devient nécessaire d’accroître les dépenses pour remédier aux effets des chocs extérieurs ”

Tableau 4.12
Recettes publiques hors dons (en pourcentage du PIB)

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 (estimations) | 2010 (projections) |
|-------------------------|------|------|------|------|-----------------------|-----------------------|
| Afrique | 27.6 | 28.8 | 28.1 | 30.1 | 25.2 | 26.2 |
| Afrique du Nord | 33.7 | 35.5 | 34.6 | 37.8 | 31.6 | 31 |
| Afrique de l'Est | 16.5 | 16.9 | 17.1 | 17.1 | 16.4 | 16.9 |
| Afrique de l'Ouest | 22.1 | 20.3 | 17 | 18.6 | 13.3 | 17.8 |
| Afrique centrale | 29.2 | 34.8 | 35.6 | 39.6 | 30 | 32.4 |
| Afrique australe | 26.3 | 27.3 | 27.7 | 27 | 25.8 | 25.4 |
| Exportateurs de pétrole | 35.2 | 35.4 | 33 | 37 | 28.4 | 31.9 |

Source : Calculs de la CEA d'après le FMI, 2009b).

Face à la baisse des recettes budgétaires, les pays africains pourraient avoir à remédier à la diminution des recettes fiscales grâce à des améliorations dans l'administration fiscale, notamment l'élargissement de l'assiette de l'impôt pour intégrer le secteur informel et les travailleurs professionnels indépendants comme les avocats, les médecins, les consultants et les architectes. Les gouvernements africains pourraient ne pas pouvoir compter sur un financement extérieur durant la crise financière. En outre, accroître les recettes intérieures sera un moyen de réduire la forte dépendance à l'égard de l'aide et également de réduire la volatilité des revenus résultant de l'extrême dépendance à l'égard du financement extérieur.

Déficits budgétaires

En raison de la baisse des revenus et de la nécessité d'augmenter les dépenses pendant la crise financière (tableau 4.11 et tableau 4.12), les gouvernements devront recourir au déficit budgétaire. Le souci de l'équilibre budgétaire ne doit pas faire oublier la nécessité de se concentrer sur la croissance à long terme et sur la création d'emplois. En outre, du fait que les efforts faits par le passé visaient surtout à maintenir un faible ratio déficit/PIB, huit pays africains seulement ont eu un déficit budgétaire supérieur à 5% en 2007. Il existe donc une marge de manœuvre pour le financement du déficit dans le court terme. La solution, c'est la modération et des efforts pour veiller à ce que le financement du déficit reste un phénomène à court terme qui sera corrigé au cours du cycle économique.

Politiques monétaires, de taux d'inflation et de taux de change.

Des politiques monétaires et des taux de change compléteront utilement une politique budgétaire anticyclique et devraient être utilisées en tant que telles en Afrique durant la crise financière mondiale actuelle. Il le faut si les pays veulent cesser de

mettre l'accent sur la stabilité des prix et se concentrer davantage sur la création d'emplois et la croissance durable. La politique monétaire peut contribuer à la croissance en faveur des pauvres, en soutenant des politiques budgétaires en leur faveur, en évitant des épisodes d'inflation excessivement volatiles, en aidant à stabiliser la balance des paiements et le taux de change réel et en améliorant l'allocation des ressources dans l'économie, en destinant le crédit aux secteurs prioritaires et en gérant le compte de capital (Saad-Filho: 2007).

L'objet de la politique du taux de change est d'assurer un taux de change stable compétitif, le but étant de réduire la volatilité dans les transactions internationales et les réserves en devises. Les pays africains maintiennent différents régimes de change, et l'impact éventuel sur le change de la crise financière pourrait dépendre en partie du régime de change qu'un pays donné adopte. Certains pays rattachent leur monnaie à une monnaie particulière ou à un panier de monnaies, d'autres maintiennent une parité glissante tandis que d'autres maintiennent un régime de change flottant. La crise financière actuelle pourrait entraîner une volatilité extrême de la part des monnaies à taux variables et entraîner une perte de réserves dans les cas où la monnaie est rattachée à une devise. Il se pourrait qu'il soit nécessaire de stabiliser les monnaies nationales en procédant à des interventions appropriées sur les marchés de change pour résoudre ces problèmes.

L'appréciation du taux de change réel peut modifier la structure de l'économie et générer des effets durables sur la productivité et la croissance économique. Ce phénomène n'est nulle part mieux illustré que dans l'analyse « Dutch Disease » (le syndrome hollandais); (Corden, 1982, Corden and Neary, 1984 ; Gylafason et al., 1999).

L'appréciation du taux de change réel pourrait générer des « effets d'inertie » en ce sens que la fin de la flambée des prix des produits de base et les dépréciations ultérieures des taux de change réels pourraient ne pas suffire à assurer le redressement du secteur manufacturier. Étant donné les externalités potentiellement positives du secteur manufacturier sur le reste de l'économie, la baisse persistante de ce secteur réduit la pauvreté et ralentit la croissance à long terme.

4.4.2 Développement financier

Les politiques financières sont un important catalyseur pour l'investissement, et peuvent compléter les politiques budgétaires. Les systèmes financiers ont un rôle important à jouer pour ce qui est de promouvoir une allocation plus efficace et socialement souhaitable des ressources nationales et stimuler l'activité économique. Dans la plupart des pays africains, le secteur bancaire domine le système financier et est caractérisé par un excédent de liquidités, des taux d'intérêt nominaux élevés sur

“ L'impact des chocs extérieurs peut varier selon le régime de change adopté par le pays ”

les prêts et un portefeuille de prêts concentré sur les grandes entreprises et le gouvernement central (CNUCED, 2009). La situation économique actuelle offre aux pays africains l'occasion d'évaluer les expériences des pays et de déterminer les options politiques les plus appropriées en matière de développement financier.

“ Une importante question politique est de veiller à ce que les groupes vulnérables et les secteurs stratégiques aient accès au crédit ”

Le tableau 4.13. présente quelques taux moyens nominaux élevés sur les prêts en Afrique, mais les taux d'intérêt réels peuvent être beaucoup plus faibles. La solution à l'insuffisance de crédit peut ne pas être le coût du crédit, mais bien sa disponibilité. Ceux qui ont besoin de crédit peuvent ne pas avoir accès au crédit, quel qu'en soit le coût. Dans le même temps, des taux réels faibles sur les dépôts peuvent ne pas attirer l'épargne privée, ce qui limite les ressources disponibles aux fins de financement de l'investissement. La marge importante entre les taux d'intérêt pourrait dénoter une prime de risque élevée, s'expliquant par le fait qu'on se dit que les emprunteurs en Afrique comportent un risque de défaillance élevé et qu'il y a une concentration, des fournisseurs, quelques banques commerciales dominant le marché du crédit intérieur.

Tableau 4.13

Taux d'intérêt locaux en Afrique (moyennes annuelles en pourcentage)

| Année | Prêt Taux | Dépôt Taux | Inflation | Spread | Spread | |
|-------|--------------|---------------|-----------|--------|--------|------|
| | | | | | AEP | ALC |
| 1980 | 12 | 6,5 | 15 | 5,5 | ... | ... |
| 1985 | 14,5 | 8,6 | 9 | 5,9 | ... | 4,4 |
| 1990 | 18,3 | 10,8 | 8,7 | 7,4 | 4,8 | 7,2 |
| 1995 | 18,5 | 8 | 10 | 10,5 | 6,6 | 12,4 |
| 2000 | 21,3 | 9,4 | 6,1 | 11,9 | 6,9 | 8,6 |
| 2005 | 17,7 | 7,3 | 8,3 | 10,4 | 6,2 | 7,9 |

Source: Indicateurs du développement en Afrique (2009) et World Development Indicators (2009).

Note: AEP : Asie de l'Est et du Pacifique. ALC : Amérique latine et Caraïbes. « Spread » : La différence entre le taux moyen auquel les banques commerciales prêtent des fonds et le taux moyen sur les dépôts.

« Inflation » se rapporte au déflateur du PIB.

La stratégie actuelle de développement financier ne permettra probablement pas d'allouer des crédits aux secteurs qui en ont le plus besoin et là où les avantages marginaux seront les plus élevés, du fait qu'elle néglige les principaux secteurs vulnérables au sein de l'économie. L'option politique la plus importante est d'assurer l'accès au crédit des groupes vulnérables et des secteurs stratégiques. Les gouvernements pourraient fournir des garanties pour les prêts destinés à des secteurs spécifiques. On pourrait, par une telle politique réduire les primes de risque appliquées par les banques commerciales et parallèlement réduire le coût du crédit pour ces groupes. Ce qui est le plus important, elle éliminerait l'un des obstacles au crédit pour ces groupes. En outre, ces banques centrales pourraient offrir un système de réserves obligatoires différenciées pour encourager les prêts à des secteurs qui ont des problèmes de crédit. Ce serait un moyen d'améliorer l'allocation des prêts par les

banques commerciales grâce à des incitations visant à fournir un financement à des secteurs qui ont un problème de sous-investissement chronique. Enfin, les banques centrales dans les économies les plus avancées en Afrique pourraient contribuer à renforcer le cadre réglementaire (supervision) et assurer un suivi efficace des risques (surveillance) dans les institutions financières nationales d'autres pays africains. Ce mécanisme de coopération transfrontières entre pays africains peut être capital pour l'amélioration de la gestion des risques et la mise en place d'une infrastructure financière régionale.

4.4.3 Stratégies à long terme

La réduction durable de la pauvreté, l'amélioration du niveau de vie et la réalisation des OMD en Afrique nécessitent des revenus élevés et des taux de croissance de l'emploi soutenus sur une longue période. Cela veut dire que les politiques macro-économiques devraient surtout viser à maîtriser l'inflation et à rétablir les équilibres budgétaires et être axées sur la croissance de la production et de l'emploi (Nnadozie, 2009). Pour réaliser une croissance à long terme, s'accompagnant de nombreux emplois, il faut non seulement une augmentation de l'accumulation des facteurs et une plus grande croissance de la PGF mais également des réformes institutionnelles et des transformations structurelles des économies africaines. La crise économique mondiale actuelle offre l'occasion à l'Afrique d'élaborer et d'appliquer une série de politiques qui mèneront à long terme à la croissance économique créatrice d'emplois et à la transformation structurelle. Ces politiques peuvent avoir pour objectifs d'augmenter l'accumulation du capital humain et physique, de créer des emplois, d'intensifier la mobilisation des ressources intérieures, d'assurer une meilleure gestion des ressources et d'améliorer les institutions nationales. Comme dans le cas des politiques à court terme décrites plus haut, l'importance relative de chaque modification de la politique variera selon les pays.

4.4.4 Accumulation

Les pays africains ne peuvent espérer accélérer la croissance et réduire la pauvreté, si le taux d'accumulation des facteurs reste aussi faible qu'il l'est. L'Afrique devrait viser à réaliser un ratio investissement/PIB de 35% au moins, similaire aux taux atteints par les pays d'Asie de l'Est. En plus de la quantité de l'investissement, les pays africains devraient également se concentrer sur sa qualité. L'investissement dans l'infrastructure est particulièrement important, c'est là où Foster et Briceno-Garmendia trouvent que le stock d'infrastructures de l'Afrique ne représente que 39% de celui des autres parties du monde en développement et ils ont calculé que l'Afrique aurait besoin d'un investissement de 31 milliards de dollars par an, dans un avenir prévisible, pour combler l'écart même si l'efficacité est

“ Améliorer la formation du capital humain est important pour la croissance et la réduction de la pauvreté ”

considérablement améliorée (l'écart est beaucoup plus large sans les améliorations appropriées). Un autre moyen peut consister à financer l'investissement dans l'infrastructure, en faisant appel à la participation du secteur privé ou en prélevant des frais d'utilisation effectifs, comme la Chine l'a fait avec les routes à péage. Les pays africains devraient également poursuivre des politiques destinées à assurer un environnement macroéconomique stable, de faibles taux d'intérêt et une exécution des contrats qui encourage l'investissement privé en particulier dans l'agriculture et les agro-industries. Ils devraient s'employer à attirer l'IED dans des secteurs autres que le secteur de l'extraction des ressources naturelles, tels que l'agro-industrie et les exportations de services.

Renforcer la mise en valeur du capital humain doit être une priorité absolue, si l'on veut que la croissance économique et la réduction de la pauvreté en Afrique soient durables. Dans le domaine de l'éducation, les organismes de développement internationaux tels que la Banque mondiale ont mis l'accent sur l'enseignement primaire. Certaines études laissent entendre cependant que l'enseignement post-primaire contribue à la croissance plus que l'enseignement primaire et que donc, l'Afrique a besoin de développer l'enseignement post-primaire, afin de se développer rapidement et de réduire la pauvreté dans le long terme. Augmenter les taux de scolarisation et améliorer la qualité de l'enseignement post-primaire en Afrique devraient donc être une priorité.

En plus d'accroître la scolarisation et les taux de rétention dans l'enseignement post-primaire, les pays africains devraient mettre l'accent sur la formation des compétences pour la résolution des problèmes, afin de répondre à leurs besoins de développement et non plus sur l'enseignement élémentaire (lecture et calcul). L'accent devrait être mis sur les sciences fondamentales et appliquées, l'ingénierie, les mathématiques et d'autres compétences techniques. Les établissements d'enseignement, les ministères de l'éducation et les entreprises pourraient peut-être, à cet égard, collaborer pour mettre au point les programmes d'enseignement adaptés. Afin d'encourager la formation de compétences rares et fortement demandées, les salaires et les conditions du marché du travail devraient refléter la rareté relative des compétences, au lieu de suivre la pratique adoptée dans certains pays consistant à rémunérer les diplômés de manière égale sans tenir compte des gammes de compétences.

L'Afrique a besoin de continuer à augmenter l'investissement dans la santé, compte tenu de son indice de la santé relativement faible (PNUD, 2008). L'investissement dans la santé n'accroît pas seulement le capital humain; un meilleur état de santé constitue un objectif de développement en lui-même. L'investissement dans la santé devrait toutefois porter sur la santé publique, l'assainissement, la nutrition, l'hygiène du milieu et la prévention plutôt que sur la médecine curative. La prévention de maladies transmissibles comme la tuberculose et le VIH/sida, en particulier la transmission de la mère à l'enfant, devrait être une priorité absolue grâce à l'éducation et

à des interventions appropriées. Finalement, les dirigeants africains devraient fournir l'orientation politique et traiter ces maladies, notamment le VIH/sida comme un problème de santé publique et non comme un problème moral.

4.4.5 Accumulation de financement

Il est peu probable que l'Afrique puisse continuer à compter essentiellement sur des sources internationales pour financer l'ambitieuse accumulation de capitaux et le changement structurel dont elle a besoin pour transformer son économie de manière à la placer sur une voie durable de croissance élevée et de création d'emplois. Même si le financement étranger est obtenu, il ne sera certainement pas suffisant ; en définitive, ce sont les Africains qui doivent se charger d'assurer le développement de l'Afrique. Il faudrait par conséquent mettre un accent tout particulier sur l'intensification de la mobilisation de ressources intérieures.

Augmenter le taux d'épargne. Étant inférieur à 20% du PIB, le taux d'épargne en Afrique est très faible par rapport à ceux d'autres parties du monde en développement. La raison principale est peut-être qu'une proportion importante de la population n'est pas connectée aux services financiers et n'a, par conséquent, aucun accès à des instruments d'épargne. Pour augmenter le taux de l'épargne privée intérieure en Afrique, il faudra élargir le système financier à la majorité des citoyens grâce à des réformes financières novatrices appropriées. Cela peut se faire en tirant parti des progrès technologiques. Des exemples de ces approches novatrices sont le système biométrique E-zwick du Ghana qui permet aux banques et aux institutions financières informelles d'offrir des instruments financiers et d'épargne sur une plate-forme commune quel que soit le lieu, et l'utilisation des téléphones mobiles au Kenya pour les services bancaires. Les pays africains devraient développer ces innovations pour offrir des services bancaires aux secteurs rural et informel et introduire davantage d'instruments d'épargne.

En plus de l'élargissement de l'assise financière, il est nécessaire de développer des marchés financiers et de capitaux efficaces disposant d'instruments financiers diversifiés pour attirer l'épargne à la fois intérieure et étrangère. Les pays africains ont créé des marchés de capitaux dans le cadre des réformes financières des années 90, mais ces marchés sont souvent très maigres et ne font que des transactions domestiques. Il se pourrait qu'il soit nécessaire de redoubler d'efforts pour offrir plus d'instruments. Les pays africains pourraient également mobiliser des ressources pour financer l'accumulation grâce à l'émission d'«obligations diaspora». L'expérience de l'Inde laisse à penser que les entrées financières provenant des obligations diaspora se sont poursuivies durant la crise financière mondiale actuelle. Les revenus provenant de ces obligations pourraient aider à réduire en partie la volatilité des flux financiers étrangers dans la mesure où ils tendent à être stables même en période de ralentissement de

“ La réforme du système éducatif nécessite une réorientation vers les sciences fondamentales ”

“ Des marchés financiers et de capitaux efficaces et une meilleure gestion des ressources sont un moyen d'augmenter l'investissement et de réaliser une croissance soutenue ”

l'activité économique mondiale. Certains chercheurs (par exemple Bawumia, 2010) ont proposé la création d'un fonds africain régional comme moyen de lever des capitaux internationaux pour financer l'accumulation en Afrique. Un tel fonds, soutiennent-ils, permettrait d'améliorer les cotes de solvabilité de l'Afrique. Il prévoit une taxe sur le carburant de 0,5 dollar des États-Unis par gallon pour constituer la souscription initiale au fonds. Une telle approche régionale permettrait d'attirer plus facilement des capitaux internationaux, de renforcer la coopération régionale.

Les efforts visant à accroître l'épargne privée devraient s'accompagner d'une augmentation de l'épargne publique provenant d'excédents budgétaires plus importants ou de déficits budgétaires moins importants. Étant donné le niveau relativement faible des services publics fournis en Afrique et les taux de pauvreté relativement élevés, il serait imprudent d'équilibrer les budgets en réduisant les dépenses publiques. La seule alternative raisonnable est d'augmenter les recettes publiques d'autant plus que les recettes publiques s'élèvent à moins de 30% du PIB. Les recettes fiscales peuvent être augmentées, en élargissant l'assiette fiscale pour inclure le secteur informel et les professionnels indépendants, en améliorant l'administration fiscale et en augmentant la taxe sur les rentes tirées des ressources naturelles.

Amélioration de la gestion des ressources. Un autre moyen de financer efficacement l'accumulation est d'améliorer la gestion des ressources, afin de permettre une allocation efficace et intertemporelle de l'épargne et d'autres ressources financières. Cette amélioration s'impose pour réduire la volatilité qui a été la caractéristique de la croissance économique de l'Afrique depuis les années 60. Un moyen de réduire cette volatilité est de faciliter l'utilisation des ressources en augmentant l'épargne en période de flambée des cours des produits de base et en la réduisant en période de baisse des recettes d'exportation. Le Botswana a appliqué cette stratégie avec succès et d'autres pays africains pourraient suivre cet exemple. De la même manière, les pays africains pourraient collaborer avec les donateurs, afin de réduire la volatilité des décaissements au titre de l'APD. Ils pourraient, par exemple, trouver un arrangement en vertu duquel les donateurs déposeraient les décaissements au titre de l'aide dans un fonds d'où les pays bénéficiaires effectueraient des retraits chaque fois que ce serait nécessaire.

Politique de l'emploi. Une croissance économique rapide peut contribuer à créer des emplois, mais le nombre total des emplois créés dépendra du taux de croissance globale et de l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance qui, elle, est en partie fonction des secteurs qui constituent les moteurs de la croissance. Il est peu probable qu'une croissance rapide reposant sur les seules exportations minières, crée suffisamment d'emplois pour absorber la main-d'œuvre en expansion, la raison étant que ces secteurs sont généralement capitalistiques, ont peu de liens avec l'économie nationale et emploient une part relativement faible de la main-d'œuvre. Augmenter l'emploi entraînera non seulement des changements

structurels dans l'économie mais assurera aussi une croissance rapide. Parmi les changements structurels, figurent les efforts visant à accroître la productivité et les taux de croissance dans l'agriculture, le secteur manufacturier et les services, les réformes du marché de facteurs qui encouragent des méthodes de production à forte intensité de main-d'œuvre, et d'autres politiques en matière d'emploi.

Une manière de réaliser la transformation structurelle des économies africaines est de poursuivre des politiques qui investissent les rentes d'exportation dans l'agriculture et les industries agro-alimentaires ainsi que dans les industries légères et de services grâce à des incitations appropriées (CEA, 2009). Ces secteurs emploient non seulement une large proportion de la population active mais sont également à forte intensité de main-d'œuvre et de ce fait, la croissance dans ces secteurs va créer plus d'emplois que la même croissance dans le secteur de l'extraction des ressources naturelles. Privilégier ces grands secteurs sera non seulement un moyen de créer des emplois et d'accroître les revenus, mais également d'accroître le marché intérieur pour soutenir d'autres industries. Une telle stratégie de transformation structurelle permettra également de réduire la volatilité de la croissance transmise par la volatilité des recettes d'exportation et des flux d'aide.

Une autre stratégie d'emploi consiste, pour les pays africains, à insister pour que les sociétés multinationales se livrant à l'extraction des ressources, procèdent à une certaine transformation de la ressource au sein de l'économie nationale avec des objectifs et des calendriers précis, comme condition d'obtention du contrat. Cela permettra au secteur de l'extraction des ressources naturelles d'établir des liens avec d'autres secteurs de l'économie nationale. Outre leur engagement ferme à attirer l'IED, notamment dans les secteurs d'exportation de services, les pays africains pourraient également faire de la prestation de services sociaux tels que la santé, l'éducation et la livraison du courrier, un mécanisme de création d'emplois. La création d'emplois entraînera également des réformes du marché des facteurs pour changer le prix relatif du travail et susciter la flexibilité du marché du travail nécessaire à la création d'emplois et un glissement sectoriel de main-d'œuvre.

Toute stratégie de l'emploi digne de ce nom en Afrique doit prendre le secteur informel en compte. Le problème avec le secteur informel n'est pas tant de créer des emplois, mais bien d'accroître la productivité et les revenus. Les politiques qui peuvent être appliquées pour augmenter la productivité dans le secteur informel sont notamment l'intensification de la formation pour améliorer les compétences, la fourniture de services de soutien et d'un accès aux ressources, notamment le crédit, et l'établissement de liens entre le secteur informel et les marchés et institutions du secteur formel. Par exemple, le secteur formel pourrait offrir des débouchés aux entreprises du secteur informel.

“ Une politique d'emploi est nécessaire pour accroître l'élasticité d'emplois par rapport à la croissance ”

“ Si l’Afrique veut être compétitive sur le marché mondial, elle doit faire de sérieux efforts pour augmenter la croissance de la PGF ”

Les économies africaines sont trop exigües pour avoir des marchés intérieurs capables de soutenir une quelconque entreprise manufacturière compétitive sur le plan mondial. Une croissance économique durable en Afrique exigera que l’Afrique développe et diversifie ses marchés d’exportation. L’intégration régionale est un des moyens d’y arriver. Qui plus est, l’Afrique devrait négocier l’accès aux marchés lors du Cycle de négociation de Doha sous les auspices de l’Organisation mondiale du commerce (OMC).

4.4.6. Augmentation de la croissance de la PGF

Si l’Afrique veut devenir compétitive sur le marché mondial et réaliser une croissance économique soutenue, la région doit faire de sérieux efforts pour augmenter la croissance de la PGF, car l’accumulation pourrait, elle seule, ne pas suffire à maintenir un taux de croissance élevé dans le long terme. Les politiques visant à augmenter la croissance de la PGF pourraient être notamment un engagement ferme en faveur de la R-D, le transfert de technologie grâce à l’IED hors du secteur extractif, et des réformes institutionnelles qui encouragent et récompensent l’innovation. Les transferts de technologie avec des repères et des délais, devraient être négociés dans les contrats d’IDE. La R-D, particulièrement dans l’agriculture et l’industrie, pourrait être menée et financée sur une base régionale de sorte qu’un pays n’ait pas à supporter tout seul tous les coûts de développement. Le transfert de technologie pourraient en partie se faire grâce à l’IED, en particulier dans le secteur émergent des énergies renouvelables, où l’Afrique peut avoir un avantage comparatif.

Comme souligné plus haut, l’investissement dans l’infrastructure, qui permettra de réduire les coûts de transaction, d’instaurer un environnement macroéconomique stable, la stabilité politique et des réformes institutionnelles, notamment celles qui permettent aux marchés de ressources de fonctionner efficacement, auront des effets positifs sur la croissance de la PGF. Une telle transformation structurelle qui déplace la production de secteurs stagnants de l’économie vers des secteurs dynamiques à forte productivité peut également avoir pour effet d’accroître la PGF dans l’économie. Cette transformation structurelle peut être réalisée grâce à des politiques fiscales, monétaires et de crédit ainsi qu’à d’autres politiques de gestion de la demande. Il faudra, en outre, modifier la structure de l’enseignement pour inculquer aux diplômés les compétences appropriées.

Environnement macroéconomique stable et gestion économique. Les pays africains ont besoin de stimuler leur économie, mais il leur faut également maintenir la stabilité macroéconomique et améliorer la gestion économique. Si beaucoup a été fait au cours des deux dernières décennies, les taux d’inflation restent cependant élevés dans de nombreux pays, la gestion économique est encore rudimentaire, et la plupart des économies restent très instables. C’est un fait qu’il est nécessaire d’accroître l’in-

vestissement dans l'infrastructure, les déficits budgétaires et la dette publique intérieure doivent cependant être maintenus à des niveaux gérables. La transparence, une meilleure gouvernance et la stabilité politique sont une nécessité. À cet égard, le processus du MAEP est très utile et mérite d'être encouragé. De même, si la politique monétaire doit être accommodante pour encourager une croissance rapide et la création d'emplois, elle ne devrait pas être trop expansionniste au point de créer des tensions inflationnistes.

4.5 Conclusions

La croissance économique a repris en Afrique au cours des deux dernières décennies, après avoir stagné durant les années 80. La croissance moyenne du PIB pour l'ensemble du continent a atteint le niveau record de 6,1% en 2007. Ce taux de croissance économique relativement élevé était subordonné à l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre, et à l'accumulation de capital physique et humain qui a été financée par des recettes d'exportation accrues dues à la hausse des prix des produits de base, l'accroissement des flux d'aide, les envois de fonds et, dans une certaine mesure, l'IED vers le secteur d'extraction des ressources naturelles. La croissance économique plus élevée a également été rendue possible par un meilleur environnement macroéconomique stable, une meilleure gestion économique et la stabilité politique.

Ce taux de croissance plus élevé ne s'est toutefois pas accompagné d'une transformation structurelle ou de création d'emplois, le chômage étant resté élevé à deux chiffres. Le taux de croissance qui n'a pas permis de créer des emplois n'a pas été élevé et assez large pour permettre à l'Afrique d'atteindre les OMD d'ici 2015. Si l'on veut que ces Objectifs soient atteints, la croissance économique doit s'accélérer et les fruits de la croissance être largement distribués à travers une croissance soutenue et la création d'emplois.

La récente crise financière mondiale menace de gommer les gains réalisés par les pays africains à mesure que la demande des produits de base sur le marché mondial et, par ricochet les prix et les recettes d'exportation de l'Afrique chutent, les entrées d'IED sont menacées, les décaissements au titre de l'APD sont devenus incertains et les envois de fonds ont diminué. Cette situation menace simplement de réduire l'épargne, les recettes publiques et l'accumulation des facteurs, mais elle a diminué le taux de croissance des revenus et des dépenses sociales et a creusé le déficit budgétaire et commercial dans le court terme, et menace de compromettre les perspectives économiques de l'Afrique dans le long terme.

“ La crise fournit l'occasion aux pays africains de poursuivre des stratégies plus efficaces de croissance et d'emploi à long terme ”

Les défis qui se posent au développement économique de l'Afrique et qui découlent de la crise financière mondiale actuelle sont aussi pour l'Afrique des opportunités d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies novatrices pour une croissance à long terme s'accompagnant de croissance de l'emploi. Au lieu de poursuivre la stratégie actuelle avec sa trajectoire de croissance volatile, les pays africains devraient saisir l'occasion de la crise pour concevoir des politiques qui leur permettraient non seulement de sortir de la récession mondiale mais également de jeter les bases d'une croissance économique à long terme robuste et durable qui génère des emplois et réduit la pauvreté.

L'argument avancé dans ce chapitre est que, dans le court terme, les pays africains devraient appliquer des politiques budgétaire, monétaire et de taux de change anti-cycliques expansionnistes et mieux gérer les ressources afin de développer le capital humain et physique, notamment l'accumulation dans l'infrastructure et la prestation de services publics pour faire face à la conjoncture. Ce sera également un moyen de jeter les bases de la croissance économique à long terme. Dans le long terme, les pays africains devraient continuer à accumuler le capital humain et physique, mais également mettre l'accent sur la transformation structurelle, les réformes institutionnelles et l'amélioration de la gestion économique, et accorder une large place à la croissance de la PGE. À long terme, le développement de l'Afrique est la responsabilité des Africains, et les pays africains devraient donc faire preuve de détermination à générer des ressources intérieures suffisantes pour financer la croissance économique à long terme.

Bibliographie

Aghion, P. and P. Howitt, 2009. *The Economics of Growth*, Cambridge, MA., MIT Press.

Atardi, E. V. and X. Sala-i-Martin, 2004, 'Economic tragedy of the XXth century: growth in Africa', NBER Working Paper No. 9865.

Banque mondiale, 2009. 'Swimming against the Tide: How Developing Countries Are Coping with the Global Crisis'. Document de base établi à l'intention de la réunion du G-20, 13 et 14 mars.

Bawumia, M., 2010. 'The Global Financial Crisis: Time to Rethink Africa's Financing Options'. Keynote address at the Joint African Finance and Economics Association/African Development Bank Luncheon at the Annual ASSA Meetings, Atlanta, GA, 4 January.

Bruno, M. and W. Easterly (1998). 'Inflation crises and long-run growth.' *Journal of Monetary Economics*, 41:3-26.

Calderon, Cesar, William Easterly and Luis Servén (2003), 'Infrastructure compression and public sector solvency in Latin America'. In *The Limits of Stabilization: Infrastructure, Public Deficits, and Growth in Latin America*, William Easterly and Luis Servén, eds. Palo Alto, California, and Washington, D.C.: Stanford University Press and World Bank.

CNUCED, 2008. Economic Development in Africa Report 2008, on Export Performance Following Trade Liberalization: Some Patterns and Policy Perspectives. Genève.

« _____ », 2009. Rapport 2009 sur les pays les moins avancés : État, gouvernance et développement. Genève.

Corden, W. M. 1982. 'Booming sector and Dutch Disease Economics: Survey and Consolidation.' *Oxford Economic Papers*, 36: 359-380.

Corden, W. M. and J.P. Neary 1984. 'Booming sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy.' *The Economic Journal*, 92: 825-848.

Country Case Studies, : Cambridge University Press, Cambridge.

Epstein, G. and I. Gabel. 2007. Financial Policy. International Poverty Centre, Research Programme on Economic Policies, MDGs and Poverty, Training Module 3, Brasilia.

FMI 2009b. Regional Economic Outlook: Middle East and Central Asia, October 2009, Washington D.C.

« _____ » 2009c. World Economic Outlook: Sustaining the Recovery, October. Washington D.C.

« « _____ » (2009a). Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. Octobre 2009, Washington D.C.

Forum économique mondial 2009. Rapport sur la compétitivité de l'Afrique, 2009. Genève, Suisse.

Foster, V. and C. Briceno-Garmendia (eds.)m 2010. Africa's Infrastructure: A Time for Transformation, World Bank. Washington, D.C.

Go, D. S. and J. Page (eds.), 2008' *Africa at a Turning Point?: Growth, Aid, and External Shocks*, (Washington D.C., World Bank).

Gylfason, Thorvaldur, T.T. Herbertsson, G. Zoega, 1999, 'A mixed blessing: natural resources and economic growth.' *Macroeconomic Dynamics*, Cambridge University Press, 3:204-25.

Khan, M. and A. Senhadji, 2001, 'Threshold Effects in the Relationship Between Inflation and Growth.' International Monetary Fund, Staff Papers, 48 (1):1-21.

McK., 2009, 'Meeting the macroeconomic challenges of LDCs'. Background paper for the UNCTAD Least Developed Countries Report 2009, New York and Geneva.

McKinley, T., 2004, 'MDG-Based PRSPs Need More Ambitious Economic Policies'. Projet de document de travail, Programme des Nations Unies pour le développement, New York.

Ndulu, B., S. O'Connell, J-P Azam, R. H. Bates, A. K. Fosu, J. W. Gunning, D. Njinkeu, 2008. The Political Economy of Economic Growth in Africa 1960-2000, Vol. 2,

Nnadozie, Emmanuel, 2009, A New Direction in Nigeria's Macroeconomic Policy. Miméographie, Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba, Éthiopie.

Ocampo, J., 2005, 'A Broad View of Macroeconomic Stability.' United Nations Department of Economic and Social Affairs, Working Paper 1.

Ocampo, Jose Antonio and Rob Vos, 2009. Uneven Economic Development. Zed Books.

Ocampo, José Antonio, 2006. 'Market, social cohesion and democracy'. UN-DESA Working Paper, No. 9.

OCDE-CAD, 2009. Coopération pour le développement, Rapport 2009. Publication de l'OCDE, Paris.

ONU, 2009, Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2009. New York.

Pollin, R. and A. Zhu, 2006, 'Inflation and economic growth: a cross-country non-linear analysis.' *Journal of Post-Keynesian Economics*, 28(4):593-614.

Pollin, R., G. Epstein and J. Heintz, 2008. 'Pro-Growth Alternatives for Monetary and Financial Policies in Sub-Saharan Africa'. International Poverty Centre, Research Brief 6, Brasilia.

Rajan, Raghuram and Arvind Subramanian, 2005, 'What Undermines Aid's Impact on Growth? Document de travail du FMI, WP/05/126, Washington D.C.

Ratha, D, S. Mohapatra, and A. Silwan, 2009, 'Migration and remittances trends, 2009', Migration and Development Brief 11, Development Prospects Group, World Bank.

Rodrik, Dani, 2004. 'Growth Strategies', in *Handbook of Economic Growth*, Philippe Aghion and Steven Durlauf, (eds.), Amsterdam, North-Holland.

Saad-Filho, A., 2007. 'Monetary Policy.' International Poverty Centre, Research Programme on Economic Policies, MDGs and Poverty, Training Module 2, Brasilia.

Tahari, A., D. Ghura, B. Akitoby, and E. B. Aka, 2004. 'Sources of Growth in Sub-Saharan Africa', Document de travail du FMI, No WP/04/176.

Weeks, J. and S. Patel, 2007. 'Fiscal Policy.' Research Programme on Economic Policies, MDGs and Poverty, Training Module 1, International Poverty Centre, Brasilia.



Liens entre la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté : cadre d'action pour promouvoir la reprise et des progrès accélérés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Le présent chapitre traite du problème du chômage en Afrique, dont il montre l'évolution et les causes. On y examine ensuite les cas où la croissance ne s'est pas traduite par une création d'emplois ainsi que l'impact des crises mondiales sur l'emploi et les groupes vulnérables en Afrique et on y fait des suggestions quant aux moyens de réorienter les stratégies de croissance et de développement de manière à renforcer le lien entre la croissance et l'emploi afin de réduire la pauvreté.

En Afrique, la pauvreté est nettement plus élevée et touche davantage les femmes que dans d'autres régions en développement. La proportion de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour, à savoir 50%, est aussi élevée aujourd'hui que dans les années 80, malgré les progrès importants en matière de croissance réalisés en Afrique depuis le début du siècle. Les taux de chômage étaient constamment élevés en Afrique avant la crise, mais celle-ci a indubitablement aggravé le problème. Il est essentiel de veiller à ce que la création d'emplois fasse partie intégrante de la reprise et des stratégies de croissance et de développement à long terme, si l'on veut éviter que le continent fasse à nouveau l'expérience d'une croissance non génératrice d'emplois et faire baisser le chômage afin de réduire la pauvreté, notamment dans les zones rurales et au sein des groupes vulnérables.

Les pauvres n'ont qu'un accès et un contrôle extrêmement limités sur les éléments d'actif essentiels, notamment les terres et le capital matériel et humain. Comme ils ne disposent pas de moyens de production et de capital humain, leurs revenus et leurs niveaux de consommation sont faibles. La plupart d'entre eux ont également un niveau d'éducation insuffisant et sont généralement en moins bonne santé que le reste de la population. Beaucoup vivent d'activités agricoles de subsistance peu productives ou d'emplois dans le secteur informel, où la rémunération du travail et du capital est généralement faible. Les personnes travaillant dans le secteur informel ont de faibles revenus, ne sont guère protégées et sont souvent au chômage. Ces facteurs, ainsi que l'absence d'accès aux institutions qui définissent les politiques, empêchent les pauvres d'acquérir les capacités voulues pour prétendre à des emplois décent. En résumé, comme la CEA l'a noté en 2005, pour renforcer le lien entre la croissance économique, l'emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique, il faut d'abord

“ La politique de croissance et d'emploi devrait permettre aux pauvres de s'intégrer dans le processus de croissance et de trouver un travail décent ”

mettre en place des politiques pour faire en sorte que la croissance soit davantage génératrice d'emplois et, ensuite, donner la possibilité aux pauvres de s'intégrer au processus de croissance et de trouver des emplois décents.

L'emploi est la voie principale par laquelle la croissance peut entraîner la réduction de la pauvreté

Réduire la pauvreté par la création d'emplois nécessite une action délibérée consistant à coordonner l'offre et la demande de main-d'oeuvre, car si une croissance fortement génératrice d'emplois est nécessaire, elle ne constitue pas une condition suffisante. Ainsi, même si des emplois sont créés, il est peu probable que les pauvres possèdent des compétences suffisantes pour se prévaloir de ces nouvelles possibilités. Il incombe aux gouvernements d'encourager le secteur privé à investir suffisamment dans des activités à forte intensité de main-d'oeuvre et de faire en sorte que les pauvres aient accès à des programmes de mise en valeur des ressources humaines et possèdent les compétences demandées sur le marché du travail.

Il convient de noter que l'analyse empirique faite dans le cadre de cette étude souffre d'un manque d'informations pertinentes, s'agissant en particulier du chômage. Dans de nombreux pays africains, la structure sociale est telle que le « chômage » ne constitue pas une catégorie d'analyse appropriée parce que, pour une proportion importante - et même souvent majoritaire - de la main-d'oeuvre, les relations d'emploi ne sont pas principalement définies par le paiement de salaires, et parce qu'il n'existe pas de structures établies qui permettraient à des personnes de vivre sans travailler. Dans la mesure où les statistiques le permettent, l'emploi salarié a été analysé ; même dans les pays où cet emploi est relativement faible, il peut apporter et il apporte effectivement une contribution importante à « l'emploi décent » et à la demande agrégée.

5.1 Tendances et nature du chômage en Afrique

L'emploi est le principal canal par lequel la croissance peut déboucher sur une réduction de la pauvreté. En septembre 2000, les chefs d'État et de gouvernement du monde entier ont adopté, lors de la plus grande réunion de haut niveau jamais organisée sous l'égide de l'ONU, la Déclaration du Millénaire et les OMD. En fixant ces Objectifs, les pays se sont engagés à réaliser d'ici 2015 d'importants progrès sur les principales questions de développement. C'est pourquoi les pays en développement ont été instamment priés, dans le Document final du Sommet mondial de 2005, « d'adopter en 2006 au plus tard et de mettre en oeuvre des stratégies nationales de développement pour atteindre les buts et objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement ».

Lors de la réunion qu'il a tenue à Paris en 2007, le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs de développement relatifs aux Objectifs du Millénaire pour

le développement, a fixé de nouvelles cibles et de nouveaux indicateurs davantage axés sur l'emploi, la santé et d'autres facteurs déterminants pour la pauvreté. Toujours en 2007, 43 pays d'Afrique subsaharienne ont adopté des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) compatibles avec les OMD dans lesquels est soulignée l'importance de l'emploi décent pour échapper à la pauvreté. Les pays africains ont réaffirmé leur attachement aux OMD lors du Sommet de l'Union africaine tenu à Banjul (Gambie) en 2006 ainsi que lors des sommets et des conférences ministérielles ultérieurs de l'Union africaine et des conférences des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique organisées par la CEA, en particulier la quarantième Conférence tenue en 2005, qui a demandé l'établissement de plans d'action reposant sur des bases solides pour réaliser les OMD.

“ Pour la plupart des pays africains, les taux de chômage n'ont pas bougé durant la dernière décennie ”

Malgré ces multiples déclarations et engagements, la situation globale de l'emploi en Afrique n'a pas changé au cours de la dernière décennie. La population travaille majoritairement dans l'agriculture plutôt que dans les services et l'industrie (tableau 5.1), mais la structure d'ensemble de l'emploi donne une meilleure idée de la situation des travailleurs en Afrique. La majorité des travailleurs agricoles sont des journaliers, de petits agriculteurs ou des aides familiaux non rémunérés, mais ils peuvent aussi parfois combiner plusieurs de ces fonctions. Le fait que l'agriculture est très exposée à des aléas naturels tels que les sécheresses et d'autres modifications de l'environnement rend d'autant plus vulnérables les personnes qui travaillent dans ce secteur. En outre, comme le montre le tableau 5.4, la part de l'emploi vulnérable dans l'emploi total a été plus élevée en Afrique subsaharienne qu'en Afrique du Nord durant la période 1997-2007.

Tableau 5.1

Répartition de l'emploi par secteur, dans le monde et en Afrique (%)

| Agriculture | 1998 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 (estimation) |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|----------------------|
| Monde | 40,8 | 38,7 | 37,5 | 36,5 | 35,5 | 34,4 | 33,5 |
| Afrique du Nord | 35,9 | 34,7 | 35,3 | 34,5 | 33,8 | 33,1 | 32,4 |
| Afrique subsaharienne | 67,6 | 65,4 | 64,4 | 64 | 63,4 | 62,5 | 61,7 |
| Industrie | | | | | | | |
| Monde | 21,1 | 20,7 | 21,1 | 21,5 | 22,1 | 22,7 | 23,2 |
| Afrique du Nord | 20 | 19,2 | 19,7 | 20,8 | 21,7 | 22,7 | 23,7 |
| Afrique subsaharienne | 9,5 | 9,5 | 9,7 | 9,7 | 9,9 | 10,1 | 10,3 |
| Services | | | | | | | |
| Monde | 38,1 | 40,7 | 41,5 | 41,9 | 42,4 | 42,9 | 43,3 |
| Afrique du Nord | 44,1 | 46,1 | 45,1 | 44,8 | 44,5 | 44,2 | 43,9 |
| Afrique subsaharienne | 22,9 | 25,1 | 25,9 | 26,3 | 26,7 | 27,4 | 28 |

Source: *Tendances mondiales de l'emploi*. OIT, 2009a: 28. Extrait du tableau A7.

“
Les groupes les plus touchés par la crise de l'emploi en Afrique sont les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées
”

Dans la plupart des pays africains, les taux de chômage sont restés pratiquement inchangés, même durant la récente reprise de la croissance qui a pris fin au cours du deuxième semestre de 2008. Les taux de chômage total respectifs pour 1998 et 2008 se sont élevés à 7,4% et à 7,6% en Afrique subsaharienne et à 12,8% et 10% en Afrique du Nord (OIT, 2009b). On estime qu'en raison de la crise mondiale, le taux de chômage a augmenté en 2009 pour atteindre un chiffre moyen de 8,2% en Afrique subsaharienne et de 13% en Afrique du Nord¹.

Les groupes les plus touchés par la crise de l'emploi en Afrique sont les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées. Les femmes sont majoritaires dans le secteur informel, leurs activités principales étant le travail agricole non rémunéré, la transformation des produits alimentaires, le commerce ambulancier, le petit commerce transfrontalier, la vente de produits agricoles transformés et semi-transformés et les tâches domestiques. Le pourcentage de femmes est faible mais en augmentation dans le secteur formel, par exemple dans l'enseignement, les services de santé, les industries extractives, les industries manufacturières et les emplois de bureau subalternes. La part des femmes dans l'emploi rémunéré dans le secteur non agricole va de 28,2% au Maroc à 43,1% en Afrique du Sud². En 2008, le taux de chômage féminin a été de 15% en Afrique du Nord et de 8,2% en Afrique subsaharienne (tableau 5.2). Le chômage féminin est dû à divers facteurs, dont les préjugés culturels, les différences de niveau d'éducation entre les hommes et les femmes et le manque de compétences négociables.

Une analyse de la part de l'effectif employé dans la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 ans et plus) ou du rapport effectif emploi/population permet également de se faire une idée de l'inégalité entre les sexes en matière d'emploi. Dans la plupart des pays, ce rapport est plus élevé dans le cas des hommes que dans celui des femmes (tableau 5.1 annexe)

Malgré la baisse des taux de fécondité en Afrique, les effets dévastateurs de l'épidémie du VIH/sida et les taux élevés de mortalité maternelle, l'Afrique reste la région du monde qui a le taux de croissance démographique le plus élevé et la population la plus jeune. Grâce à l'amélioration de la nutrition, les jeunes ont de plus en plus de chances d'atteindre un âge avancé. En 2008, les moins de 25 ans représentaient plus de 60% de la population africaine. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont, au sein de la population active africaine, ceux qui connaissent le plus de difficultés parce qu'ils n'ont pas le niveau d'éducation, la formation et l'expérience professionnelle que recherchent les employeurs et parce que leurs compétences ne correspondent pas à ce qui est demandé sur le marché du travail. Par conséquent, en 2008, le taux de

1 L'analyse du chômage présentée dans ce chapitre est fondée sur les statistiques et les estimations de l'OIT, qui fournit des chiffres distincts pour l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne.

2 Site officiel de l'ONU sur les indicateurs relatifs aux OMD, 2009 (<http://www.un.org/millenniumgoals>).

chômage des jeunes a atteint 11,3% en Afrique subsaharienne et 24,1% en Afrique du Nord (tableau 5.2).

Tableau 5.2

Taux de chômage en Afrique, 1998-2008 (%)

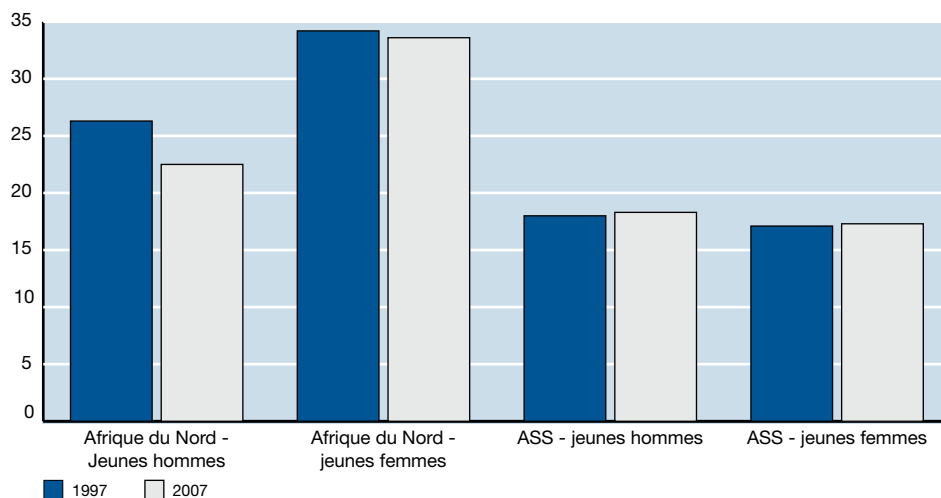
| Total | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Afrique du Nord | 12,8 | 13,3 | 14,1 | 13,6 | 13,4 | 13,1 | 12,3 | 11,5 | 10,5 | 10,6 | 10 |
| Afrique subsaharienne | 7,4 | 7,9 | 7,9 | 8,1 | 8,1 | 8,2 | 7,9 | 7,9 | 7,8 | 7,7 | 7,6 |
| Hommes | | | | | | | | | | | |
| Afrique du Nord | 11 | 11,6 | 12,3 | 11,6 | 11,4 | 11 | 10,1 | 9,2 | 8,4 | 8,6 | 8,1 |
| Afrique subsaharienne | 7,2 | 7,3 | 7,5 | 7,6 | 7,6 | 7,7 | 7,5 | 7,5 | 7,4 | 7,3 | 7,2 |
| Femmes | | | | | | | | | | | |
| Afrique du Nord | 18 | 18,2 | 19,5 | 19,3 | 19,3 | 19 | 18,2 | 17,7 | 16 | 15,8 | 15 |
| Afrique subsaharienne | 7,7 | 8,6 | 8,4 | 8,6 | 8,8 | 8,8 | 8,5 | 8,4 | 8,4 | 8,2 | 8,2 |
| Adultes | | | | | | | | | | | |
| Afrique du Nord | 8,3 | 8,8 | 9,4 | 8,8 | 8,9 | 8,6 | 7,7 | 6,7 | 6,4 | 6,6 | 6,3 |
| Afrique subsaharienne | 5,9 | 6,2 | 6,3 | 6,5 | 6,5 | 6,6 | 6,4 | 6,4 | 6,4 | 6,2 | 6,2 |
| Jeune | | | | | | | | | | | |
| Afrique du Nord | 26,3 | 26,4 | 28,8 | 29,2 | 28,1 | 27,7 | 27,5 | 27,9 | 25 | 25,2 | 24,1 |
| Afrique subsaharienne | 11,2 | 11,8 | 11,7 | 11,9 | 12,1 | 12,1 | 11,8 | 11,6 | 11,5 | 11,4 | 11,3 |

Source: OIT, 2009a.

La lente transition démographique que connaît l'Afrique se traduit par une forte augmentation de la population qui aggrave le chômage des jeunes (figure 5.1). Actuellement, plus de 200 millions d'Africains appartiennent à la tranche d'âge correspondant à la définition officielle des jeunes (c'est-à-dire les personnes âgées de 15 à 24 ans). Les jeunes représentent 40% de la population africaine en âge de travailler et ce sont eux qui ont le plus fort taux de chômage. En Afrique subsaharienne, les taux de chômage des jeunes sont restés constamment aux alentours de 12% au cours de la dernière décennie, le niveau le plus bas (11,4%) ayant été atteint en 2007 dans le cas des jeunes hommes ; dans le cas des jeunes femmes, ils ont été de 13% en 1997 et de 12% en 2007. Le taux de chômage des jeunes hommes a diminué en Afrique du Nord au cours de cette période, passant de 23% en 1997 à 20% en 2007. Le taux correspondant pour les jeunes femmes a été de 30% aussi bien en 1997 qu'en 2007. Le rapport taux de chômage des jeunes/taux de chômage des adultes est tombé à 1,8 en Afrique subsaharienne en 2007 mais a augmenté en Afrique du Nord, pour atteindre 3,4 (OIT, 2008). La part des jeunes dans l'effectif total de chômeurs s'est élevé à 83% en Ouganda, à 68% au Zimbabwe et à 56% au Burkina Faso. En tout, 72% des jeunes Africains vivent avec moins de deux dollars par jour (Banque mondiale, 2009a).

“ Plus de 60% des Africains ont moins de 25 ans et ont le taux de chômage le plus élevé ”

Figure 5.1
Chômage des jeunes en Afrique



Source: CEA et CUA, 2009.

C'est en Afrique que l'emploi vulnérable est le plus répandu

Selon la définition de l'OIT, la catégorie « emploi vulnérable » englobe l'ensemble des travailleurs indépendants et des travailleurs contribuant à l'entreprise familiale. On entend par travailleurs familiaux contribuant à l'entreprise familiale les personnes qui occupent un « emploi indépendant » dans une entreprise orientée vers le marché et exploitée par un parent vivant dans le même foyer mais qui ne peut pas être considéré comme un associé (OIT, 2009c).

D'une manière générale, toutes les formes d'emploi sont vulnérables. Cependant, certaines catégories de travailleurs sont infiniment plus vulnérables que d'autres, en raison de la nature informelle (non contractuelle) de leur emploi, du caractère aléatoire de leurs revenus, du fait qu'ils ne peuvent pas se syndiquer et des choix limités qui leur sont offerts.

L'Afrique subsaharienne a le taux d'activité le plus élevé au monde (65,3%) après l'Asie du Sud-Est et le Pacifique (tableau 5.3). Ce taux élevé présente une corrélation étroite avec la forte incidence de la pauvreté, qui oblige souvent les pauvres à accepter n'importe quel travail. En outre, l'absence de possibilités d'éducation oblige une forte proportion de jeunes à travailler. En fait, l'emploi masculin a baissé entre 1998 et 2008 en Afrique subsaharienne, mais seulement de façon marginale, alors que l'emploi féminin a augmenté, si bien que l'emploi total est resté pratiquement inchangé. En Afrique du Nord, le taux d'emploi est relativement faible, en particulier dans le

cas des femmes, que les valeurs sociales et culturelles découragent souvent de chercher un emploi rémunéré. En 2008, le taux d'emploi des femmes en Afrique du Nord n'était que de 23,7%, contre 56,6% en Afrique subsaharienne (tableau 5. 3). Ces chiffres montrent que tant l'Afrique du Nord que l'Afrique subsaharienne pourraient largement accroître l'emploi et l'offre de main-d'oeuvre grâce à des politiques visant à assurer une meilleure intégration des femmes. Le taux d'emploi total en Afrique subsaharienne dépasse en moyenne 64% contre seulement un peu plus de 40% en Afrique du Nord (tableau 5. 3).

Cependant, même ceux qui travaillent trouvent difficilement un emploi décent, en particulier en Afrique subsaharienne (encadré 5. 1 et tableau 5. 4). En Afrique subsaharienne, les emplois vulnérables (travailleurs non rémunérés contribuant à l'entreprise familiale ou travailleurs indépendants) représentent encore plus de 70% de l'ensemble des emplois, contre environ 25% pour les emplois salariés. Ces chiffres sont encore plus mauvais dans le cas des femmes, puisque 84,4% d'entre elles occupent des emplois vulnérables (tableau 5. 4). La situation des hommes n'est guère plus brillante puisqu'ils ne sont que 3 sur 10 à avoir un emploi salarié. La seule différence réside dans le fait que les hommes risquent beaucoup moins que les femmes d'être confinés dans un emploi familial non rémunéré qui ne leur procure aucun revenu. Cette situation concerne 34,7% des femmes et 18,4% des hommes (OIT, 2008).

“ C'est en Afrique que l'emploi vulnérable est le plus élevé ”

Tableau 5.3

Répartition de l'emploi par sexe en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne (%), 1998-2008

| | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Total | | | | | | | | | | | |
| Afrique du Nord | 43,3 | 43,7 | 43,1 | 43 | 43,3 | 43,7 | 44,5 | 44,6 | 45,3 | 45,5 | 45,7 |
| Afrique subsaharienne | 65,2 | 64,9 | 64,9 | 64,8 | 64,7 | 64,6 | 64,9 | 65 | 65 | 65,2 | 65,3 |
| Hommes | | | | | | | | | | | |
| Afrique du Nord | 67 | 66,9 | 66,1 | 66 | 66,2 | 66,3 | 67,2 | 67,3 | 67,7 | 68 | 67,9 |
| Afrique subsaharienne | 75,6 | 75,5 | 75,1 | 75 | 74,8 | 74,4 | 74,5 | 74,4 | 74,2 | 74,4 | 74,3 |
| Femmes | | | | | | | | | | | |
| Afrique du Nord | 20,1 | 20,6 | 20,4 | 20,2 | 20,6 | 21,3 | 22 | 22,2 | 23,1 | 23,4 | 23,7 |
| Afrique subsaharienne | 55,3 | 54,8 | 55 | 55 | 55 | 55,2 | 55,7 | 56 | 56,2 | 56,4 | 56,6 |

Source: OIT, 2009a.

“ L'emploi vulnérable touche les femmes plus que les hommes ”

Tableau 5.4

Part de l'emploi vulnérable dans l'emploi total en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne (en pourcentage)

| | 1997 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Total | | | | | | | |
| Afrique du Nord | 42,9 | 40,3 | 39,8 | 41,1 | 40,9 | 38,6 | 37,1 |
| Afrique subsaharienne | 80,9 | 79,3 | 79 | 77,3 | 77,7 | 78,3 | 77,4 |
| Hommes | | | | | | | |
| Afrique du Nord | 39,3 | 38,4 | 36,9 | 36,7 | 37,2 | 34,5 | 33,1 |
| Afrique subsaharienne | 76,2 | 74 | 73,4 | 70,7 | 71,7 | 73 | 72 |
| Femmes | | | | | | | |
| Afrique du Nord | 55 | 46,2 | 48,8 | 54,2 | 52 | 50,3 | 48,5 |
| Afrique subsaharienne | 86,9 | 86,2 | 86,4 | 85,8 | 85,3 | 85,1 | 84,4 |

Source: OIT, 2009a, janvier.

Encadré 5.1

Façons de percevoir le chômage en Afrique subsaharienne

Bien que l'on puisse s'interroger sur le point de savoir si la définition classique du chômage présente un intérêt dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les enquêtes montrent que l'idée que les gens se font du chômage a un impact majeur sur le bien-être qu'ils ressentent, comme le montrent les informations ci-après provenant d'une note d'information d'Afrobaromètre.

Les enquêtes d'Afrobaromètre consistent à poser une série de questions simples : Avez-vous un emploi qui vous procure des rentrées d'argent ? S'agit-il d'un emploi à temps complet ou à temps partiel ? Êtes-vous à la recherche d'un emploi (même si vous travaillez déjà) ?

Les deux tiers (66%) des personnes qui ont répondu aux enquêtes effectuées en 2002 - 2003 dans 15 pays africains ont déclaré être sans emploi et la majorité d'entre elles ont indiqué qu'elles ne cherchaient pas d'emploi, 12% des répondants déclarant qu'ils étaient employés à temps partiel et la plupart d'entre eux indiquant qu'ils continuaient à chercher du travail supplémentaire. Enfin, 22% ont déclaré avoir un emploi à plein temps rémunéré, mais près de la moitié ont indiqué qu'ils cherchaient toujours un meilleur emploi. La proportion de personnes ayant déclaré être sans emploi allait de 45% au Ghana à 89% au Mali.

Le taux de chômage autodéclaré n'a pas évolué au fil des années, au moins dans six pays d'Afrique australe, où il s'est établi globalement à 65% en 1999 - 2000 et à 66% en 2002 - 2003. Au niveau des pays, il a baissé au Botswana et au Malawi (de 8% dans les deux cas) et augmenté en Namibie et au Lesotho (de 16 et 9% respectivement). En Afrique du Sud, il est resté stable à 55%.

Apparemment, l'emploi rémunéré est devenu un élément déterminant du sentiment de bien-être en Afrique et de l'intégration dans la communauté. Le chômage est arrivé en tête de liste des problèmes de développement de la population, aussi bien en 1999 - 2000 qu'en 2002 - 2003. Même si la perception du chômage est restée stable d'une année à l'autre (17% de l'ensemble des problèmes cités), il existe au moins deux raisons de penser que celui-ci constitue un souci croissant. Premièrement, la proportion de personnes ayant indiqué que le chômage faisait partie de leurs deux principales préoccupations a fortement augmenté, passant de 25% en 1999 - 2001 à 43% en 2002 - 2003. Deuxièmement, la pénurie d'emplois était considérée comme le

problème le plus important dans moins de la moitié des pays étudiés lors de la première série d'enquêtes (5 sur 11), mais dans les deux tiers d'entre eux lors de la deuxième série (10 sur 15).

L'opinion publique n'est pas tendre avec les gouvernements africains, qui se voient attribuer des notes médiocres pour leur gestion économique, en particulier en matière de création d'emplois. Seulement environ un Africain sur trois parmi ceux qui ont été interrogés, pense que son gouvernement s'acquitte avec efficacité de tâches économiques fondamentales telles que la création d'emplois, la lutte contre l'inflation et la réduction des inégalités de revenu.

La résistance à la compression des effectifs de la fonction publique augmente en Afrique subsaharienne. Pendant la courte période comprise entre 1999 et 2003, on a enregistré une augmentation de 10% du nombre de personnes qui ne sont pas d'accord avec l'affirmation suivante : « l'État n'a pas les moyens d'employer autant de fonctionnaires et devrait licencier une partie ». Le nombre de personnes favorables à une compression d'effectifs a le plus diminué en Afrique du Sud, au Ghana, en Tanzanie et en Zambie au cours de la période pendant laquelle les gouvernements de ces pays essayaient de restructurer la fonction publique. La résistance populaire à la politique de contraction des services de l'État s'est intensifiée.

Afrobarometer Briefing Paper No 10, avril 2004 (extrait légèrement modifié), www.afrobarometer.org.

“ Le chômage est recensé comme étant la préoccupation première des Africains ”

5.2 Comment expliquer les cas de croissance non génératrice d'emplois en Afrique

En raison de la base étroite de la croissance économique ainsi que de la croissance démographique rapide et des imperfections du marché du travail, les taux de croissance de l'Afrique sont systématiquement inférieurs à ce qui serait nécessaire pour créer des emplois adéquats et réduire la pauvreté. La croissance de l'Afrique a été due davantage aux secteurs à forte intensité de capital qu'aux secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre. Pour que l'Afrique puisse atteindre ses objectifs en matière d'emploi et de réduction de la pauvreté, la nature de la croissance est aussi importante que son aspect quantitatif.

La reprise de la croissance en Afrique en 2005 a été due en partie à l'amélioration du contexte macroéconomique induite par les cours élevés des produits de base. Il en a résulté une forte augmentation de la production, des revenus des producteurs et des recettes publiques. On a enregistré, en outre, une forte progression des transferts de ressources due à une augmentation, soit de l'aide, soit des envois de fonds des diasporas africaines. Cependant, comme l'a montré la persistance de hauts niveaux de chômage en Afrique, la croissance n'a pas été créatrice d'emplois. La plupart des personnes employées en Afrique le sont dans le secteur informel, qui n'a guère de liens avec le secteur formel, voire aucun, et où les effets multiplicateurs sur l'emploi de chaque poste de travail créé ont tendance à être beaucoup plus faibles que dans ce dernier secteur (CEA, 2005).

“
Les programmes
et mesures en
matière d'emploi
doivent être intégrés
dans les plans de
développement
nationaux et dans
les DSRP
”

Les initiatives visant à rendre les économies africaines moins dépendantes des ressources naturelles grâce à la diversification, qui sont examinées dans le présent chapitre doivent s'accompagner de programmes d'emploi bien conçus et exécutés de façon efficace ainsi que de mesures de rationalisation de l'emploi dans les DSRP nationaux. Une analyse complète des cas de croissance non génératrice d'emplois en Afrique et des mesures possibles pour y remédier doit prendre en considération les contraintes pesant aussi bien sur l'offre que sur la demande, qui sont à l'origine du mauvais fonctionnement des marchés de l'emploi sur le continent.

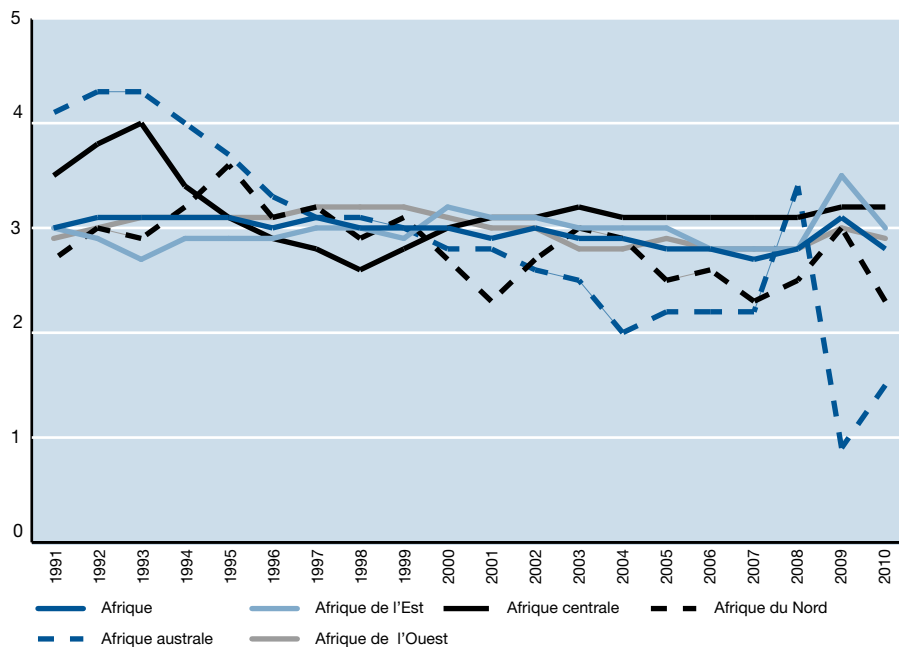
Les contraintes pesant sur l'offre : la démographie, l'éducation et la santé

Les tendances à long terme en matière d'emploi sont déterminées par la structure de l'économie. Le chômage est déterminé par le rapport entre la demande et l'offre de main-d'oeuvre. L'offre de main-d'oeuvre dépend principalement des variations de la population économiquement active. Ces variations sont déterminées par l'importance numérique de la population en âge de travailler et de la mesure dans laquelle cette population décide d'intégrer le marché du travail. Quelle que soit son évolution à long terme, l'offre de main-d'oeuvre est toujours sujette à des variations à court terme dues à des phénomènes économiques temporaires. Ces variations se manifestent principalement par des flux entrants ou sortants sur le marché du travail.

C'est en Afrique que la transition démographique est la plus faible, le taux de croissance de la population ayant été d'environ 3%, voire davantage, jusqu'à la fin des années 90 et s'étant stabilisé aux alentours de 2,4% depuis. Cette forte croissance démographique ainsi que l'augmentation du taux d'activité se sont traduites par une forte croissance de l'offre de main-d'oeuvre sur le continent, qui a continué d'être supérieure à la croissance de la demande. Au cours des 20 dernières années, la population économiquement active en Afrique a augmenté en moyenne de 3% par an, passant de 231 millions en 1990 à 403 millions en 2009, soit une hausse de 43% au cours de cette période, ce qui représente l'un des plus forts taux de croissance au monde. Cette croissance semble uniformément répartie sur le continent, le taux le plus faible (2,9%) ayant été enregistré par l'Afrique du Nord et le taux le plus élevé (3,2%) par l'Afrique centrale (figure 5. 2). Il en est résulté un fort gonflement de l'offre de main-d'oeuvre sur le marché du travail.

Figure 5.2

Taux de croissance de la population économiquement active en Afrique (%)



“ Le taux de forte participation a entraîné une forte pression sur l’offre dans le marché du travail ”

Source: Données établies d’après l’OIT (2009d).

Au cours de la même période, le taux de scolarisation a augmenté en Afrique et l’écart entre les sexes s’est réduit. Entre 1991 et 2007, le taux net de scolarisation dans le primaire est passé de 53,7% à 74% en Afrique subsaharienne et de 82% à 96% en Afrique du Nord (ONU, 2009). Les taux d’abandon sont plus élevés chez les filles dans les dernières classes du primaire ainsi que dans le secondaire et l’enseignement supérieur. Par ailleurs, l’état de santé de la population en âge de travailler en Afrique s’améliore. En résumé, chaque année, un nombre accru de personnes mieux éduquées et en meilleure santé arrivent sur le marché du travail.

La croissance est régulière mais les résultats en matière d’emploi sont médiocres

Contrairement à l’offre, qui a augmenté rapidement, la demande de main-d’oeuvre n’a évolué que très lentement. Il ne fait aucun doute que ce faible rythme de création d’emplois est notamment dû au fait que le taux moyen de croissance de l’Afrique reste inférieur au chiffre de 7% qui est largement considéré comme le minimum nécessaire pour réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie sur le continent. Mais surtout, la croissance a été faiblement créatrice d’emplois parce qu’elle continue de reposer sur une base étroite et d’être instable, étant donné que le continent

est toujours extrêmement tributaire de la production et des exportations de produits de base et n'a pas encore réformé son économie.

Après 2001, les pays avancés et les pays en développement ont connu une croissance synchronisée qui a duré jusqu'à la crise économique récente. La croissance mondiale a entraîné une augmentation de la demande et des prix des produits de base africains, si bien que de nombreux pays du continent ont enregistré des taux de croissance qu'ils n'avaient pas connus depuis les années 70. Pourtant, le chômage n'a baissé que de 0,8% en Afrique subsaharienne, contre 2,9% en Afrique du Nord (tableau 5.5). Comme on l'a vu au chapitre 4, les résultats économiques enregistrés entre 2001 et 2008 s'adossaient sur les recettes provenant des produits de base ainsi que sur l'augmentation de l'aide, des envois de fonds et d'autres flux de capitaux qui ont alimenté une expansion des investissements au profit principalement des industries extractives.

La concentration persistante des investissements et de la croissance dans les industries extractives à forte intensité de capital se traduit par une faible absorption de main-d'oeuvre.

Tableau 5.5

Indicateurs du marché du travail, aux niveaux mondial et régional.

| Régions | Évolution du taux de chômage (en points de pourcentage) | Taux de chômage (%) | | | Taux de croissance du PNB (%) | | | Rapports effectifs employés/population (%) | | Taux de croissance annuelle de la population active (%) | Taux de croissance annuelle du PNB (%) |
|--|---|---------------------|------|------|-------------------------------|------|-------|--|------|---|--|
| | | 2002-2007* | 1997 | 2006 | 2007* | 2006 | 2007* | 2008p | 1997 | 2007* | 1997-2007* |
| Monde | -0,5 | 6,1 | 6,0 | 6,0 | 5,4 | 5,2 | 4,8 | 62,6 | 61,7 | 1,7 | 4,2 |
| Économies développées et Union européenne | -0,9 | 7,4 | 6,3 | 6,4 | 2,9 | 2,5 | 2,2 | 56,2 | 56,4 | 0,7 | 2,6 |
| Europe centrale et du Sud-Est (hors Union européenne) et Communauté d'États indépendants | -1,3 | 10,7 | 8,5 | 8,5 | 7,3 | 7,2 | 6,6 | 53,7 | 54,1 | 0,6 | 5,3 |
| Asie de l'Est | -0,4 | 3,7 | 3,4 | 3,3 | 10,1 | 10,4 | 9,1 | 74,9 | 71,9 | 1,0 | 8,4 |
| Asie du Sud-Est et Pacifique | 0,1 | 4,0 | 6,2 | 6,2 | 6,2 | 6,0 | 5,8 | 67,2 | 66,4 | 2,5 | 4,1 |
| Asie du Sud | 0,1 | 4,7 | 5,1 | 5,1 | 9,1 | 8,4 | 8,0 | 58,2 | 56,7 | 2,4 | 6,4 |
| Amérique latine et Caraïbes | -0,4 | 8,0 | 8,5 | 8,5 | 5,5 | 5,0 | 4,3 | 59,0 | 60,0 | 2,4 | 3,3 |
| Moyen-Orient | -1,1 | 13,0 | 11,8 | 11,8 | 5,3 | 5,5 | 5,6 | 46,0 | 50,1 | 4,9 | 4,5 |
| Afrique du Nord | -2,9 | 11,7 | 11,0 | 10,9 | 6,5 | 6,1 | 6,8 | 43,7 | 45,3 | 3,3 | 4,9 |
| Afrique subsaharienne | -0,8 | 8,5 | 8,2 | 8,2 | 5,3 | 5,8 | 6,5 | 69,1 | 68,1 | 3,0 | 4,1 |

Source: OIT, *Tendances mondiales de l'emploi*, 2008.

Les industries extractives constituent, dans une large mesure, une enclave économique qui n'a que peu de liens avec le reste de l'économie, voire aucun. La plupart des économies africaines n'investissent guère dans le secteur manufacturier à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre qui est capable d'absorber l'excédent de main-d'oeuvre du secteur agricole.

Au niveau politique, l'absence de stratégies de croissance et de développement cohérentes et mises en oeuvre de façon systématique, a freiné considérablement la transformation de l'économie et la croissance de l'emploi. Au cours des deux dernières décennies, les gouvernements africains, agissant souvent sur les conseils des donateurs et des institutions multilatérales de développement, ont fait porter leurs efforts sur la stabilité macroéconomique et les réformes institutionnelles visant à protéger les droits de propriété et à assurer l'exécution des contrats, sans avoir de stratégie cohérente pour remédier aux défaillances du marché et aux facteurs externes qui entravent l'activité économique (Elhiraika, 2008). De fait, l'absence de politiques industrielles soutenant efficacement les industries manufacturières nationales a entraîné une désindustrialisation de l'Afrique au cours des trois dernières décennies (CUA, 2008).

Il est avéré que les politiques industrielles et commerciales peuvent stimuler la croissance et la restructuration de l'économie en facilitant l'apparition de nouvelles industries, en améliorant la compétitivité des industries locales et en attirant des investissements étrangers au profit du secteur manufacturier grâce à des politiques de taxation, de change et de crédit qui permettent de réduire les coûts et d'accroître la rentabilité. Une amélioration du cadre institutionnel et politique réduirait les coûts, procurerait des avantages comparatifs aux nouvelles industries et conduirait à une réaffectation de ressources au profit d'industries plus compétitives (CEA, 2005).

Dans de nombreuses économies africaines, l'État est traditionnellement le principal employeur. Cependant, la part du secteur public dans l'emploi total diminue en raison de réformes structurelles (privatisation) et de la réduction des services de l'État. Dans de nombreux pays africains, l'État a renoncé à posséder des entreprises industrielles, bien que les établissements publics de grande taille à vocation énergétique ou agricole soient courants. La demande de main-d'oeuvre est de plus en plus l'apanage d'entreprises qui recherchent des personnes ayant des compétences pratiques spécifiques et capables de s'adapter à l'évolution du travail.

La part du secteur privé formel a également diminué dans de nombreux pays africains parce que la plupart des gouvernements ont cessé de subventionner les dépenses d'équipement par le biais de politiques de taux d'intérêt, de crédit, d'aide au commerce et de change tout en augmentant les coûts de production par la réglementation du marché du travail (CEA, 2005). Bien que les réformes axées sur le marché aient récemment accru la souplesse du marché du travail et créé un climat plus propice

“ L'absence d'une politique industrielle efficace a conduit à la désindustrialisation en Afrique durant les 30 dernières années ”

“
Des changements structurels limités en Afrique n'ont pas permis de promouvoir la création d'emplois en raison d'un manque de stratégies macroéconomiques et sectorielles axées sur l'emploi
”

aux affaires en Afrique, les investisseurs nationaux ont souvent des difficultés à soutenir la concurrence des produits importés peu coûteux, en particulier ceux provenant d'économies émergentes comme la Chine. Cela a freiné l'investissement intérieur et la demande de main-d'oeuvre et montré la nécessité de mettre en oeuvre des stratégies industrielles efficaces pour soutenir le secteur privé dans son développement et l'aider à soutenir la concurrence mondiale.

Il est effectivement nécessaire de réduire les coûts de production en Afrique, si l'on veut encourager une demande accrue de main-d'oeuvre dans les industries manufacturières hautement productives. Promouvoir l'investissement dans les activités manufacturières et les services à forte productivité aiderait à absorber l'excédent de main-d'oeuvre de l'agriculture, secteur qui emploie la majorité des travailleurs africains. La faiblesse de l'investissement dans l'agriculture et les secteurs industriels hautement productifs et à forte intensité de main-d'oeuvre a eu pour effet de freiner la diversification et la transformation de l'économie et de limiter la demande de main-d'oeuvre et l'emploi en Afrique. En outre, dans de nombreux pays africains, les marchés de l'emploi restent déficients. Rares sont les institutions chargées de coordonner la demande et l'offre de main-d'oeuvre. De nombreux demandeurs d'emploi n'ont pas connaissance des postes à pourvoir dans le secteur privé et ne posent donc pas leur candidature (CEA, 2005).

Étant donné les problèmes susmentionnés, l'Afrique aura besoin de stratégies cohérentes et de réformes suivies pour remédier aux contraintes affectant aussi bien la demande que l'offre de main-d'oeuvre. Les politiques axées sur l'offre doivent surtout viser à encourager le développement du secteur privé et les investissements dans les activités manufacturières et de service à forte intensité de main-d'oeuvre et à forte valeur ajoutée ainsi que dans l'agriculture moderne. Il faut pour cela élaborer et mettre en oeuvre des stratégies industrielles efficaces qui réduisent les coûts et améliorent la compétitivité sur le marché mondialisé. Les pays africains peuvent s'inspirer de l'expérience de l'Asie de l'Est pour élaborer et mettre en oeuvre de telles stratégies qui tiennent compte de leurs atouts et de leurs handicaps spécifiques.

Comme l'Afrique, l'Asie de l'Est a commencé à s'industrialiser en mettant en oeuvre des stratégies de substitution des importations, mais elle est parvenue ensuite à développer les exportations grâce à une combinaison de réformes politiques, institutionnelles et structurelles (CEA, 2006). Tout en oeuvrant pour la stabilité macroéconomique, l'efficacité des systèmes financiers et l'ouverture au commerce extérieur, les pays d'Asie de l'Est ont soutenu de nouvelles industries à vocation exportatrice par des mesures telles que l'encadrement du crédit, la formation et le développement des compétences techniques. Les ressources considérables investies dans le capital humain et les nouvelles technologies ont permis d'améliorer grandement la productivité et la compétitivité internationale de l'Asie de l'Est, où les stratégies nationales

de promotion des exportations ont fait régulièrement l'objet d'audits et d'examen conformément à des objectifs bien définis (Elhiraika 2008).

Les changements structurels intervenus en Afrique n'ont pas permis de créer des emplois, faute de stratégies macroéconomiques et sectorielles axées sur l'emploi. En Égypte, après presque cinq décennies marquées par l'absence de stratégies industrielles et de promotion de l'emploi, les changements économiques se sont traduits à la fois par un fort chômage et des déséquilibres structurels (Alahwani, 2009). Premièrement, l'offre de main-d'œuvre est inadaptée à la demande, sur le plan tant quantitatif que qualitatif, ce qui se traduit à la fois par un déficit de personnel qualifié et par un chômage élevé. Deuxièmement, les investissements et la demande de main-d'œuvre ont augmenté dans le secteur des services au détriment du secteur des produits de base et des industries manufacturières. Troisièmement, l'emploi a augmenté rapidement dans le secteur informel mais l'emploi salarié a diminué dans le secteur formel. Dans le secteur informel, la productivité et les revenus sont faibles car les entreprises n'ont pas accès au crédit, aux technologies et aux services d'exportation. Par conséquent, le salaire moyen en Égypte a constamment diminué, ce qui a entraîné une augmentation de la pauvreté chez les travailleurs, en particulier les femmes.

Comme en Égypte, les marchés du travail en Afrique, outre qu'ils souffrent d'une capacité d'absorption de main-d'œuvre restreinte en raison de la faiblesse de l'investissement industriel, se caractérisent généralement par un déséquilibre entre l'offre et la demande de compétences. Cela est particulièrement le cas chez les jeunes, qui sont faiblement qualifiés et dont les compétences ne correspondent pas nécessairement aux exigences du marché du travail. L'instruction élémentaire dispensée par l'enseignement primaire ne suffit pas pour s'intégrer au marché du travail, dont l'évolution exige des compétences cognitives que le secondaire et le supérieur permettent d'acquérir.

De fait, l'une des causes du fort chômage des jeunes en Afrique subsaharienne est l'inaptitude des systèmes éducatifs à produire des diplômés ayant les compétences demandées sur le marché du travail. Parmi les autres facteurs de chômage, on peut citer la taille restreinte du secteur privé, la saturation de la fonction publique, les taux élevés d'abandon scolaire et, dans certains cas, les conflits. Les filles sont davantage touchées que les garçons parce qu'elles sont soumises à davantage de contraintes. Par exemple, elles sont moins susceptibles de s'éloigner de leur foyer pour rechercher un emploi et, dans la plupart des sociétés, on continue de penser qu'une fille doit rester à la maison. En outre, les jeunes mères doivent concilier les tâches domestiques et leur travail.

Il est généralement admis (et cela constitue un principe fondamental du Programme pour un travail décent de l'OIT) que l'acquisition de compétences appropriées est un moyen important d'améliorer la productivité et les conditions de travail, de

L'inadéquation de la formation et des besoins est une cause majeure du chômage élevé chez les jeunes en Afrique subsaharienne

même que la promotion du travail décent dans le secteur informel, qui constitue le principal employeur en Afrique (AEO, 2007/2008). Les pays africains doivent s'efforcer d'améliorer la qualité de leur main-d'oeuvre. Développer les compétences techniques et professionnelles est essentiel pour renforcer la compétitivité, assurer une meilleure intégration sociale, créer des emplois décents et réduire la pauvreté.

D'importantes réformes traduisant une nouvelle conception davantage intégrée de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi ont été engagées dans les secteurs tant formel qu'informel dans un certain nombre de pays africains, afin de développer les compétences professionnelles et techniques, mais les efforts restent insuffisants. De multiples contraintes telles que l'inaptitude à adapter les programmes aux besoins des économies africaines et l'éparpillement des efforts de formation entre différents organismes continuent d'entraver ces réformes, de même que la faiblesse des capacités d'exécution, le manque de fonds et le fait que les programmes ont généralement une échelle trop limitée pour avoir un impact important (AEO, 2007/2008).

5.3 Emploi rémunéré et travail décent en Afrique

Le nombre de travailleurs pauvres en Afrique reste extrêmement élevé. La majorité d'entre eux sont employés comme travailleurs indépendants dans le secteur informel ou comme aides familiaux dans l'agriculture. Pour répondre à ces défis, les pays africains doivent intégrer l'emploi et le travail décent dans leurs stratégies et politiques nationales de développement. À cet égard, les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté plusieurs déclarations et engagements en faveur du travail décent lors d'un Sommet convoqué par l'Union africaine, en collaboration avec l'OIT (encadré 5.2).

Encadré 5.2

Déclarations sur le Pacte mondial pour l'emploi et l'Agenda du travail décent

Reconnaissant l'importance que revêt l'emploi pour le développement, le Sommet mondial pour le développement social tenu en 1995, a adopté la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague. Le Programme d'action comprend 10 engagements, notamment celui de faire de la poursuite de l'objectif du plein emploi une priorité de base des politiques économiques et sociales (Engagement 3) (Mutangadura, 2006).

Lors du Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique, tenu à Ouagadougou en septembre 2004, les chefs d'État et de gouvernement africains ont approuvé l'Agenda du travail décent en adoptant une Déclaration, un Plan d'action et un Mécanisme de suivi dans lesquels il était demandé aux États de s'engager à placer l'emploi au centre des politiques économiques et sociales

Résumé du Plan d'action de Ouagadougou

Le Plan d'action de Ouagadougou met l'accent sur quatre domaines. Le premier concerne le contexte politique et la nécessité de faire preuve de détermination politique et de prendre l'engagement d'assurer un climat propice à la bonne gouvernance, y compris de créer de meilleures conditions pour la mobilisation des ressources et de mettre en place des cadres pour l'intégration et l'harmonisation des politiques économiques et sociales. Les deuxième et troisième domaines concernent les approches sectorielles et les partenariats institutionnels. Les approches sectorielles consistent à promouvoir l'agriculture et le développement rural et à mettre à profit les secteurs à fort potentiel d'emploi et les partenariats institutionnels, à accroître les capacités humaines et institutionnelles des agences pour l'emploi, à intensifier l'action internationale en faveur de l'emploi et à renforcer la coopération entre les communautés économiques régionales. Le dernier domaine concerne la sécurité et la vulnérabilité sociales, c'est-à-dire la mise en place de mécanismes de protection sociale et l'autonomisation des femmes ainsi que des groupes vulnérables par le travail (CUA, 2004).

Au bout de cinq ans, le premier rapport sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Plan d'action de Ouagadougou, a été examiné lors de la septième session ordinaire de la Commission du travail et des affaires sociales de l'Union africaine (Addis-Abeba, octobre 2009). Dans son rapport, la Commission a noté que des progrès avaient certes été réalisés dans la mise en oeuvre des engagements du Sommet de Ouagadougou, mais qu'il fallait faire encore beaucoup plus pour réduire la pauvreté et créer des emplois. Ce problème était dû en partie à la nécessité de réaffecter des ressources pour faire face à la crise mondiale.

Un colloque de suivi a eu lieu à Ouagadougou les 1^{er} et 2 décembre 2009. Ce colloque avait pour objectif principal de donner à des acteurs économiques essentiels - travailleurs, employeurs et gouvernements - la possibilité d'oeuvrer ensemble pour permettre à l'Afrique de se remettre de la crise économique mondiale. Les participants ont noté la persistance à grande échelle de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi sur le continent. Afin de promouvoir une amélioration tangible des conditions de vie des travailleurs et de leurs familles aux niveaux national et local en Afrique, ils ont demandé aux pays africains d'adopter et de mettre en oeuvre le Pacte mondial pour l'emploi dans le cadre de leurs programmes de relance élaborés en réponse à la crise.

Le Pacte mondial pour l'emploi est une réponse à la crise dont l'objet est de guider les politiques nationales et internationales visant à stimuler la reprise économique, à créer des emplois et à assurer une protection aux travailleurs et à leurs familles.

Bien qu'il ne constitue pas un modèle polyvalent, le Pacte mondial pour l'emploi propose un large éventail de mesures fondées sur les principes universellement acceptés du Programme pour un travail décent et ayant pour fil directeur la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Les principes du Pacte mondial visant à promouvoir la reprise et le développement, sur la base desquels les pays peuvent formuler leurs propres ensembles de mesures applicables au niveau national, sont notamment les suivants :

- Créer des emplois et renforcer la protection sociale ;
- Accroître l'aide aux femmes et aux hommes vulnérables durement touchés par la crise, notamment les jeunes à risque, les travailleurs mal rémunérés, les travailleurs sous-qualifiés, ceux de l'économie informelle et les travailleurs migrants ;
- Maintenir l'emploi, faciliter la mobilité professionnelle et favoriser l'accès des personnes sans emploi au marché du travail ;
- Promouvoir le dialogue social, le tripartisme et la négociation collective ;
- Veiller à la viabilité économique, sociale et environnementale ;
- Réguler les économies de marché pour assurer la durabilité des entreprises et de l'emploi ;
- Renforcer la cohérence des politiques au niveau international.

Source: OIT (2009f).

“ La création
d'emplois décents
est la voie royale
pour réduire la
pauvreté des
travailleurs en
Afrique ”

“
L'agenda du travail décent devrait se traduire en un plan d'action effectivement appliqué et bien suivi
”

Dans le Rapport économique sur l'Afrique 2005, qui avait pour thème « Relever le défi posé par le chômage et la pauvreté en Afrique », de solides arguments ont été présentés en faveur du recours au travail décent comme stratégie de développement pour l'Afrique. Il est affirmé dans ce Rapport que le travail décent renforce le lien entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Pour créer des emplois décents, il faut au préalable notamment transformer les économies africaines pour qu'elles puissent passer de l'agriculture traditionnelle faiblement productive à l'agriculture à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre et aux agro-industries et soutenir l'industrie et les services dans leur croissance, en mettant à profit les possibilités offertes par la mondialisation. Il faut faire preuve de détermination politique dans la gestion des économies africaines pour accorder la priorité à la création d'emplois à grande échelle dans le cadre des programmes nationaux de développement, y compris les stratégies de réduction de la pauvreté.

Le travail décent étant un important moyen d'échapper à la pauvreté, il devrait être au coeur de chaque stratégie de développement et se traduire par des mesures efficaces. En 2009, 34 pays africains sur 53 avaient un DSRP définitif ou intérimaire. En 2004, seulement 21 d'entre eux avaient un DSRP définitif, dont 17 avaient consacré expressément une section centrale de ce document à l'emploi (CEA, 2005).

Cependant, les pays d'Afrique subsaharienne accordent un degré de priorité plus élevé au développement humain (santé et éducation) qu'à l'accès au marché du travail. On a relevé également que, par rapport à ceux des autres régions, les DSRP des pays d'Afrique subsaharienne avaient des indicateurs d'emploi insuffisants ou difficilement quantifiables et ne contenaient qu'un nombre limité d'indicateurs d'emploi qualitatifs et aucun indicateur quantitatif. Qui plus est, seulement quelques pays présentaient dans leur DSRP un budget pour le financement de stratégies et d'activités en faveur de l'emploi. Toutefois, les DSRP les plus récents, en particulier ceux de deuxième génération, accordent davantage de place à l'emploi (Tibitanzi 2006). Les dirigeants africains doivent assurer une mise en oeuvre et un suivi efficaces et faire preuve de transparence et de responsabilité pour que leurs pays puissent renforcer l'impact de leurs programmes de développement sur l'emploi.

En outre, il est essentiel pour leurs futures politiques de développement que les gouvernements africains accordent la priorité à la collecte de données sur l'emploi. Jusqu'au milieu des années 90, de nombreux gouvernements africains effectuaient des enquêtes annuelles sur l'emploi et les rémunérations. À la fin de la décennie, pratiquement aucun ne le faisait encore. L'absence de telles enquêtes ne peut s'expliquer ni par leur coût ni par la difficulté de la tâche, étant donné que la plupart des gouvernements ont réalisé, avec l'aide des donateurs et des bailleurs de fonds, des enquêtes sur les ménages beaucoup plus difficiles et beaucoup plus coûteuses, généralement en liaison avec leurs DSRP. L'absence de données sur l'emploi, même dans des pays où ces données étaient régulièrement recueillies dans le passé, est très vraisemblablement

due à des raisons politiques. Depuis les années 80, il est davantage conforme aux priorités des donateurs et des bailleurs de fonds de réaliser des enquêtes sur la pauvreté que des enquêtes sur l'emploi. Par ailleurs, du fait de la baisse de l'emploi intervenue au cours de la même période, la collecte de données sur l'emploi peut être une source d'embarras.

5.4 Effets de la crise économique et financière sur l'emploi

Effets sur les inégalités

Il y aura probablement, du fait de la crise économique et financière mondiale, une aggravation de la pauvreté absolue et de la pauvreté relative. Selon les projections, les écarts entre les revenus continueront de se creuser dans la plupart des régions du monde. En raison de ses effets négatifs sur les recettes publiques, la crise peut enfermer les personnes pauvres et leur famille dans le piège d'une pauvreté intergénérationnelle et provoquer une accentuation à long terme de l'inégalité. En fait, même s'il n'existe toujours pas de données détaillées, l'expérience en ce qui concerne les crises antérieures indique que les groupes à faible revenu sont touchés de manière disproportionnée. Déjà des signes de dégradation de la répartition des revenus sont visibles: en termes de salaires réels, la croissance mondiale a connu un important ralentissement en 2008 du fait de la crise et on estime que cette tendance s'est aggravée en 2009 en dépit du rythme de redressement économique (OIT, 2009b).

La forte contraction de l'économie mondiale provoquée par la crise a eu des effets négatifs sur les marchés de l'emploi. À l'échelon mondial, le nombre de chômeurs devrait augmenter de 21 à 50 millions, selon le scénario le plus pessimiste (OIT, 2009b).³ On estime que, dans le monde, 53 autres millions de personnes s'appauvriront dans les pays en développement, en plus des 130 à 155 millions de personnes tombées en 2008 dans la pauvreté à la suite des crises alimentaire et pétrolière (2009b). La crise risque d'inverser les progrès notables accomplis, ces sept dernières années, par les pays africains et leurs partenaires de développement en ce qui concerne la réalisation des OMD.

La proportion de travailleurs africains gagnant moins de deux dollars des États-Unis par jour, devrait augmenter et passer de 82,2% en 2007 à 86,6% en 2009, ce qui représentera 27 millions de nouveaux pauvres en 2009. La baisse de la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne coûtera aux 390 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, environ 20% de leurs revenus (soit 46 dollars des É-U par

“ La pauvreté absolue et relative a augmenté en raison de la crise économique mondiale ”

3 Voir dans le chapitre 1 les définitions du meilleur et du pire scénario en matière de l'emploi.

personne). Ces effets sont ressentis à cause surtout de la baisse de la demande et des prix des produits d'exportation africains. Cette situation se traduira par une baisse de revenus pour les producteurs nationaux et par une réduction des services publics. En outre, les recettes touristiques ont considérablement chuté dans de nombreux pays.

L'industrie extractive est le secteur le plus touché. En République démocratique du Congo, la fermeture de 40 mines a entraîné la perte de 300 000 emplois dans la province du Katanga uniquement. En Zambie, il y a eu 3 000 suppressions d'emplois depuis décembre 2008, lorsque les mines de cuivre et les hauts fourneaux ont cessé de fonctionner. Au Swaziland, le taux de chômage a augmenté à cause de la réduction du nombre de travailleurs dans les mines d'or et de platine d'Afrique du Sud. Des difficultés similaires ont été observées dans d'autres pays, tels que l'Afrique du Sud, le Botswana, et le Zimbabwe où l'exploitation minière représente une part importante dans l'économie. En République centrafricaine, environ 1 300 personnes ont perdu leur emploi à la suite de la fermeture d'unités de transformation dans le secteur du bois.

Pour un petit pays, la fermeture d'entreprises extractives peut avoir des effets très dévastateurs, comme cela s'est vu avec l'exploitation du rutile et des minerais de fer en Sierra Leone. Lorsque la demande baisse, les sociétés internationales réagissent en suspendant la production dans leurs usines et leurs mines dont l'exploitation est relativement coûteuse. Pour un grand pays, l'impact sera important à l'échelon local mais très faible à l'échelon national. Pour un petit pays, cette situation peut avoir des effets considérables sur les recettes en devises et sur l'emploi. Si la disparition des emplois et les changements structurels s'accompagnent généralement de la création de nouveaux emplois dans d'autres secteurs, il demeure cependant que ce processus s'est presque toujours soldé par des pertes nettes d'emplois – notamment d'emplois salariés- en Afrique au cours des deux dernières décennies.

L'industrie manufacturière, le secteur du bâtiment et les services ont été aussi durement frappés. Le secteur manufacturier a également été touché par la baisse de la demande mondiale et l'augmentation du coût des intrants importés, en partie à cause de la dépréciation des monnaies. Les usines ne tournent pas à plein régime et les emplois sont sérieusement menacés. En Ouganda, par exemple, la Manufacturers Association, a indiqué que 15 usines avaient cessé leurs activités en 2008 à cause du coût élevé des transactions. Il s'agissait pour la plupart d'usines de transformation de poissons, de cuir, des céréales et du tabac. Au Lesotho, les exportations de vêtements et de textiles ont baissé, après un redressement économique à la fin de l'Accord multifibres en 2005.

Effet sur les travailleurs pauvres

Selon les estimations du pourcentage de personnes qui ont un emploi mais qui sont pauvres (en utilisant l'indicateur plus général de deux dollars des États-Unis par jour), 80% des personnes employées étaient classées, en 2007, dans la catégorie des travailleurs pauvres en Afrique subsaharienne. En raison de la crise, il y aura vraisemblablement une augmentation du nombre de personnes qui accepteront n'importe quel emploi et iront grossir les rangs des travailleurs pauvres occupant des emplois précaires, dans les pays en développement. Selon le scénario fondé sur les hypothèses les plus défavorables, c'est en Afrique du Nord qu'il y aura la plus forte augmentation de travailleurs pauvres (OIT, 2009a).

La récession économique frappe les ménages démunis à cause de l'augmentation du sous-emploi et de la diminution des salaires réels. Ces tendances seront aggravées par une dégradation des services publics, si les pouvoirs publics réagissent à la baisse des revenus en réduisant les dépenses. En conséquence, de nombreux ménages passeront sous le seuil de pauvreté, ce qui se traduira par une augmentation du nombre de travailleurs pauvres.

Les pourcentages de travailleurs pauvres (si l'on utilise le critère de deux dollars des É.-U par jour) passeront à 82,2% en Afrique subsaharienne et à 30,2% en Afrique du Nord (tableau 5.6). Les taux généralement élevés de chômage, de sous-emploi et, probablement, le très grand découragement de la main-d'œuvre, donnent de l'Afrique une image d'extrême pauvreté.

Tableau 5.6

Indicateurs relatifs aux travailleurs pauvres, Afrique du Nord vs. Afrique subsaharienne

| | 1997 | 2002 | 2007 | 1997 | 2002 | 2007 |
|-----------------------|---|-------|-------|----------------------------|------|------|
| | (Nombre total en millions) | | | Part de l'emploi total (%) | | |
| | Référence : 1,25 dollar É-U/jour | | | | | |
| Afrique du Nord | 5,2 | 6 | 5,9 | 11,7 | 11,8 | 9,8 |
| Afrique subsaharienne | 140,3 | 154,4 | 165,6 | 65 | 62,7 | 58,3 |
| | Référence : 2 dollars É-U/jour | | | | | |
| Afrique du Nord | 18,8 | 18,9 | 18,2 | 42 | 37,1 | 30,2 |
| Afrique subsaharienne | 184,2 | 208,5 | 233,5 | 85,4 | 84,7 | 82,2 |

Source: OIT, 2009a, janvier.

“ Le chômage des jeunes peut poser un risque de sécurité énorme en Afrique ”

Effets sur les femmes, les jeunes et les autres groupes sociaux

“ Les pauvres en Afrique sont frappés de pleins fouet par les crises en raison d'un manque de filets de sécurité sociale ”

Comme mentionné ci-dessus, l'emploi vulnérable a baissé en Afrique du Nord de 5,8 points entre 1997 et 2007 et de 3,5 points en Afrique subsaharienne au cours de la même période. Mais il reste très élevé et pourrait atteindre 77,8% et 42% des emplois en 2009, en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord respectivement, comme on l'a indiqué tantôt.

Le chômage des jeunes peut présenter un risque important pour la sécurité d'un pays ou pour la paix et le développement du continent. L'énergie, l'enthousiasme et le dynamisme des jeunes doivent être mis à profit et canalisés pour développer les pays et le continent. L'enseignement technique et professionnel est un moyen de réduction du chômage qui n'est pas suffisamment exploité dans bon nombre de pays africains.

Même si les effets du chômage se ressentent dans le monde entier, ce sont les pauvres qui paient le plus lourd tribut à la crise du fait de l'absence de filets de sécurité sociale. Ainsi, les mesures de redressement tout comme les stratégies de croissance et d'emploi à long terme devraient accorder une attention particulière aux groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les pauvres des zones rurales. En fait, comme certains pays africains l'ont déjà reconnu, il est nécessaire d'offrir aux groupes vulnérables une protection sous la forme d'un encadrement du crédit, de subventions et de transferts de fonds conditionnels, afin de soutenir l'emploi dans les petites entreprises du secteur informel et garantir l'accès aux services de base (voir chapitre 6).

Les personnes handicapées, les travailleurs âgés, les minorités ethniques et les migrants connaîtront, d'une certaine manière, les mêmes problèmes que les femmes parce qu'ils présentent les mêmes caractéristiques en ce qui concerne le marché de l'emploi. Les travailleurs âgés qui perdent leur emploi seront très probablement plus touchés par la crise que d'autres groupes parce qu'ils auront moins de chances de trouver un autre emploi. Les faits montrent, en outre, que cette catégorie de personnes perd une part plus importantes de leur salaire lorsqu'elles trouvent un nouvel emploi (Banque mondiale, 2009b).

En somme, il est important de faire en sorte que les stratégies de développement favorisent l'égalité des chances et comprennent des mesures ainsi que de bons mécanismes d'implantation et de suivi visant à protéger les femmes, les jeunes et les autres catégories vulnérables de travailleurs dans les secteurs public et privé. Les mesures de protection devraient être particulièrement renforcées en période de récession économique, étant donné que ces groupes sont plus vulnérables à ce moment là.

5.5 Stratégies permettant de réduire le chômage et d'accélérer la réalisation des OMD en s'appuyant sur un nouveau cadre de croissance

La présente section examine les stratégies permettant de renforcer le lien croissance-emploi aux niveaux macroéconomique et sectoriel. L'emploi est une composante essentielle des propositions de stratégies de croissance et de développement examinées dans le chapitre 4. La première section du présent chapitre a fait ressortir l'ampleur et la nature du chômage en Afrique et a souligné la nécessité de prendre en compte les questions d'emplois dans les plans de croissance et de développement de l'Afrique afin d'éviter de répéter les erreurs du passé – à savoir, promouvoir essentiellement une croissance qui ne crée pas d'emplois – et de rapprocher, dans le long terme, le continent du plein emploi.

Les politiques publiques sont également importantes pour permettre aux pays africains d'atténuer les effets des chocs externes – notamment la crise économique – sur l'emploi et d'amortir leur impact sur les groupes vulnérables. Promouvoir une croissance rapide et soutenue ainsi qu'une répartition plus équitable de ses fruits, est une condition préalable de la création et de la réduction de la pauvreté à long terme. Dans ce cadre, un redressement durable après la crise devrait avoir pour principal objectif la reconstruction des secteurs viables à forte intensité d'emplois sur l'ensemble du continent, notamment dans le secteur agricole. Cela permettrait d'accompagner, à moyen terme, le programme de redressement anticyclique afin de freiner la baisse de croissance due à la contraction à l'échelle mondiale.

5.5.1 Composantes d'une stratégie de l'emploi à long terme

Il faut tout d'abord préciser que la conception et la mise en œuvre de stratégies efficaces d'emploi et de réduction de la pauvreté nécessitent la définition d'objectifs d'emploi faciles à évaluer et à suivre. À cet égard, il est essentiel que les pays accordent la priorité à la collecte de données sur l'emploi dans le cadre des futures politiques de développement de l'Afrique. L'analyse faite dans ce chapitre montre qu'il est nécessaire de disposer, en temps utile, de données plus complètes pour permettre aux pays africains de concevoir et d'exécuter de bonnes stratégies en matière d'emploi. La majorité des pays africains ont, depuis la moitié des années 90, abandonné les enquêtes annuelles sur les emplois et les revenus. Les enquêtes et les statistiques sur l'emploi permettent aux pouvoirs publics de comprendre pourquoi les objectifs annoncés en matière d'emploi n'ont pas été atteints au cours des années précédentes

et de savoir les mesures à prendre pour que l'emploi devienne une question prioritaire aux niveaux national et local.

“
Le gouvernement
devrait mener des
interventions ciblées
pour aider les
pauvres à améliorer
leur capital humain
et leur accès à
des moyens de
production
”

Les dirigeants et les décideurs africains ont reconnu à maintes reprises que l'emploi jouait un rôle de catalyseur dans la croissance et dans la réduction de la pauvreté ; ils ont fait des déclarations sur la prise en compte de l'emploi dans les plans nationaux de développement. Toutefois, la plupart des pays africains ne disposent toujours pas de stratégies cohérentes et coordonnées de croissance et d'emploi; ils ne font pas non plus preuve de l'engagement politique nécessaire pour mettre en œuvre et suivre les objectifs convenus en matière d'emploi dans leurs stratégies nationales de développement. La création d'emplois est rarement une priorité pour les pays et cela doit changer. Les pays devraient non seulement faire des déclarations sur la création d'emplois mais également traduire les stratégies de l'emploi dans les faits.

Les stratégies de l'emploi devraient viser d'une part, à accroître les possibilités d'emplois et d'autre part à promouvoir le travail décent, réduisant de ce fait la pauvreté et le nombre de travailleurs pauvres. Pour ce faire, il faudrait disposer de politiques macroéconomiques et sectorielles à même d'influencer l'offre et la demande de main-d'œuvre, en favorisant une croissance forte et durable et en opérant des réformes du marché de l'emploi. Un cadre de croissance favorable à l'emploi s'avérerait efficace dans la mesure où il permettrait de consacrer les investissements publics aux infrastructures et à d'autres projets qui encouragent l'investissement privé dans des secteurs à forte productivité des zones urbaines et rurales, afin de favoriser une croissance générale et la transformation économique. Ce cadre devrait également contribuer à améliorer l'équité dans la répartition des opportunités et des revenus, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et souvent défavorisés en Afrique, notamment les femmes et les jeunes. « S'il y a une croissance de grande qualité dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre – agriculture, industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre, bâtiment, textile et services - l'augmentation des emplois aura un effet positif sur les travailleurs pauvres et les personnes à charge sans emploi, ainsi que sur les pauvres au chômage et se traduira par une productivité accrue, de meilleurs revenus générés par les emplois existants ou l'auto-emploi ou la pratique de nouveaux métiers plus rémunérateurs » (Nnadozie, 2009:20). Les expériences réussies en matière de croissance et d'emploi dans le monde enseignent qu'un investissement accru dans les secteurs dynamiques non extractifs et non agricoles, crée des possibilités accrues d'emplois mieux rémunérés dans le secteur formel.

Pour faire en sorte que les pauvres de ces pays profitent de la croissance, les pouvoirs publics devraient, en plus de promouvoir des investissements créateurs d'emplois, mettre en œuvre des interventions ciblées pour d'une part, les aider à améliorer leur niveau d'éducation et de compétences, et de l'autre, à accéder au capital et aux biens productifs. Une telle initiative nécessite une très grande coordination entre les

ministères et les services de l'État ainsi qu'une véritable participation des différents acteurs à la définition des priorités en matière de politiques, au suivi des progrès accomplis et à l'évaluation de l'efficacité desdites politiques. Des programmes d'éducation et de formation devraient être élaborés dans le but de doter les jeunes, garçons et filles, des compétences recherchées par les employeurs. À cet égard, l'expérience de l'Afrique du Sud, avec son Programme de travaux d'utilité collective dénommé Expanded Public Works Programmes (EPWP) pourrait constituer un bon exemple pour d'autres pays africains désireux de parvenir à une croissance renforcée et de créer des emplois (encadré 5.3).

Encadré 5.3

Création d'emplois grâce à un programme de travaux d'utilité collective (EPWP) en Afrique du Sud

Lancé en 2003, le Programme d'utilité collective (EPWP) a pour objectif de lutter contre le chômage en Afrique du Sud. L'ampleur du chômage était telle qu'en septembre 2003, le pays comptait 4,6 millions de chômeurs, au sens strict du terme et 8,3 millions, au sens large du terme. L'EPWP est l'un des programmes à court et à moyen terme mis en œuvre par le Gouvernement sud-africain qui vise à accroître les possibilités d'emplois assorties d'une formation. Il s'agit d'un Programme national qui couvre tous les domaines d'intervention de l'État et des entreprises publiques. Son principal objectif est de réduire la pauvreté par le biais de la formation des personnes pauvres sans emploi. Son objectif à court terme est d'aider au minimum un million de personnes – dont 40% de femmes, 30% de jeunes et 2% d'handicapées au moins – à sortir du chômage, entre 2004 et 2009.

Pour atteindre cet objectif, les pouvoirs publics devaient:

- Créer des emplois temporaires et procurer des revenus pour un million de personnes au moins, pendant les cinq ans que durerait le Programme;
- Fournir des biens et services publics à forte intensité de main-d'œuvre, à des normes acceptables grâce essentiellement à l'exploitation des moyens du secteur public et à la capacité d'exécution des secteurs publics et privés;
- Renforcer la capacité de bénéficiaires de se procurer des revenus dans le futur, d'une part en leur donnant une expérience professionnelle, une formation et des informations sur les possibilités d'emploi, et sur le perfectionnement et d'autre part, en favorisant le développement des petites, moyennes et des microentreprises.

Cet objectif a été atteint en créant des emplois et en ayant recours aux quatre stratégies ci-après:

- Accroître l'intensité de la main-d'œuvre des projets d'infrastructure financés par l'État;
- Créer des possibilités d'emploi dans les programmes environnementaux publics (par exemple, le programme dénommé Working for Water);
- Créer des emplois par le biais des programmes sociaux de l'État (par exemple, emplois de travailleurs sociaux communautaires);
- Consacrer les dépenses publiques à l'achat de biens et services au titre de la composante expérience professionnelle de programmes d'apprentissage et d'incubation des petites entreprises.

L'EPWP intervient dans les secteurs de l'infrastructure, de l'environnement et de la culture, ainsi que dans les secteurs socioéconomiques. L'ensemble de ces programmes sectoriels s'adresse aux chômeurs (aptes au travail et disposés à travailler), les groupes marginalisés,

“ Le programme élargi de travaux publics de l'Afrique du Sud est un exemple de pratiques optimales en matière de création d'emplois ”

les personnes non qualifiées, les personnes qui ne bénéficient pas d'une aide sociale, les personnes handicapées et les jeunes (qui représentaient selon les estimations 70% des chômeurs en 2004).

Les principaux objectifs du Programme étaient les suivants :

- Amener un grand nombre de chômeurs à s'adonner à un travail productif afin qu'il leur procure un revenu ;
- Donner aux chômeurs une instruction et des compétences ;
- S'employer à aider les bénéficiaires soit à créer leur propre entreprise ou service, soit à trouver un emploi une fois qu'ils quittent le programme ;
- Utiliser les budgets du secteur public pour lutter contre le chômage ;
- Créer des infrastructures socioéconomiques et fournir des services sociaux pour satisfaire les besoins fondamentaux. Cet objectif est important pour l'évaluation de l'impact du Programme.

En outre, le document de l'EPWP a donné des directives sur:

- L'identification de projets appropriés ;
- Les modèles appropriés pour travaux de construction à forte intensité de main-d'œuvre ;
- Les spécifications des travaux à forte intensité de main-d'œuvre ;
- L'établissement des contrats pour les projets à forte intensité de main-d'œuvre.

Le Programme a été financé grâce à l'affectation de fonds prélevés sur les budgets des différents départements, provinces et municipalités. Ce mode de financement a permis au Programme de disposer de ressources importantes et d'être exécuté sur une grande échelle.

Portée du cadre de suivi et d'évaluation de l'EPWP

| Objectifs | Moyen de mesure |
|--|--|
| Créer, au cours des cinq premières années, des emplois temporaires et des revenus pour au moins un million de Sud-Africains au chômage. | Nombre total d'emplois créés pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées. Jour de travail/personne. Revenu moyen des bénéficiaires de l'EPWP par secteur. |
| Fournir des biens et services publics à forte intensité de main-d'œuvre, répondant à des normes acceptables, notamment grâce à l'utilisation des budgets du secteur public et la capacité d'exécution des secteurs publics et privés | Coûts des biens et services fournis dans les secteurs de l'infrastructure, de l'environnement, de la culture et socioéconomiques. Coût de chaque emploi créé. |
| Accroître, pour au moins 14% des bénéficiaires de travaux d'utilité publique, les possibilités de se procurer des revenus dans le futur, en leur donnant une expérience professionnelle, une formation, des informations sur les possibilités d'emploi et de perfectionnement, et sur le développement de petites, moyennes et microentreprises. | Pourcentage de participants qui, à l'issue du Programme, ont: <ul style="list-style-type: none"> • Trouvé un emploi ; • Reçu une éducation ou une formation ; • Créé une petite, moyenne ou micro-entreprise. |

L'évaluation du Programme, cinq ans après son démarrage, indique qu'il a permis de franchir une étape importante, en réalisant ou en dépassant, un an avant la fin de sa durée de vie (cinq ans), l'objectif consistant à créer un million d'emplois à forte intensité de main-d'œuvre. Le Programme avait également dépassé ses objectifs en ce qui concerne les jeunes et les femmes puisque 40% de jeunes et 47% de femmes ont trouvé du travail (contre respectivement 30% et 40% initialement prévus). Les enseignements tirés des cinq années d'exécution de ce Programme ont convaincu le Gouvernement sud-africain de la nécessité de le poursuivre. La deuxième phase a été lancée en avril 2009. Le budget du Programme a été augmenté et il devrait permettre la création de 4,5 millions d'emplois, d'ici à 2014.

Source: www.epwp.gov.za

Pour résumer, le secteur public africain doit jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une stratégie à long terme pour une diversification et un développement économiques permettant de créer un grand nombre d'emplois. Le principal objectif de cette stratégie sera d'accroître de façon significative l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance et de promouvoir le travail décent. Avant les années 80, la plupart des pays africains disposaient de stratégies de développement et 30 ans plus tard, il convient de les reformuler en mettant davantage l'accent sur la viabilité de l'environnement, la réduction de la pauvreté et l'intensité de l'emploi. Cette reformulation consisterait en partie à préciser les contraintes et les moteurs de la croissance de l'emploi, notamment à l'échelon national.

En plus de l'investissement public à forte intensité d'emplois dans l'infrastructure, le capital humain et les réformes du marché (afin de réduire les coûts du secteur privé et renforcer la compétitivité), une stratégie d'emploi à long terme doit comprendre une politique du travail qui stimule l'investissement dans le secteur privé et son développement et favorise la diversification, notamment vers les produits manufacturés. En plus de cela, la stratégie d'emploi à long terme doit comporter une politique budgétaire anticyclique appliquée constamment et axée sur des projets d'emploi public simples.

Selon Elhiraika (2008: 15-16), les principaux facteurs de succès d'une politique du travail qui favorise la diversification économique et la création d'emplois en Afrique, peuvent se résumer comme suit:

- Des mesures visant à promouvoir l'entrepreneuriat et à corriger les dysfonctionnements du marché. Les qualifications en matière de gestion d'entreprises - notamment les compétences en matière de gestion, la prise de risques et la capacité de reconnaître les occasions rentables et de les saisir - sont essentielles pour permettre aux entreprises d'investir, de générer et de gérer des innovations technologiques, et de se battre sur les marchés intérieurs et extérieurs. Le Botswana offre un exemple encourageant de participation active des pouvoirs publics au développement d'entreprises nationales dans

“ Les éléments d’une stratégie de transformation économique à long terme doivent être un investissement public à forte intensité d’emplois dans l’infrastructure, la formation du capital humain, la réforme du marché du travail et une politique industrielle ”

le but de promouvoir la diversification économique et la création d’emplois à long terme, en s’appuyant sur le secteur privé ;

- Des mesures susceptibles d’encourager la diversification de la production en prenant en compte les externalités de l’information et de la coordination. Dans le domaine de l’information, il y a des externalités parce que de nouvelles activités qui pourraient être rentables dans l’avenir ne sont souvent pas réalisables à la lumière des informations existantes. La promotion de telles activités nécessite, de la part des pouvoirs publics, un soutien par le biais de la recherche – développement, de l’imposition sélective, du financement et de la réglementation, entre autres. Les problèmes de coordination nécessitent la mise en œuvre de politiques dynamiques en matière d’industrialisation parce que la réalisation de nombreux projets requiert d’importants investissements (Rodrik, 2004:12). À titre d’exemple, on peut citer la promotion de l’horticulture en Afrique de l’Est, qui suppose des investissements simultanés dans les exploitations agricoles, l’énergie, le transport et les circuits commerciaux ;
- Des arrangements institutionnels qui favorisent la collaboration permanente entre les secteurs privé et public en vue d’identifier les goulets d’étranglement et les solutions appropriées ;
- La promotion de chaînes de valeur et de marchés intégrés à l’échelon régional, afin d’encourager l’investissement dans les secteurs manufacturier et autres et d’améliorer la compétitivité industrielle et la transformation économique à l’échelon régional ;
- Partant du constat que des politiques industrielles sont possibles en vertu des règles internationales, la coordination entre les pays africains est essentielle pour éviter que les négociations commerciales et les accords de partenariat économique n’entravent les possibilités d’élaboration de politiques du travail et de transformation;
- Le renforcement institutionnel, notamment le soutien politique de haut niveau, la coordination et les conseils de délibérations, les mécanismes de transparence et de responsabilisation et le respect d’un ensemble de principes en matière de conception (Rodrik, 2004).

Enfin, pour réduire les pertes potentielles et faire en sorte que l’industrialisation crée effectivement des emplois, tous les acteurs clés – pouvoirs publics, entreprises, organisations de travailleurs et organisations de la société civile – doivent prendre une part active à l’élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des stratégies industrielles, créatrices d’emplois et d’autres stratégies de développement.

En Afrique, de nombreux exemples montrent que les politiques industrielles sont toujours adaptées et peuvent être rendues efficaces par une intervention soutenue et bien ciblée des pouvoirs publics. Par exemple, Maurice a profondément transformé son économie, en la faisant passer d'une économie basée pratiquement sur un seul produit, à savoir le sucre, à une économie plus diversifiée, exportatrice de produits manufacturés et de services (CEA, 2006). Grâce à l'éducation et au perfectionnement des compétences techniques, à la promotion du crédit et des exportations et à des stratégies de transfert de technologie, ce pays a pu attirer d'énormes investissements dans le secteur manufacturier et les autres secteurs et à réduire sa dépendance à l'égard de l'agriculture, en la ramenant à moins de 7% du PIB en 2008. La transformation économique à Maurice a finalement attiré des capitaux et des investissements étrangers considérable et favorisé la création rapide d'emplois.

À Maurice, l'industrialisation a été stimulée par l'investissement dans les zones franches industrielles qui étaient dominées au départ par les capitaux nationaux. La montée en flèche des recettes tirées du sucre et des exportations dans les années 70, a encouragé l'investissement dans les coentreprises entre investisseurs locaux et étrangers dans ces zones, tirant profit de conditions avantageuses telles que l'exonération fiscale temporaire, les importations en franchise de droits de douane et d'autres réformes qui ont permis de créer un climat favorable aux affaires. Actuellement, Maurice occupe un rang honorable en Afrique et dans le monde pour l'environnement des affaires; sa transformation économique a bénéficié d'un secteur touristique en expansion.

Le Botswana est un autre pays où le développement industriel demeure une priorité. Il compte un certain nombre d'organisations gouvernementales et non gouvernementales qui interviennent dans le développement d'entreprises. Au nombre de ces structures, figurent la Botswana Development Corporation qui apporte un appui financier aux grandes et aux moyennes entreprises et suit leurs résultats ; la Citizen Entrepreneurial Development Agency, qui fournit des fonds et une assistance technique pour le développement des entreprises viables détenues par les autochtones dans divers secteurs; la Local Enterprise Development Authority qui encourage l'esprit d'entreprise et le développement de petites et moyennes entreprises grâce à des interventions ciblées visant à favoriser la diversification économique par le biais de services de développement d'entreprises, de l'accès à la technologie, du financement et de l'infrastructure, de la création de réseaux et de la recherche-développement (R-D) et enfin, la Hospitality and Tourism Association du Botswana qui fournit une aide aux entreprises intervenant dans le secteur du tourisme. La Community and Economic Development Agency et la Local Enterprise Development Authority collaborent souvent pour former les entrepreneurs potentiels et les aider à élaborer des plans d'activités.

“ Maurice et le Botswana fournissent deux exemples de pratiques optimales en matière de promotion d'une politique industrielle ”

5.5.2 Création anticyclique d'emplois

Compte tenu de la récente crise financière et économique mondiale et, de façon plus générale, de la grande vulnérabilité des économies africaines aux chocs externes, il est nécessaire de concevoir des interventions anticycliques axées sur l'emploi et ne se limitant pas à quelques pays sur le continent. Le cadre macroéconomique général des politiques anticycliques a déjà été abordé. L'analyse portera sur la façon dont les pays africains pourraient concevoir une politique anticyclique efficace axée sur l'emploi (voir tableau 5,7). Du fait de la contraction mondiale, l'économie africaine fait face à une baisse de la demande globale due à une diminution des prix à l'exportation et des volumes d'exportation. Pour les pays ayant des marchés financiers développés, le choc de l'exportation s'est accompagné de sorties nettes de capitaux mobiliers. Dans les pays où les envois de fonds constituent une part importante des entrées de devises – notamment de petits pays tels que le Libéria et la Sierra Leone – la baisse des exportations a été aggravée par la chute des paiements de transfert internationaux.

Face à la baisse de la production, des revenus et de l'emploi, la réaction rationnelle des pouvoirs publics est d'accroître la demande publique en augmentant les dépenses, sous forme de programmes « d'argent contre travail » au titre de projets de travaux de construction et d'entretien mis en œuvre dans le secteur public. Le montant de ces dépenses serait fixé de manière à maintenir la croissance du PIB au taux enregistré avant le choc. Les salaires octroyés dans le cadre du projet seraient fixés de façon à être supérieurs au niveau de pauvreté individuelle, et l'emploi aurait pour objectif de prévenir une aggravation de la pauvreté.

Par exemple, on a estimé qu'au cours du second semestre de 2009, la croissance du PIB baisserait pour passer de 6,9% en 2008, à 4,3% en 2009 en raison de la crise mondiale. Le taux de chômage est passé de 9% à 9,4% au cours de la même période (Alahwani, 2009). Outre la chute des taux d'investissement et de croissance, de nombreuses entreprises ont réduit le nombre d'emplois existants afin d'accroître les bénéficiaires. En novembre 2008, le Gouvernement égyptien a adopté des mesures de relance se chiffrant à environ 3 milliards de dollars des États-Unis en vue d'atténuer l'impact de la crise sur la croissance et l'emploi. Ces mesures de relance ont, pour la plupart, consisté à effectuer des investissements publics dans l'infrastructure et les services et 60% de ce montant ont été affectés au développement local et rural. Une première évaluation a montré que les mesures de relance, combinées avec d'autres facteurs favorables, avaient permis à ce pays d'afficher un taux de croissance de 4,7% en 2009.

L'Égypte a été en mesure de financer une bonne partie des mesures de relance grâce aux réserves accumulées et, dans une moindre mesure, à l'emprunt national. Les pays ayant peu ou pas du tout de réserves et/ou d'accès à des dons ou prêts étrangers

peuvent toutefois recourir, dans une large mesure, à l'emprunt national, ce qui peut se traduire par une aggravation des équilibres internes et externes. Pour éviter de créer un déficit commercial insoutenable, la relance budgétaire devrait s'accompagner d'ajustements du taux de change. Pour les pays exportateurs de pétrole qui appliquent des taux de change fixes, l'effet de la dévaluation se limiterait à la baisse des importations. Dans les autres pays, l'efficacité du train de mesures dans son ensemble sera déterminée en partie par l'élasticité des exportations par rapport au taux de change réel. Les conditions moins favorables à l'adoption de politiques efficaces se retrouveraient dans des pays dont les importations représentent une part élevée du PIB et où il y a une faible élasticité du taux de change par rapport aux exportations. Dans ce dernier cas, cela supposerait que l'on procède à un important ajustement de la monnaie nominale pour avoir un effet notable sur les exportations tandis que dans le premier cas, cet important ajustement se traduit par une inflation d'ampleur proportionnelle.

Pour garantir le succès d'une relance axée sur l'emploi, il faudrait trouver un équilibre judicieux entre la relance budgétaire et l'ajustement du taux de change. Il serait risqué de rechercher cet équilibre par essais et erreurs. Le train de mesures devrait se fonder sur une estimation empirique des paramètres clés qui pourraient servir à la construction d'un modèle de simulation de base. Un tel modèle a été construit pour orienter les mesures de relance mises en œuvre par le Gouvernement sierra-léonais au cours du deuxième semestre de 2009 (Weeks, 2009; Jumah et Weeks, 2009). Le fait qu'on ait pu construire un modèle pour un pays sous-développé disposant de très peu de statistiques en raison d'une décennie de guerre, montre qu'on peut le faire dans n'importe quel autre pays.

Il convient, toutefois de souligner que l'analyse et les stratégies d'emploi préconisées pour l'Afrique dans le présent chapitre sont générales et pourraient ne pas s'appliquer à tous les pays. Le continent africain se caractérise par sa diversité ainsi que par des ressources, contraintes et opportunités qui sont tout aussi diverses. Il faut donc adopter des stratégies de croissance et d'emploi spécifiques aux pays, conçus de manière à prendre en compte les besoins de chaque pays et pouvant être mises en œuvre en fonction des ressources, des contraintes institutionnelles et des priorités de développement. Le chapitre suivant fait, à cet égard, une analyse plus détaillée par pays et formule des recommandations en matière de politique sur la manière de renforcer le lien croissance – emploi et de parvenir à une croissance rapide et durable pour réduire le chômage.

Tableau 5.7

Un programme d'action permettant aux gouvernements africains d'atténuer l'impact des chocs externes sur l'emploi

| | | | | | |
|---|---|--|---|--|---|
| Choc externe dû à la crise financière >> | Conséquence à l'échelon national >> | Contre-mesures prises par le secteur public | | | |
| Baisse des recettes d'exportation, des prix à l'importation et des envois d'argent. | Baisse de la demande globale, avec des prix à l'importation qui baissent plus que les prix intérieurs; diminution des recettes d'exportation. | But/objectif: neutraliser le choc externe ↓ | Méthodes de mise en œuvre | Conséquences des mesures | Contraintes et risques et moyens de leur gestion |
| | | Accroître les dépenses publiques (anticycliques et temporaires) >>> | Priorité aux programmes «argent contre travail» >>> | Objectif de création de nouveaux emplois en nombre suffisant pour éviter l'aggravation de la pauvreté. | Dettes intérieure insoutenable. [Fixer une règle en ce qui concerne le déficit] |
| | | Dépréciation/ dévaluation de la monnaie pour stabiliser la balance commerciale (encourager les exportations et réduire les importations) >>> | Gestion temporaire du taux de change pour permettre une dépréciation suffisante du taux de change réel, afin de répondre à des objectifs commerciaux mais pas de manière trop inflationniste. >>> | Relance des exportations | Spirale inflationniste. [Fixer une règle en ce qui concerne la dévaluation] |

Bibliographie

AEO, Perspectives économiques en Afrique. 2007/8. Publication conjointe de la Banque africaine de développement, de l'Organisation de coopération et de développement économique et de la Commission économique pour l'Afrique.

Alahwani, N. 2009. Employment in Egypt between the impact of the global crisis structural deficiencies in the labor market. Viewpoint No. 33. The Egyptian Center for Economic Studies. Le Caire, Égypte.

Aryeetey, E., Court, J. Nissanke, M. and B. Weder (eds). 2003. "Asia and Africa in the Global Economy." Tokyo, Japon: United Nations University Press.

Banque mondiale (2009b), Global Economic Prospects 2009, Forecast Update, mars 2009, Banque mondiale, Washington D.C.

«_____», 2009a. Averting a human crisis during the global downturn: policy options from the World Bank's Human Development Network", (Actes de la Conférence).

CEA, 2005. "Rapport économique sur l'Afrique, 2005: Relever le défi pose par le chômage et la pauvreté en Afrique, Addis-Abeba. Éthiopie.

«_____», 2006. Rapport économique sur l'Afrique 2006 : Flux de capitaux et financement du développement en Afrique. Addis-Abeba. Éthiopie.

Commission de l'Union africaine, 2008. Forum du secteur privé africain: Dynamisme de l'industrie en Afrique: citoyenneté du secteur privé et corporatif. Addis-Abeba. Éthiopie, 22-23 janvier 2008.

«_____», 2009. Rapport du Président de la Commission de l'Union africaine sur Ouagadougou + 5 sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté (2004-2009), Septième Session ordinaire de la Commission du travail et des affaires sociales de l'Union africaine, 28 septembre – 2 octobre 2009, Addis-Abeba, Éthiopie.

Elhiraika, A. B. (2008). "Promoting Manufacturing to Accelerate Economic Growth and Reduce Volatility in Africa", Document établi lors de la Conférence économique africaine conjointement organisée par la Banque africaine de développement et la CEA à Unis, Tunisie, novembre.

Jumah, Adusei and John Week. 2009 "The Global Recession and the Economy of Sierra Leone: a recovery programme", Document présenté à la Conférence sur la reprise en Afrique, Nairobi 6-9 décembre 2009, Africa Capacity Building Fund.

Mutangadura, G. (2006). "Implications of Capacity Building of High Unemployment Rates in Southern Africa", *Africa Sustainable Development Bulletin* 2006.

Nnadozie, E. (2010). "New Directions in Nigeria's Macroeconomic Policy, Nwokoma, N and A. Ekpo (eds.). *Africa's Capital Market Development: Issues in Corporate Governance and Economic Growth*. Forthcoming, African World Press: New Jersey, États-Unis d'Amérique.

OIT. 2007. *Tendances de l'emploi en Afrique*. OIT. Genève.

« _____ », 2008. *Global Employment Trends*. Genève, Bureau international du travail, 2008

« _____ », 2009a. *Tendances mondiales de l'emploi*. OIT. Genève

« _____ », 2009b. *Global Employment Trends updates*, mai 2009. OIT. Genève

« _____ », 2009c "Global Wage Report:2009 Update" (Genève, 2009)

« _____ », 2009d. Laborsta, base de données consultée en décembre 2009.

« _____ », 2009f. *Recovering from the crisis: The implementation of the Global Jobs Pact in Africa*. OIT. Genève.

« _____ », 2009g. *Key Indicators of the labour market (KILM)*. septembre 2009 (www.kilm.org)

ONU, 2009. Base de données: www.un.org/stat - consultée le 20 décembre.

Osmani, S.R. (2005). "The role of employment in promoting the Millennium Development Goals," Document établi dans le cadre du programme conjoint OIT-PNUD sur la promotion de l'emploi pour réduire la pauvreté.

Rodrik, D. (2004) "*Industrial policy for the twenty-first century*", ONUDI, Paris, France. Genève.

Tibitanzi, F. (2006). "How Poverty Reduction Papers Deal with Employment", Atelier sur la création d'emplois en Afrique, 21-28 novembre 2006, Eschborn, Allemagne.

Toporowski, Jan, Juan Pablo Paschoa, Sanjay Krishnan and John Weeks (2009) *Remittance Strategy Framework for Sustainable Development: A Report for UNDP Freetown* (Freetown: UNDP)

Van der Hoeven, R. et Van der Geest, W. (1999) "Africa's Adjusted Labour Markets. Can Institutions Perform?" In: *Adjustment, Employment and Missing Institutions in Africa* W. van der Geest and R. van der Hoeven (Londres: James Currey)

Weeks, J. 2009. *Impact of the Global Financial Crisis on the Economy of Sierra Leone: A Report for UNDP Freetown and the Ministry of Finance and Economic Development, Republic of Sierra Leone* (Freetown: UNDP)

Annexe

Tableau A.5.1
Ratio emploi/population en Afrique, hommes et femmes 2005-2007
(en pourcentage)

| Country | Hommes | | | Femmes | | |
|----------------------------------|--------|------|------|--------|------|------|
| | 2005 | 2006 | 2007 | 2005 | 2006 | 2007 |
| Algérie | 67,1 | 69,3 | 69,1 | 28,8 | 30,5 | 31,7 |
| Angola | 82,9 | 82,2 | 82,4 | 68,7 | 69,2 | 69,4 |
| Bénin | 85,6 | 85,4 | 85 | 57,8 | 57,8 | 58,2 |
| Botswana | 44,5 | 52,6 | 53,5 | 31,3 | 38,7 | 38,7 |
| Burkina Faso | 87,1 | 87 | 87 | 75,6 | 75,7 | 75,8 |
| Burundi | 82,9 | 82,9 | 83,1 | 83,5 | 83,4 | 83,3 |
| Cameroun | 70,4 | 70,2 | 69,3 | 49,3 | 49,4 | 49 |
| Cap-Vert | 70,7 | 70,5 | 69,8 | 42 | 42,4 | 43,6 |
| République centrafricaine | 80,4 | 80,2 | 80,4 | 63,1 | 63,1 | 62,9 |
| Tchad | 71,6 | 71,6 | 71,6 | 66,8 | 66,6 | 66,3 |
| Comores | 76,9 | 77 | 76,8 | 58,8 | 58,8 | 59,3 |
| Congo | 76,6 | 76,4 | 76,5 | 52,4 | 52,6 | 52,3 |
| Cote d'Ivoire | 80,8 | 80,6 | 80,6 | 38,3 | 38,2 | 38,1 |
| République démocratique du Congo | 82,4 | 82,3 | 82,6 | 50 | 51 | 50,4 |
| Egypte | 84,4 | 84,2 | 84,7 | 17,2 | 17,9 | 18,2 |
| Erythrée | 78,9 | 79 | 79 | 52,1 | 52,1 | 51,7 |
| Ethiopie | 88,6 | 88,1 | 88,5 | 72,1 | 72,3 | 73 |
| Gabon | 65,3 | 65 | 65,4 | 52,7 | 52,7 | 52,6 |
| Gambie | 78,3 | 78,1 | 77,8 | 65,1 | 65,3 | 65,7 |
| Ghana | 66,1 | 65,6 | 66,1 | 64,4 | 64,5 | 64,1 |
| Guinée | 85,7 | 85,6 | 85,3 | 77,7 | 77,7 | 77,6 |
| Guinée-Bissau | 82,5 | 82,5 | 82,8 | 50,6 | 50,6 | 49,9 |
| Lesotho | 79,8 | 79,9 | 79,9 | 48,7 | 52,2 | 49,8 |
| Liberia | 62,9 | 66,2 | 64,2 | 52,9 | 53 | 53,2 |
| Jamahiriya arabe lybienne | 78,7 | 78,8 | 78,9 | 22 | 22,1 | 23,2 |
| Madagascar | 71,8 | 71,8 | 72 | 81 | 81 | 79,2 |
| Malawi | 87,6 | 87,3 | 86,8 | 69,1 | 69,2 | 69 |
| Maldives | 74,6 | 74,3 | 74,7 | 46,7 | 40,4 | 42,1 |
| Mali | 59 | 58,8 | 58,4 | 33,7 | 33,8 | 34,4 |
| Mauritanie | 48,8 | 48,8 | 48,5 | 45,3 | 45,9 | 45,3 |
| Maurice | 72,7 | 72,4 | 73,2 | 34,5 | 35,2 | 36,3 |
| Maroc | 71,4 | 71,9 | 71,8 | 22,3 | 23,3 | 22,2 |
| Mozambique | 71,7 | 71,4 | 71,3 | 82,1 | 82,2 | 82,2 |
| Namibie | 47,2 | 46,5 | 46,9 | 37,2 | 37,2 | 37,3 |
| Niger | 82,7 | 82,5 | 82,5 | 38,1 | 38,1 | 38 |
| Nigeria | 66,5 | 66,2 | 65,7 | 35,9 | 36,1 | 36,5 |
| Rwanda | 79,4 | 79,2 | 79 | 80,7 | 80,8 | 80,5 |
| Sénégal | 74,7 | 74,8 | 74,5 | 56,3 | 56,3 | 56,9 |

| Country | Hommes | | | Femmes | | |
|-----------------------------|--------|------|------|--------|------|------|
| | 2005 | 2006 | 2007 | 2005 | 2006 | 2007 |
| Sierra Leone | 64,2 | 63,9 | 64,3 | 63,6 | 63,8 | 63,4 |
| Somalie | 81,5 | 81,6 | 81,8 | 50,3 | 50,5 | 50,7 |
| Afrique du Sud | 46,2 | 46,5 | 48,4 | 32,2 | 32,9 | 34,3 |
| Soudan | 67 | 66,5 | 66,7 | 26,9 | 27,5 | 27,9 |
| Swaziland | 55,9 | 55,4 | 55,1 | 47,3 | 47,1 | 47,1 |
| Togo | 80 | 80 | 80 | 48,7 | 48,6 | 48,4 |
| Tunisie | 61,3 | 61,4 | 61,9 | 21,2 | 21,5 | 21,4 |
| Ouganda | 86,5 | 86,4 | 86,4 | 79,8 | 79,8 | 80 |
| République-Unie de Tanzanie | 81,5 | 80,2 | 80,5 | 77,5 | 76,1 | 76,1 |
| Zambie | 68,2 | 68 | 68,7 | 53,6 | 53,9 | 53,5 |
| Zimbabwe | 75,2 | 75,3 | 75,6 | 59,3 | 58,8 | 58,1 |

Source: <http://www.un.org/millenniumgoals>, 2009.



Certaines expériences de pays d'Afrique

Des taux de croissance élevés, soutenus et générateurs d'emploi, conjugués à une répartition équitable du revenu sont indispensables pour que la croissance entraîne une réduction significative de la pauvreté. Afin de réaliser des taux élevés de croissance, il importe de mieux comprendre les facteurs en jeu dans la croissance ainsi que les facteurs de succès dans les pays qui ont enregistré des niveaux de croissance et une réduction de la pauvreté substantiels au cours des décennies passées. L'analyse faite dans le rapport économique sur l'Afrique 2010 n'a jusqu'à présent porté que sur l'Afrique.

Or l'Afrique est un continent caractérisé par sa diversité. Si les divers pays font face à des défis de développement communs, mais des différences considérables existent en ce qui concerne les dotations en ressources, les institutions, le climat des affaires, les stratégies et priorités de développement et les politiques économiques. Il y a beaucoup d'enseignements à tirer des expériences sur le continent et même si le soutien au niveau régional revêt une grande importance, des stratégies nationales de croissance et d'emploi efficaces doivent se fonder sur les réalités spécifiques des pays.

Dans le présent chapitre, on examine les expériences de certains pays africains en matière de croissance et d'emploi. Le but dans chacune des études de cas est d'illustrer par des exemples la performance en matière de croissance et d'emploi du pays, analyser les possibilités et les contraintes à la croissance et à l'emploi, fournir des suggestions sur la meilleure façon de renforcer le lien croissance-emploi au niveau du pays et souligner les enseignements et les pratiques optimales à l'intention d'autres pays africains. La discussion dans les études de cas vise également à bien faire voir l'impact de la récente crise économique mondiale sur la croissance et l'emploi dans ces pays, la nécessité de réduire leur vulnérabilité aux chocs extérieurs et d'atténuer l'impact de ces chocs notamment sur les groupes vulnérables.

Initialement, il était envisagé de choisir un pays dans chacune des cinq régions de l'Afrique desservies par les bureaux sous-régionaux de la CEA (BSR), y compris l'Afrique australe, qui est considérée comme un succès relatif au niveau sous-régional. Cependant, quatre études de pays seulement ont été établies qui couvrent le Ghana (Afrique de l'Ouest), le Rwanda (Afrique de l'Est), la République du Congo (Afrique centrale) et la Tunisie (Afrique du Nord). Les quatre pays choisis ont un

“ Des différences considérables existent entre pays africains en termes de dotations en ressources, d'environnement des affaires et de politiques économiques ”

“ La performance de croissance s’est améliorée au Ghana, en République du Congo, au Rwanda et en Tunisie durant la dernière décennie mais reste fragile dans les trois premiers pays ”

bon palmarès en matière de croissance du PIB au cours de la décennie passée mais il existe des variations entre eux en termes de viabilité et de volatilité des expériences de croissance et de leurs impacts sur l’emploi et la pauvreté.

Le tableau 6.1 récapitule certains faits en ce qui concerne les réalisations récentes dans ces pays. De ces quatre pays, c’est la Tunisie qui est parvenue à assurer la réduction la plus forte de la pauvreté et de l’inégalité, suivie par le Ghana. Dans les deux autres pays, la réduction effective de la pauvreté a été plus lente que la réduction potentielle de la pauvreté, c’est-à-dire le taux de la réduction de la pauvreté auquel on aurait pu s’attendre sur la base de la croissance observée dans les revenus.

Comme on le verra dans les sections suivantes, les études de cas donnent pour la plupart des renseignements sur l’évolution des revenus et de la pauvreté mais très peu d’informations sur la création d’emploi¹. La Tunisie est le seul pays pour lequel de telles statistiques sont disponibles alors que dans les autres pays il n’existe pas de données détaillées sur le marché du travail. Il est difficile d’évaluer le lien entre croissance et emploi en l’absence d’informations sur la création d’emplois par an.

Une telle information est nécessaire pour estimer l’élasticité de l’emploi par rapport à la croissance, pouvant servir à comparer les niveaux d’intensité d’emplois de la croissance économique dans les divers pays. Cette situation peut expliquer par le fait qu’il est difficile d’obtenir l’information pertinente dans la mesure où les bureaux de statistique des pays africains ne recueillent pas la plupart de ces indicateurs. Il y a à espérer que des données sur certains de ces indicateurs seront disponibles pour une future évaluation du lien entre la croissance et l’emploi en Afrique.

Malgré des données limitées, les quatre études de cas soulignent que la performance de croissance s’est améliorée au cours de la dernière décennie mais qu’elle reste très fragile notamment au Ghana et en République du Congo où il y a une diversification bien moindre de la production et des exportations par rapport à la Tunisie. Outre qu’elle a été insuffisante, la croissance ne s’est pas jusqu’ici traduite par une forte création d’emplois, notamment en République du Congo.

Au Ghana, les données disponibles limitées font état de taux de chômage relativement faibles comparés au reste du continent, mais la qualité des données est trop faible pour qu’on puisse en tirer des conclusions certaines. Les données ne fournissent pas de statistique sur l’emploi rémunéré, qui est la voie essentielle vers le travail décent et la réduction de la pauvreté. En Tunisie, où la croissance a été plus durable

1 L’analyse faite dans le présent chapitre a été rendue difficile par un certain nombre de facteurs dont la rareté des données, les définitions de l’emploi et du chômage qui ont rendu les comparaisons entre pays difficiles, et la disponibilité de faits sur les raisons pour lesquelles la croissance a créé ou n’a pas créé d’emplois. À l’exception de la Tunisie, les pays choisis manquent de données d’enquêtes continues sur la création d’emplois et les pertes d’emplois.

et les taux de pauvreté faibles, l'emploi est demeuré élevé sur le plan quantitatif mais la qualité des emplois est peut-être plus élevée que dans les trois autres pays.

Tableau 6.1

Récapitulation de la performance en matière de croissance et d'emploi des pays choisis

| Pays | Revenu par habitant 2008 (PPP\$) | Croissance de revenu par habitant 2001-2007 | Niveau de pauvreté | Taux de chômage |
|---------------------|----------------------------------|---|--------------------------|--------------------------|
| Tunisie | 7070 | Rapide | Faible et en baisse | Élevé et en augmentation |
| Ghana | 1430 | Moyenne | Élevé mais en baisse | Faible et en baisse |
| Rwanda | 1010 | Lente | Faible et en baisse | Élevé et en augmentation |
| République du Congo | 3090 | Rapide mais volatile | Élevé et en augmentation | Élevé et en augmentation |

Note : Revenu par habitant en dollars PPP pour 2008 (Banque mondiale, 2009) ; études de cas des pays.

En fait, la Tunisie se révèle comme un bon exemple de pays africains ayant réussi à promouvoir une croissance relativement forte et durable et à réduire la pauvreté grâce à l'emploi salarié et à la protection sociale. L'économie tunisienne a vu une transformation structurelle et une croissance qui sont moins tributaires de l'agriculture et davantage l'industrie et les services. Cette croissance est allée de pair avec une forte élasticité quoiqu'en baisse de l'emploi par rapport à la croissance ainsi que de l'augmentation de la demande intérieure qui a réduit la vulnérabilité de la Tunisie aux chocs extérieurs comme le changement climatique, bien que le pays dépende encore dans une grande mesure du tourisme.

Grâce à des réformes institutionnelles appropriées, notamment des marchés du travail et des capitaux, le pays a instauré un environnement d'affaires favorables, reposant sur une infrastructure moderne et une base de ressources humaines relativement bien éduquées. La libéralisation du commerce et d'autres politiques adoptées par la Tunisie ont également tiré parti de sa position centrale en Afrique du Nord, de sa proximité et de son accès aux marchés de l'UE ainsi que de politiques industrielles qui encourageaient le transfert et l'adoption de la technologie, la créativité et l'innovation (CEA, 2006).

La section suivante examine les caractéristiques essentielles des stratégies et des performances en matière de croissance et d'emploi au Ghana, ensuite de la République du Congo (Section 6.2), du Rwanda (6.3) et de la Tunisie (6.4). La section 6.5 fait ressortir les principales conclusions des études de cas et fait des recommandations spécifiques aux pays pour le renforcement du lien croissance-emploi. Cette section

“ La Tunisie a créé un climat d'affaires favorable reposant sur une infrastructure moderne et des ressources humaines bien éduquées ”

souligne également les enseignements que d'autres pays africains peuvent tirer des quatre études de cas.

“ La meilleure performance du Ghana en matière de croissance depuis 2000 s'est accompagnée d'une baisse significative du chômage global ”

6.1 Ghana : La performance de croissance a eu un impact positif sur l'emploi et la pauvreté

Entre 2001 et 2007, le PIB du Ghana a augmenté au taux annuel de 5,4% et le PIB par habitant a augmenté de 3% par an. Ce résultat est une amélioration par rapport à la décennie précédente (1991-2000) au cours de laquelle le PIB a augmenté de 4,3% et le PIB par habitant n'a augmenté que de 1,6% en moyenne par an. Une bonne partie de la croissance était concentrée dans les secteurs secondaire et tertiaire. L'agriculture qui emploie plus de 50% de la population active a connu une croissance beaucoup plus lente, à un taux de 3,8% pendant la période 2001-2007 contre 7,2% et 6,2% pour l'industrie et les services respectivement. Cette performance de croissance a été attribuée aux réformes entreprises après 1983 dans le cadre du programme d'ajustement structurel (PAS) financé par le FMI et la Banque mondiale.

L'augmentation soutenue du PIB par habitant a permis au Ghana de faire des progrès considérables vers la réalisation de l'OMD1 qui est de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Selon le Ghana Living Standard Survey (GLSS), le nombre de personnes vivant avec 1 dollar par jour a baissé de 51,1% en 1992 à 30% en 2006. Ce résultat est également attribuable aux réformes politiques économiques et sociales opérées dans le pays pendant plus de deux décennies.

Le Ghana a fait des pas gigantesques sur le plan de la véritable démocratie, se classant parmi les premiers en Afrique pour ce qui est de la reconnaissance des droits politiques et des libertés civiques ainsi que la liberté de la presse. L'adoption de réformes économiques et l'ajustement structurel en 1983 ont permis de stabiliser l'environnement économique en vue de la croissance économique durable et de la réduction de la pauvreté. La mise en œuvre de politiques de stabilisation, d'investissement et commerciale a permis à l'économie de passer de la récession à une voie de croissance positive (Aryeetey et Boateng, 2007).

De fait, l'année 1983 a marqué un changement radical dans l'orientation politique du Ghana passant du contrôle direct de l'état sur les capacités de production et d'un environnement commercial introverti à un système économique libéral et ouvert avec une immixtion réduite de l'État dans l'activité économique. Malgré les réformes, le secteur agricole est demeuré prédominant dans l'économie, sa contribution à la production, à l'emploi, à la génération de recettes et aux recettes en devises représentant

environ 36,1% du PIB en 2006. Les secteurs des services et de l'industrie représentent 29,2 et 26,3% du PIB respectivement.

Les taux du chômage et du sous-emploi ont cependant augmenté pendant les années 80 et 90. Selon les estimations officielles, le chômage est monté en flèche de 2,8% en 1984 à 10,4% en 1999. La croissance économique, au cours de cette période, a reposé essentiellement sur l'extraction minière qui attirait l'essentiel de l'IED mais avait un taux d'absorption de la main-d'œuvre très faible. Les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre tels que le secteur manufacturier et le tourisme n'ont pas attiré les investissements nécessaires pour augmenter la croissance et améliorer la performance en matière d'emploi (Aryeetey et Boateng, 2007). En outre, la politique économique a porté essentiellement sur la stabilisation macroéconomique sans prendre en compte l'emploi.

Cependant, l'amélioration de la performance en matière de croissance depuis 2000 s'est accompagnée d'une baisse considérable du taux de chômage. Selon le GLSS de 2006, le chômage a baissé à seulement -5,8% de la population de travailleurs. Cette amélioration de la situation de l'emploi a été en partie attribuée à la mise en œuvre des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté du Gouvernement ghanéen au cours de la période 2002-2005, lequel qui a porté une plus grande attention au développement du secteur privé et à la création d'emploi grâce à l'investissement public dans l'infrastructure et les services.

De fait, la première et la deuxième générations de stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté du Ghana (Gouvernement du Ghana 2003 et 2005) étaient axées sur une stratégie de développement intersectoriel centrée sur l'emploi visant à assurer une expansion de l'emploi parallèlement à la croissance et faire en sorte que les avantages de la croissance soient largement partagés grâce à de meilleures opportunités d'emploi et des revenus en augmentation en vue de la réduction de la pauvreté. Cependant, comme c'est le cas de nombreux autres pays africains, les politiques génératrices d'emploi du Ghana n'ont pas été effectivement appliquées par manque de fonds et en raison du fait que la création d'emplois n'a pas toujours figuré en bonne place dans les priorités établies dans le budget du gouvernement. Il est également vrai qu'il n'y a pas d'objectifs en matière d'emploi clairs et quantifiables, ce qui fait que les décideurs ne sont pas tenus de faire preuve de transparence et ne sont pas tenus responsables même dans le cadre de la réglementation démocratique du Ghana.

Dans l'ensemble, outre le fait qu'elle n'a, apparemment pas eu un fort impact sur l'emploi salarié, la croissance du Ghana est restée vulnérable aux chocs. Bien qu'elle ait bénéficié en 2009, de conditions de marchés favorables à ses principales exportations à savoir le cacao et l'or, l'économie du Ghana a été sérieusement touchée par la récente crise économique. Le taux de croissance du PIB a baissé à 4,5% en

“ Les DSRP du Ghana étaient axés sur l’emploi mais n’ont pas été effectivement exécutés, par manque de financement ”

2009 contre 6,7% en 2008 s’est accompagnée d’une baisse des recettes publiques et des recettes extérieures (tableau 6.2). La diminution des recettes intérieures et des dons, la forte volatilité et la dépréciation de la monnaie nationale ont fait monter l’inflation et des déficits importants du compte des opérations courantes menacent sérieusement les réalisations des deux dernières décennies.

Par ailleurs, le ralentissement de la croissance du PIB compromettra la situation déjà critique de l’emploi décent. Pour alléger la pression sur les finances publiques, le Gouvernement a fait appel au FMI et à la Banque mondiale pour un soutien financier (Government of Ghana, 2009). Il a en outre recouru à des mesures budgétaires procycliques qui ont consisté à réduire les dépenses publiques estimées avoir une faible priorité.

Sur le plan de la structure de l’emploi, l’agriculture représentait 56% de la population active en 2006 contre une moyenne de 58,5% entre 1980 et 1990 (tableau 6.3). Le secteur des services vient en deuxième position avec 29,6% en 2006 soit presque la même part moyenne pour la période 1980-1990. La part de l’emploi du secteur industriel a augmenté de 3,5 points de pourcentage pour passer à 14,3% de 1992 à 2006, favorisée par l’emploi dans le secteur manufacturier. La part de ce secteur dans l’emploi global a augmenté de 2,7 points de pourcentage de 1992 à 2006. Le tableau 6.3 montre la part de l’emploi et du PIB par secteur.

Tableau 6.2
Principaux indicateurs économiques et sociaux du Ghana

| | 1983 | 1984 | 1992 | 1999 | 2006 | 2007 | 2008* | 2009** |
|-------------------------------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|--------|
| PIB par habitant (en \$É.-U.) | 277 | 301 | 434 | 405 | 681 | 698 | 714 | 719 |
| Croissance du PIB (%) | -4,6 | 8,6 | 3,9 | 4,4 | 6,4 | 6,3 | 6,2 | 4,5 |
| Inflation (%) | 123 | 41,1 | 10,3 | 12,4 | 10,9 | 19,4 | 16,5 | 17,5 |
| Déficit budgétaire (%) | | | | | -12,6 | -14,6 | -18,1 | -12,2 |
| Compte courant (% du PIB) | -4,2 | -0,9 | -5,9 | -12,5 | -9,9 | -12 | -18,7 | -10,9 |
| Taux de pauvreté (%) | | | 50 | 39,5 | 28,5 | | | |
| Emploi * (rémunéré ou non,%) | | | 75,9 | | 71,6 | | | |
| Emploi (rémunéré seulement,%) | | | 53,3 | 52,3 | 52,8 | | | |
| Sous-emploi (%) | | | 7,9 | | 5,8 | | | |
| Chômage (%) | | 2,8 | 4,7 | 10,4 | 5,8 | | | |

Source: Ghana in figures, GSS 2008 ; UNDP 2007a, * provisoire ; ** estimations.

* Le taux d’emploi est défini comme étant le pourcentage d’individus âgés de 15 à 64 déclarant un emploi dans les sept derniers jours.

Tableau 6.3
Emploi et PIB par secteur

| | Emploi par secteur (%) | | PIB par secteur (%) | |
|-----------------------------------|------------------------|---------|---------------------|------|
| | 1991/92 | 2005/06 | 1996 | 2006 |
| Agriculture | 60,1 | 56 | 39 | 36,1 |
| Industrie | 10,8 | 14,3 | 23,6 | 26,3 |
| Mines/Extraction | 0,5 | 0,7 | 4,7 | 5,2 |
| Secteur manufacturier | 9 | 11,7 | 8,6 | 8,6 |
| Services d'utilité publique | 0,1 | 0,2 | 2,7 | 3,2 |
| Construction | 1,2 | 1,7 | 7,6 | 9,4 |
| Services | 29,1 | 29,6 | 26,2 | 29,2 |
| Commerce | 17,2 | 17,4 | 5,8 | 7,2 |
| Transport/Comm | 1,9 | 2,7 | 3,7 | 4,6 |
| Services financiers | 0,5 | 1,1 | 3,8 | 4,5 |
| Services communautaires et autres | 9,5 | 8,4 | 13 | 12,9 |
| Nombre de travailleur (en '000) | 5,727,5 | 8,491,7 | - | - |

Source: UNDP 2007a; GSS 2008.

Les politiques budgétaires restrictives appliquées dans le cadre de la réforme économique des années 80 ont eu un coût social. Selon Aryeetey et Boateng (2007), les mesures de déflation et de privatisation du secteur public appliquées pour réduire les dépenses publiques croissantes ont déplacé l'emploi du secteur public vers le secteur informel, réduisant au chômage un nombre considérable de personnes. Dans le même ordre d'idées, la réduction des subventions au secteur agricole a eu des effets défavorables sur les cultures vivrières d'agriculteurs qui constituaient le gros des employés du secteur agricole.

En réponse, le Gouvernement ghanéen a lancé un programme de protection sociale en 1987-1988 à savoir the Programme of Action to Mitigate the Social Cost of Adjustment (PAMSCAD) (Programme d'action pour atténuer le coût social de l'ajustement) en tant que filet de sécurité pour les personnes touchées par les réformes d'ajustement structurel. Le programme comprenait 23 projets regroupés en cinq catégories : création d'emplois ; projets d'initiative communautaire ; aide aux personnes redéployées ; besoins essentiels des groupes vulnérables et éducation (Banque mondiale, citée par Al-Hassan et Poulton, 2009).

Des problèmes de la mise en œuvre ont empêché le PAMSCAD d'obtenir des résultats significatifs (Armstrong, 1995). Ces problèmes étaient notamment le manque de soutien logistique et de financement, le manque de personnel et la lourdeur des procédures comptables entraînant la lenteur des décaissements des fonds disponibles. En outre, du fait de la multiplicité des donateurs et des méthodes utilisées pour cibler les pauvres, l'efficacité du PAMSCAD a été limitée.

“ Les politiques budgétaires restrictives des années 80 ont déplacé l'emploi du secteur public vers le secteur informel ”

Tenant compte des goulets d'étranglement constatés dans les programmes de protection sociale exécutés par le passé, notamment la mauvaise coordination et le mauvais ciblage des interventions, le Ghana a conçu son National Social Protection Strategy, the Livelihood Empowerment against Poverty (LEAP) (Stratégie nationale de protection sociale, renforcement des moyens de subsistance pour lutter contre la pauvreté). LEAP est fondée sur la deuxième stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté du pays. Elle a commencé par une expérience pilote de cinq ans dont les principales composantes étaient des transferts en espèce conditionnels et non conditionnels aux orphelins et aux enfants vulnérables (OEV), aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes handicapées. Le programme vise à toucher environ 160 000 personnes vivant dans une extrême pauvreté. Le Ghana a des mesures de protection sociale bien définies qui visent essentiellement à scolariser tous les enfants d'âge scolaire et à les maintenir à l'école ; un programme national d'assurance médicale pour tous les membres d'une famille ; l'enregistrement et la vaccination élargie des enfants et des dispositions pour protéger tous les enfants de la famille de la traite d'enfants et des pires formes de travail des enfants.

Il conviendrait cependant de considérer avec prudence les données sur la pauvreté au Ghana du fait de la prédominance du secteur informel. L'économie informelle emploie 91% de la population économiquement active. Parmi les principaux secteurs informels du pays, figurent l'agriculture, la transformation alimentaire, l'habillement, la fabrication et les réparations métalliques, le travail du bois, l'artisanat, les services de garage, le commerce, la restauration (« Chop bar ») et les transports. Les compétences requises pour opérer dans ces secteurs sont généralement acquises en dehors du système classique d'enseignement (UNDP, 2007a).

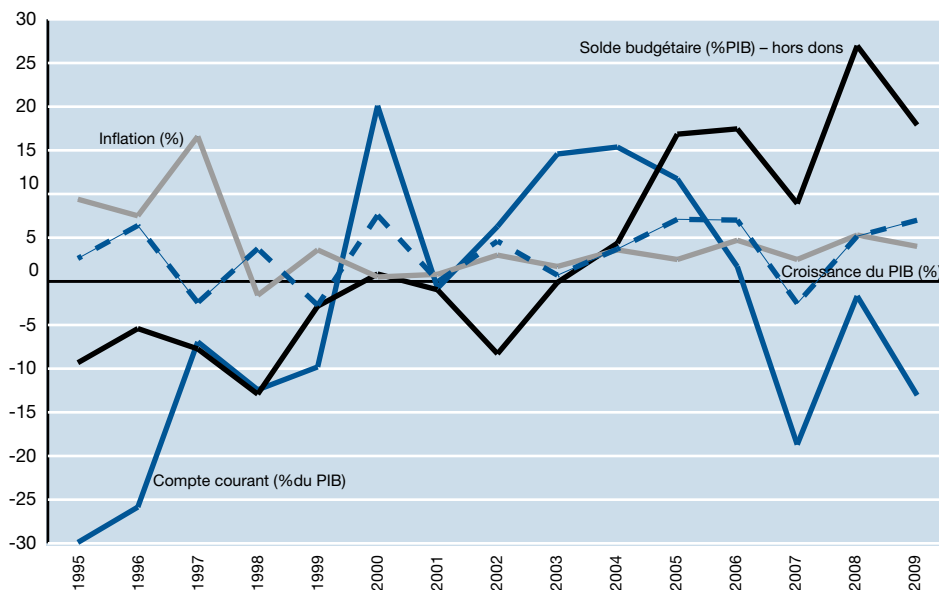
6.2 République du Congo : Croissance fragile et chômage élevé

En proie à une crise économique et financière majeure depuis le milieu des années 80, l'économie de la République du Congo a commencé à se redresser légèrement en 1995 et en 1996 grâce à la mise en œuvre de réformes économiques avec le concours des principaux donateurs multilatéraux et bilatéraux. Une série de conflits armés a donné un coup d'arrêt à cette reprise de courte durée tout en compromettant gravement les réformes, ainsi que le développement économique et social du pays. Ces guerres ont eu des répercussions sur la stabilité politique ainsi que sur la performance économique du Congo. Le retour de la paix en 1999-2000 et le rétablissement progressif de la stabilité macroéconomique, ont redynamisé l'activité économique quoique la croissance reste très volatile et insuffisante pour que le pays atteigne les OMD.

La performance économique du Congo a été très remarquable depuis 2000 en raison du retour à la stabilité macroéconomique et de l'existence d'un environnement économique global favorable (figure 6.1). L'inflation, qui a été en moyenne de 7% à la fin des années 90 est tombée à une moyenne de 3,2% entre 2000 et 2009. Le solde budgétaire et la balance extérieure ont été renforcés durant la décennie. La croissance économique a cependant varié énormément du fait de la forte dépendance de l'économie à l'égard de la production et des exportations de pétrole. Le PIB réel n'a augmenté que de 3,8% par an en moyenne durant la période 2001-2007 mais s'est redressé à 6,6% en 2008. Cette croissance a été tirée par le secteur pétrolier et a été également favorisée par l'augmentation des dépenses publiques qui ont servi à financer le regain d'activités dans le secteur non pétrolier.

“ Malgré une meilleure performance, la croissance du Congo reste fragile et n'est pas suffisante pour atteindre les OMD ”

Figure 6.1
Principaux indicateurs économiques du Congo



Source : UNECA/SRO-CA d'après des sources officielles (2009).

La récente crise économique mondiale a eu un impact modéré sur les performances économiques du Congo. Elle a cependant déprimé la demande de certains de ses exportations, notamment le bois, tandis que la chute des prix internationaux du pétrole a également entraîné une diminution des recettes fiscales. Le PIB réel n'en a pas moins augmenté de 7,1% en 2009 en raison de la hausse importante de la production de pétrole et d'une augmentation modérée du PIB hors pétrole. Le PIB pétrolier a augmenté de 6,6% en 2009 contre 6,1% en 2008, tandis que le PIB hors pétrole a augmenté de 2,8% en 2009 contre 4,8% l'année précédente.

“ Le taux de chômage et de pauvreté reste extrêmement élevé au Congo ”

Malgré la croissance récente et les efforts déployés par les autorités pour accélérer la croissance génératrice d'emplois, en particulier dans le secteur non pétrolier dans le cadre de sa stratégie de réduction de la pauvreté au Congo, les taux de chômage et de pauvreté demeurent alarmants. Cette situation inquiétante reflète les choix et politiques économiques des décennies précédentes, ainsi que les conséquences des guerres qui se sont déroulées dans le pays.

En effet, selon les résultats de l'enquête menée auprès des ménages congolais en 2005, l'incidence de la pauvreté était estimée à 50,1% de la population. Le niveau de chômage a augmenté au fil du temps. En 2005, on estimait que plus de 34% de la population active étaient au chômage contre 30,1% en 2000 et 19,3% en 1990 (Rapport national sur le développement humain, 2005). Ces profils de la pauvreté et du chômage sont allés de pair avec des soins de santé et des services d'éducation de base insuffisants (OEA, 2009).

Il existe généralement un lien positif entre la croissance et l'emploi. Ce lien peut être fort mais il est également très complexe et dépend des sources de croissance économique. Dans le cas du Congo, l'impact de la croissance sur l'emploi est très faible du fait qu'une grande partie de la croissance a été le fait du secteur des industries extractives – secteur à forte intensité de capitaux ayant un faible potentiel de création d'emplois. Malgré sa taille dans l'économie (70% du PIB en 2007), le secteur pétrolier n'emploie pas plus de 1% de la population active. Qui plus est, le secteur manufacturier, traditionnellement à forte intensité de main-d'oeuvre avec le plus haut niveau d'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance, ne représente que 6% du PIB – inférieur de huit points de pourcentage à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

Au Congo, l'emploi formel est essentiellement limité à la fonction publique et à quelques entreprises privées dans les secteurs de la foresterie et des services. La croissance dans le secteur non pétrolier a été relativement forte ces dernières années, mais n'a pas été assez forte ni significative pour créer des emplois.

Outre le faible potentiel de création d'emplois tenant à la nature de la croissance économique, de nombreux décideurs attribuent les faibles résultats de l'économie congolaise en matière d'emplois, à l'inadéquation des besoins en main-d'oeuvre du Congo et des compétences sortant du système éducatif. Ces déséquilibres se manifestent sous la forme d'un manque notable d'ingénieurs bien formés en particulier, et de personnes ayant des compétences techniques en général. En outre, les réglementations du marché du travail au Congo sont trop rigides et font obstacle au recrutement et au licenciement du personnel. Cela aggrave la situation de l'emploi en ce sens que les employeurs se montrent réticents à embaucher de nouveaux employés.

En plus de ces deux facteurs, la faible efficacité des dépenses budgétaires pour la création d'emplois est un autre élément qui explique la mauvaise performance en matière de création d'emplois. La part des dépenses publiques consacrées aux activités à forte intensité de main-d'oeuvre et aux programmes de formation des compétences est faible, en termes de couverture et diminue au fil du temps (tableau 6.4). Les ressources allouées à l'agriculture sont très limitées, bien que ce secteur soit l'un de ceux qui ont le plus fort potentiel de création d'emplois du fait que le Congo est bien doté de terres fertiles, d'un climat favorable et de ressources en eau abondantes. De plus, il n'existe pas de mesures efficaces visant à promouvoir les agro-industries, le secteur manufacturier et les services.

Les dépenses publiques consacrées à l'éducation sont également très faibles et confirment le fait que l'amélioration des compétences des travailleurs n'est pas une priorité dans les politiques publiques. La mauvaise performance du Congo en matière de création d'emplois s'explique en partie par d'autres facteurs qui sont principalement: (a) le gel du recrutement dans la fonction publique; (b) la destruction de l'activité économique privée et des emplois durant la guerre; (c) la fermeture d'entreprises publiques; (d) le manque d'initiatives locales pour la création de PME; (e) l'absence d'activités de formation technique et professionnelle; (f) les difficultés d'accès au crédit; et (g) l'absence d'une politique encourageant l'esprit d'entreprise et l'industrialisation.

“ Les dépenses publiques consacrées par le Congo à l'éducation sont très faibles ”

Tableau 6.4

Ventilation sectorielle de l'investissement public au Congo (en pourcentage)

| Secteurs | 1964 – 1968 | 1975-1977 | 1982 – 1986 | 2000 – 2002 | 2005 – 2007 |
|------------------------|-------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| Infrastructure de base | 36 | 35,8 | 49,7 | 38 | 41,9 |
| Agriculture | 19 | 15,2 | 24,6 | 6,4 | 8,5 |
| Industrie | 9 | 7,7 | 8,6 | 0,3 | 0,9 |
| Secteurs sociaux | 13 | 10 | 5,5 | 20,3 | 18,8 |
| Autres secteurs | 23 | 31,3 | 9,8 | 27 | 28 |

Source : UNDP (2007b).

Le marché du travail informel est la seule alternative qui s'offre à la majorité des demandeurs d'emploi au Congo. Les données disponibles indiquent qu'en 1994, le taux d'informalité a légèrement augmenté par rapport à 1992 et à 1985, atteignant 89% de la population active totale (CNSEE, 1996; Direction Générale de l'Economie, 2004). En dépit de son importante contribution à la création d'emplois, le secteur informel n'a pas la capacité réelle d'offrir des emplois décents du fait qu'il se caractérise par une productivité et des revenus faibles et une capacité de se développer limitée. En effet, les activités du secteur informel se déroulent en majorité dans le cadre de microentreprises individuelles au capital modeste et sont donc loin de constituer la base d'une croissance dynamique et d'absorption de la

main-d'oeuvre. En réalité, les emplois créés dans ce secteur sont généralement des emplois précaires.

“ La croissance impressionnante du Rwanda traduit essentiellement le redressement après conflit ”

6.3 Rwanda : La performance de croissance s'est accélérée mais le chômage et la pauvreté demeurent préoccupants

La croissance économique impressionnante du Rwanda au cours de la dernière décennie ne s'est pas traduite par une création significative d'emplois et la réduction de la pauvreté du fait qu'elle est restée très dépendante des secteurs agricole et informel moins dynamiques. Depuis 2001, l'économie du Rwanda est l'une de celles qui connaissent la plus forte croissance en Afrique, voire dans le monde. La croissance réelle du PIB a été en moyenne de 6,8% par an de 2001 à 2007 et a atteint en 2008 un taux à deux chiffres, de 11,2%. La principale raison de ce taux de croissance impressionnant, c'est que le pays se remet progressivement de l'effondrement économique brutal survenu au début des années 90.

À partir de 1990, le Rwanda a sombré dans une guerre civile qui a atteint son paroxysme avec le génocide de 1994 et entraîné ultérieurement la fuite massive de la population. Ces événements ont eu un sérieux impact économique, la croissance du PIB n'ayant été que de -10% en 1993 et de -49% en 1994. La croissance exceptionnelle de 2008 est intervenue dans un contexte économique marqué par une forte poussée inflationniste et résulte d'une nette amélioration dans les trois secteurs de l'agriculture, des services et de l'industrie. Alors que l'inflation moyenne était d'environ 9% entre 2005 et 2007, elle a atteint les deux chiffres en 2008 (15,4%) et s'est maintenue à un taux élevé du fait des effets défavorables des crises économique et financière (10,4% en 2009).

Passant de 1,3% de croissance moyenne au cours de la période 2001-2007, le secteur agricole a enregistré un taux de croissance de 15% en 2008 à la faveur de bonnes conditions météorologiques dans l'ensemble du pays. Ce secteur a contribué pour entre 37 et 39% au PIB de 1999 à 2006, l'année 2002 (35%), étant la seule exception. La part a commencé à diminuer en 2007 et la tendance à la baisse s'est maintenue en 2008, avec 36 et 33% du PIB respectivement.

Le taux de croissance de la production industrielle est resté stable pendant la période 2001-2009. Il a augmenté de 7% en 2009, contre 7,5% en 2008 et un taux moyen de 8,8% pendant la période 2001-2007. Les sous-secteurs ont, pour la plupart, enregistré des taux de croissance élevés, notamment l'électricité, le gaz, l'eau (18,1 en

2008 contre 5,1 et -13% respectivement en 2007 et 2006) et la construction (28,2 en 2008 contre 15% en 2007). Dans l'ensemble, la croissance du secteur industriel s'améliore de façon significative depuis 2000, étant en moyenne de 1,4% par rapport au taux moyen de moins de 1,4% enregistré au cours de la période 1991-2000.

Enfin, le taux de croissance moyen du secteur des services a augmenté de 3,9% durant la période 1980-1990 pour passer à 4,2% en 1991-2000, et à 7% en 2001-2007. Même en 2008, le secteur des services a poursuivi sa croissance et atteint un taux de 10,1%. Dans les années plus récentes, tous les sous-secteurs ont poursuivi leur croissance rapide, à l'exception du secteur de la finance et des assurances, qui a chuté de 11,6% en 2007 à seulement 1,8% en 2008. Le secteur des services est le principal contributeur au PIB, avec plus de 40%, grâce aux importants investissements effectués dans les TIC et dans d'autres sous-secteurs.

Grâce à une bonne gestion macroéconomique, le Rwanda a pu réaliser une croissance économique relativement forte. Les réformes économiques opérées dans ce cadre sont notamment la mise en place d'organismes de réglementation indépendants, le renforcement des systèmes de gestion des dépenses publiques dotés d'organismes d'audit indépendants, et la lutte vigoureuse contre la corruption.

Le développement du secteur privé a figuré parmi les priorités du Gouvernement rwandais, le but étant de réaliser une croissance économique soutenue. Grâce à des trains de mesures et d'instruments visant à promouvoir le secteur privé, le Rwanda est devenu l'un des réformateurs les plus actifs de la réglementation des affaires dans le monde entier. Il se classe au cinquième rang des meilleurs réformateurs en Afrique, après Maurice, l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie². La contribution du secteur privé à l'économie et à l'emploi demeure cependant limité, essentiellement en raison du manque de services d'infrastructure adéquats, notamment les routes et l'énergie et de la faiblesse du secteur financier.

On estime que le ralentissement économique mondial n'a eu qu'un impact limité sur l'économie du Rwanda en raison du faible degré d'intégration du pays à l'économie mondiale et de sa dépendance relativement forte à l'égard de l'agriculture de subsistance. La crise a toutefois gravement touché le tourisme et les envois de fonds et a ralenti la croissance dans le secteur de la construction.

Malgré les bons résultats sur le plan de la croissance, le chômage et la pauvreté restent très élevés au Rwanda. La population du Rwanda est très élevée (9,7 millions de personnes³) par rapport à la masse terrestre et devrait atteindre 16 millions en 2020.

“ En 2002, le Rwanda a été classé 5ème meilleur réformateur en matière de réglementation des affaires en Afrique ”

2 Selon World Bank Report on Doing business, 2010.

3 Ces données proviennent de World Development Indicators. Les valeurs pour l'Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Sud et du Nigéria) sont 268, 275 et 282 respectivement pour les années 2005, 2006 et 2007. Une différence globale de plus de 100 personnes au km² est trop grande.

“
Les flux d’IED
vers le Rwanda
sont limités
par le manque
d’infrastructures
appropriées et
de travailleurs
formés ainsi que
par l’emplacement
géographique
”

En 2000, 64% de la population étaient considérés comme pauvres. Le taux de chômage variait entre 26,7 et 23,4% pour la population âgée de 15 ans et plus de 2000 à 2006 et était même encore plus élevé chez les jeunes travailleurs de 15 à 24 ans (42,4% en 2006 contre 38,1% en 2000).

Le principal défi économique pour le Gouvernement est de stimuler de nouvelles sources de croissance en faveur des pauvres.

Dans les court et moyen termes, toutefois, l’accent est mis sur le développement rural et le renforcement et la diversification de la production agricole, dans le cadre du processus participatif qui a débouché sur le DSRP du Rwanda – dont on s’est félicité (achevé à la fin de 2002).

Malgré son importance dans l’absorption de la main-d’oeuvre (90% de la population active), le secteur agricole est caractérisé par une faible productivité et par des niveaux de revenu qui sont de subsistance. La plupart des travailleurs dans ce secteur sont sous-employés et pauvres en raison du manque de compétences adéquates, du sous-développement de l’infrastructure et de la faible intégration au reste de l’économie, autant de facteurs qui entravent la modernisation du secteur. Enfin, les terres sont rares et la croissance démographique est très élevée tandis que le secteur est faiblement relié à d’autres secteurs.

Au début de 2001, le Rwanda a adopté Vision 2020, dont l’objectif global était de transformer son économie en une économie de services dynamique à revenu intermédiaire fondée sur le savoir. Cet objectif ambitieux nécessitait de réaliser des taux de croissance annuelle d’au moins 7% pour atteindre un PIB par habitant de 900 dollars en 2020 (à partir de 290 dollars en 2000). Par ailleurs, Vision 2020 a pour objet de réduire le taux de pauvreté de 64% en 2000 à 30% en 2020 et de porter l’espérance de vie moyenne à 55 ans. La réalisation de ces objectifs exige d’importants investissements dans les infrastructures, le capital humain et le secteur de services fondés sur le savoir. L’IED peut, à cet égard, apporter les capitaux et la technologie qui sont nécessaires.

L’IED influe sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté de plusieurs manières. Le premier impact direct de l’IED c’est le développement des capacités de production et les transferts de technologie. Il contribue également à l’impôt sur le revenu du budget du pays et facilite les programmes financés par le gouvernement parmi lesquels les subventions aux pauvres et aux investissements dans la création d’emplois. Enfin, l’IED peut inciter les gouvernements à investir dans l’infrastructure et profite de ce fait aux pauvres de la communauté. Toutefois, jusqu’à présent l’IED a joué un rôle limité dans les profils d’investissement du Rwanda aussi bien sur le plan quantitatif que celui de la création d’emplois. Depuis 2000, l’IED n’est allé qu’à 31 projets, ce qui ne représentait que 0,5% du

PIB pendant la période 2001-2007. Outre leur faible niveau, les entrées d'IED ne devraient créer que 1708 emplois.

Le fait que le pays n'ait pas vraiment réussi à attirer l'IED pourrait s'expliquer par deux facteurs principaux. Le premier est économique et a trait au manque d'infrastructures appropriées et de travailleurs bien formés. Le second a trait à la situation politique et géographique du pays. Le pays se remet du génocide et de tristes souvenirs demeurent. Il est situé entre le Burundi et la RDC, deux pays qui font toujours face à des rebellions. Le risque de voir les jeunes se joindre aux conflits reste une alternative sérieuse au chômage et à la menace de débordements à travers les frontières.

Ainsi, en dépit de certains progrès économiques, le pays est toujours confronté à de sérieux défis économiques et sociaux en matière de développement. Le niveau élevé du chômage est en croissance et augmente, en conséquence, l'incidence, l'ampleur et la gravité de la pauvreté. Du fait d'une intégration très peu poussée à l'économie mondiale, la pauvreté élevée freine la demande des ménages et entrave la croissance. L'une des meilleures stratégies pour contrer ces tendances consiste à effectuer des investissements locaux et étrangers en vue de la création d'emplois, notamment par les petites et moyennes entreprises et grâce à la promotion du secteur informel. À cet égard, le secteur des services est encore appelé à devenir le moteur le plus important de l'économie du Rwanda.

Le pays a besoin de concevoir des politiques dynamiques pour encourager l'investissement dans des services de haute qualité qui soient compétitifs dans la région. L'entrepreneuriat productif doit être encouragé à jouer son rôle traditionnel consistant à créer de la richesse par l'emploi. Le Rwanda a besoin de poursuivre des politiques à long terme visant à renforcer le niveau des compétences techniques par l'éducation et la formation, notamment en matière de technologie, d'ingénierie et de gestion. Il faudrait veiller en particulier à répondre aux besoins des petits entrepreneurs innovateurs.

6.4 Tunisie : Performances impressionnantes en matière de croissance et d'emploi mais baisse de l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance

Depuis l'indépendance, la Tunisie a réalisé d'importants progrès économiques et sociaux. Le développement économique, l'investissement dans le capital humain et dans la planification familiale, conjugués à des réformes politiques visant à améliorer

“ *Malgré une croissance soutenue, la Tunisie connaît un taux de chômage élevé, notamment chez les jeunes et les femmes* ”

“
La diversification
des exportations
et la hausse de la
demande intérieure
ont diminué la
volatilité de la
croissance en
Tunisie
”

le revenu par habitant, ont permis de relever le niveau de vie national et de fournir une main-d'œuvre qualifiée. Ces mesures ont aidé le pays à accélérer le rythme du développement économique et social. La Tunisie est actuellement classée par la Banque mondiale parmi les pays à revenu intermédiaire, avec un revenu de 3 290 dollars par habitant en 2008 et de 7 070 dollars en 2009, sur la base de la parité du pouvoir d'achat.

En dépit de ces réalisations, la Tunisie est confrontée aux défis d'un chômage élevé, particulièrement chez les jeunes et les femmes. La croissance économique n'a pas permis une absorption suffisante de main-d'œuvre pour réduire le taux de chômage de 14,2% (en 2008). Le taux est particulièrement élevé chez les femmes (16%), les jeunes diplômés et surtout les personnes de moins de 25 ans (30%).

De 1961 à 2009, l'économie tunisienne a connu un taux de croissance annuelle moyenne de 5,1% et a fait preuve d'une meilleure résistance aux chocs extérieurs. En termes réels, le PIB par habitant a augmenté d'un tiers au cours des années 90. Le taux de croissance du pays a dépassé la moyenne enregistrée par les pays d'Afrique du Nord au cours des cinq dernières années, malgré la baisse relative de la disponibilité des ressources naturelles et un environnement international plus concurrentiel. Cette performance est le résultat des réformes structurelles opérées essentiellement grâce à l'ouverture au commerce extérieur, à l'augmentation des investissements publics et à la base de capital humain hautement qualifiée du pays (Banque mondiale, 2008).

La Tunisie a été en mesure de surmonter les chocs extérieurs tels que ceux associés à la guerre du Golfe dans les années 90, en réalisant un taux de croissance annuelle moyenne de 4,4% de 1991 à 1996. Elle a également résisté à la crise de 1997 en Asie de l'Est, en réalisant un taux de croissance annuelle moyenne de 5,2% au cours de la période 1997-2000. En plus de cela, l'impact de la sécheresse pérenne sur l'agriculture tunisienne a été moins dévastateur.

En effet, même en tenant compte de la croissance plus lente due à la situation internationale défavorable qui a découragé le tourisme et les exportations de produits manufacturés, et à la troisième année de sécheresse consécutive, le PIB hors agriculture tient ferme (3,5% contre 1,7% du PIB mondial). C'est là la preuve de la résilience de l'économie nationale qui a continué à résister aux effets négatifs de la crise actuelle en réalisant des taux de croissance atteignant 4,6% en 2008 et 3% en 2009.

La diminution de la volatilité intervenue à partir de 1990 résultait principalement d'une plus grande stabilité des importations/exportations et de l'augmentation de la demande intérieure. Ainsi, le solde extérieur est resté stable malgré les fluctuations des importations et des exportations. Sur la période 1975-1986, qui a précédé l'adoption du PAS, la croissance de l'économie tunisienne était tirée par la demande

intérieure, avec un taux de croissance annuel moyen de 5,6%, tandis que la contribution *nette* de la demande extérieure était négative se situant à environ -1%.

Cette période a également été caractérisée par une nette croissance des recettes pétrolières et une augmentation des revenus. Au cours de la période postérieure au PAS, c'est-à-dire de 1988 à 2009, le taux de croissance en moyenne soutenue qui était de 4,6% a été également tirée par la demande intérieure, qui a enregistré un taux de croissance moyen de 4,5%.

La performance de croissance de la Tunisie, conjuguée à sa politique de protection sociale, a contribué à réduire considérablement la pauvreté dans le pays. Depuis l'indépendance en 1956, la Tunisie a poursuivi une politique sociale à trois volets. Grâce à l'enseignement gratuit pour tous les enfants dans toutes les régions du pays, le nombre d'années d'études achevées par les travailleurs, est passé de 0,7 en 1962 à près de 7 en 2006. Le contrôle des naissances, dans le cadre d'une politique de planification familiale a permis de réduire l'accroissement démographique et de faire baisser le taux de fécondité à un niveau proche de celui des pays développés. La participation accrue des femmes au marché du travail résulte de la politique volontariste pour la promotion et l'égalité des femmes et de la promulgation du Code civil.

Ces actions ont entraîné une réduction significative du taux de pauvreté, qui n'était que de 3,8% en 2005 contre 4,2% en 2000, 6,7% en 1990 et 7,7% en 1985. De même, le pourcentage des travailleurs pauvres et des économiquement vulnérables est passé de 17% en 1995 à 10% en 2000. Le recul de la pauvreté durant la seconde moitié des années 1990, qui a été observé dans toutes les régions du pays, s'est produit aussi bien en milieu urbain que rural (Banque mondiale, 2003).

L'économie tunisienne a connu des transformations structurelles importantes. La croissance est de moins en moins tributaire des fluctuations au climat, avec moins de rôle pour l'agriculture et les industries autres que la manufacture et plus de rôle de la part des services. Depuis 1990, la réduction de la part de l'agriculture dans le PIB a été entièrement compensée par la hausse de la part des services, tandis que la part du secteur manufacturier est restée stable. L'importance relative des différents secteurs a changé en raison de deux facteurs. Le premier est la restructuration de la demande intérieure et de la demande extérieure, d'une part, et la dotation en ressources naturelles de l'autre. Le second est l'intégration plus grande de la Tunisie à l'économie mondiale.

Du fait de ces changements dans la structure de l'économie tunisienne et ses performances en termes de consolidation de la croissance et de réduction de la pauvreté, le marché de l'emploi a lui aussi connu des changements, tant en termes de demande additionnelle d'emplois que dans le domaine des relations professionnelles et du Code du travail. En conséquence, le rythme de création d'emplois qui, depuis le

“ La création d'emplois en Tunisie se ralentit depuis le début des années 90 ”

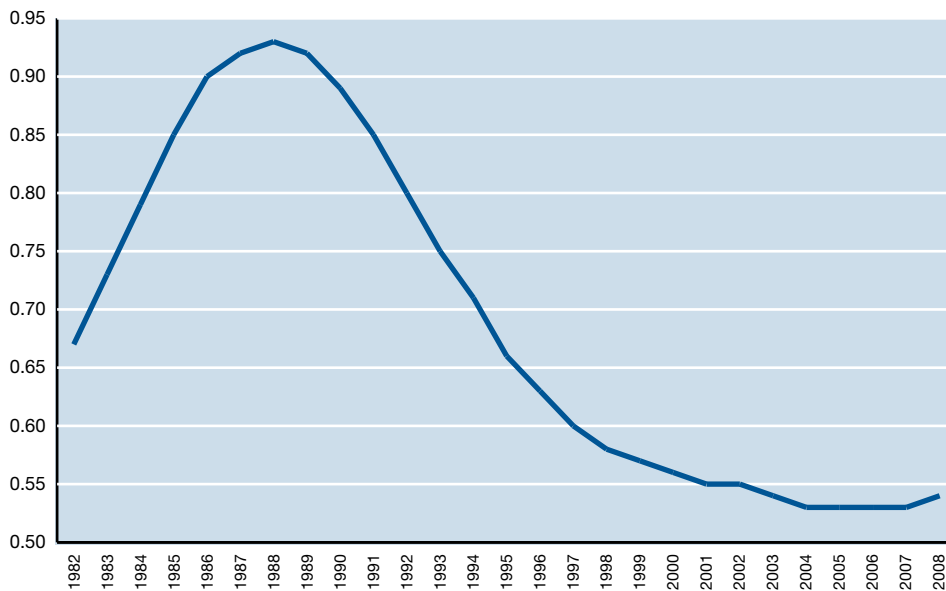
milieu des années 1990, est de quelque 70 000 emplois par an, a été relativement lent par rapport au niveau du chômage dans le pays. Il est toutefois plus élevé que le taux enregistré au cours des périodes 1981-1986 et 1987-1995, où 41 300 et 52 500 emplois ont été créés par an. Cette situation est due principalement à la croissance dynamique du secteur des services productifs. Entre 1996 et 2008, 28 700 emplois ont, en moyenne, été créés par an dans ce secteur, soit un total de 373 400 emplois, représentant 57,8% du total des emplois dans l'ensemble du secteur productif, l'agriculture exceptée. En 2008, quelque 36 000 emplois ont été créés pour les diplômés dans l'économie tunisienne. Le nombre de diplômés occupant un emploi est passé de 80 000 en 1987 à 470 000 en 2008, ce qui a contribué à porter le taux global d'encadrement dans l'économie de 4,5% en 1987 à 15,5% en 2008.

Malgré cette importante création d'emplois, le chômage chez les jeunes (âgés de 25 à 29) a augmenté, passant de 12,6% en 1984 à 25,2% en 2008. En outre, le chômage des jeunes diplômés, qui touche toutes les catégories de diplômés, est un motif de préoccupation (Banque mondiale et Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes, 2008). L'analyse des données sur la croissance et l'emploi montre que le niveau de création d'emplois n'a pas été suffisant pour réduire le chômage. Le taux d'emploi en Tunisie est faible en comparaison avec d'autres pays; il est passé de 43,7% en 2000 à 46% en 2008, contre 75% aux Pays-Bas et au Danemark.

L'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance en Tunisie a montré une tendance à la baisse tendancielle entre 1982 et 2008, chutant de 0,84 sur la période 1982-1991 à 0,71 au cours de la période 1992-1996 et à 0,55 durant la période 1997-2008 (figure 6.2). Le taux global de l'UE est 0,6 en moyenne depuis 1998.

Figure 6.2

Élasticité de l'emploi en Tunisie par rapport à la croissance



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur les données d'emploi de l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ).

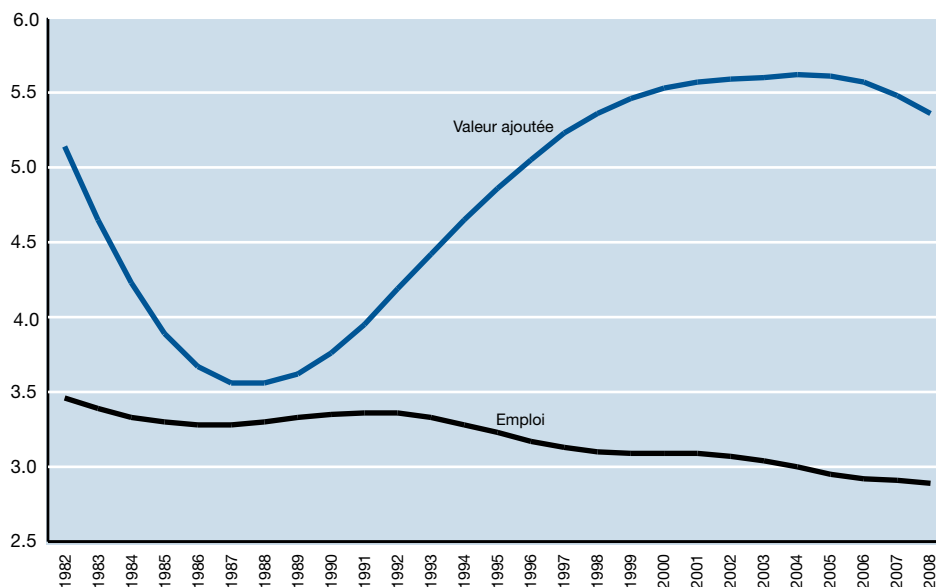
“ L'élasticité de l'emploi de la Tunisie par rapport à la croissance a diminué avec le temps en raison de la concurrence accrue et de la plus forte intégration dans l'économie mondiale ”

Une façon d'analyser l'évolution de l'intensité d'emplois de la croissance est de comparer les gains de productivité de la main-d'oeuvre et la croissance économique. Lorsque la croissance économique dépasse la croissance de la productivité, il y a création d'emplois. Si la croissance est inférieure aux gains de productivité, il y a une perte nette d'emplois. Entre 1982 et 2008, la croissance de la valeur ajoutée à toutes les activités commerciales, l'agriculture et la pêche exceptées, a été plus rapide que la croissance de l'emploi en Tunisie (figure 6.3). Cette situation semble indiquer le début d'un processus de rattrapage du niveau de productivité des principaux partenaires et concurrents commerciaux de la Tunisie.

Si des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les causes profondes de la diminution de l'intensité d'emplois de la croissance en Tunisie, plusieurs facteurs peuvent cependant être soulignés. Une raison majeure est la nature de la transition consistant à passer d'un régime introverti fondé sur des réglementations à un régime fondé sur une plus grande concurrence et une intégration plus poussée à l'économie mondiale. Alors que le système d'incitation du premier est plus favorable à l'emploi que le système d'incitations du second, la transition en elle-même suppose le licenciement d'un grand nombre de travailleurs qui sont inefficacement absorbés émergeant principalement mais pas exclusivement dans des entreprises d'État ou publiques.

“
Le chômage chez
les diplômés en
Tunisie est passé de
6,6% en 2000 à 20%
en 2007
”

Figure 6.3
*Évolution tendancielle de la valeur ajoutée et de l'emploi (activités
marchandes hors agriculture et pêche)*



Source : Calculs fondés sur les données relatifs à l'emploi de l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives.

Le secteur privé tunisien est dominé par les PME. Dans le secteur industriel, les PME se caractérisent par un faible niveau de technologie et des méthodes de production qui ne favorisent pas l'innovation technologique (Elachhab, 2009). En adoptant une approche de réduction des coûts au minimum, ces entreprises ont tendance à embaucher un plus grand nombre d'ouvriers peu qualifiés. Seules les grandes entreprises, qu'on retrouve essentiellement dans le secteur de l'énergie, ont recours à des travailleurs salariés ayant un diplôme de l'enseignement supérieur. Dans le secteur manufacturier, le taux d'encadrement dépasse à peine 7,4%.

La structure de la population en chômage de la Tunisie de tous âges a considérablement évolué entre 2000 et 2007. En 2000, les chômeurs titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (DES) représentaient 6,6% du total des chômeurs. Cette proportion est passée à 20% en 2007. Bien que l'État ait mis l'accent, dans ses interventions, sur les emplois pour les femmes, les statistiques indiquent que les femmes sont sur le plan de l'emploi, désavantagées par rapport aux hommes. Si elles constituent la majorité (57% de tous les diplômés en 2004), les femmes sont cependant nettement plus touchées par le chômage que les hommes.

Compte tenu de l'ensemble des diplômés, le chômage des femmes est de 51,6% contre seulement 38,3% pour les hommes (Banque mondiale et Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes, 2008). Cette situation s'explique par

le fait que la plupart des diplômés universitaires détenus par des femmes portent sur des domaines qui sont peu demandés par les entreprises.

Pour relever ces défis de l'emploi, la Tunisie a depuis longtemps adopté diverses mesures de soutien à l'emploi, qui ont été élargies depuis les années 90 pour couvrir les différents secteurs et types de bénéficiaires. Toutefois, en dépit des nombreuses mesures gouvernementales prises dans le cadre de divers programmes relevant de politiques actives de l'emploi (*PAE*), le chômage reste élevé et les pressions sur le marché du travail sont de plus en plus fortes. Le marché du travail fonctionne mieux mais des contraintes demeurent. La formation permanente bénéficie d'un soutien public peu important en termes de financement et les organismes du marché du travail sont concentrés dans les zones urbaines, alors que le chômage est le plus élevé dans les zones rurales, notamment dans la région du Nord-Ouest. En outre, les rôles des institutions, ne sont pas clairement définis ce qui donne lieu généralement à des doubles emplois entre les mécanismes ou incitations de soutien au marché du travail. Enfin, le problème de la création d'emplois nécessite une approche globale de la part des mécanismes de PAE, qui sont actuellement fragmentés. Les priorités et la planification impliqués dans les réformes du marché du travail doivent prendre en compte les caractéristiques des demandeurs d'emploi et garantir une répartition équitable des prestations sociales entre les différentes catégories de la population cible, tels que les travailleurs licenciés, les travailleurs désavantagés, les travailleurs en risque et les diplômés.

6.5 Conclusions et recommandations

6.5.1 Performances globales en matière de croissance et d'emploi dans les quatre pays africains

Les quatre pays ont enregistré des taux de croissance relativement élevés au cours des dix dernières années. À une extrémité, la Tunisie a enregistré des taux de croissance relativement élevés pendant plus de trois décennies, tandis qu'à l'autre extrémité, la croissance du Congo est très fragile, passant d'un niveau positif élevé, durant certaines années, à des niveaux négatifs pendant d'autres. Globalement, la croissance moyenne dans tous les pays est restée en deçà du niveau de (7%) nécessaire pour atteindre les OMD. Outre qu'il est impossible d'atteindre le taux de croissance de 7%, il importe de se demander si la croissance dans ces pays africains a été une croissance à forte intensité de main-d'œuvre et comment l'intensité en emplois de la croissance a évolué au fil du temps.

“
*Les expériences
des pays laissent
à penser que
des plans de
développement
bien conçus et
effectivement
appliqués sont
essentiels pour
une croissance
forte et soutenue
génératrice
d'emplois*
”

Au cours des deux dernières décennies, le Ghana a maintenu une croissance constante, tirée par les effets conjugués de la forte demande internationale des produits primaires (cacao, or, bois) et des réformes intérieures. Cette performance a eu des effets positifs sur le développement social, avec une diminution régulière des taux de pauvreté et de chômage, attribuée aux réformes économiques mises en œuvre dans le pays depuis les années 80. Ces programmes n'ont toutefois pas favorisé la réponse attendue du secteur privé ni sensiblement accru la productivité de l'agriculture (Banque mondiale 1995). Réaliser une croissance forte et durable au Ghana reste un sérieux défi aujourd'hui.

La Tunisie a montré qu'elle a l'une des croissances économiques les plus rapides en Afrique du Nord depuis le milieu des années 90. Elle a connu une croissance relativement élevée et une amélioration significative des conditions sociales. La stratégie de croissance a aidé les pauvres à tirer parti du processus de croissance, surtout grâce à leur participation au marché du travail et à l'accumulation d'actifs productifs, principalement de capital humain. La stratégie de croissance a été basée sur le développement d'une industrie manufacturière d'exportation à forte intensité de main-d'œuvre et d'activités de service qui ont joué un rôle important dans l'accélération de la croissance, l'accroissement des emplois pour les travailleurs faiblement et moyennement qualifiés, principalement les travailleuses dont beaucoup viennent des zones rurales.

Toutefois, l'intensité en travail de la croissance diminue progressivement depuis le début des années 90 et la Tunisie est aujourd'hui confrontée au défi consistant à créer des emplois pour des travailleurs qualifiés plutôt que pour des travailleurs non qualifiés. Pour cette catégorie d'emplois, des politiques spécifiques sont nécessaires pour stimuler la croissance dans des secteurs spécifiques tels que la technologie de l'information, l'ingénierie et les activités connexes.

Le Congo et le Rwanda ont également réalisé une bonne performance en matière de croissance économique et de stabilité macroéconomique. Toutefois, la croissance globale pour les deux économies, n'est pas assez élevée, pour fournir un nombre d'emplois supérieur à l'accroissement de la population active. La forte dépendance du Congo à l'égard du pétrole l'expose à la volatilité, notamment des prix mondiaux. Ce secteur a des liens limités avec l'économie globale, et l'impact sur l'emploi et les revenus de l'industrie pétrolière à forte intensité de capital a jusqu'ici été négligeable. Le Congo a besoin urgemment d'augmenter le nombre d'emplois bien rémunérés dans le secteur formel, pour réduire la pauvreté.

Malgré des améliorations de la performance économique depuis 2000, le Rwanda doit relever le défi complexe que constituent la création d'emplois, compliquée par une densité démographique élevée et une forte dépendance à l'égard de l'agriculture. L'économie ne dispose que de quelques ressources naturelles à exploiter et d'un petit

secteur industriel qui, à l'heure actuelle n'est pas réellement compétitif. Les bons résultats de croissance de ces dernières années n'ont permis de créer que très peu d'emplois.

En résumé, il ressort des expériences des quatre pays que le renforcement de la croissance de l'emploi dépend essentiellement de l'existence de plans de développement bien conçus et effectivement appliqués. Ces plans devraient notamment comporter des politiques macroéconomiques et sectorielles souples ainsi que des réformes du marché du travail destinées à accroître la productivité et réduire l'inadéquation de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre. Les politiques doivent également aider les travailleurs et les entreprises à atténuer les effets de la transition économique et à renforcer le développement de nouvelles industries à forte intensité de main-d'oeuvre.

6.5.2 Principales politiques visant à renforcer le lien entre croissance et emploi dans le pays

Ghana

L'amélioration des performances économiques du Ghana au cours des dernières années ne s'est pas accompagnée d'une création d'emplois décents et l'emploi reste fortement dépendant du secteur informel. Pour que le pays réalise une croissance plus élevée et génératrice de plus d'emplois, les mesures suivantes sont recommandées:

Accorder la priorité à l'agriculture et à l'agro-industrie. L'agriculture doit avoir la priorité en raison des effets d'entraînement de longue durée qu'elle exerce sur l'économie. Ceci permet d'accroître la production agricole et agro-industrielle et de diversifier les exportations. Pour que cela soit efficace, les problèmes d'accès à la terre, au crédit, à la technologie et aux marchés doivent être examinés. Augmenter la productivité du secteur agricole lui-même est important, car c'est le secteur qui fournira les intrants au secteur agro-industriel ainsi qu'un revenu aux travailleurs agricoles. Sans une augmentation de la productivité agricole, il ne saurait y avoir d'agro-industrie.

Accélérer le développement du capital humain. La formation de capital humain par l'éducation et la formation appropriés permettront d'améliorer la productivité globale de la main-d'oeuvre ainsi que l'absorption de la main-d'oeuvre. Comme souligné dans le GPRS II, l'objectif principal est d'assurer le développement d'une population bien informée, bien formée, disciplinée et en bonne santé ayant la capacité de conduire et de soutenir la stratégie de croissance tirée par le secteur privé (Gouvernement du Ghana, 2005).

Améliorer la coordination et la mise en œuvre de stratégies de croissance et d'emploi. La création d'emplois doit être inscrite en priorité au programme des décideurs politiques et être considérée comme un objectif politique prioritaire. Il faut, pour ce faire, une participation plus inclusive du public à la conception des politiques et au suivi des programmes d'emploi, une meilleure coordination entre les ministères et départements gouvernementaux ainsi que la transparence et une plus grande responsabilisation des décideurs en ce qui concerne les progrès accomplis en matière de création d'emplois.

Améliorer les données relatives à l'emploi. Pour définir et suivre des cibles mesurables en matière de création d'emplois décents, il faut collecter des données sur l'emploi en fiables et en temps opportun grâce à des enquêtes et autres méthodes. Cela devrait être une priorité et inclure la réalisation de consensus sur les concepts et définitions relatifs à l'emploi, perfectionner les méthodes de collecte des données sur chaque catégorie d'emploi et veiller à ce que toutes les parties prenantes disposent de plus de données sur l'emploi.

Accorder une attention particulière aux groupes vulnérables et au renforcement de la protection sociale. Il importe également, dans les stratégies d'emploi, de veiller à ce que les groupes vulnérables (femmes, jeunes et personnes handicapées) aient accès à un travail décent grâce à des réformes du marché du travail. Il convient également de s'assurer de l'efficacité de la stratégie nationale de protection sociale en renforçant la protection des droits d'autres membres vulnérables de la société, tout particulièrement les enfants, les personnes ayant des besoins particuliers et les personnes âgées.

Congo

Il est impératif pour le Gouvernement congolais d'instaurer les conditions favorisant les moteurs locaux de croissance qui contribuent le plus à la création d'emplois tout en réduisant l'exposition du pays aux chocs internes et externes. Les principales stratégies recommandées sont notamment les suivantes :

Améliorer la stabilité macroéconomique. Le Congo doit maintenir la dynamique de croissance et de réformes des dernières années. La consolidation budgétaire est particulièrement nécessaire pour améliorer les allocations budgétaires en faveur du développement de l'infrastructure, du capital humain et de services publics qui favorisent la croissance économique et l'emploi.

Promouvoir la diversification économique si elle est convenablement gérée et répartie. Les recettes pétrolières du Congo fourniront les fonds nécessaires pour diversifier l'activité économique dans le secteur non pétrolier et accélérer la transformation

économique ainsi que la création d'emplois. Des interventions ciblées sont par conséquent nécessaires pour que les recettes pétrolières servent à lancer l'activité dans des secteurs clés notamment l'agriculture, le secteur manufacturier, la foresterie et les services. À cet égard, le Gouvernement a besoin de renforcer et de poursuivre ses efforts visant à relancer l'agriculture par l'investissement et le transfert technologique et par l'accroissement des investissements dans les transports (chemins de fer, routes et ports), l'énergie et l'eau, l'éducation et d'autres services sociaux.

Attirer l'IED hors industrie extractive. Le Gouvernement congolais s'emploie à attirer l'IED hors secteurs d'extraction vers des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme le tourisme. Ce secteur peut générer des emplois directs et indirects dans les hôtels, les agences de voyage, les entreprises de transports, les restaurants, les parcs nationaux et dans les lieux où il y a des monuments.

Réformes institutionnelles pour le développement du secteur privé. Le secteur privé non pétrolier est le maillon manquant dans l'économie du Congo. Pour créer des conditions plus favorables au développement du secteur privé hors pétrole, diversifier l'activité économique et attirer l'IED, il importe d'opérer un certain nombre de réformes. Les procédures pour lancer une activité et y mettre fin, embaucher et licencier, obtenir un crédit ou payer les taxes sont trop lourdes et encombrantes et découragent l'esprit d'entreprise. Les autorités ont besoin d'approfondir et de soutenir les réformes visant à améliorer l'environnement des entreprises et de réduire le coût des transactions commerciales.

Améliorer la qualité de l'offre de main-d'œuvre. L'absence d'une base adéquate de travailleurs qualifiés est un obstacle aux investissements dans le secteur manufacturier. D'après les enquêtes sur le climat d'investissement, les entreprises au Congo ne sont pas capables de trouver les compétences dont elles ont besoin sur le marché du travail, ce qui laisse à penser que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée entrave l'investissement et la création d'emplois dans ce pays. Pour attirer de nouveaux investissements à forte intensité de main-d'œuvre, les autorités congolaises doivent veiller à ce que leur offre de main-d'œuvre soit en adéquation avec la demande des entreprises.

Rwanda

Le Rwanda a connu une croissance soutenue au cours des dernières années en dépit des récentes crises économique et financière. Il a également réalisé d'importants progrès sur les plans de la stabilité macroéconomique, de la gouvernance et des réformes institutionnelles. Le Rwanda a cependant de nombreux défis à relever pour accélérer et maintenir une croissance créatrice d'emplois :

Soutenir une croissance génératrice d'emploi. Le pays doit maintenir le taux de croissance élevé, réduire la forte dépendance à l'égard de l'agriculture et faire face à la concurrence dans le cadre du marché élargi que constitue la communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).

Améliorer le développement du capital humain. Le Rwanda a entamé des réformes du marché du travail depuis 2003 pour atteindre deux objectifs principaux : a) régler le problème du déficit de compétences au sein de la population active et b) assurer l'intégration effective du Rwanda à la CAE, ce qui lui permettrait de mettre ses compétences aux normes des autres membres de la CAE. Pour atteindre ces objectifs, des investissements importants dans l'éducation et la recherche - développement sont nécessaires dans le cadre du Plan stratégique du Rwanda pour le renforcement des capacités et l'emploi.

Établir des mécanismes d'élaboration des politiques et de renforcement des institutions. Une politique et une stratégie nationale de l'emploi, un code du travail et un plan stratégique quinquennal pour l'emploi des jeunes et des femmes ont été adoptés. Tous ces mécanismes de renforcement des institutions sont destinés à favoriser la réalisation de l'objectif ultime qui est de transformer l'économie du Rwanda. Ces mécanismes devaient avoir pour l'objectif ultime de réduire la pauvreté grâce à la création d'emplois décents.

Tunisie

Malgré une croissance relativement forte et soutenue en Tunisie depuis plus de trois décennies, le chômage reste élevé, notamment chez les femmes et les jeunes. Le pays a besoin de prendre des mesures effectives pour augmenter et maintenir la croissance et en même temps inverser la tendance à la baisse de l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance. Les principales politiques à cet égard, devraient être les suivantes :

Atteindre un nouveau seuil de croissance. De l'avis de la Commission croissance et emploi de la Tunisie (2008) il faudrait, pour réduire le chômage, un taux de croissance annuel de 6 à 7% supérieur au taux de 5% réalisé au cours des dernières décennies. La Banque mondiale estime que le taux devrait être d'au moins 10%. Quel que soit le taux de croissance, ces composantes doivent changer de toute urgence. Ceci étant, la Tunisie doit explorer les niches de forte valeur ajoutée de l'économie du savoir en mettant l'accent sur le travail lié au TIC et sur les méthodes de fabrication en raison de leurs besoins en compétences (hautement qualifiées).

Améliorer la performance du secteur des services. Le secteur des services connaît une croissance à la hausse depuis le début des années 90. Ce sont le commerce et

le secteur financier qui contribuent le plus à la valeur ajoutée et à la création d'emplois. Les activités commerciales tournées vers le marché intérieur, subissant moins de pression de la concurrence étrangère, reflètent les changements dans la stratégie de production industrielle vers la demande de facteurs de production, se tournant de plus en plus vers des services tels que les études de faisabilité, la comptabilité et la publicité. À partir de 2000, les transports et les télécommunications ont rattrapé puis dépassé ces activités. Malgré cette performance, la croissance dans le secteur n'a pas encore atteint son plein potentiel, ce qui demande des mesures de diversifications des activités de services, notamment dans le secteur de l'exportation.

Promouvoir l'investissement dans des activités à forte intensité d'emplois. La Tunisie doit également promouvoir l'investissement privé dans des secteurs à haute valeur ajoutée et des programmes d'emploi élevé dans les domaines des TIC, de la santé, du tourisme et des transports, de la logistique, des sociétés commerciales et d'autres services.

Promouvoir la création et la croissance des PME. Il est essentiel de promouvoir les PME afin d'accélérer la création d'emplois. La Tunisie ne peut pas se permettre d'accroître l'emploi au détriment de la croissance de la productivité comme elle l'a fait dans les années 70 et 80. Car ce n'est qu'en améliorant la productivité qu'elle sera en mesure de faire face aux défis d'une concurrence mondiale accrue. Pour cette raison, la prospérité nationale future réside en grande partie dans la capacité du Gouvernement de créer un environnement propice au développement du secteur privé, de relever le défi de la création d'entreprises favorisant la création d'emplois. La concentration des PME dans des secteurs à faible valeur ajoutée freine la demande de main-d'œuvre qualifiée. Pour que les PME contribuent davantage à réduire le chômage, elles doivent être réorganisées de trois manières. Tout d'abord, les compétences de leurs gestionnaires et leur base technologiques devraient être améliorées. Deuxièmement, la recherche-développement devrait être encouragée comme devrait l'être en troisième lieu, la bonne gouvernance d'entreprise afin de contribuer à réduire les coûts et à faciliter la croissance des PME.

Réformer la politique active d'emplois (PAE). Compte tenu de la faible efficacité des programmes de réduction du chômage adoptés, il est grand temps que la Tunisie restructure l'ensemble des programmes de PAE selon deux axes. Le premier consisterait à regrouper les programmes tout en simplifiant leurs procédures. Le deuxième serait de relier ces programmes au placement en entreprise. L'opération de structuration devrait porter sur toutes les catégories de demandeurs d'emploi.

6.5.3 Principaux enseignements tirés des études de cas

“
La diversification
économique est
obligatoire pour
les gouvernements
qui veulent réduire
la volatilité de
la croissance et
promouvoir l'emploi
décent
”

Les études de cas présentées ci-dessus fournissent un certain nombre d'enseignements pour d'autres pays africains. Premièrement, des plans de développement bien conçus et effectivement mis en œuvre sont essentiels pour que les gouvernements africains assurent une croissance de haut niveau et réduisent le chômage au fil du temps. Les pays doivent comprendre leurs principales contraintes en matière de croissance et concevoir des stratégies axées sur l'emploi pour surmonter ces contraintes.

Deuxièmement, les études de cas confirment l'argument selon lequel la nature de la croissance est importante quand il s'agit de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. Créer des emplois visant à réduire le chômage nécessite des stratégies appropriées pour stimuler les investissements et la croissance à forte valeur ajoutée dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, le secteur manufacturier et les services. Troisièmement, des réformes économiques qui augmentent la productivité globale et encouragent un plus grand nombre d'entreprises à entrer dans l'économie formelle, sont essentielles pour réduire l'emploi vulnérable dans le secteur informel et soutenir la croissance. Les stratégies visant à réduire l'informalité doivent toutefois être soutenues par des capitaux conséquents et des mesures portant sur le marché du travail, qui améliorent l'accès au crédit des petites entreprises et diminuent l'inadéquation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre.

Quatrièmement, des stratégies efficaces fournissant des incitations pour des activités novatrices, l'accroissement du transfert et de l'adoption de la technologie et l'augmentation de la productivité, sont nécessaires. Enfin, pour que l'analyse de l'emploi serve utilement à la formulation et à la mise en œuvre des politiques, une définition claire ainsi que des statistiques sur l'emploi exactes est fréquemment mises à jour qui distinguent entre l'emploi formel et informel et l'emploi salarié et non salarié, sont nécessaires. Les gouvernements ne pourront aider à réduire la pauvreté que lorsqu'ils sont capables de créer des emplois décents et de réduire le chômage.

Bibliographie

Al-Hassan, R. and C. Poultron. 2009. Agriculture and Social Protection in Ghana. Working Paper No. SP01. 2. Institute of Development Studies. Brighton University. Brighton, Royaume-Uni.

Armstrong, R. 1995. Ghana Country Assistance Review: A Study in Development Effectiveness. World Bank Operations Evaluations Department (OED). Washington, D.C.

Aryeetey, E and W. Boateng. 2007. Growth, Investment and Employment in Ghana. Working Paper No. 8. Policy Integration Department. OIT. Genève.

Banque mondiale et Ministère Tunisien de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes. 2008. Dynamique de l'emploi et adéquation de la formation parmi les diplômés universitaires, Volume I : Rapport sur l'insertion des diplômés de l'année 2004, Document conjoint.

Banque mondiale, 2003. Tunisia Poverty Update, Volume I: "Main Report", Washington D.C.

« _____ », 2008. *Intégration mondiale de la Tunisie: Une nouvelle génération de réformes pour booster la croissance et l'emploi*, Rapport No. 40129-TN, mai.

CNSEE, 1996. Rapport social du Congo, Brazzaville.

Commission entreprise, croissance et emploi. 2008. Consultation nationale sur l'emploi-14 mai 2008 – version préliminaire.

Elachhab, F., 2009. Productivité des petites et moyennes entreprises (PME) en Tunisie: Une analyse par la méthode de frontière stochastique, Document de travail. Ministère du Travail. Tunisie.

Gouvernement du Ghana 2003. Growth and Poverty Reduction Strategy (GPRS I, 2003-05): An Agenda for Growth and Prosperity. Accra, Ghana.

« _____ », 2005. Growth and Poverty Reduction Strategy (GPRS II, 2006-2009). Accra, Ghana.

« _____ », 2009. Budget Speech of the Government of Ghana for the 2010 Fiscal Year. Accra, Ghana.

GSS, Ghana Statistical Services. 2008. Ghana in figures 2008. Accra, Ghana

PNUD, 2007a. Ghana National Human Development Report 2007: Towards a More Inclusive Society. Accra, Ghana.

« _____ », 2007b. *Rapport sur le développement humain : Gouvernance, cohésion sociale et développement humain en République du Congo, 2006-2007.*



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

La crise financière mondiale a entraîné une contraction de 2,2% de l'économie mondiale en 2009 mais des signes d'un début de reprise se dessinent. La croissance du PIB de l'Afrique s'est ralentie, passant de 4,5% en 2008 à 1,6% en 2009 et devrait remonter à 4,3% en 2010. Malgré la diminution de leurs cours, les exportations de produits de base demeurent le principal moteur de croissance en Afrique.

Le ralentissement économique mondial a aggravé les taux de chômage et l'emploi vulnérable déjà élevés en Afrique. Les taux de chômage demeurent élevés et continuent d'augmenter, en particulier parmi les groupes vulnérables en Afrique, même pendant la dernière décennie qui a été marquée par une croissance élevée, et il est devenu ainsi difficile pour le continent de réduire la pauvreté.

Les taux de chômage élevés et en hausse s'expliquent aussi bien par l'offre que par la demande, notamment l'offre de main-d'œuvre qui augmente rapidement en raison de la forte croissance démographique, la participation accrue de la main-d'œuvre et le ralentissement de la croissance de la demande de main-d'œuvre due, elle, au fait que la croissance économique est insuffisante et est dépendante de secteurs enclaves à forte intensité de capital et à faible élasticité d'emploi.

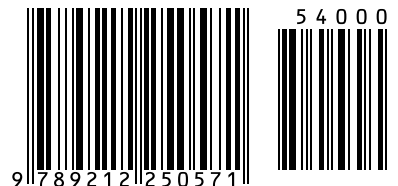
Au lendemain de la crise, les pays africains doivent poursuivre des politiques qui permettent de remédier aux effets de la récession et, en même temps, de jeter les bases d'une croissance à long terme forte, durable et axée sur l'emploi. En plus d'un cadre global de planification du développement comportant des stratégies macroéconomiques et sectorielles bien conçues et mises en œuvre, il faut des investissements suffisants dans l'agriculture, le capital humain, une plus grande mobilisation des ressources intérieures, des réformes du marché des facteurs, des incitations en faveur de l'emploi dans le secteur privé et des efforts pour accroître la productivité.

Publication des Nations Unies
Imprimée à Nairobi (Kenya)

2010/01/00095 - mars 2010 - 1 500

Prix de vente : 40 dollar É.-U.

ISBN: 978-92-1-225057-1



5 4 0 0 0